



Rapport de gestion 2015

srgssr.ch/rg2015

Sommaire

3 La SSR en bref

4 Avant-propos du président et du directeur général

6 Mandat

6 Bases légales

7 Stratégie d'entreprise

7 Formation et culture

9 Solidarité

10 Péréquation financière pour des programmes pour tous

11 Redevance

13 Sociétés de gestion

13 Desserte radio et télévision

14 Surveillance

16 Service public

16 Le service public, notre contribution

18 SRF Schweizer Radio und Fernsehen

20 RTS Radio Télévision Suisse

22 RSI Radiotelevisione svizzera

24 RTR Radiotelevisioniun Svizra Rumantscha

26 SWI swissinfo.ch

28 Le service public en chiffres

34 Statistiques radio

50 Statistiques TV

64 Qualité

64 La qualité, notre ambition

66 SRF Schweizer Radio und Fernsehen

67 Conseil du public SRG.D

68 RTS Radio Télévision Suisse

69 Conseil du public RTSR

70 RSI Radiotelevisione svizzera

71 Conseil du public Corsi

72 RTR Radiotelevisioniun Svizra Rumantscha

73 Conseil du public SRG.R

74 SWI swissinfo.ch

75 Conseil du public SWI swissinfo.ch

76 Collaborateurs

76 Notre responsabilité à l'égard des collaborateurs

78 Ressources humaines en chiffres

86 Rémunération en chiffres

92 Corporate Governance

92 Une gestion et un contrôle responsables

93 Assemblée des délégués

98 Structure de l'Association

99 Structure de l'entreprise

100 Conseil d'administration

108 Comité de direction

113 Rémunération

114 Société régionale SRG Deutschschweiz

115 Société régionale RTSR

116 Société régionale Corsi

117 Société régionale SRG SSR Svizra Rumantscha

118 Comptes annuels 2014

119 Rapport sur la situation financière

122 **Comptes annuels maison mère**

122 Compte de résultat

123 Bilan

124 Tableau de financement

125 Tableau des capitaux propres

126 Principes régissant l'établissement des comptes

127 Principes d'activation et d'évaluation

129 Annexe

141 Proposition

142 Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

143 **Comptes du groupe**

143 Compte de résultat

144 Bilan

145 Tableau de financement

146 Tableau des capitaux propres

147 Principes régissant l'établissement des comptes

147 Principes de consolidation

148 Annexe

167 Proposition

168 Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

169 Impressum

La SSR en bref

La SSR compte cinq unités d'entreprise et la Direction générale. En outre, elle détient cinq filiales en participation majoritaire. Avec un effectif de 6 100 employés ou 5 000 postes à plein temps (hors filiales), un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs, 17 stations radio et 7 chaînes TV, y compris des émissions en romanche, ainsi que des sites Internet et des services de télétexte, la SSR est la plus grande entreprise de médias électroniques de Suisse. Ses radios et, en prime time, ses chaînes TV dominent le marché dans les quatre régions linguistiques suisses face à la concurrence étrangère qui dispose de moyens financiers considérablement plus importants.

Entreprise média de droit privé gérée selon les principes du droit des sociétés anonymes, la SSR se réclame du service public. Son mandat repose sur la Constitution fédérale, la loi sur la radio et la télévision (LRTV), l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) et la Concession. La SSR ne poursuit aucun but lucratif et se finance pour près de 75 % par la redevance et 25 % par ses activités commerciales. Elle est indépendante aux plans politique et économique.

Unités d'entreprise



Filiales

Technology and Production Center Switzerland AG
Swiss TXT SA
Telvetia SA
MxLab AG
MCDT AG

Chaque défi est une opportunité



Viktor Baumeler
Président SSR

Roger de Weck
Directeur général SSR

La plupart des groupes médias sont aujourd'hui centralisés. Pas la SSR. Le modèle fédéraliste, enraciné dans les structures de notre pays, imprègne le fonctionnement de l'audiovisuel public. Dans un pays qui est un tissu de minorités, la SSR met en valeur les plus petits cantons et régions. Jalouse de son indépendance à l'endroit des pouvoirs politique et économique et des groupements d'intérêt, la SSR sert la démocratie directe. Elle le fait avec fierté et modestie, et avec son ouverture à la critique et au changement. A l'heure où s'opère le virage numérique, le débat sur le mandat qu'aura à l'avenir le groupe média public qu'est la SSR est nécessaire et important. Nous entendons participer activement à la discussion, qui tourne autour des trois axes : les défis financier, politique et numérique.

Le défi financier

Après un premier programme d'économies de plus de 20 millions de francs en 2015, la SSR doit désormais économiser 40 millions supplémentaires chaque année. Il y a deux raisons à cela : l'augmentation de la part de la redevance versée aux radio-télévisions privées régionales, et l'arrêt du Tribunal fédéral qui exonère la redevance de la TVA ; elle est désormais à charge de la SSR. Des coupes dans le programme et des suppressions de poste ont été malheureusement inévitables. Dans les années à venir, le cadre financier de la SSR sera plus étroit.

Le défi politique

Durant les quatre prochaines années au moins, la SSR sera au cœur du débat politique. La Commission fédérale des médias (COFEM) a présenté son rapport sur le service public audiovisuel. A mi 2016, ce sera au tour du Conseil fédéral de publier son propre rapport, qui fera ensuite l'objet de discussions au sein des commissions parlementaires et des deux Chambres. Par ailleurs, la concession de la SSR arrivera à échéance fin 2017 : le nouveau mandat de prestations fera lui aussi l'objet d'un débat public. En 2018, le Conseil fédéral déterminera le montant de la nouvelle redevance média. Elle devrait s'élever à 400 francs ou moins. En 2018/2019, le nouveau système de redevance sera mis en œuvre. A la même période, on votera sur l'initiative «No Billag». Dans les faits, il s'agit d'une initiative «No SSR», puisqu'elle ne prévoit rien de moins que la disparition pure et simple des médias audiovisuels de service public.

L'univers des médias connaît aujourd'hui une profonde mutation. Chaque entreprise média, publique ou privée, doit actualiser au fur et à mesure sa stratégie. Mais certains médias suisses qui imaginent que c'est en attaquant la SSR qu'ils gagneront des parts de marché se font des illusions. L'expérience montre que ce sont les chaînes étrangères et les groupes audiovisuels globali-

sés qui profitent des entraves au service public. Et d'ailleurs, ceux qui attaquent de front la SSR ont coutume de s'en prendre à l'ensemble des institutions fédérales qui contribuent à l'équilibre de notre pays. D'aucuns aspirent à une «Suisse-où-l'on-ne-paie-que-ce-que-l'on-utilise», ce qui est en contradiction avec l'idée même du fédéralisme, qui s'épanouit dans la solidarité entre les régions du pays et la volonté d'un juste équilibre entre les intérêts réciproques.

Le défi numérique

Le plus grand des défis a trait au virage numérique. Le groupe média audiovisuel qu'est la SSR doit être aussi attrayant sur Internet que sur les chaînes. Car aujourd'hui, une part croissante du public découvre et suit nos programmes, nos fichiers audio et nos vidéos uniquement sur Internet. La réalisation de ces objectifs est une question d'état d'esprit ; nous sommes déterminés à les atteindre. Les détracteurs de la SSR disposent de moyens financiers considérables et de puissants porte-voix, mais ils n'ont aucun contre-projet à proposer. Ils n'ont qu'une idée fixe : empêcher la SSR d'avoir du succès auprès du public. Pour sa part, avec onze offres de coopération aux médias privés et avec la plate-forme publicitaire qu'elle lance en collaboration avec Ringier, Swisscom et des clients tiers, la SSR montre que le renforcement de la place média suisse lui importe.

Aujourd'hui, la SSR est prête pour le changement et se tourne vers le futur en toute confiance. Elle considère chacun de ces défis comme une opportunité. Et elle remplit ses devoirs de gestion, par exemple en ce qui concerne la Caisse de pension, ce qui occasionne des déficits extraordinaires considérables, les efforts consentis sont gages d'avenir. Les collaboratrices et collaborateurs travaillent bien. Ils produisent une offre audiovisuelle de première qualité, que ce soit en radio, en télévision ou encore sur Internet, au service de la communauté, de la cohésion de notre pays, du fédéralisme et de la qualité de la formation de l'opinion au sein de notre démocratie directe – un travail en faveur de la culture en général, y compris de la culture populaire, en faveur du sport, des handicapés sensoriels et de la formation. Pour y parvenir, la SSR peut compter sur son Association. La tâche statutaire de l'Association SSR est de «mener et de promouvoir le débat sur le service public audiovisuel». Ses 23 000 membres participent activement aux débats dans les quatre régions linguistiques.

Reste un point que même les détracteurs de la SSR admettent : notre public est fidèle, il apprécie notre travail et veut continuer, jour après jour, à profiter de l'offre de programmes de la SSR. C'est notre force, car le public est notre raison d'être.

Notre mandat

L'activité de la SSR repose sur la Constitution fédérale, sur la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV), sur l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) et sur la Concession SSR.

Bases légales

Constitution fédérale

L'article 93 de la Constitution précise que la législation radio/TV relève de la Confédération. Radio et télévision doivent contribuer à l'éducation et au développement culturel, à la libre formation de l'opinion et au divertissement; elles doivent tenir compte des particularités du pays et des besoins des cantons, présenter fidèlement l'actualité et refléter équitablement la diversité des opinions. Enfin, la Constitution garantit l'indépendance de la radio et de la télévision, de même que l'autonomie dans la conception des programmes. La Constitution prévoit une autorité d'examen des plaintes (AIEP), indépendante du Parlement et du gouvernement.

LRTV, ORTV

La LRTV spécifie entre autres le mandat de programme, la diffusion, l'organisation et les modalités de financement de la SSR. En vertu de celle-ci et de l'ORTV, la SSR s'organise de manière à garantir son autonomie et son indépendance, à bénéficier d'une gestion efficiente, d'une direction et d'une coordination nationales, à prendre en compte les intérêts des régions linguistiques, à représenter le public en son sein et à mettre en œuvre les principes découlant du droit des sociétés anonymes.

Quiconque veut capter les chaînes de radio et de télévision doit s'acquitter d'une redevance dont le montant est fixé par le Conseil fédéral en fonction des critères suivants:

- assurer le financement des chaînes SSR et de ses autres offres journalistiques,
- soutenir les chaînes au bénéfice d'une concession,
- financer les activités découlant du recouvrement de la redevance et de l'obligation de la payer et d'annoncer les récepteurs,
- soutenir la Fondation pour les études d'audience,
- mettre en place les réseaux d'émetteurs requis par les nouvelles technologies.

Le 14 juin 2015, le «oui» à la nouvelle LRTV l'emportait de justesse avec un peu plus de 50 % des voix. Ainsi, les stations radio et les chaînes tv privées se verront dorénavant allouer jusqu'à 6 % des recettes issues de la redevance (contre 4 % jusqu'ici).

La révision prévoit également le remplacement de la redevance liée à la possession d'un appareil de réception par une redevance généralisée. Le nouveau système de redevance devrait être introduit entre la mi-2018 et le début 2019.

Concession

La Concession définit le mandat que la SSR est chargée de remplir à travers l'ensemble de ses chaînes de radio et de télévision et d'autres services journalistiques.

En **radio**, la SSR diffuse:

- trois chaînes pour chaque région linguistique (Suisse romande, Suisse alémanique et Suisse italienne),
- une chaîne en romanche,
- une chaîne pour la Suisse romande et une autre pour la Suisse alémanique, qui reprend le caractère et les contenus du programme de base, mais se distingue par un profil musical spécifique,
- une chaîne destinée aux jeunes de Suisse alémanique,
- trois chaînes musicales dédiées au classique, au jazz et à la pop,
- une chaîne d'information en allemand.

En **télévision**, la SSR diffuse:

- deux chaînes pour chaque région linguistique (Suisse romande, Suisse alémanique et Suisse italienne) en haute définition,
- des émissions en romanche,
- une chaîne en allemand composée de rediffusions,
- une offre en langue française sur Internet, composée d'informations actualisées en continu et d'annonces,
- sur Internet en premier lieu, des émissions portant sur des événements politiques, économiques, culturels ou sportifs d'envergure nationale ou régionale.

L'offre **en ligne** de la SSR englobe:

- des contenus en ligne se rapportant à des émissions (en lien temporel et thématique direct avec des émissions ou des parties d'émissions de nature journalistique),
- des contenus en ligne sans lien avec des émissions, au titre de contributions rédactionnelles dans les domaines de l'information et du sport tant à l'échelle régionale que nationale (limités à 1000 signes max. par article),
- des analyses et des informations sur les émissions,
- des informations de base en rapport avec des émissions éducatives,
- des forums et des jeux associés à des émissions,
- un service en ligne plurilingue destiné à l'étranger (swissinfo.ch),

- un service en ligne pour le public italoophone frontalier (tvsvizzera.it).

La Concession précise en outre qu'avec ses chaînes et ses autres services journalistiques, la SSR contribue:

- à la libre formation de l'opinion à travers une information complète, diversifiée et fidèle, en particulier sur les réalités politiques, économiques et sociales,
- au développement de la culture, à la défense des valeurs culturelles du pays et à la promotion de la création culturelle suisse en tenant compte de la production littéraire, musicale et cinématographique suisse,
- à la formation du public, notamment grâce à la diffusion régulière d'émissions éducatives,
- au divertissement.

Compléments d'information: www.srgssr.ch (SRG SSR > Bases juridiques > Législation).

Stratégie d'entreprise

Outre les objectifs de gestion d'entreprise, la stratégie d'entreprise définit en premier lieu les grandes lignes de développement de l'offre radio, TV et Internet de la SSR.

En 2014, cette dernière a remanié sa stratégie en profondeur: l'objectif principal était de la simplifier, de la raccourcir et de la rendre plus claire. Elle ne comprend désormais plus que 13 objectifs, contre 26 auparavant.

Offre et marché

- Augmenter l'audience globale grâce à l'offre en ligne
- Renforcer l'interaction entre les canaux et Internet
- Miser sur les productions originales
- Maintenir l'âge moyen du public
- Animer les échanges avec le public

Collectivité

- Faire valoir la performance
- Coopérer de façon constructive

Processus

- Miser sur l'innovation
- Harmoniser infrastructure et processus

Finances

- Assurer une politique financière durable
- Viser de nouvelles sources de revenus

Personnel

- Embaucher des «digital natives» – promouvoir la polyvalence
- Encourager les cadres – s'identifier à la SSR

La dernière mouture de la stratégie d'entreprise fixe de nouveaux axes: les échanges avec un large public gagnent en importance et les prestations de la SSR fournies en faveur de la société sont mieux communiquées. Pour le recrutement, la SSR entend s'adresser à la jeune génération qui a grandi avec les nouveaux médias.

La stratégie d'entreprise fixe les objectifs et le calendrier de mise en œuvre. Le Conseil d'administration et le Comité de direction examinent les mesures et les projets chaque année, les objectifs tous les deux ans, et les adaptent aux derniers développements s'il y a lieu. Il est prévu une nouvelle révision de la stratégie en 2016.

La stratégie d'entreprise est publiée intégralement sur: www.srgssr.ch (Service public > Mandat).

Formation et culture

Les activités, les salaires, les mandats et les prestations de la SSR ont un impact sur tous les secteurs de l'économie suisse. La SSR confie un volume important de mandats à l'industrie audiovisuelle suisse.

Cinéma

Les films témoignent de la pluralité culturelle et linguistique du pays. Soucieuse d'encourager activement le cinéma, la SSR a créé en 1996 le Pacte de l'audiovisuel, avec le concours de partenaires du secteur cinématographique. Grâce à cet accord,

- plus de 400 millions de francs ont été investis jusqu'ici dans la promotion du cinéma suisse (en 2016, le montant s'élève à 27,5 millions, soit 5,2 millions de francs de plus que l'année précédente);
- plus de 2000 films (cinéma, télévision, documentaires, courts métrages, dessins animés) ont été réalisés avec l'aide du Pacte de l'audiovisuel. Dans le cadre du Pacte 2012–2015, 583 films, tous genres confondus, ont été coproduits par la SSR (voir tableau ci-après).

Promotion cinématographique

Chaîne	2015	2014	2013	2012	2012-15
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF)	67	67	68	69	271
Radio Télévision Suisse (RTS)	56	63	52	46	217
Radiotelevisione svizzera (RSI)	21	23	22	17	83
Radiotelevision Svizra Rumantscha (RTR)	4	5	2	1	13
Total	148	158	144	133	583

Musique

La musique est à la radio ce que le film est à la télévision. Comme pour le cinéma, la SSR a consacré sa collaboration avec les représentants de la scène musicale par une Charte de la musique suisse, signée en 2004, afin de promouvoir les œuvres musicales nationales et d'encourager les talents. La SSR s'engage à renforcer la présence de la musique suisse sur ses ondes radio. Par musique suisse, on entend tout enregistrement ou toute diffusion en direct d'un compositeur, d'un interprète ou d'un producteur suisse, ou tout enregistrement à participation suisse substantielle.

Charte de la musique suisse: part de musique suisse diffusée à la radio (en % du temps de diffusion)

Station	2015		2014		2013		2012	
	Objectif	Part	Objectif	Part	Objectif	Part	Objectif	Part
Radio SRF 1	20	21,5	20	21,7	20	18,7	20	14,6
Radio SRF 2 Kultur	22	27,1	20	29,3	20	24,9	20	19,7
Radio SRF 3	21	21,2	20	17	20	20,0	20	20,1
Radio SRF Virus	50	51,6	50	51	50	51,6	50	56,4
Radio SRF Musikwelle	42	41	42	40,1	42	42,5	45	36,8
RTS La Première	16	18,4	16	14,5	16	18,3	15	19,6
RTS Espace 2	18	15,9	18	12,7	18	15,6	20	15,2
RTS Couleur 3	21	20	21	16	21	19,3	21	19,2
RTS Option Musique	15	14,1	12	14,6	12	14,2	12	14,2
RSI Rete Uno	11	12	10	11	11,8	10	11,9	11,9
RSI Rete Due	15	18	15	15,1	15	16,4	15	18,0
RSI Rete Tre	13	12	12	13,2	12	12,8	10	11,0
Radio Rumantsch	45	53	45	49,6	45	47,2	50	45,7
Radio Swiss Classic	30	29,7	30	30,3	30	33,1	30	31,5
Radio Swiss Jazz	30	36,2	30	37,3	30	30,0	30	29,8
Radio Swiss Pop	30	32	30	31,2	30	31,1	30	30,2

Littérature

La SSR réserve aussi une place de choix à la littérature sur ses antennes radio et télévision. Les émissions «Entre les lignes», «La librairie francophone», «Lire délire», «Vertigo» ou «La puce à l'oreille» (RTS), «BuchZeichen», «52 beste Bücher», «Schnabelweid» ou «Literaturclub» (SRF), «Geronimo Letteratura», «Blu Come un'Arancia», «Il Segnalibro» ou «Librintasca» (RSI) et «Magazin da cultura», «Impuls» ou «Il Tavulin litterar» (RTR) sont de véritables promoteurs de la lecture et du marché du livre suisse. Depuis 2007, la SSR est le partenaire média des Journées littéraires de Soleure. La RTS décerne depuis la seconde moitié des années 80 le «Prix des auditeurs» dans le cadre du Salon du livre de Genève, et depuis 2005 elle remet le «Prix RTS Littérature Ados», le seul prix de littérature francophone destiné à des adolescents de 14 à 16 ans.

Solidarité

Conformément à sa mission, la SSR assure la desserte du pays en programmes de radio et de télévision. Elle rend compte de la réalité suisse aux plans national et régional-linguistique et, pour ce qui est de la radio, au plan local également, dans tous les domaines qui intéressent la société: politique, culture, économie, sport, divertissement, etc. Enfin – et c'est là l'essentiel – la SSR affiche sa volonté de souder les différentes parties du pays, afin de promouvoir les échanges entre les régions linguistiques et donc la compréhension mutuelle. La SSR se distingue des diffuseurs commerciaux pour les raisons suivantes:

- elle tient compte des régionalismes et des minorités,
- elle encourage la diversité des sujets, des contenus et des formats,
- elle crée de la culture, elle ne se contente pas de la diffuser,
- elle mise sur la qualité, sur la crédibilité et sur la pertinence, pas sur les taux d'écoute,
- elle est indépendante des intérêts politiques ou économiques.

Une télévision sans frontières

Conformément à la LRTV, la SSR est tenue de rendre accessibles les programmes de télévision aux personnes handicapées sensorielles; l'ORTV en règle les détails. Dispositions légales mises à part, la SSR a également passé un accord avec les associations concernées, s'engageant à améliorer ses prestations dans le domaine de l'intégration des malvoyants et des malentendants.

- **Sous-titrage:** l'ensemble des programmes TV diffusés sur les premières chaînes entre 19 h 00 et 22 h 00 (prime time) sont sous-titrés, de même que le direct retransmis le week-end à partir de midi. En outre, d'autres programmes sont également sous-titrés en dehors du prime time. Depuis la fin 2009, un tiers des émissions sont sous-titrées, toutes régions linguistiques confondues. En 2012, la SSR s'est également engagée à publier les sous-titres sur Internet; les émissions proposées en Video On Demand sur les sites Internet de RTS, RSI et SRF peuvent donc être visionnées avec des sous-titres.
- **Langue des signes:** depuis janvier 2008, RTS, SRF et RSI proposent une fois par jour le téléjournal en langue des signes.
- **Audiodescription:** elle permet aux malvoyants de suivre un film grâce à des commentaires placés entre les dialogues. En 2014, la SSR a diffusé 412 émissions en audiodescription (SRF 136, RTS 196 et RSI 80). La SSR programme au moins 24 films par an en audiodescription dans chaque région linguistique (le nombre d'émissions dépend des possibilités d'échanges avec l'étranger).

Chaîne du Bonheur

L'aide humanitaire est une tradition à la SSR. Fin 2011, le partenariat qui associait la SSR à la fondation Chaîne du Bonheur a pris la forme d'une nouvelle convention de collaboration signée le 9 janvier 2012 par le président, par le directeur de la Chaîne et par le directeur général SSR. La version remaniée de la convention reprend l'essentiel du document initial: partenariat étroit entre les deux institutions, impliquant le soutien exclusif des médias SSR lors des appels de dons lancés à l'échelle nationale après une catastrophe, en Suisse ou à l'étranger. La Chaîne du Bonheur est totalement autonome en ce qui concerne la gestion de ses finances.

A l'avenir, la SSR aimerait informer davantage sur les collectes et sur l'utilisation des dons. N'étant pas une œuvre d'entraide, la Chaîne du Bonheur organise les collectes avec 25 organisations suisses accréditées. Soumis à un audit financier serré, ses fonds comptent parmi les mieux contrôlés de Suisse. En 2015, la Chaîne du Bonheur a pris part à 172 projets réalisés dans 47 pays, moyennant un engagement total de 109 millions de francs. En Suisse, son action dans le domaine social a permis de venir en aide à 3490 personnes pour un montant global de 5 millions de francs et de débloquer près de 180 000 francs pour 11 foyers sinistrés par les intempéries.

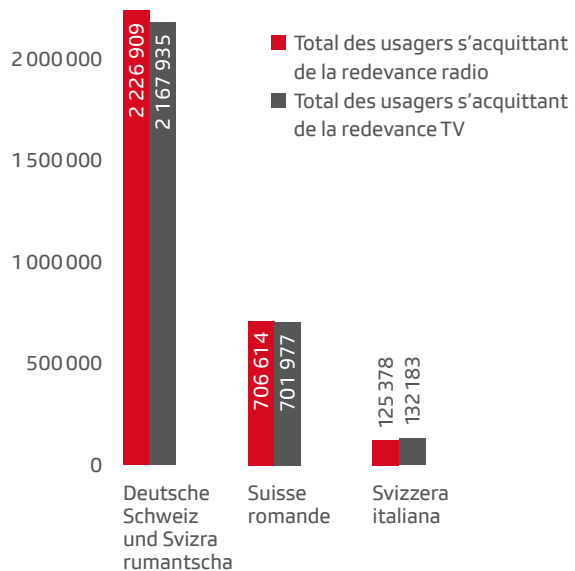
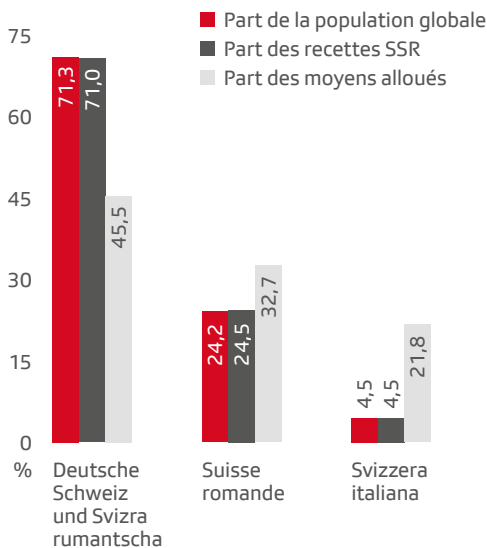
La plus grande collecte organisée à ce jour remonte à 2005; elle avait permis de réunir 227 millions de francs en faveur des victimes du tsunami en Asie du Sud-Est. Hormis le soutien qu'ils accordent aux journées de collecte, les médias SSR veillent à assurer la plus grande transparence sur l'utilisation des fonds. La Chaîne du Bonheur et SRF travaillent en lien étroit au succès de la collecte annuelle «Jeder Rappen zählt» (Chaque centime compte). En 2015, les promesses de don en faveur des jeunes en détresse ont atteint 4,1 millions de francs. Les recettes sont destinées à des jeunes en Suisse ou à l'étranger.

Péréquation financière pour des programmes pour tous

Entreprise à but non lucratif, la SSR œuvre, avec ses programmes, en faveur de la collectivité et du service public. Elle enregistre un chiffre d'affaires annuel de 1,6 milliard de francs. Elle assure son financement à près de 75 % par la redevance et à 25 % par les recettes commerciales et des revenus issus entre autres de la vente d'émissions à d'autres diffuseurs.

La SSR reverse les recettes de la redevance et de la publicité aux unités radio/TV des quatre régions linguistiques, selon une clé de répartition. Cette péréquation financière fait que les unités d'entreprise Radio Télévision Suisse (RTS), Radiotelevisione svizzera (RSI) et Radiotelevisioni Svizra Rumantscha (RTR) reçoivent une part plus importante des recettes que celle à laquelle elles auraient droit. La SSR affecte les recettes de la redevance exclusivement aux programmes qu'elle est tenue de produire en vertu du mandat de prestations. Les recettes provenant du sponsoring, du programme et des prestations de service de même que la contribution fédérale à swissinfo.ch vont directement aux unités d'entreprise. Fixée dans le cadre

Péréquation financière 2015



du plan financier et du processus budgétaire de toute l'entreprise, l'allocation des moyens est soumise à l'approbation du Conseil d'administration. Elle repose sur les éléments suivants:

- socle destiné à financer l'offre de programmes dans la région linguistique selon la Concession; ce socle peut être relevé pour les besoins de la télévision en cas d'évolution positive des recettes publicitaires,
- allocation structurelle destinée à couvrir les charges liées aux activités nationales communes, à l'infrastructure des bâtiments et à la diffusion des programmes,
- attributions destinées à des activités spéciales, notamment à la diffusion internationale des programmes,
- attributions destinées à des projets d'envergure.

Redevance

Selon la LRTV, toute personne domiciliée en Suisse, qui capte les chaînes de radio et de télévision, est tenue de payer la redevance, indépendamment des chaînes regardées ou des stations écoutées, indépendamment aussi du mode de réception (antenne, câble, satellite, téléphone, mobile, Internet). Seules peuvent être exonérées les personnes bénéficiaires de prestations AVS ou AI conformément à la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité (LPC).

C'est le Conseil fédéral qui fixe le montant de la redevance destinée essentiellement au financement des chaînes de radio et de télévision de service public. Une partie est attribuée aux radios et aux télévisions privées qui s'acquittent d'un mandat de prestation spécifique. Certains montants sont également affectés à la promotion des nouvelles technologies, à la recherche d'audience et à l'encaissement de la redevance (Billag).

La redevance pour les ménages privés a été ramenée de 462,40 à 451,10 francs depuis le 1er avril 2015, après que le Tribunal fédéral a décidé que les redevances n'étaient plus assujetties au 2,5 % de TVA. La redevance de réception à titre professionnel ou commercial n'est également plus soumise à la TVA.

Le montant de la redevance est le même pour toutes les régions (Suisse romande, Suisse alémanique, Suisse italienne), qui ont droit à des programmes de qualité équivalente. La Suisse romanche bénéficie quant à elle d'une offre spécifique

Redevances

Par an, en CHF

Réception radio à titre privé	165.00
Réception TV à titre privé	286.10
Total	451.10

Réception radio à titre professionnel*	218.40
Réception TV à titre professionnel*	379.05
Total	597.45

Réception à titre commercial**	I	II	III
Réception radio à titre commercial	218.40	363.85	502.35
Réception TV à titre commercial	379.05	631.55	871.90
Total	579.45	995.40	1374.25

* Une entreprise doit s'acquitter des redevances de réception à titre professionnel lorsque les appareils de réception sont destinés à l'information ou au divertissement de ses collaborateurs.

** Une entreprise doit s'acquitter des redevances de réception à titre commercial lorsque les appareils de réception sont destinés à l'information ou au divertissement de ses clients ou de tiers. La réception à titre professionnel est comprise dans la réception à titre commercial (catégories supplémentaires selon les art. 58, al. 3, et 59, al. 3, ORTV).

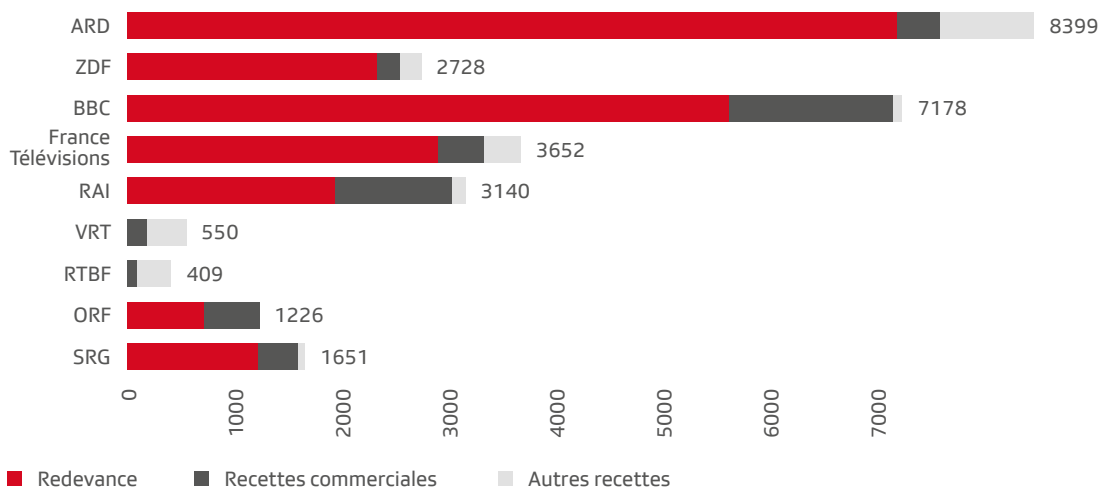
adaptée de moindre envergure. Cette répartition entre les régions linguistiques est une particularité du service public de la SSR. Elle stipule que les régions linguistiques doivent produire des programmes de qualité équivalente, avec une conséquence évidente sur la redevance. Si la SSR se cantonnait à des programmes en une seule langue nationale, la redevance serait d'environ 270 francs.

La redevance, comparaison internationale

La SSR dispose de plus de 1,6 milliard de francs par an pour financer 17 stations de radio et 7 chaînes de télévision dans quatre régions linguistiques. Elle n'a donc pas à craindre la comparaison, la somme étant conséquente à l'échelle de la Suisse, mais plutôt modeste en regard de celle des autres pays. Le montant de la redevance fait toutefois régulièrement l'objet de débats publics. Il est souvent comparé à celui prélevé à l'étranger. Ces comparaisons montrent que les pays fortement peuplés ont une redevance plus faible, du fait de la répartition des coûts fixes (personnel, infrastructures) sur un nombre plus important de personnes. Pour que la comparaison soit pertinente, il y a lieu de tenir compte des facteurs suivants:

- la taille de la population,
- le nombre de communautés linguistiques et leurs besoins en termes de programmes,
- la topographie du pays,
- le niveau national des salaires et le renchérissement, qui influencent les coûts de personnel et les coûts de distribution,
- les sources de financement (recettes publicitaires, taille et structure du marché publicitaire, restrictions publicitaires éventuelles),
- les aides publiques directes et les subventions, versées en sus de la redevance, et le recours possible à d'autres sources de financement.

Total des recettes 2014, en millions de francs



Source: Union Européenne de Radio-Télévision (UER); cours de conversion de l'euro en franc suisse 1.21

Sociétés de gestion – Dépenses et Revenus

La SSR est la plus importante utilisatrice d'œuvres audiovisuelles, musicales et littéraires de Suisse. Elle acquiert les droits d'auteur et les droits voisins nécessaires directement auprès des ayants droit, par ex. les auteurs, les artistes et les producteurs de films. Mais elle paie aussi au titre de redevances de droits d'auteur, notamment pour la diffusion et la mise en ligne, des sommes non négligeables aux sociétés de gestion (Suisa, SSA, ProLitteris, Suissimage, Swissperform). En 2014, elle leur a versé 53 millions de francs.

En parallèle des sommes qu'elle dépense pour acquérir des droits, la SSR encaisse des rémunérations de droit d'auteur en tant qu'ayant droit (principalement pour la retransmission de ses programmes). Elle perçoit ces rémunérations de la part des sociétés de gestion Suissimage, ProLitteris et Swissperform par le biais de la Communauté d'intérêts radio et télévision (CRT). En 2014, elle a encaissé 8,6 millions de francs.

Desserte radio et télévision

La SSR propose différents modes de réception pour ses programmes radio et TV, si bien que la quasi-totalité des foyers suisses est aujourd'hui desservie. Qu'il s'agisse de la radio ou de la télévision, le public profite des technologies les plus récentes et de leurs avantages. Convaincue de l'avenir numérique des deux médias, la SSR continue d'investir dans la radio et la télévision en misant notamment sur la télévision haute résolution (HDTV et Dolby Digital) et la radio numérique (Digital Audio Broadcasting, DAB+).

Depuis plusieurs années déjà, la SSR mise sur la technologie de diffusion numérique DAB+, qui gagne également du terrain dans les pays voisins. Avec le soutien de la branche suisse de la radio, elle s'engage – d'ici 2024 au plus tard – à ne plus diffuser ses programmes radio en FM (mode analogique) mais uniquement en DAB+.

En 2015, la SSR a exploité 1115 installations émettrices pour la diffusion terrestre de ses programmes radio et 228 pour ses programmes TV.

Réception radio

Au total, 1115 installations analogiques et numériques

Terrestre: Réception des chaînes SSR par antenne-râteau, par antenne intérieure ou par antenne de voiture:

- DAB+, la radio numérique: desserte de toutes les stations de la région linguistique et des stations favorites des autres régions linguistiques. Des bouquets numériques, différents selon les régions linguistiques, sont aussi disponibles. Depuis 2015, les sept programmes régionaux de Radio SRF 1 sont aussi diffusés en DAB+. Ils peuvent ainsi être captés dans une vaste partie de la Suisse alémanique, au-delà de leurs limites régionales.
- FM, la radio analogique: desserte des stations de la région linguistique et des premières stations des autres régions linguistiques.

Câble (via opérateur): Réception – au minimum – des stations SSR de la région linguistique et de la première station des autres régions linguistiques.

Satellite: Réception numérique des 17 stations de la SSR via le satellite Hot Bird d'Eutelsat: Rete Uno, Rete Due, Rete Tre, La Première, Espace 2, Couleur 3, Option Musique, Radio Swiss Classic, Radio SRF 1, Radio SRF 2 Kultur, Radio SRF 3, Radio Rùmantsch, Radio SRF 4 News, Radio SRF Musikwelle, Radio SRF Virus, Radio Swiss Jazz, Radio Swiss Pop.

Internet: Réception partout dans le monde des 24 stations de la SSR (dont 7 programmes régionaux) diffusées en live streaming par ses entreprises. De nombreuses émissions sont également disponibles à la demande sur les sites Internet, en streaming et/ou en podcast.

Réception TV

Au total, 228 installations numériques

Terrestre: TNT (télévision numérique terrestre), la TV numérique nationale: desserte des deux chaînes SSR de la région linguistique, de la première chaîne des autres régions linguistiques et – en Suisse alémanique – de la chaîne de rediffusion SRF info.

Câble (via opérateur): RTS Un, RTS Deux, SRF 1, SRF zwei, SRF info, RSI LA 1 et RSI LA 2, presque exclusivement en qualité HD.

Satellite: Réception de sept chaînes de télévision de la SSR via le satellite Hot Bird d'Eutelsat: SRF 1, SRF zwei, SRF info (HD depuis mars 2015), RTS Un, RTS Deux, RSI LA 1 et RSI LA 2 – en SD et en HD. La diffusion par satellite devant être cryptée pour des raisons de licence et de droits d'auteurs, la réception des chaînes de télévision SSR nécessite une carte Sat Access. Pour une plus grande sécurité, les cartes Sat Access font l'objet d'un renouvellement continu.

Internet: Via les sites Internet et les applications mobiles des différentes chaînes de télévision de la SSR, il est possible de regarder en direct les programmes live et de visionner à la demande de nombreuses émissions (en streaming ou en podcast). Certaines plateformes permettent de regarder les chaînes de la SSR sur un écran d'ordinateur, grâce à un lecteur logiciel. L'offre linéaire de SRF, RTS, RSI et RTR est également complétée par la diffusion en streaming d'événements en direct. Le site Internet swissinfo.ch publie en dix langues des informations destinées aux Suisses résidant à l'étranger.

IPTV (via opérateur): Réception de programmes TV diffusés sur un réseau utilisant le protocole IP (Internet Protocol Television). Les bouquets proposés diffèrent selon l'opérateur et la région linguistique. Si la télévision IP est basée sur la technologie Internet, il faut toutefois posséder le décodeur du fournisseur pour en profiter. La qualité dépend de la gestion du réseau par l'opérateur.

HbbTV (Hybrid broadcast broadband TV), aussi appelée Smart TV: cette nouvelle technologie allie télévision numérique et Internet. Comme pour le télétexte, le programme TV propose des informations complémentaires. Si l'offre de base est accessible sans connexion Internet, cette dernière est nécessaire pour profiter de l'intégralité des services proposés. Lors du passage à un autre programme, un symbole (rouge) apparaît, renvoyant à l'offre HbbTV. Les informations sont accessibles sur simple pression du bouton rouge de la télécommande.

Desserte universelle en situation de crise

La SSR étant structurée comme une entreprise nationale, elle est en mesure d'informer la population même en situation d'urgence. Elle peut, par exemple, alerter les habitants (système d'information Icaro) pour leur donner des instructions concernant le comportement à adopter. Si la situation empire, la SSR fait office d'organe d'information officiel du Conseil fédéral, capable de communiquer en tout temps avec la population, en vertu des contrats de prestations.

Lors des crises graves, la SSR est l'organe d'information officiel du Conseil fédéral. Des conventions de prestations garantissent que ce dernier peut s'adresser en tout temps à la population. Dans le cas où la production et la diffusion régulières des programmes ne sont plus garanties, les journalistes et les techniciens de la SSR assurent, sous la responsabilité directe du Conseil fédéral, un programme radiophonique d'urgence en trois langues.

Autres informations sur la diffusion des programmes:
www.broadcast.ch

Surveillance

Les recettes de la redevance sont soumises à un contrôle interne des plus stricts. Par ailleurs, la SSR est tenue de rendre des comptes au Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Dans son rapport annuel, la SSR expose sa gestion au cours de l'exercice sous revue. Elle propose en outre un regard tourné vers l'avenir, à travers un budget et une planification sur cinq ans.

L'Office fédéral de la communication veille à ce que la SSR et ses unités d'entreprise respectent les dispositions de la loi, de la concession et des principaux accords internationaux. Les plaintes sont quant à elles du ressort des organes de médiation et de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP).

Cinq organes de médiation pour les réclamations du public

La SSR compte cinq organes de médiation, un pour les programmes de radio et de télévision de chacune des régions linguistiques et un pour swissinfo.ch. Ils servent d'intermédiaires entre les personnes qui déposent des réclamations et les responsables des programmes. Les émissions les plus sui-

vies (informations et téléjournal) sont aussi celles qui font le plus souvent l'objet de réclamations et c'est la programmation TV qui suscite le plus de critiques. La plupart des plaintes déposées dans les derniers cinq ans ont été considérées comme infondées par les organes de médiation.

L'AIEP, instance d'examen des plaintes

Les plaintes peuvent être déposées auprès de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP). Celle-ci reçoit plus de plaintes contre la SSR que contre les diffuseurs privés, en raison de la richesse de l'offre SSR et de son statut d'entreprise de service public. Quoi qu'il en soit: l'AIEP en a accepté moins d'une sur six.

Les conseils du public

Les conseils du public et les commissions des programmes des organes de la SSR servent d'interface entre les responsables du programme et le public. Les quatre unités d'entreprise régionales et swissinfo.ch ont chacune un conseil du public. En parallèle, il existe plusieurs commissions régionales des programmes en Suisse romande et en Suisse alémanique. Leurs membres, qui représentent différentes catégories de population, évaluent le travail de la SSR. Pour les responsables du programme, ce sont des interlocuteurs importants. Les conseils du public s'expriment régulièrement sur les émissions de la SSR. Dans leur rapport annuel, ils publient leurs observations et leurs propositions d'amélioration. Pour en savoir plus, lire le chapitre Qualité.

Le Conseil suisse de la presse

Le Conseil suisse de la presse est une organisation de milice qui veille à la qualité du journalisme suisse. Véritable référence en matière de déontologie journalistique, la «Déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste» est reconnue comme contraignante par toutes les unités d'entreprise. Ses directives sont à la base du travail des journalistes et des rédacteurs suisses; la plupart des chaînes radio et TV de la SSR les ont même adoptées explicitement dans leur charte éditoriale. La SSR siège au conseil de fondation.

La plupart des plaintes concerne la presse écrite; les auditeurs et les téléspectateurs insatisfaits s'adressent plutôt aux organes de médiation de la SSR et à l'AIEP. ■

Pour en savoir plus

Le chapitre ci-après consacré au service public fournit de plus amples informations sur les activités de service public réalisées par la SSR en 2014.

srgssr.ch

Le site Internet SSR informe sous «Service public» dans le détail sur le mandat de la SSR. Les sujets sont nombreux: pluralité, solidarité, mandat d'information, promotion de l'éducation et de la culture, sport, divertissement. Le site fournit également des informations sur la stratégie d'entreprise, sur la Charte d'entreprise et sur la Charte du programme de la SSR.

metro.srgssr.ch

Que signifie le service public? Que fait la SSR des sommes perçues au titre de la redevance? Metro apporte les réponses à ces questions et à bien d'autres encore.

Le Service public en vidéo

Les cinq vidéos suivantes donnent un aperçu des activités de la SSR et des différents aspects du Service public, à voir sur www.youtube.com/srgssrservicepublic:

- Au service du public
- Service public et culture
- Service public et efficacité
- Service public et sport
- Service public et qualité

Le service public, notre contribution

A travers ses interactions avec la société, ses besoins et ses attentes, le service public audiovisuel constitue un pilier fondamental de notre démocratie. Cela est d'autant plus vrai à l'heure de la révolution numérique où les médias traditionnels ne sont plus les seuls pourvoyeurs d'information. Tout utilisateur de médias peut diffuser des contenus sur le net. Les utilisateurs sont aujourd'hui submergés par des flots continus d'informations qui ne sont bien souvent ni contrôlées et mises en contexte, ni approfondies et pondérées.

Une plus-value grâce à un journalisme de qualité

C'est là que le service public audiovisuel intervient pour fournir une plus-value qualitative à la société. Détachée de tout intérêt particulier économique ou politique, la SSR mise sur un journalisme de qualité. Elle applique des principes élémentaires qui ont fait leurs preuves, à savoir rechercher, vérifier, expliquer et mettre en contexte toutes les informations. Et lorsque des erreurs sont commises, elles sont corrigées. Sélectionner les informations pertinentes, en dégager les enjeux, donner une orientation au grand public – et ce dans tous les domaines importants d'un point de vue social, de la politique, la culture et l'économie au divertissement, en passant par la société et le sport. Ces principes sont indépendants du vecteur de diffusion et valent pour les chaînes comme pour Internet.

Cohésion du pays

Le service public audiovisuel revêt par ailleurs une véritable dimension politique, celle de renforcer la cohésion des quatre régions linguistiques et de refléter les différentes réalités de notre pays. En Suisse romande, en Suisse alémanique ou en Suisse italienne, la loi donne à toute citoyenne et à tout citoyen le droit à une offre audiovisuelle équivalente. La Suisse romanche bénéficie quant à elle d'une offre spécifique adaptée de moindre envergure. Aucune région linguistique n'est désavantagée, aucune n'est privilégiée: c'est depuis toujours la clé de la stabilité du pays et le fondement de l'essor économique. Cette fonction de lien est autant l'expression que le moteur de notre société née du consentement mutuel. Plusieurs acteurs du marché accomplissent cette mission de service public aux côtés de la SSR: les médias privés (radios, télévisions, journaux, portails en ligne) contribuent eux aussi à donner une assise la plus large possible au service public dans la société.

Pour un débat démocratique

Pas de course à l'audience: la fidélité de l'information est une évidence journalistique et un devoir légal de la SSR. L'offre audiovisuelle de la SSR contribue à ce que les citoyennes et les citoyens des quatre régions linguistiques de Suisse puissent être

bien informés et se forger leur propre opinion. Les rédactions de la SSR abordent aussi des questions complexes qu'il est nécessaire d'approfondir et de mettre en contexte. La SSR apporte ainsi une importante contribution à la qualité du débat démocratique.

Elections 2015

Dans les pages suivantes, les unités d'entreprise de la SSR présentent des exemples de programmes ayant permis au public de se forger une opinion au cours de l'année sous revue, principalement marquée par les élections fédérales. Ainsi, avec l'émission de télévision «Face aux partis», la RTS a mis en avant les priorités et les programmes des partis tandis que la RSI interviewait en Suisse italienne tous les candidats au Conseil d'Etat dans le cadre de son émission de radio «Albachiara». Le jour du scrutin, SRF a proposé à la radio, à la télévision et sur Internet pendant 14 heures une couverture globale avec les résultats, des analyses et des réactions. De son côté, RTR a traité les élections 2015 sous forme de thème prioritaire pendant six semaines sur ces trois médias. SWI swissinfo.ch a également publié un dossier spécial élections fédérales en dix langues comprenant des entretiens avec les présidentes et présidents de partis, des articles de fond ainsi que de nombreux tableaux et graphiques.

Un vaste transfert de connaissances

Selon l'article 93 de la Constitution fédérale, le mandat de programme de la SSR inclut aussi la contribution à la formation. Pour ne citer que quelques exemples dans ce domaine: la RSI a abordé dans son émission de radio quotidienne «La consulenza» diverses questions qui relèvent de la vie de tous les jours et la RTS a invité dans son talkshow télévisé «La Grande Lessive» des personnalités de Suisse romande à partager des informations et des conseils pratiques issus de leur expérience. Tout au long de l'année 2015, le programme pédagogique «SRF mySchool» a diffusé environ 200 heures d'émission sur des thèmes comme «Abstimmen und mitbestimmen» (votation et participation) ou «Technikwelten» (les univers de la technique). RTR a par ailleurs diffusé environ 45 numéros de l'émission pédagogique «Minisguard», le seul magazine tv d'information de Suisse destiné aux enfants de six à douze ans. Enfin, SWI a consacré de nombreux dossiers de connaissances au projet phare suisse «Solar Impulse» et a répondu à des questions sur les objectifs du millénaire ou le changement climatique.

Représenter la société – intégrer la population

Représenter la Suisse multilingue avec ses diverses cultures et créer du lien font aussi partie du mandat de service public de la

SSR. Les différentes générations et des personnes avec des professions, styles de vie et bagages culturels variés se rejoignent autour de ses émissions et partagent des expériences communes, ce qui est de plus en plus rare (et donc d'autant plus important) dans une société marquée par une fragmentation croissante. En tant qu'acteur essentiel dans le processus d'intégration des migrantes et des migrants, la SSR souhaite aussi présenter les avantages de la diversité culturelle sans pour autant fermer les yeux sur les problèmes liés aux migrations et au vivre-ensemble.

Sur le thème de l'intégration, la SSR a organisé pendant l'année sous revue le projet multilingue «Grüezi Schweiz – Bonjour la Suisse – Destinazione Svizzera». Cette série en cinq épisodes a suivi quatre familles d'immigrants tout au long du parcours qui les a amenées en Suisse: quelle image de la Suisse avaient-elles? Quels espoirs et quelles attentes partagent-elles avec les quelque 150 000 étrangers qui ont commencé une nouvelle vie en Suisse en 2014? D'autres exemples de programmes relatifs au mandat «Intégration» sont présentés aux pages suivantes.

Le service public – un modèle indémodable

Au cours de l'année sous revue, les débats autour du service public audiovisuel ont été virulents: celui-ci reste toutefois un modèle extraordinairement indémodable, en particulier dans un pays complexe et multilingue comme la Suisse. Le dénominateur commun de la société s'étirole, le ciment de cette «nation née du consentement mutuel» s'effrite. Le rôle phare de la SSR sur les plans politique, social et culturel devient de plus en plus déterminant, et ce d'autant plus dans un environnement dans lequel domine la transmission sans relief des contenus et dans lequel les informations qui relèvent du domaine général et public ne constituent la référence que dans une mesure limitée. La SSR fait contrepoids à cette évolution problématique pour la démocratie.

Par ailleurs, en montrant dans ses programmes la Suisse dans toute sa diversité, la SSR renforce l'identité culturelle de l'ensemble des citoyennes et citoyens. Alors que la globalisation entraîne une uniformisation et l'interchangeabilité des offres, y compris dans les médias, la SSR a choisi d'emprunter le chemin inverse. Par le biais de son service public audiovisuel, elle définit, défend et renforce le service fourni à la collectivité. Elle traite des sujets fondamentaux et fournit des programmes essentiels, indépendamment de l'audience ou de toute influence politique. C'est pourquoi la SSR reste, dans les quatre régions journalistiques du pays, une institution que les Suisses privilégient pour s'informer. ■



Schweizer Radio
und Fernsehen

Quelle a été la contribution de SRF au mandat d'intégration?

«Cervelat trifft Baklava»

Comment les citoyens et les citoyennes originaires d'un autre pays célèbrent-ils leur fête nationale ou un autre événement majeur de leur culture, en plein cœur de la Suisse? Grâce au docu-réalité «Cervelat trifft Baklava» diffusé en 2015 sur SRF 1, le public a pu s'en faire une idée: dans les quatre épisodes de cette série, des Suissesses et des Suisses ont organisé une fête typique d'une autre culture – du mariage congolais aux célébrations népalaises du Nouvel an, en passant par un rite de passage tamoul. Sur fond de divertissement, les téléspectateurs ont découvert des traditions et des modes de vie extrêmement variés, ce qui a contribué au dépassement de certains préjugés et au renforcement d'une compréhension réciproque.

«Grüezi Schweiz – die Einwanderer»

S'installer en Suisse est le souhait de nombreux étrangers. Durant la seule année 2014, plus de 150 000 personnes ont immigré en Suisse avec le projet de démarrer une nouvelle vie. Quels espoirs ont motivé leur démarche? Le bonheur attendu est-il au rendez-vous? Ces questions ont été au cœur de la série documentaire «Grüezi Schweiz – die Einwanderer» diffusée sur SRF, qui s'est intéressée à quatre familles originaires d'Allemagne, d'Ecosse, d'Italie et de Syrie, présentant des situations professionnelles et sociales très différentes.

«Welten des Islam»

En 2015, les discussions au sujet de la communauté musulmane ont souvent tourné autour du fondamentalisme et de la violence. A l'occasion d'une semaine spéciale consacrée aux mondes de l'islam, SRF Kultur a présenté au public une multitude d'autres facettes dans des contributions telles que «So entstand der Koran» (sujet diffusé dans l'émission «Sternstunde Religion»), «Gesichter des Islam» (dans «SRF mySchool»), «Homosexualität und Islam» (dans «Kultur aktuell») et un reportage consacré à l'imam de Berne (diffusé dans l'émission «Reporter»). Au total, SRF 1 et Radio SRF 2 Kultur ont proposé au public une vingtaine d'émissions – ainsi qu'une thématique spéciale sur la plate-forme culturelle de SRF – dont les perspectives et les enseignements ont contribué à dépassionner le débat sur l'islam. Etude relative aux sujets sur l'immigration diffusés par SRF. En 2015, SRF a reflété la réalité helvétique dans sa totalité, ce qui explique le nombre important de cases consacrées à la migration et à l'intégration. Sur mandat de SRF, l'Institut des sciences de la presse et de la recherche sur les médias (IMPMZ) de l'Université de Zurich a analysé la façon

dont certaines émissions d'information de SRF ont traité la question de la migration et des migrants. D'avril à juin 2015, 9,4 % des sujets nationaux diffusés à la radio et 8,5 % des sujets nationaux diffusés à la télévision étaient en lien avec la question de la migration – soit une hausse d'environ 2 points par rapport à l'étude de 2007. Près d'une diffusion sur deux de l'émission «Echo der Zeit» (59,1 %) et de l'émission «Schweiz aktuell» (50 %) était en lien avec le thème de la migration. Dans l'ensemble, migrantes et migrants ont davantage eu l'occasion de s'exprimer: près de 40 % des acteurs issus de l'immigration ont pris la parole dans les contenus thématiques, contre 25 % en 2007. Conformément à leur mandat d'intégration, les rédactions de SRF se donnent pour objectif de leur tendre plus souvent le micro.

Quelle a été la contribution de SRF au mandat démocratique?

«Tagesschau»

Grâce aux nombreuses émissions d'information diffusées en 2015 sur tous ses canaux, SRF a contribué à la libre formation de l'opinion publique – qui est essentielle au bon fonctionnement de la démocratie. Jour après jour, les 1484 éditions du journal télévisé «Tagesschau» ont rendu compte de l'actualité politique, économique, culturelle, sportive, sociale et scientifique. Quatre fois par jour, l'émission a fourni aux téléspectateurs des informations fiables sur des événements importants choisis pour leur pertinence, leur actualité et leur intérêt pour le public. Le journal télévisé (Tagesschau) est l'émission de SRF la plus regardée: son édition principale attire quotidiennement près de la moitié de tous les téléspectateurs.

«Echo der Zeit»

Les événements qui se sont produits en Suisse et à l'étranger durant l'année 2015 ont été analysés quotidiennement dans l'émission de Radio SRF «Echo der Zeit» sous forme de commentaires, de reportages et d'interviews – souvent en collaboration avec les correspondant(e)s de SRF. L'«Echo» a passé au crible les faits marquants de sa 70e année d'existence, notamment à travers une série en quatre épisodes intitulée «Jetzt reden wir! Jugendliche zwischen Islamophobie und Opferrolle». En 2015, la plus ancienne émission d'analyse politique de Radio SRF a été écoutée quotidiennement par plus de 402 000 personnes; avec 264 000 téléchargements par mois, elle compte parmi les émissions de SRF les plus podcastées.

«Entscheidung 15»

En 2015, les élections fédérales ont constitué l'événement le plus marquant de la vie politique intérieure. Le jour du scrutin, les équipes de SRF ont offert au public – à la radio, à la télévision et sur Internet – quelque 14 heures d'information combinant résultats, analyses et réactions. Depuis le studio électoral de Zurich, des liaisons TV ont été établies avec les centres électoraux cantonaux et la Salle des pas perdus du Palais fédéral, dans laquelle se sont tenus les débats avec les présidents de parti. Radio SRF 1 et Radio SRF 4 News ont diffusé sur leurs ondes 12 heures de direct avec le Palais fédéral, pendant lesquelles les auditeurs ont pu écouter des entretiens avec des politicien(ne)s, des expert(e)s et des correspondant(e)s et suivre une émission spéciale diffusée le soir des élections. SRF Online a complété l'offre audio et vidéo avec des décryptages, des graphiques, un suivi minute par minute de l'évolution du scrutin et les réactions sur les réseaux sociaux. L'intérêt du public pour la couverture des élections par SRF a atteint un niveau élevé: à lui seul, le journal de 19h30 a été suivi par plus d'un million de téléspectateurs et de téléspectatrices.

«Politbox»

L'offre interactive «politbox» dédiée aux élections 2015 a permis aux utilisateurs de tester leurs connaissances générales sur la politique et la société suisses, de défier leurs amis et d'intégrer une communauté qui s'intéresse à la politique. Grâce aux questions complémentaires visant à sonder l'opinion des utilisateurs, il a été possible de prendre le pouls de cette communauté et d'en apprendre davantage sur ses attentes. L'application (quiz) disponible en cinq langues est également partie en tournée: des collaborateurs et des collaboratrices de la SSR ont sillonné le pays dans un bus et proposé à leurs visiteurs de participer au quiz et d'échanger leurs opinions. Le projet a permis d'approcher en particulier les 16-34 ans et de les motiver à s'intéresser à la Suisse, à ses institutions et à son rôle dans le monde.

Quelle a été la contribution de SRF au mandat de formation?

Un vaste transfert de connaissances

En 2015, les offres radio, TV et multimédia de SRF ont apporté une contribution riche et variée à sa mission éducative. A la télévision, l'émission «Einstein» s'est consacrée chaque semaine à des actualités touchant tous les domaines scientifiques, tandis que les «Sternstunden» ont réuni des invités de marque du monde culturel, politique et économique autour de questions

centrales de notre temps. Sur Radio SRF 2 Kultur, le magazine scientifique «Wissenschaftsmagazin» a étudié des résultats de recherche de façon critique et indépendante, tandis que le programme «100 Sekunden Wissen» a défini chaque jour un nouveau terme tel que «aphantasie» ou «fièvre des zingueurs». Chaque mois, la plate-forme culturelle de SRF a permis à près de 200 000 internautes d'accéder à ses émissions de radio et de télévision en tout lieu et à toute heure.

«SRF mySchool»

Tout au long de l'année 2015, le programme pédagogique «SRF mySchool» a diffusé environ 200 heures d'émission sur les thèmes les plus divers, de «Abstimmen und mitbestimmen» (votation et participation) à «Technikwelten» (les univers de la technique). Les vidéos des émissions ont été mises en ligne et complétées par des éléments interactifs (quiz, iBook). Fin 2015, les archives du programme contenaient près de 1000 vidéos. Des supports pédagogiques gratuits ont été mis à la disposition des enseignants sous forme de comptes rendus, de plans de cours et de suggestions d'activités.

«Mint – Inside Economy»

Avec son projet web d'une durée de six mois «Mint – Inside Economy», le magazine économique «Eco» a permis à la jeune génération de se familiariser avec l'économie. L'animateur Reto Lipp s'est rendu dans huit écoles différentes, où il s'est entretenu avec les élèves et leur a expliqué en 60 secondes des concepts économiques tels que le «cours plancher» ou le «Grexit». Les jeunes ont produit des vidéos, mis au vote des modèles économiques et rencontré les patrons de grandes entreprises lors du Swiss Economic Forum. Toutes les vidéos sont accessibles en ligne. Le projet a été récompensé par le Prix Média décerné aux journalistes financiers.

Série de programmes sur la capacité d'apprendre

SRF a consacré une série de neuf programmes à la question de l'apprentissage: «NETZ NATUR» est revenu sur les origines de l'apprentissage dans le règne animal, «Einstein» s'est intéressé à l'apprentissage précoce de l'anglais, le magazine scientifique de Radio SRF 2 Kultur («Wissenschaftsmagazin») s'est penché sur le difficile apprentissage des mathématiques dans le secondaire («Knacknuss Mathe am Gymnasium») et «Blickpunkt Religion» s'est intéressé à la lecture de la Bible par les jeunes. Sur le site web de SRF, la rubrique spéciale «Lernen – gewusst wie!» a regroupé tous les contenus disponibles leur assurant davantage de visibilité. ■



Radio Télévision
Suisse

Quelle a été la contribution de la RTS au mandat démocratique ?

L'actualité suisse en 2015 a été marquée par les élections fédérales. Le dispositif électoral fut dense en radio, en tv comme sur le multimédia. De manière volontariste, la RTS a tenté à travers de nombreuses émissions - et dans des formats parfois nouveaux - de rapprocher davantage le public des enjeux politiques et fédéraux, malgré des audiences fluctuantes.

La rédaction radio a procédé en particulier à une réflexion qui portait sur l'aspect formation à la démocratie et aux arcanes de la politique de nos jeunes en Suisse. Force est de constater que l'accès aux thématiques qui sont débattues est souvent difficile pour eux. L'autre positionnement des jeunes peu politisés consiste à estimer que rien ne change jamais et que les politiciens sont des personnes peu efficaces.

Réinventer la «Suisse de ses rêves»

La RTS radio a créé «Tabula rasa». C'est-à-dire un jeu en ligne (réaliste, avec des données précises) qui donne à celui qui joue la possibilité de réinventer la Suisse de ses rêves. Moins de centrales nucléaires ou plus de routes, moins d'étrangers ou au contraire une politique plus généreuse pour financer les retraites, etc. Cette application a été utilisée par 34 275 joueurs qui ont effectué 42 760 parties. Un succès et une contribution à la formation politique des plus réticents. Nous avons choisi d'organiser nos débats électoraux cette année dans des écoles professionnelles. Ces débats - filmés avec des moyens très simples - étaient diffusés en direct en radio et sur le web/mobile.

La radio a aussi intégré entièrement certains politiciens au «Journal du matin». Ainsi, la RTS sortait de l'idée que la politique est un sujet en soi, qui doit avoir un espace dédié et, bien souvent, considéré comme un ghetto par les auditeurs peu politisés. Le choix de la RTS radio fut donc autre: les politiciens ont accompagné les auditeurs tout au long d'une heure de programme ordinaire, en étant incités à intervenir sur nombre de sujets, parfois bien loin de leurs propres préoccupations ou champ d'action politique. Une forme de retour au concept grec de l'agora, où les élites venaient débattre de tout et de rien avec la population.

«Face aux partis»

En tv, pour permettre à chacun de se faire sa propre opinion en cette année électorale, un dispositif important a aussi été mis sur pied dans les journaux quotidiens d'information et dans di-

verses émissions spéciales. Ainsi «Face aux partis» a permis de voir quelles sont les priorités des grands et petits partis: deux candidats se sont retrouvés face à deux journalistes, répondant également en fin d'émission à des questions de téléspectateurs. Le contenu de l'émission faisait l'objet d'un fact-checking dans l'édition du «12 :45» du lendemain. La RTS TV a de plus donné la parole à la société civile qui pouvait interroger et interpellé en direct des hommes politiques sur leurs préoccupations quotidiennes dans une émission intitulée «Ma parole».

Durant tout le mois de septembre «Mise au point» a mis sur le grill les présidents des quatre principaux partis politiques du pays tandis que l'émission «Infrarouge» proposait trois émissions spéciales, le tout couronné par le grand débat diffusé en direct le 7 octobre, soit 11 jours avant les élections. Durant cette période électorale il était d'autant plus important d'informer en toute indépendance, de débattre de manière vivante et équilibrée pour proposer des repères sur des questions citoyennes.

Quelle a été la contribution de la RTS au mandat d'intégration ?

En termes d'intégration, la Concession évoque bien sûr l'inter-régionalité. A ce propos, l'application-jeu pour smartphone «Politbox» a proposé un quiz en cinq langues. De mai à octobre la RTS, SRF, RSI, RTR et SWI swissinfo.ch ont lancé une opération nationale en vue des élections fédérales de 2015 sous la forme d'un jeu de connaissance sur la Suisse et ses habitants. A relever aussi la part importante des sujets alémaniques repris dans les grands rendez-vous romands d'information. «Cuisine à la ferme», émission de la RTS, est devenue, en 2015, suisse et interrégionale. Renommée «Cuisine de chez nous», cette émission a un ton léger et estival. Avec un gagnant à la clé, elle a permis de faire la connaissance des sept candidats qui ont dégusté un repas typique valorisant les produits du terroir.

«Bonjour la Suisse»

En matière d'intégration toujours, la Concession rappelle que la SSR «favorise l'intégration des étrangers»: pour exemple, les télévisions de la SSR ont uni leurs forces pour coproduire au printemps 2015 «Bonjour la Suisse». Ils sont Italiens, Allemands, Ecossais ou Syriens et cherchent à s'installer durablement en Suisse. Ce feuilleton documentaire a permis aux téléspectateurs romands de découvrir ces quatre familles changeant de destin. En se heurtant à diverses réalités administratives ou linguistiques, en flirtant avec la vie quotidienne,

elles ont été le miroir des travers et qualités intégratives de la Suisse d'aujourd'hui.

La volonté du «vivre ensemble»

Afin de répondre à l'ultime alinéa de la Concession en matière d'intégration et d'adapter «une part appropriée d'émissions destinées aux personnes malentendantes et malvoyantes», la RTS a choisi de «signer» tous les jours l'édition principale du journal télévisé, le «19:30». Elle sous-titre aussi l'entier des émissions de prime time. Pour les personnes malvoyantes en particulier, 24 films ou documentaires de 90 minutes – dont 12 d'intérêt suisse – sont «audio-décrits» chaque année. Ces contenus sont également disponibles sur internet. Ces divers éléments confirment la volonté de la RTS de stimuler le «vivre ensemble» et de s'adresser à tous les publics.

roir avec les Romands se vérifie jour après jour. En décodant notre environnement contemporain de manière enjouée ou de façon plus sérieuse, les magazines de la RTS, en radio comme en tv, contribuent sans aucun doute à la formation du public. Par leur multiplicité thématique et leur diversité journalistique, ils participent à la construction de notre identité romande. ■

Quelle a été la contribution de la RTS au mandat de la formation ?

La formation du public est aussi l'une des raisons d'être de la SSR, et une demande constante du public, en radio comme en tv. Par exemple, les émissions conçues par les rédactions de la RTS pour la chaîne grand public de la radio, La Première, ont pour fil rouge l'acquisition de connaissances. Ainsi l'émission quotidienne de reportages «Vacarme» dans laquelle, chaque semaine, une nouvelle thématique est abordée, traitée sous un autre angle chaque jour. Le sujet évoqué durant la semaine est approfondi durant une heure le dimanche matin avec des spécialistes.

Les clés du bonheur

Une semaine thématique a marqué les esprits du public de la RTS au sortir de l'été caniculaire, elle était intitulée «Travailler en Suisse, le paradis ?». En abordant ce thème sous de multiples aspects (la santé, la bureaucratie, la hiérarchie, les mutations actuelles, etc.), la RTS (radio, tv, multimédia) a plongé dans le monde du travail et s'est demandée notamment quelles étaient les clés du bonheur en la matière. Captivant.

Construire une identité romande

En tv aussi, les magazines de société permettent d'acquérir de multiples connaissances dans des domaines extrêmement divers. Ils sont diffusés en prime time et leur apport est essentiel à la constitution du socle de l'audience. La force de ces émissions joue tant sur la rigueur et le travail d'enquête journalistique que sur l'émotion. Ces magazines participent de manière très active à la représentation de notre identité. L'effet de mi-



Quelle a été la contribution de la RSI au mandat d'intégration?

Dans l'ensemble de son offre, la RSI accorde une grande importance à la thématique de l'intégration. Refléter la réalité, expliquer et classer les événements: ces objectifs sont inhérents à toute la programmation de la RSI et font l'objet d'une surveillance étroite. Pour toucher un public aussi vaste que possible et satisfaire à l'exigence de la Concession, la RSI utilise toujours l'italien standard.

De «Laser» à «Il Ponte»

En 2015, la thématique de l'intégration a été régulièrement présente dans la programmation de la RSI. La liste ci-après n'est donc pas exhaustive:

- Avec ses informations de fond, ses grands reportages et ses sources documentaires audio, le magazine «Laser» de Rete Due a apporté un éclairage original sur l'expérience migratoire des Sardes qui travaillent en Suisse, en diffusant «L'origine del ventisettesimo cantone» (L'origine du 27ème canton). Cette diffusion a été l'occasion de débattre de sujets relatifs à l'identité et de s'interroger sur la façon dont la communauté migrante et la communauté hôte s'influencent mutuellement. Le projet «Cantone Marittimo» (lancé un peu par hasard par un comité de citoyens et de citoyennes sardes et proposant de rattacher la Sardaigne à la Suisse) a également été discuté.
- L'hebdomadaire télévisé «Falò» (magazine de fond) et l'émission de radio «Modem» (qui s'interroge sur le pourquoi des événements et en propose un décryptage) ont plusieurs fois abordé la question des afflux de réfugiés et exposé les défis que l'intégration des réfugiés pose à la société suisse.
- L'émission matinale «Millevoci», qui se nourrit d'échanges avec le public, a traité la question de l'intégration sous un angle différent en présentant des Suisses et des Suissesses «rentrés au pays». En effet, de plus en plus de Suisses retournent dans leur pays d'origine ou envisagent d'y démarrer prochainement une nouvelle vie. Pleinement conscient de ce phénomène de «migration inversée», le département tessinois des finances et de l'économie a lancé un projet visant à soutenir le retour des cerveaux en fuite.
- Plusieurs offres de la RSI veillent encore plus spécifiquement à remplir la mission d'intégration du mandat de service public. C'est notamment le cas de l'hebdomadaire «Il Ponte» – diffusé le samedi à 12h45 sur RSI LA1 – qui, comme son nom l'indique, entend jeter un pont entre les citoyens de longue date, les citoyens naturalisés et les populations étrangères. La diversité des communautés est un enrichissement pour

chacun; l'échange invite à réfléchir et à développer de nouveaux points de vue. Aucun sujet n'est délaissé: histoire des émigrés tessinois, questions liées à l'éducation et à l'emploi, notion de solidarité, routes migratoires, esprit communautaire, droits de l'homme. En 2015, le choix des sujets s'est étendu à d'autres questions telles que la naturalisation facilitée des étrangers de troisième génération, la vie des musulmans en Suisse, la migration et la santé, ainsi que la place des étrangers dans le monde du travail.

Sous-titrage et langue des signes

Le sous-titrage des émissions de télévision facilite l'accès des personnes malentendantes à l'offre de la RSI. Il est complété par la transcription en langue des signes du téléjournal de 18h. Comme par le passé, la RSI s'est parfaitement acquittée en 2015 de son obligation d'adapter certaines émissions télévisées aux malentendants et aux malvoyants, conformément à l'art. 7 de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV). Celle-ci oblige notamment la SSR à «augmenter peu à peu, jusqu'à un tiers du temps total de transmission, la proportion d'émissions télévisées sous-titrées diffusées dans le cadre du programme rédactionnel de chaque région linguistique».

Quelle a été la contribution de la RSI au mandat démocratique?

2015 aura été une année d'élections. Dans le double contexte des élections fédérales et cantonales, la RSI a grandement contribué – tant sur un plan qualitatif que quantitatif – à la libre formation de l'opinion, en utilisant tous les vecteurs à sa disposition. La programmation radio et tv a été complétée par une offre en ligne qui, en plus de la réalisation de contenus spécifiques, a eu la tâche de systématiser les contributions produites par les médias traditionnels. Citons à titre d'exemple le site web spécialement dédié aux élections cantonales, sur lequel ont été publiés toutes les entrevues de l'émission «Albachiara» avec tous les candidats au Conseil d'Etat, les neuf débats de «Modem» et «Millevoci», les duels de candidats de l'émission «Il Quotidiano» et les 12 émissions télévisées spécialement consacrées aux partis politiques et aux grands sujets électoraux. L'offre en ligne a également proposé d'autres contenus sous différents formats: vidéos «Tra la gente» relayant les attentes de la population, commentaires, sondages, cartes, résultats, Smartvote, archives.

«Politbox»

Dans le contexte des élections fédérales, la RSI a non seulement proposé une offre structurée, inspirée de celle des élections cantonales, mais également contribué au contenu rédactionnel de l'application «Politbox». Les utilisateurs de «Politbox» ont pu tester sur un mode ludique leur connaissance de la Suisse (dans des domaines tels que la politique, l'histoire, la géographie et la culture) en répondant à des questions de difficulté croissante, mais aussi participer à des sondages d'opinion sur des sujets spécifiques choisis par la rédaction, en remplissant des questionnaires. Les résultats ont été préparés et commentés par la rédaction, et complétés par une série d'analyses. La rédaction de «Politbox» a également profité de l'occasion pour établir un contact direct avec le public, en sillonnant les régions linguistiques du pays dans un bus multimédia spécialement aménagé et en réalisant sur place des entrevues et des débats audiovisuels ainsi que des diffusions en flux continu (live streaming). L'offre multimédia «Politbox» était également accessible sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram).

«Democrazia diretta» et «Classe politique»

La contribution de la RSI au mandat démocratique ne s'est pas limitée à la couverture médiatique des deux élections. Outre les nombreux sujets de politique suisse diffusés dans les émissions quotidiennes d'actualité, l'émission «Democrazia diretta» a approfondi les arguments propres aux différentes votations, tandis que l'émission «Classe politique» a rendu compte des sessions des Chambres fédérales.

Quelle a été la contribution de la RSI au mandat de formation?

En 2015 également, la RSI a rempli son mandat de formation en diffusant des émissions éducatives. Les contenus éducatifs étant présents dans quasiment toutes ses offres, il est impossible d'en rendre compte de manière exhaustive. Citons à titre d'exemple les trois émissions suivantes, dont le caractère éducatif est particulièrement marqué:

«La consulenza»

L'émission de radio «La consulenza», diffusée chaque jour sur Rete Uno, s'intéresse aux questions de la vie quotidienne que les citoyens et les citoyennes peuvent se poser dans des domaines tels que la consommation, la société, la technique, l'économie, le droit, l'administration publique et ses procé-

dures, l'environnement, la science et la recherche, la santé, l'école et la vie professionnelle. L'émission a ainsi présenté de manière concrète tout ce qui concerne la résilience des rapports de travail, la façon de gérer un budget familial, les points à ne pas négliger en cas d'accident de la circulation pour protéger ses intérêts ou encore les offres de formation pour adultes disponibles sur l'ensemble du territoire.

«Baobab» et «L'ora della terra»

La RSI propose également des contenus éducatifs dans des émissions telles que «L'ora della terra» et «Baobab», le magazine de Rete Tre consacré à la formation, aux métiers, à la société et à ses tendances, à l'art sous toutes ses facettes, à la technologie, à l'innovation scientifique et au rapport entre les générations.

«Tempi moderni»

L'émission économique «Tempi moderni», diffusée chaque semaine à la télévision, explique dans un langage clair et facilement compréhensible des contenus économiques généralement truffés de données chiffrées et de mots jargonneux. Elle s'adresse à un large public et met à sa disposition les outils qui permettent de traduire en langage simple des questions complexes. ■



Radiotelevision
Svizra Rumantscha

Quelle a été la contribution de RTR au mandat démocratique?

RTR a aidé le public à se forger sa propre opinion et a contribué à la promotion des valeurs démocratiques. Loin de limiter son action au seul jour du vote, la chaîne a couvert l'ensemble de l'année électorale 2015. Ainsi, RTR a notamment accompagné la campagne électorale sous forme de reportages, d'analyses et de commentaires diffusés à la télévision, à la radio et sur Internet, lors de l'entrée en lice pour les cinq sièges au Conseil national et les deux sièges au Conseil des Etats des Grisons. Toutefois, elle s'est aussi intéressée à la campagne électorale nationale ainsi qu'à certains événements électoraux spécifiques à d'autres cantons. Sous le titre «Elecziuns federalas 2015 – cumbat per ir a Berna», RTR s'est consacrée pendant quelque six semaines au thème des élections en proposant des débats télévisés et des discussions radiophoniques, des reportages, un dossier en ligne, le projet national «Politbox» ainsi que différentes présentations relevant du journalisme de données.

En collaboration avec la maison d'édition Somedia et le journal régional de SRF dans les Grisons, RTR a organisé devant un large public une soirée de lancement de campagne, diffusée en direct sur rtr.ch. Au cours de cette manifestation, la chaîne a donné la parole des élèves d'écoles supérieures secondaires et professionnelles, qui ont mis les têtes de liste sur la sellette. La rédaction du portail Battaporta, consacré au jeune public, a quant à elle invité des représentants des jeunes de partis à venir débattre de politique dans le studio virtuel spécialement mis en place pour les élections nationales.

Démocratie dans les régions

Les régions sont elles aussi le terrain de débats et processus démocratiques. Pendant plusieurs semaines, RTR s'est penchée sur les motifs de la fermeture de l'Institut de haute montagne à Ftan, et a rendu compte de la lutte menée pour sauver l'école et de la résistance des parents d'élèves. La chaîne a couvert le sujet sous forme de commentaires, d'analyses et de questionnement critique, tout en approfondissant le contexte général de la thématique. Le public a suivi avec grande attention les reportages diffusés par RTR à la télévision, à la radio et sur Internet, et les a aussi abondamment commentés et partagés sur les réseaux sociaux, par exemple sur Facebook.

En août, dans le cadre du programme estival, RTR y a consacré une édition spéciale de l'émission Cuntasts. A l'autre bout du canton, le travail de nos correspondants s'est concentré sur le

thème de la collaboration touristique. Disentis, Sedrun et Andermatt étaient alors au cœur d'une polémique sur la liaison entre les domaines skiabiles et la collaboration touristique. Le thème a suscité de multiples différends, discussions et reproches, jusqu'à ce que le canton intervienne pour trancher. RTR (radio, télévision et Internet) a suivi de près la polémique. De si près que ses correspondants se sont parfois vu exclure de manifestations d'information ou de réunions par les participants eux-mêmes, sur la base de décisions parfaitement démocratiques. La loi sur la transparence en vigueur dans le canton des Grisons autorise en effet ce genre de décisions, au détriment du travail journalistique.

Rédaction au Grand Conseil

Cinq à six sessions pendant trois à cinq jours: soit environ 20 jours de couverture des débats politiques au Grand Conseil, le parlement cantonal à Coire. Quel que soit le vecteur, il s'agit de questions de fond, de sensibilités, de repérage et de débats politiques. Coire est le centre politique du canton des Grisons. RTR lui accorde donc une grande importance et y est très présente par le biais de ses correspondants radio et tv.

Politique nationale

Les deux correspondants de RTR au Palais fédéral informent sur la politique nationale menée à Berne, que ce soit dans une perspective globale ou plus spécifique aux Grisons et au public romanche. En 2015, le parlement de Berne s'est par exemple consacré aux relations entre la Suisse et l'Union européenne, à la mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse ou encore au développement de l'armée. RTR a retenu ces thèmes, consciente de l'impact déterminant des décisions de Berne sur la démocratie suisse.

Durant les sessions parlementaires, RTR produit l'émission «Controvers» depuis Berne. Les députés grisons y débattent des projets de loi à l'examen au Conseil national ou au Conseil des Etats. Une interprétation simultanée est assurée pour les parlementaires non-romanchophones. En décembre 2015, RTR s'est aussi largement consacrée aux élections du Conseil fédéral.

Quelle a été la contribution de RTR au mandat de formation?

La formation est l'une des missions fondamentales de RTR. L'émission phare dans ce domaine est «Minisguard»: 45 éditions par an, 45 dossiers éclairant sur des thèmes variés. Citons

par exemple le dossier consacré à Amnesty International, qui présente le mode de fonctionnement de l'organisation mais renseigne également sur sa date et son lieu de fondation. Un reportage agrémenté d'éléments graphiques permet ainsi de replacer un thème dans son contexte historique mais aussi politique et économique. Un exemple classique d'une émission dédiée à l'information des enfants (et des adultes) mais contribuant aussi dans une large mesure à la promotion des valeurs démocratiques. «Minisguard» est la seule émission d'information télévisuelle suisse s'adressant aux enfants de six à douze ans. Elle est diffusée le samedi en fin d'après-midi.

Musique

L'un des points forts de RTR est la promotion de la création musicale régionale. La chaîne accorde notamment une place importante aux chœurs et à la musique instrumentale. Ceci correspond à 30 % du programme musical. Les différentes captations musicales sont présentées dans des émissions telles que «Artg musical», «Instrumentala» ou encore «Noss cors». En 2015, la rédaction musicale s'est par ailleurs rendue à l'école de musique Surselva pour y enregistrer des élèves jouant différents instruments. L'émission d'une heure réalisée par la suite, une sorte d'inventaire de l'école, s'inscrit clairement dans le mandat de formation incombant à la chaîne.

Littérature

La lecture n'est pas seulement un loisir. Elle est aussi une source d'enrichissement culturel. Diffusé chaque semaine à la radio, le magazine culturel de RTR «Magazin da cultura» plonge les auditeurs dans l'univers de la lecture et présente les nouvelles parutions, le livre du mois ainsi que des recommandations pour les enfants. Elle invite également les auditeurs à découvrir les ouvrages favoris de différents lecteurs.

Quelle a été la contribution de RTR au mandat d'intégration?

En 2015, RTR a abordé le thème de l'intégration dans plusieurs émissions et sous divers angles suite à la crise migratoire déclenchée par les conflits au Moyen-Orient. Quelle vie mène-t-on aujourd'hui en Suisse quand on a quitté son pays depuis des années voire des décennies? Comment les réfugiés se sont-ils intégrés et où ont-ils pu commencer une nouvelle vie? Comment se présente le quotidien d'une famille de réfugiés syriens au centre de transit de Schluein? Quelles sont ses chances de rester définitivement en Suisse et dans quelle mesure faudrait-il d'ores et déjà préparer son intégration? Ce sont les questions

que pose le film «Las fugias dals auters e nossas fugias» («L'exil des autres et notre exil»), qui retrace également le destin d'anciens réfugiés du Sri Lanka, d'ex-Tchécoslovaquie et de Hongrie. Le film de l'émission «Cuntrasts» montre que l'intégration peut être un processus très simple comme très problématique. Il fait par ailleurs un rapprochement intéressant avec des gens qui fuient leur propre pays, des «dissidents» qui se considèrent comme des «self-made-men».

«Nós somos todos uma família»

Aujourd'hui, un habitant de la Haute-Engadine sur huit est d'origine portugaise. Cette hausse notable enregistrée au cours des dix dernières années est particulièrement problématique pour les écoles. Par exemple à Pontresina, où 30% des enfants sont Portugais. RTR a montré dans un documentaire «Cuntrasts» les limites de l'intégration, tout en mettant en lumière le potentiel de l'école bilingue allemande-romanche comme modèle d'intégration des enfants de langue étrangère. Lors de sa première présentation publique, le film a suscité en grand intérêt, y compris en dehors de la communauté portugaise.

«Esser da chasa»

L'émission télévisée «Cuntrasts» consacrée au sentiment de chez-soi, «Esser da chasa» à Sent, dresse un portrait tout en finesse de quatre femmes et fait le récit de quatre vies et destins contrastés. Le documentaire aborde les thèmes de l'intégration et des relations interculturelles, de l'immigration et du retour au pays, du sentiment de chez-soi et du déracinement. Le film met en lumière la complexité de la notion de racines, mais montre aussi que l'intégration reste la question centrale et que la langue joue un rôle essentiel dans ce cadre. ■



Quelle a été la contribution de SWI au mandat démocratique?

SWI swissinfo.ch, la plus petite unité d'entreprise de la SSR, joue un rôle de service public par le biais d'une plate-forme Internet dotée de moyens multimédias qui fournit informations et explications, met en avant les singularités et les valeurs de la Suisse et contribue à la qualité du débat démocratique en Suisse et à l'étranger. Ce faisant, SWI s'engage incontestablement pour le bien commun. Conformément au mandat de prestations, cette plate-forme en dix langues s'adresse à un public international intéressé par notre pays ainsi qu'aux Suisses de l'étranger.

SWI se caractérise par un choix de thèmes intelligent et pertinent. Les questions brûlantes pour le public international sont traitées en profondeur, par le biais du multimédia. A l'inverse, les sujets qui ne présentent que peu ou pas d'intérêt à l'international n'ont pas leur place sur la plate-forme. Au quotidien, les journalistes fixent des thèmes prioritaires, approfondissent, expliquent, contextualisent et analysent. Leur opinion personnelle n'entre pas en ligne de compte.

Elections

2015 a été une année chargée sur le plan politique. A l'automne, SWI a consacré un dossier complet en dix langues aux élections fédérales, qui ont lieu tous les quatre ans. Au programme, des interviews avec les présidentes et présidents des principaux partis, des articles de fond sur des sujets intéressants tels que le vote électronique et un décryptage de l'actualité sous forme de tableaux et de graphiques. Sans oublier une série de films d'animation multilingues expliquant le modèle démocratique suisse à un public peu au fait du système politique helvétique.

Démocratie directe

Par ailleurs, un portail dédié à la démocratie directe a été mis en ligne en début d'année. Avec cette plate-forme, SWI a créé un centre de compétence sur le thème de la participation politique sur le modèle suisse. swissinfo.ch souhaite, par le biais de ce dossier, mettre l'accent sur une valeur suisse typique et offrir au public du monde entier une plate-forme de discussion sur les différents aspects de la citoyenneté participative. Outre des comptes rendus des votations, des élections et des sondages, le dossier propose des contributions externes, des vidéos, des animations, des infographies et des liens d'accès à différents organismes et fondations.

Il intègre également un baromètre de la démocratie ainsi que des outils pédagogiques permettant aux professeurs de promouvoir la démocratie en cours. Le dossier consacré à la démocratie a été lancé à l'occasion du Forum européen de Lucerne et d'une conférence internationale sur la démocratie à Tunis. Son utilisation est, depuis lors, en progression constante.

Quelle a été la contribution de SWI au mandat d'intégration ?

SWI contribue au mandat d'intégration via l'exploitation et la mise à jour permanente d'un dossier «La Suisse, mode d'emploi» en dix langues. Ce dossier explique les faits, les liens de cause à effet, présente les administrations et les procédures administratives, les compétences et les spécificités suisses. «La Suisse, mode d'emploi» est un guide pratique proposant des conseils, des liens et des informations actuelles aux nouveaux arrivants, aux touristes et aux Suisses de l'étranger. Exemples pratiques, questions et éclairages sur des aspects de la société suisse sont regroupés en six chapitres – de la vie en Suisse à la politique. Qu'un étranger souhaite devenir citoyen suisse ou cherche des informations sur le système scolaire ou fiscal, la procédure d'asile ou la promotion économique, «La Suisse, mode d'emploi» a la réponse, en dix langues. Le dossier est utilisé très activement, indépendamment de l'actualité. SWI contribue également à l'entente entre les peuples et à la diffusion internationale des valeurs et des positions suisses. Au travers de l'arabe, du chinois, de l'allemand, de l'anglais, du français, de l'italien, du japonais, du portugais, du russe et de l'espagnol, il est possible de s'adresser à 80% de la population mondiale.

Un lien avec la patrie

L'offre journalistique de SWI doit par ailleurs permettre de resserrer le lien entre les Suisses vivant à l'étranger et leur pays. Pour des raisons historiques, en tant que voix de la patrie SWI – anciennement Service suisse des ondes courtes et Radio Suisse Internationale – est très étroitement liée à l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE). Toutes deux s'engagent au service des Suisses expatriés depuis respectivement plus de 80 ans et près de 100 ans. Plus de 750 000 Suissesses et Suisses vivent à l'étranger, 142 000 sont inscrits dans le registre des électeurs.

Quelle a été la contribution de SWI au mandat de formation?

Dans le domaine de la formation, SWI a publié en 2015 de nombreux articles, photos, vidéos et infographies dans les rubriques sciences et techniques, culture, économie, politique et société. Un dossier en dix langues a été consacré au projet phare suisse «Solar Impulse». Parmi les autres questions traitées, citons les objectifs du millénaire, la lutte contre la pauvreté, le changement climatique, la transition énergétique planifiée ou encore le système scolaire et éducatif suisse.

Des dossiers et des séries d'articles ont été utilisés en cours par des écoles en Suisse et à l'étranger ainsi que par des écoles et instituts de langues. SWI a participé avec deux rédactrices à la production Web de l'application suprarégionale Politbox, un quiz en cinq langues sur les élections fédérales. SWI était chargée de la version anglaise. Le produit a été spécialement présenté lors d'une réunion des directeurs des écoles suisses à l'étranger et a rencontré un franc succès.

Pour traiter les sujets complexes, SWI a de plus en plus souvent recours aux méthodes du journalisme de données. Il est parfois plus facile d'expliquer un phénomène par une analyse systématique des faits et une présentation sous forme de graphique. En 2015, SWI a publié plusieurs articles de ce type. Parmi les plus lus, on trouve une compilation des résultats de toutes les initiatives et référendums de l'histoire de l'Etat fédéral suisse et une compilation des principaux faits et éléments de la problématique migratoire. ■

Le service public en chiffres

La SSR fait preuve d'une plus grande transparence en matière de coûts

Depuis 2011, la SSR publie le détail de ses dépenses relatives au contenu des programmes, aux productions maison et aux productions de tiers, à la distribution des programmes (distribution technique) et aux «Affaires publiques». Dans son rapport de gestion 2015 et sur les sites Internet de ses unités d'entreprise, la SSR entend faire preuve d'une transparence encore plus grande envers le public.

Recettes et dépenses en bref

La SSR présente ici les différents éléments de son budget et l'utilisation des moyens dont elle dispose.

- Le premier chapitre montre d'abord les dépenses sous trois angles différents: le contenu des programmes, les productions maison et les productions de tiers ainsi que les vecteurs audio et vidéo.
- Le deuxième présente séparément les différents blocs de coûts: technique et informatique, distribution, immobilier, activités pour tiers et affaires publiques.
- Enfin, un aperçu des coûts des émissions des différentes unités d'entreprise est proposé: à l'instar de SRF depuis octobre 2015, les unités d'entreprise RTS, RSI et RTR publient les coûts de leurs émissions télévisées à l'occasion de la parution du présent rapport de gestion. En outre, toutes les unités d'entreprise présentent les coûts de leurs chaînes radio.

Explications relatives à la base de calcul

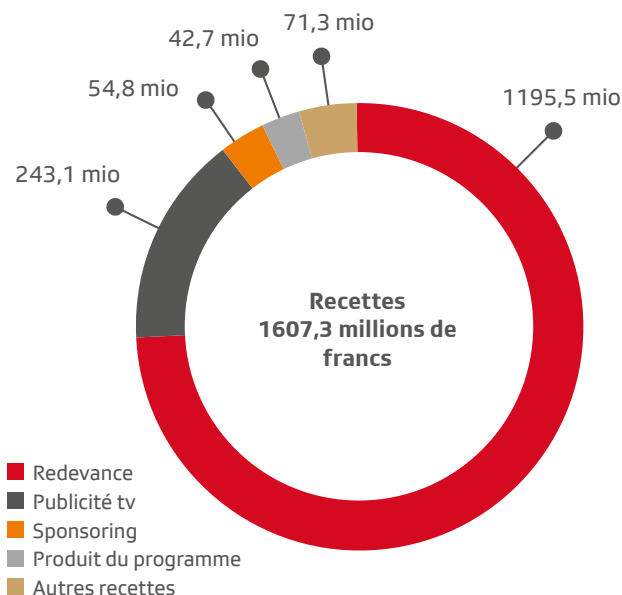
Dans le sillage de la publication, par SRF, des coûts des émissions de télévision, la SSR a adapté la base de calcul utilisée dans le rapport de gestion. Dès lors, afin qu'il soit possible de comparer les résultats 2015 à ceux de l'exercice précédent dans les explications ci-dessous, les chiffres ont été recalculés selon la nouvelle méthode. Ils ne correspondent donc pas aux valeurs publiées dans le rapport de gestion 2014.

Dans son rapport de gestion, la SSR présente systématiquement les coûts complets. Les montants indiqués comprennent tous les coûts liés à la production des émissions, y compris ceux liés aux domaines suivants: Finances et Controlling, Ressources Humaines, Communication, Logistique et Informatique, Archivage et Gestion des immeubles. Ces charges ne pouvant pas être imputées individuellement à un seul contenu, elles sont réparties globalement entre tous les contenus des programmes.

Les deux effets ponctuels de l'exercice 2015 ne sont pas pris en compte dans la représentation des dépenses en fonction des contenus programmatiques, des productions maison et des productions de tiers ainsi que de l'audio vs. vidéo:

- Coûts liés au programme d'économies SSR prévoyant la suppression de 250 postes: à compter de 2016, par suite de l'arrêt du Tribunal fédéral au sujet de la TVA, les recettes de la SSR issues de la redevance vont diminuer de 35 millions de francs par an. La loi révisée sur la radio et la télévision (LRTV) impacte également les recettes de la SSR: elle prévoit en effet que la quote-part dévolue aux émetteurs locaux et régionaux passe de 4 à maximum 6 %. Lorsque la loi entrera en vigueur à l'été 2016, ces chaînes et stations privées recevront rapidement plus de moyens – au détriment de la SSR. En 2015, compte tenu de l'effet durable de cette mesure, la SSR a lancé un programme d'économies dont les coûts entraînés par les provisions subséquentes s'élevant à 30,9 millions de francs ont été imputés sur l'exercice 2015.
- Réserve constituée dans l'optique de l'abaissement du taux technique de la Caisse de pension: compte tenu des développements moroses sur le marché de capitaux, il est probable que la Caisse de pension de la SSR doive abaisser son taux technique (actuellement 3,25 %). Dans le contexte du passage à la primauté des cotisations, en 2013, la SSR a garanti que durant 5 ans, elle assumerait financièrement le déficit de couverture de capital des bénéficiaires de rente qu'induirait un abaissement du taux technique. Au vu de la situation sur les marchés financiers, cet abaissement semble désormais opportun, tout comme l'activation de la garantie. A cette fin, en 2015, la SSR a donc constitué une réserve de 70 millions de francs.

Recettes



Près de trois quarts des recettes de la SSR proviennent de la redevance, tandis que 15 % du budget sont financés par la publicité télévisée et 3 % par le sponsoring. La vente d'émissions aux médias ou à des institutions publiques et privées ainsi que les revenus générés par des coproductions représentent 3 % des recettes de la SSR. Les 4 % restants correspondent principalement aux subventions fédérales pour swissinfo.ch, 3sat, TV5 Monde, tvsvizzera.it, au produit de la location d'immeubles et aux revenus liés à la vente des cartes Sat Access.

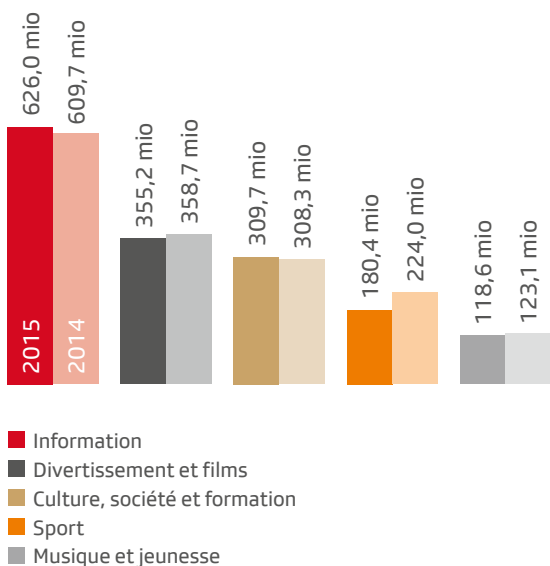
La SSR est principalement financée par les redevances de réception, afin de pouvoir remplir le mandat de prestations que lui a confié le Conseil fédéral: à savoir produire et diffuser des programmes équivalents de radio et de télévision pour la Suisse romande, la Suisse italienne et la Suisse alémanique, et proposer une offre adéquate en romanche. Autrement dit, des programmes pour un petit marché de moins de 8,5 millions de personnes, subdivisé en quatre langues.

La SSR répartit ses recettes entre ses unités d'entreprise, dans les quatre régions linguistiques, au moyen d'une clé de financement. Du fait de cette péréquation solidaire, les minorités linguistiques reçoivent davantage de moyens: bien que les Suisses alémaniques représentent quelque 70 % de la population suisse, ils ne profitent que de 45 centimes de chaque franc de redevance versé. Les 55 centimes restants servent à financer une radio et une télévision de qualité en Suisse romande, en Suisse italienne et en Suisse romanche (voir «Péréquation financière», p. 10).

Dépenses

Dépenses par contenu des programmes

en millions de francs*



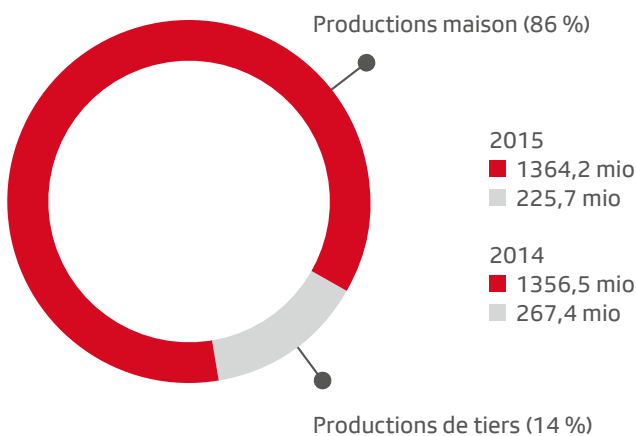
La SSR propose un programme généraliste dans cinq domaines. En 2015, elle a affecté 39 % de ses dépenses* au domaine «Information», 22 % au domaine «Divertissement et films». 19 % au domaine «Culture, société et formation», 11 % au domaine «Sport» et 7 % au domaine «Musique et jeunesse»

L'information enregistre la plus forte progression avec une hausse de 16 millions de francs – notamment par suite de la couverture exhaustive des élections fédérales dans toutes les régions linguistiques. Du fait de l'absence d'événements sportifs d'envergure en 2015, les dépenses dans le domaine du sport ont diminué de 44 millions de francs. Dans le même temps, la promotion du film documentaire a engendré un surplus de dépenses de 1 million dans le domaine de la culture, de la société et de la formation.

* Dépenses sans les coûts des prestations ne faisant pas partie des activités concessionnées d'un montant de 20,3 millions de francs (voir explications p. 32) et sans les effets ponctuels de 2015 (coûts liés au programme d'économies et réserve constituée en vue de l'abaissement du taux technique de la Caisse de pension; voir explications p. 28).

Dépenses par productions maison et productions de tiers

en millions de francs*

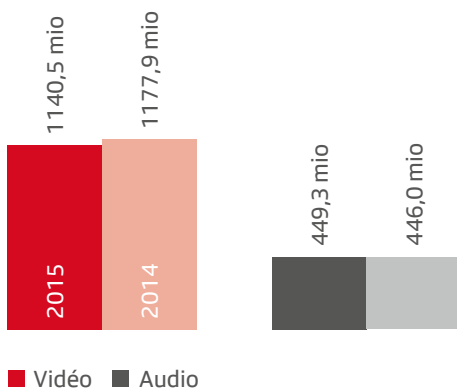


Malgré les mesures d'économie, la SSR mise sur des productions maison suisses pour ses stations radio, ses chaînes tv et ses plates-formes en ligne. Cette stratégie a également des répercussions sur les dépenses. En 2015, près de 86 % des dépenses de la SSR ont été effectuées pour des productions maison que les unités d'entreprise RTS, SRF, RSI, RTR et SWI swissinfo.ch réalisent elles-mêmes – soit un peu plus que l'année précédente (83,5 %). Il s'agit notamment d'émissions radio telles que «Echo der Zeit» (SRF), «Les Dicodeurs» (RTS), «Mille-voci» (RSI), «Palaver» (RTR), d'émissions télévisées telles que «SRF bi de Lüt» (SRF), «A bon entendeur» (RTS), «Il giardino di Albert» (RSI) ou «Cuntrasts» (RTR) ou encore de séries web conçues spécialement pour la diffusion en ligne, par exemple la série humoristique «Bipèdes – Zweibeiner – Bipedi – Bipeds» diffusée sur les sites web de la RSI, de la RTS, de RTR et de SRF.

Cette offre est complétée par des contenus audio et vidéo produits par des tiers; la SSR y consacre 14 % des dépenses.* Cela concerne notamment l'achat de longs métrages, de films documentaires et de séries populaires comme «Grey's Anatomy» ou «Castle».

Dépenses par vecteur audio et vidéo

en millions de francs *



Le domaine audio couvre l'ensemble des contenus audio diffusés sur les chaînes radio, en streaming en direct, sur les plates-formes en ligne de la SSR, ou consultables au moyen d'applis ou du «player» de la SSR. La catégorie vidéo, pour sa part, comprend les contenus image ou vidéo diffusés à la télévision ou mis à disposition sur les canaux en ligne mentionnés ci-dessus. En 2015, 28 % des dépenses de la SSR (449,3 millions de francs) ont été consacrées à la production audio et près de 72 % (1140,5 millions de francs) à la production vidéo.

Le rapport entre ces deux domaines montre que les contenus audio sont nettement plus avantageux que les vidéos, dont la production est très onéreuse en raison des frais fixes élevés. Toutefois, la convergence des médias et la fusion des contenus vidéo, audio et texte sur Internet rendent toujours plus difficile l'attribution précise des coûts à l'un ou l'autre vecteur. La tendance est à la représentation des coûts totaux des productions audiovisuelles, quel que soit le canal sur lequel les contenus sont diffusés (radio, télévision ou en ligne).

* Dépenses sans les coûts des prestations ne faisant pas partie des activités concessionnées d'un montant de 20,3 millions de francs (voir explications p. 32) et sans les effets ponctuels de 2015 (coûts liés au programme d'économies et réserve constituée en vue de l'abaissement du taux technique de la Caisse de pension; voir explications p. 28).

Détails des blocs de coûts

Technique et informatique 281,1 millions de francs



Les coûts pour la technique et l'informatique sont élevés notamment dans la production télévisée, du fait de la structure de cette dernière. Ils représentent près de 17 % des dépenses de la SSR. Le bloc de coûts «technique et informatique» englobe les dépenses pour les studios de production, les moyens de production mobiles pour la radio et la télévision, les caméras, les postes de montage, les systèmes graphiques, l'infrastructure de stockage interne et de distribution des contenus, les systèmes de planification, etc. Il comprend également les coûts d'entretien et d'exploitation des systèmes de diffusion des émissions et des systèmes informatiques nécessaires à la production. Dans le domaine de l'informatique, les services d'assistance, les serveurs, la gestion des données et diverses applications, dont SAP et Office, etc., génèrent également des coûts de production. Ce bloc contient également les frais de contribution, c'est-à-dire les frais liés à la diffusion de productions en extérieur et de productions internationales dans les studios ainsi que pour la connexion bilatérale des studios radio et tv dans les quatre régions linguistiques. Pour cela, la contribution exploite notamment un réseau national haute performance auquel sont aussi connectés les plus importants stades de foot et patinoires dotés de points d'alimentation pour la transmission des compétitions.

Distribution 117,1 millions de francs



La distribution met les programmes de la SSR à la disposition du public. La Confédération a édicté des règles très strictes relatives à la distribution des programmes, la SSR étant tenue de veiller à ce que son offre puisse être reçue partout en Suisse. En outre, la loi définit de manière précise les technologies utilisées pour la diffusion. Ainsi, les programmes de télévision de la SSR peuvent être reçus par voie hertzienne terrestre (TNT), par câble et par satellite, sur Internet et par HbbTV, tandis que les stations radio sont diffusées en DAB+ et en OUC, par câble, par satellite et par Internet.

Les coûts de diffusion des programmes représentent environ 7 % des coûts totaux, y compris les charges d'exploitation et de maintenance des réseaux d'émetteurs et des installations de distribution pour la diffusion primaire des programmes.

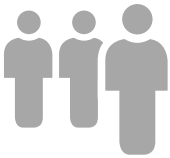
Immobilier 104,9 millions de francs



Environ 7 % du budget de la SSR correspondent aux coûts d'immobilier. Il s'agit principalement de la rénovation et de l'entretien des biens fonciers, de la gestion technique, infrastructurelle et commerciale des bâtiments, de tous les frais accessoires et de chauffage ainsi que des assurances. Ce montant comprend également les frais d'amortissement.

La loi sur la radio et la télévision exige que les programmes de la SSR soient produits majoritairement dans les régions linguistiques auxquelles ils sont destinés (art. 27 LRTV). Actuellement, la SSR modernise ses locaux à Lausanne, Comano, Bâle et Zurich, un investissement indispensable pour la production en format trimédia à l'ère numérique.

Activités pour tiers **20,3 millions de francs**



Les activités pour tiers comprennent les prestations qui ne font pas partie des activités concessionnées de la SSR, notamment les productions radio et TV pour des tiers, la production de DVD/CD pour des clients commerciaux, les visites guidées des studios ou les prestations pour les filiales. Si les activités pour tiers peuvent générer des recettes, la fourniture de ces prestations entraîne également des coûts. Les dépenses dans ce domaine représentent près de 1 % des coûts totaux.

Public affairs **0,3 million de francs**



Ce bloc de coûts regroupe les dépenses liées à l'organisation de rencontres d'information avec des personnalités politiques, la production de documentations (fiches d'information et documents de position), ainsi que la veille thématique et le suivi de dossiers pertinents pour la SSR. Elle comprend notamment les honoraires de l'agence Furrer Hugli & Partner, spécialisée dans les affaires publiques, mandatée par la SSR depuis 2011. Durant l'année sous revue, corollaire à la votation sur la révision de la loi sur la radio et la télévision (LRTV), les coûts ont été légèrement supérieurs à ceux de 2014. Jamais la SSR n'a eu à fournir un tel travail d'explication. Ces prestations se montent à 300 000 francs, soit 0,02 % des dépenses de la SSR.

Coûts des émissions de radio et de télévision

Les coûts des émissions tiennent compte des frais effectifs directement liés à la production d'émissions de radio et de télévision. En font notamment partie les dépenses pour les prestations rédactionnelles et techniques fournies par le personnel, les achats de programmes et les moyens de production. Ces derniers englobent par exemple les studios, les caméras et les micros, mais également les postes de montage et les véhicules de reportage.

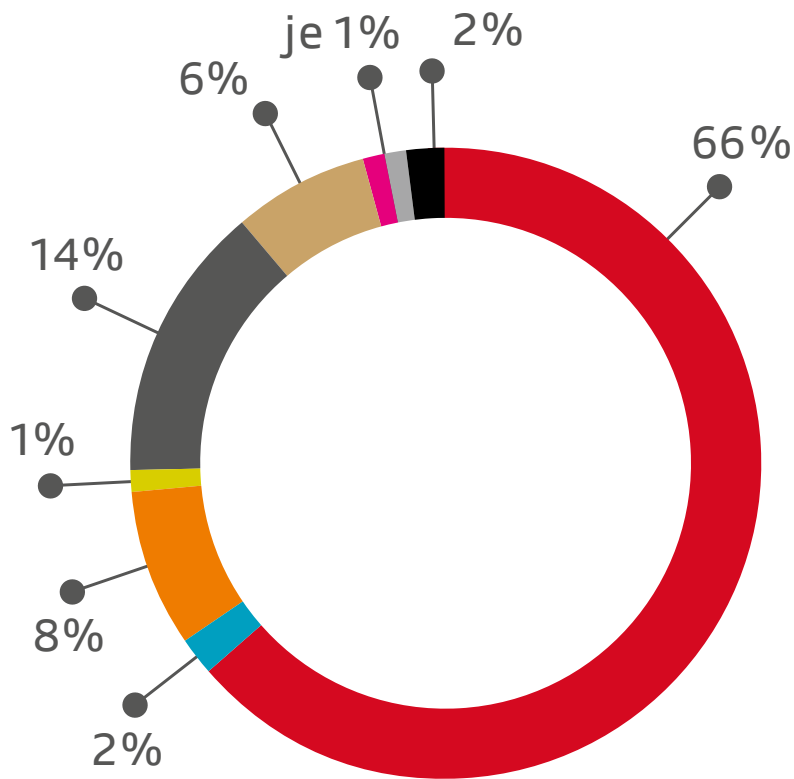
En octobre 2015, SRF a été la première unité d'entreprise de la SSR à publier une liste exhaustive des coûts de nombreux formats télévisés: émissions d'actualité, magazines et débats, films et séries, émissions de divertissement et émissions musicales, documentaires et reportages, émissions sportives.

La RTS (Suisse romande), la RSI (Svizzera italiana) et RTR (Svizra rumantscha) lui emboîtent le pas à l'occasion de la publication du rapport de gestion 2015. En outre, toutes les unités d'entreprise présentent les coûts de leurs stations radio. Les liens ci-après vous permettent d'accéder aux sites web des différentes unités d'entreprise, où vous pourrez consulter ces coûts en détail pour chaque région linguistique.



Statistiques radio

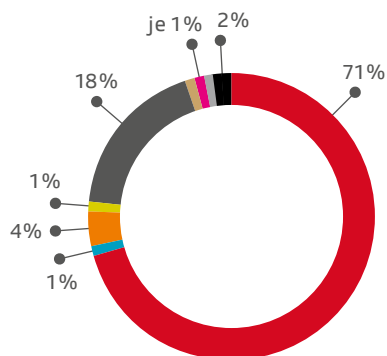
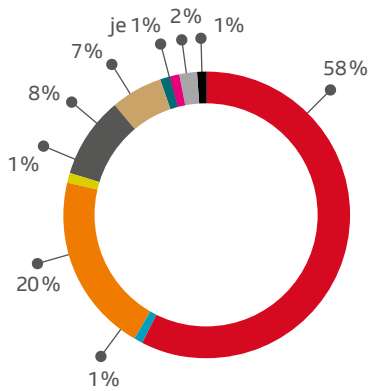
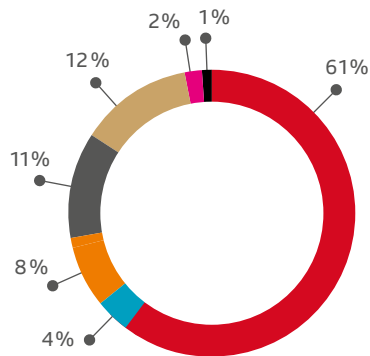
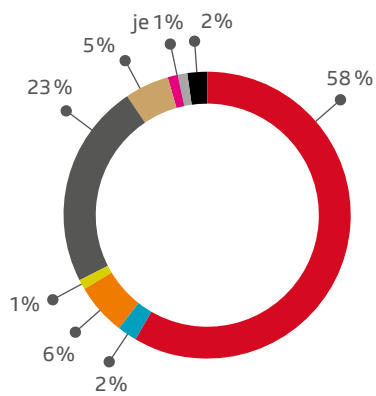
SRG SSR



- Musique (Suisa)
- Musique (contenu rédactionnel)
- Animation
- Radio service
- Actualité et information
- Culture et formation
- Pièces radiophoniques
- Divertissement
- Sport
- Autres émissions

Y compris les programmes nationaux Radio Swiss Pop, Radio Swiss Classic et Radio Swiss Jazz

Différences d'arrondis possibles

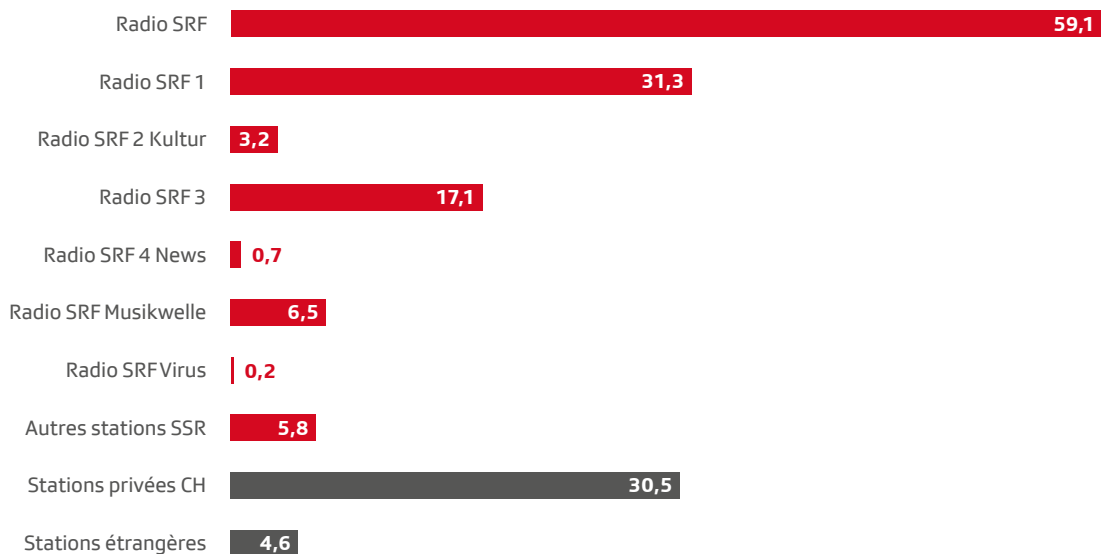


Statistiques radio

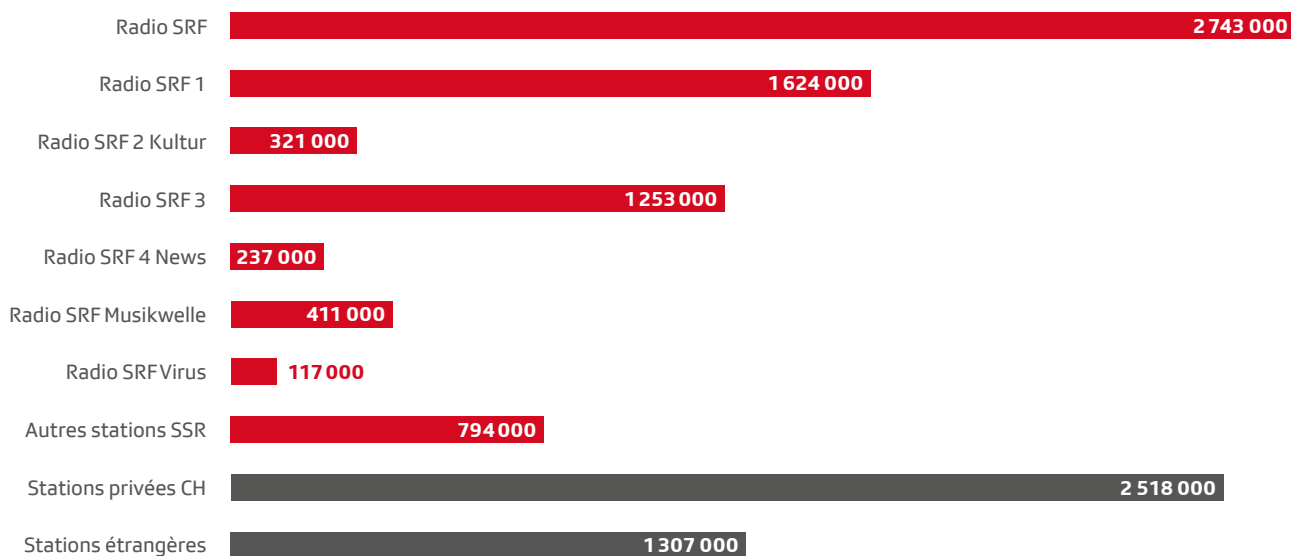
Tous les détails sur la production des programmes, sur le nombre de clics et sur les effectifs figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Parts de marché en %



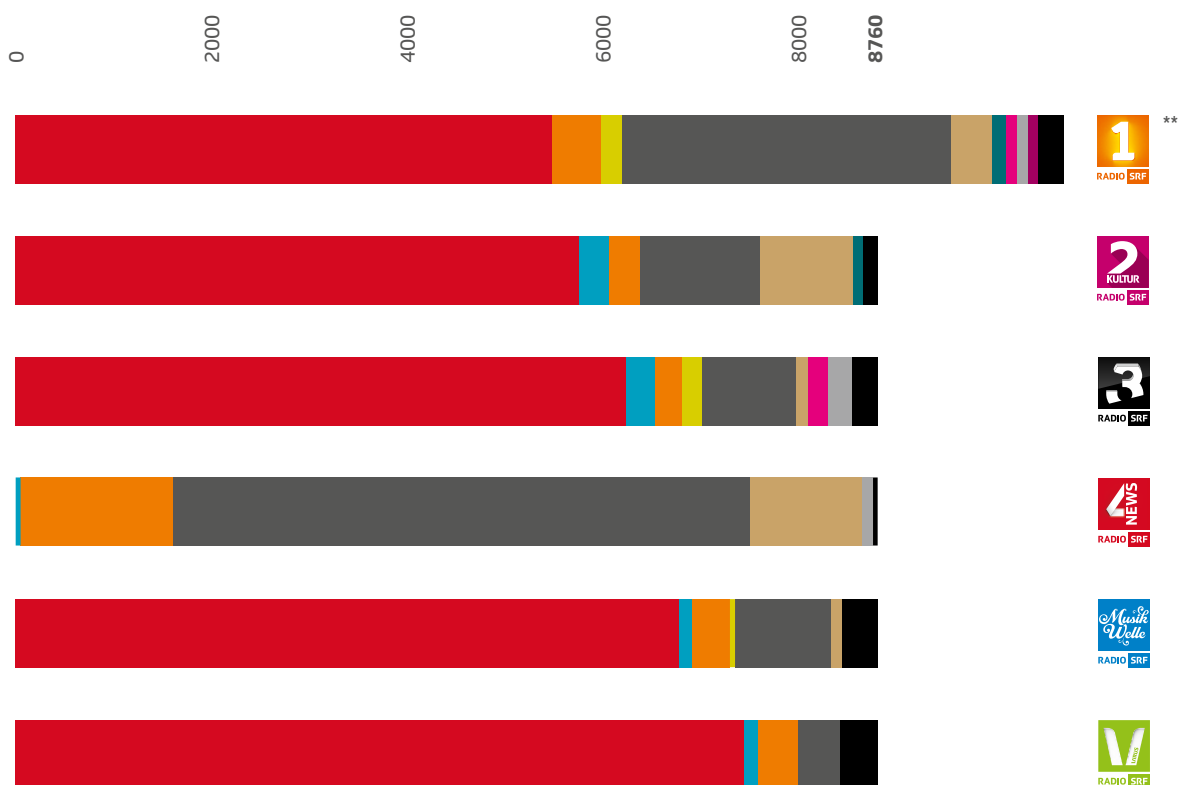
Pénétration Ø nombre d'auditeurs par jour



Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2015 (Service public > Statistiques radio):
Parts de marché et pénétration par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel radio, Media Reporter Radio, Deutschschweiz, lu-di 24 heures, public dès 15 ans révolus

Heures de programme par rubrique



- Musique (Suisa)
- Musique (contenu rédactionnel)
- Animation
- Radio service
- Actualité et information
- Culture et formation
- Pièces radiophoniques
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24h/24)

Programmes nationaux Radio Swiss Pop, Radio Swiss Classic et Radio Swiss Jazz voir pages 47-49.

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

* Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

** A Radio SRF 1, le total effectif dépasse 8760 heures par an en raison de la diffusion en parallèle des journaux régionaux

Heures de programme par rubrique	SRF 1*	SRF 2 Kultur	SRF 3	SRF 4 News	SRF MW	SRF Virus
■ Musique (Suisa)	5450	5722	6200		6743	7403
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	5450		6017			7322
Classique		5275				
Folklore, ethno		91			6520	
Jazz		26				
Concerts en direct (tous styles)		330	183		167	81
Divers					56	
■ Musique (contenu rédactionnel)	43	312	293	50	131	134
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	43	2	274		4	134
Classique		213			7	
Folklore, ethno		38	19		115	
Jazz		58			5	
Divers		1		50		
■ Animation	513	307	278	1547	386	413
Animation – musique classique, accompagnement	239	307	213		300	356
Animation – actualité, culture, société				1547		
Animation humoristique						7
Animation – information musicale	33		13		18	39
Animation interactive	241		52		68	11
Animation – lecture						
■ Radio service	207		195	30	52	37
Météo	68		93	29	45	23
Infotrafic	131		102			
Solidarité (par exemple Chaîne du Bonheur)	8				7	
Icaro				1		
Autres						14
■ Actualité et information	3346	1223	957	5864	975	426
Nouvelles, journal, flashes	652	447	648	1043	571	426
Actualités régionales	1742				14	
Reportages d'actualité en direct						
■ internationaux			8	9		
■ nationaux et régionaux			37	13		
Débats sur des sujets d'actualité						
■ thèmes du jour						
■ internationaux et nationaux	132			452		
■ nationaux et régionaux	69	17	5			
Elections et votations	4		7	97		
Autres émissions d'actualité	83			1821		
Sujets politiques et économiques	254	243	33			
■ internationaux et nationaux	130	131	75	830	378	
■ internationaux	30	23		388		
■ nationaux et régionaux	7		17	329		
Société, aspects sociaux, religion	61	362	62	112		
Consommation et loisirs, émissions de conseil	99		48		12	
Rencontres, entretiens, portraits	59		17	770		
Autres émissions d'information	24					
■ Culture et formation	420	948	131	1130	110	49
Sciences	20	58				
■ Sciences et technique	7	37	29	404		2
■ Sciences humaines		14	4			
■ Médecine, santé	4	19	16		4	
■ Nature, animaux	4		3			
■ Environnement, écologie	2	14	4			

Heures de programme par rubrique	SRF 1*	SRF 2 Kultur	SRF 3	SRF 4 News	SRF MW	SRF Virus
Pays et peuples						
■ Comptes rendus de voyage						
■ Documentaires sur la Suisse	38		2		4	
■ Documentaires sur l'être et son environnement		30				
Histoire						
■ Histoire en général		38	2			
■ Histoire internationale		5				
■ Histoire suisse		30	2		2	
■ Histoire des mœurs et société	11					
Arts et médias	50	116				
■ Documentaires sur les arts		26				
– Beaux-arts	3	51	2	66		
– Cinéma	3	73	15	127		4
– Littérature	46	190	5	64	4	1
– Arts dramatiques	4	81	6	35		
– Musique	3					16
■ Radio, télévision, autres médias	10					1
– Politique et développement des médias		12	12			
– Emissions d'archives					22	
■ Rencontres, entretiens, portraits	183	65	17		31	26
■ Magazines d'information culturelle		18		434		
■ Documentaires de création						
■ Autres émissions sur les arts		20				
Emissions de formation		7	12		22	
Religion						
■ Services religieux, messes, sermons		19			17	
■ Autres émissions religieuses	32	25			4	
■ Pièces radiophoniques	138	97	17			
■ Divertissement	111	44	197		32	2
Shows, variétés musicales						
Jeux, concours, jeux de compétition	60	44	119		32	
Cirque et artistes						
Talkshows			43			
Humour et cabaret	51		28			2
Emissions de divertissement populaire						
Autres émissions de variété			7			
■ Sport	114		244	121		
Retransmissions sportives			67	24		
Résultats et magazines sportifs	114		66	52		
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)				45		
Autres émissions sportives			111			
■ Emissions pour les enfants	99					
■ Autres émissions	227	106	247	18	336	296
Présentation des programmes		65				
Bandes-annonces, trailers	227	41	247	18	336	296
Divers						
Heures de programme par rubrique (total)	10 668*	8 760	8 760	8 760	8 764	8 760

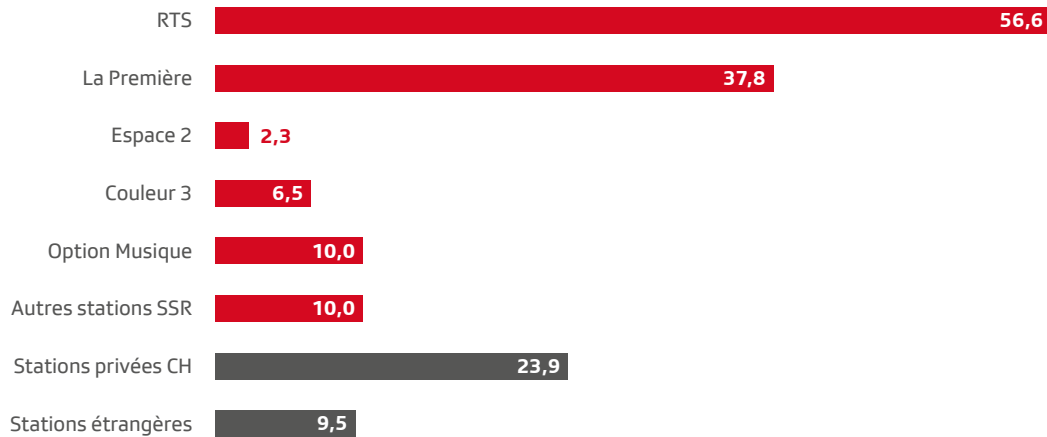
* A Radio SRF 1, le total effectif dépasse 8760 heures par an en raison de la diffusion en parallèle des journaux régionaux

Statistiques radio

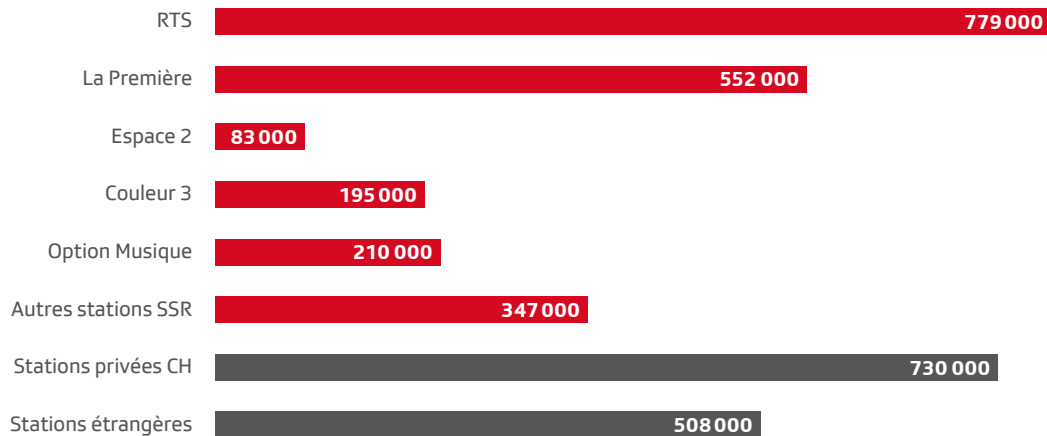
Tous les détails sur la production des programmes, sur le nombre de clics et sur les effectifs figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Parts de marché en %



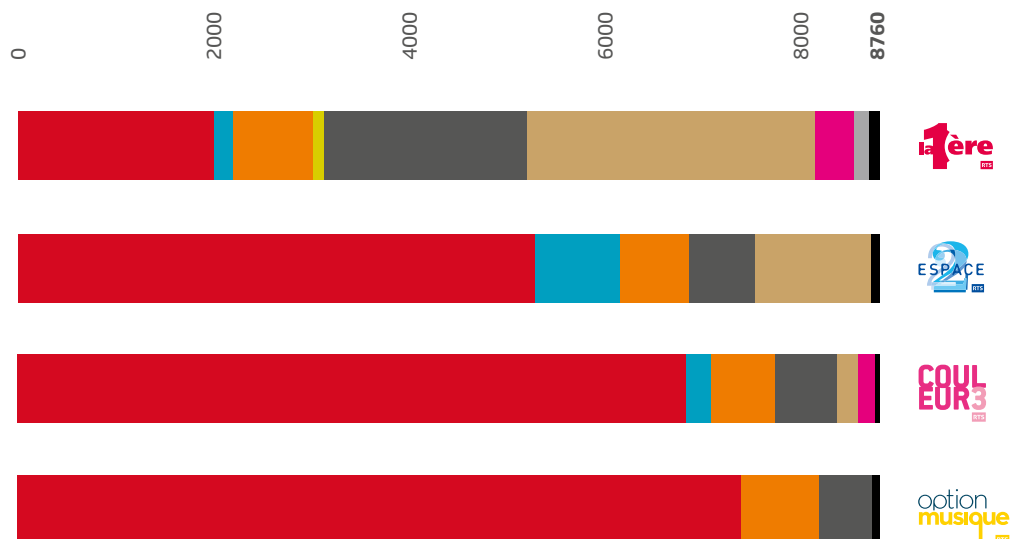
Pénétration Ø nombre d'auditeurs par jour



Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2015 (Service public > Statistiques radio):
Parts de marché et pénétration par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel radio, Media Reporter Radio, Suisse romande, lu-di 24 heures, public dès 15 ans révolus

Heures de programme par rubrique



- Musique (Suisa)
- Musique (contenu rédactionnel)
- Animation
- Radio service
- Actualité et information
- Culture et formation
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24h/24)

Programmes nationaux Radio Swiss Pop, Radio Swiss Classic et Radio Swiss Jazz voir pages 47-49.

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	La 1ère	Espace 2	Couleur 3	Option Musique
■ Musique (Suisa)	1988	5249	6790	7351
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	1961	579	6784	7346
Classique	27	4670	6	3
Folklore, ethno				
Jazz				
Concerts en direct (tous styles)				2
Divers				
■ Musique (contenu rédactionnel)	198	871	250	14
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	173	1	250	14
Classique		751		
Folklore, ethno	25	52		
Jazz		67		
Divers				
■ Animation	813	691	656	784
Animation – musique classique, accompagnement	26	144	77	770
Animation – actualité, culture, société	68	3	133	
Animation humoristique	119		374	
Animation – information musicale		397	62	14
Animation interactive	446		1	
Animation – lecture	154	147	9	
■ Radio service	104			
Météo	41			
Infotrafic	51			
Solidarité (par exemple Chaîne du Bonheur)	9			
Icaro				
Autres	2			
■ Actualité et information	2070	678	621	555
Nouvelles, journal, flashes	1204	555	616	550
Actualités régionales	6		5	5
Reportages d'actualité en direct				
■ internationaux	16			
■ nationaux et régionaux				
Débats sur des sujets d'actualité				
■ thèmes du jour				
■ internationaux et nationaux	186			
■ nationaux et régionaux	257			
Elections et votations	10			
Autres émissions d'actualité	2			
Sujets politiques et économiques				
■ internationaux et nationaux	110			
■ internationaux	55	45		
■ nationaux et régionaux	5			
Société, aspects sociaux, religion	5			
Consommation et loisirs, émissions de conseil	110			
Rencontres, entretiens, portraits	103	78		
Autres émissions d'information	1			
■ Culture et formation	2917	1181	214	
Sciences				
■ Sciences et technique	209	66	95	
■ Sciences humaines	131	189		
■ Médecine, santé	108			
■ Nature, animaux	26			
■ Environnement, écologie	83			

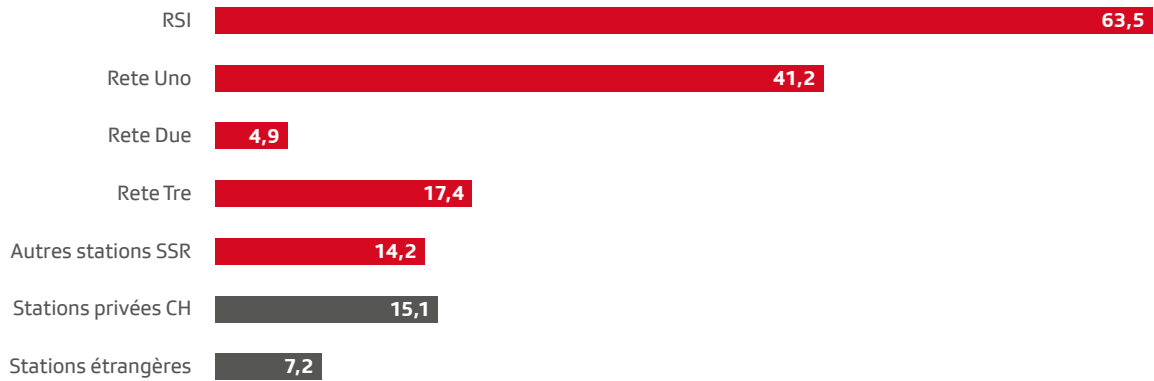
Heures de programme par rubrique	La 1ère	Espace 2	Couleur 3	Option Musique
Pays et peuples				
■ Comptes rendus de voyage	393			
■ Documentaires sur la Suisse	54			
■ Documentaires sur l'être et son environnement	334	99	16	
Histoire				
■ Histoire en général	351	66		
■ Histoire internationale				
■ Histoire suisse		13		
■ Histoire des mœurs et société	204			
Arts et médias				
■ Documentaires sur les arts				
– Beaux-arts	18	1		
– Cinéma	65	16	94	
– Littérature	82	233		
– Arts dramatiques		16		
– Musique				
■ Radio, télévision, autres médias				
– Politique et développement des médias	95			
– Emissions d'archives	17	62		
■ Rencontres, entretiens, portraits	663	144	9	
■ Magazines d'information culturelle	48	42		
■ Documentaires de création		70		
■ Autres émissions sur les arts				
Emissions de formation				
Religion				
■ Services religieux, messes, sermons	1	92		
■ Autres émissions religieuses	35	72		
■ Pièces radiophoniques			5	
■ Divertissement	401		176	
Shows, variétés musicales				
Jeux, concours, jeux de compétition				
Cirque et artistes				
Talkshows				
Humour et cabaret	401		176	
Emissions de divertissement populaire				
Autres émissions de variété				
■ Sport	155			
Retransmissions sportives	77			
Résultats et magazines sportifs				
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)	78			
Autres émissions sportives				
■ Emissions pour les enfants				
■ Autres émissions	114	89	47	56
Présentation des programmes				
Bandes-annonces, trailers	114	89	47	56
Divers				
Heures de programme par rubrique (total)	8759	8760	8760	8760

Statistiques radio

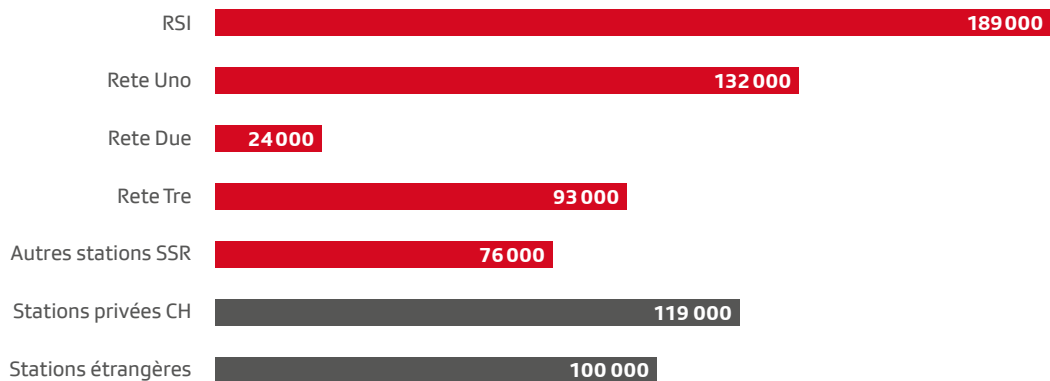
Tous les détails sur la production des programmes, sur le nombre de clics et sur les effectifs figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Parts de marché en %



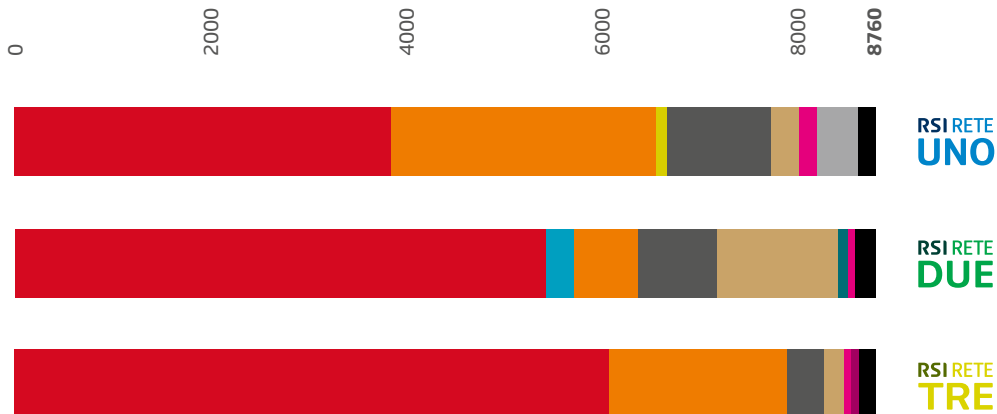
Pénétration Ø nombre d'auditeurs par jour



Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2015 (Service public > Statistiques radio):
Parts de marché et pénétration par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel radio, Media Reporter Radio, Svizzera italiana, lu-di 24 heures,
public dès 15 ans révolus

Heures de programme par rubrique



- Musique (Suisa)
- Musique (contenu rédactionnel)
- Animation
- Radio service
- Actualité et information
- Culture et formation
- Pièces radiophoniques
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24h/24)

Programmes nationaux Radio Swiss Pop, Radio Swiss Classic et Radio Swiss Jazz voir pages 47-49.

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

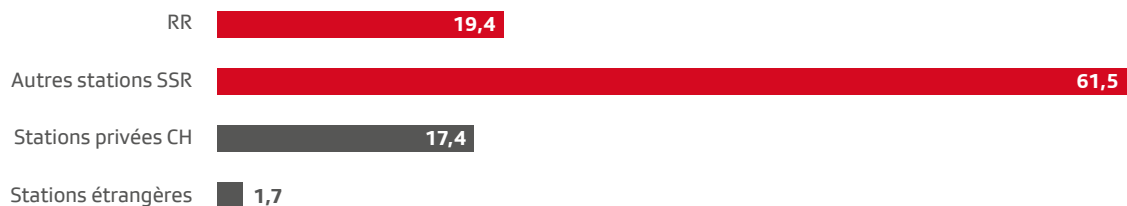
*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Statistiques radio

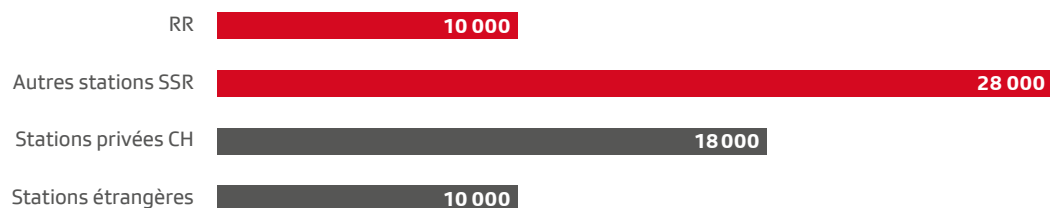
Tous les détails sur la production des programmes, sur le nombre de clics et sur les effectifs figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Parts de marché en %



Pénétration Ø nombre d'auditeurs par jour



Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2015 (Service public > Statistiques radio):
Parts de marché par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel radio, Media Reporter Radio, Svizra rumantscha, lu-di 24 heures, public dès 15 ans révolus

Heures de programme par rubrique



SRG SSR



- **Musique (Suisa)**
- **Musique (contenu rédactionnel)**
- **Animation**
- **Radio service**
- **Actualité et information**
- **Culture et formation**
- **Pièces radiophoniques**
- **Divertissement**
- **Sport**
- **Autres émissions***

Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24h/24)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

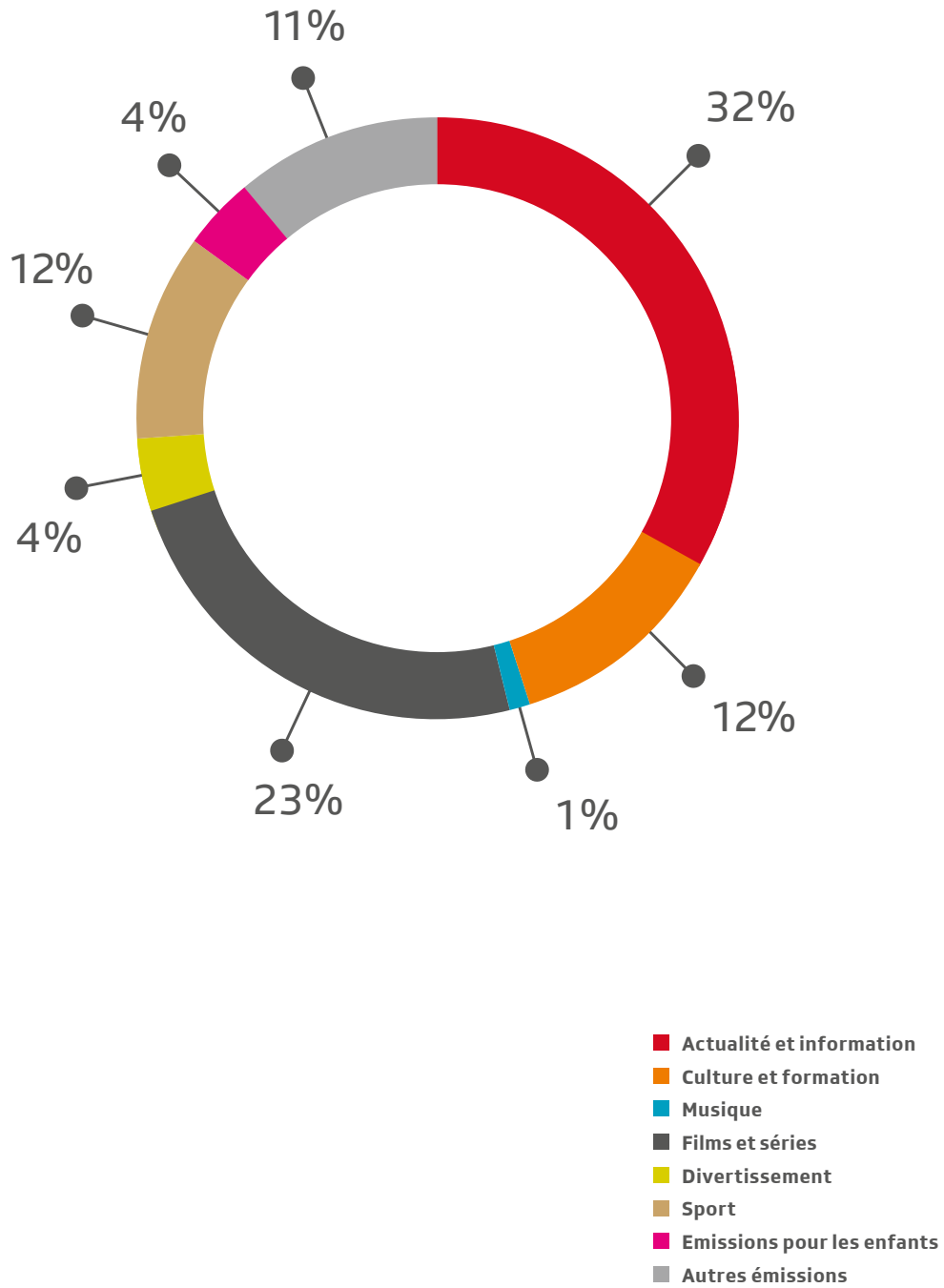
Programmstunden nach Inhalt	Rete Uno	Rete Due	Rete Tre	Radio Rumantsch	SSatR*
■ Musique (Suisa)	3824	5395	6064	6228	25456
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	3770	150	6060	3443	8675
Classique	5	3229		758	8101
Folklore, ethno	23	362		1760	
Jazz		1072			8680
Concerts en direct (tous styles)	26	84	4	267	
Divers		498			
■ Musique (contenu rédactionnel)	19	288	10	62	560
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	17	5	10	41	
Classique	2	221		6	560
Folklore, ethno		18		16	
Jazz		26			
Divers		18			
■ Animation	2693	647	1808	347	2
Animation – musique classique, accompagnement	954	161	992	9	
Animation – actualité, culture, société	1649	134	352	18	
Animation humoristique			218		
Animation – information musicale	54	334	216	136	2
Animation interactive		1	30	184	
Animation – lecture	36	17			
■ Radio service	116	30	44	111	
Météo	62	30	44	69	
Infotrafic	36				
Solidarité (par exemple Chaîne du Bonheur)					
Icaro					
Autres	18			42	
■ Actualité et information	1060	803	372	1589	
Nouvelles, journal, flashes	684	566	364	528	
Actualités régionales	135	134	6	419	
Reportages d'actualité en direct					
■ internationaux					
■ nationaux et régionaux	6				
Débats sur des sujets d'actualité					
■ thèmes du jour				52	
■ internationaux et nationaux					
■ nationaux et régionaux					
Elections et votations	38		2	10	
Autres émissions d'actualité	107	5		310	
Sujets politiques et économiques					
■ internationaux et nationaux	36	39			
■ internationaux					
■ nationaux et régionaux	36	39			
Société, aspects sociaux, religion	9	10		111	
Consommation et loisirs, émissions de conseil					
Rencontres, entretiens, portraits	9	10		86	
Autres émissions d'information				73	
■ Culture et formation	278	1228	202	78	
Sciences					
■ Sciences et technique		11			
■ Sciences humaines		3			
■ Médecine, santé		6	13		
■ Nature, animaux		16	12		
■ Environnement, écologie		16	9		

Programmstunden nach Inhalt	Rete Uno	Rete Due	Rete Tre	Radio Rumantsch	SSatR
Pays et peuples					
■ Comptes rendus de voyage	2	57	4		
■ Documentaires sur la Suisse	2	45			
■ Documentaires sur l'être et son environnement	2	23	25		
Histoire					
■ Histoire en général	3	62	3		
■ Histoire internationale	1	30			
■ Histoire suisse	2	36			
■ Histoire des mœurs et société	4	94			
Arts et médias					
■ Documentaires sur les arts					
– Beaux-arts		87			
– Cinéma	19	90	91		
– Littérature	5	115	6		
– Arts dramatiques		74			
– Musique					
■ Radio, télévision, autres médias					
– Politique et développement des médias		24	30		
– Emissions d'archives				43	
■ Rencontres, entretiens, portraits	2	178	9		
■ Magazines d'information culturelle		4		35	
■ Documentaires de création					
■ Autres émissions sur les arts	213	214			
Emissions de formation					
Religion					
■ Services religieux, messes, sermons		34			
■ Autres émissions religieuses	23	9			
■ Pièces radiophoniques	42	110		33	
■ Divertissement	183	66	77	86	
Shows, variétés musicales					
Jeux, concours, jeux de compétition	56		77	62	
Cirque et artistes					
Talkshows		66			
Humour et cabaret					
Emissions de divertissement populaire	127				
Autres émissions de variété				24	
■ Sport	423	45	35	76	
Retransmissions sportives	194			28	
Résultats et magazines sportifs	19	45	35	48	
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)	210				
Autres émissions sportives					
■ Emissions pour les enfants			80		
■ Autres émissions	123	146	70	149	263
Présentation des programmes		71			
Bandes-annonces, trailers	123	75	70	149	263
Divers					
Heures de programme par rubrique (total)	8760	8760	8760	8760	26 280*

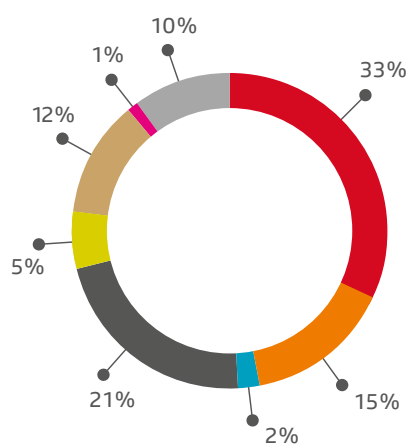
* Total effectif des trois programmes Radio Swiss Pop, Radio Swiss Classic et Radio Swiss Jazz

Statistiques TV

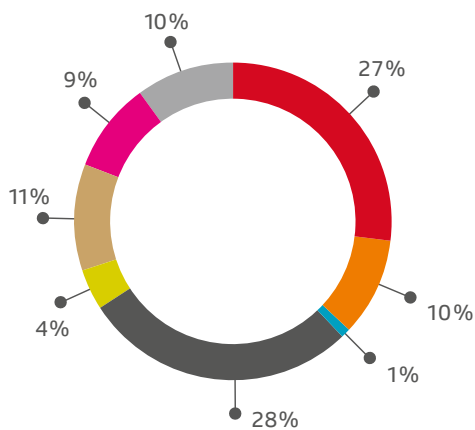
SRG SSR



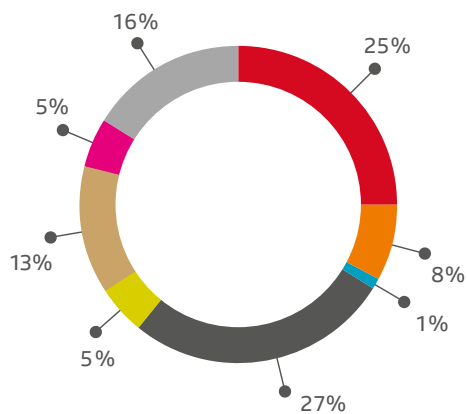
Y compris 3sat et TV5
Différences d'arrondis possibles



Sans 3sat



Sans TV5

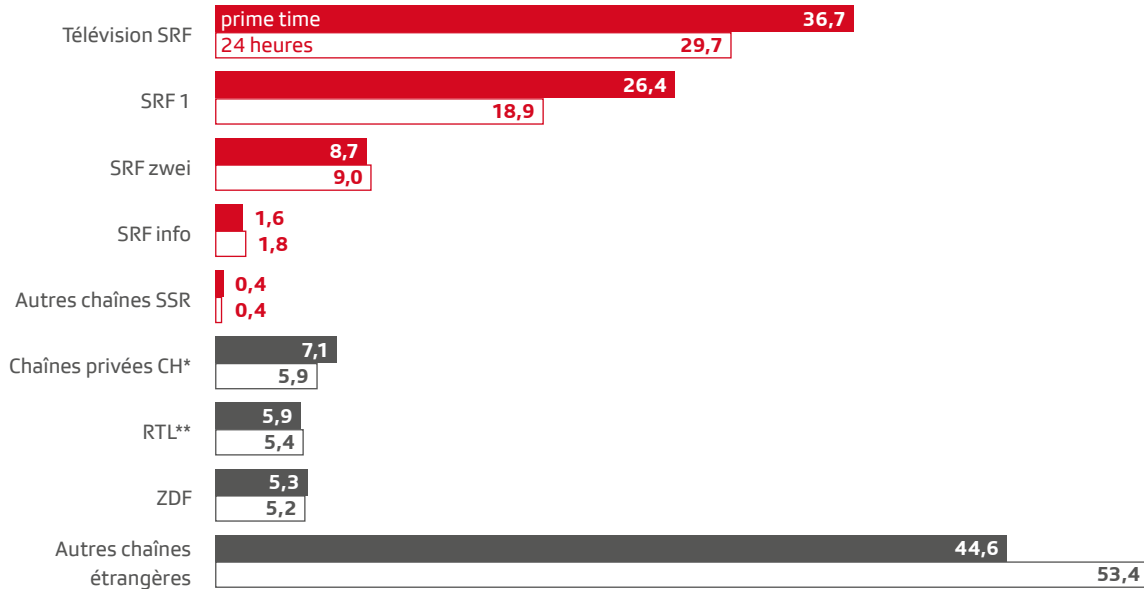


Statistiques TV

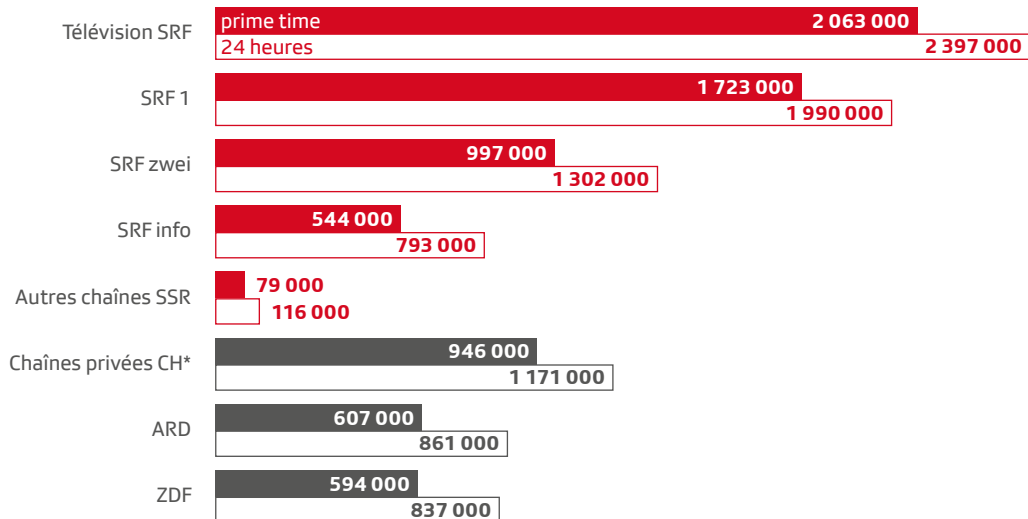
Tous les détails sur la production des programmes, sur le nombre de clics et sur les effectifs figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Parts de marché en %



Pénétration Ø nombre de téléspectateurs



■ prime time (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 18 h 00 et 23 h 00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)

□ 24 heures (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 02 h 00 et 02 h 00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)

Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2015 (Service public > Statistiques TV):

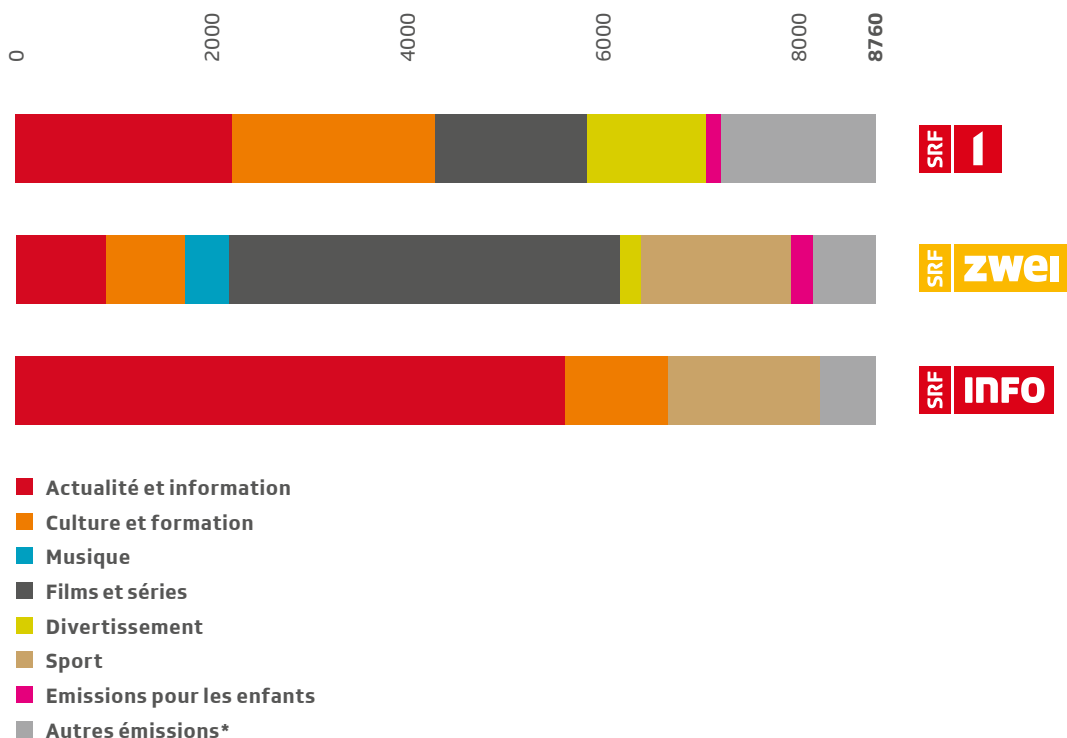
Parts de marché et pénétration 24 heures (overnight +7) par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel télévision, InfoSys+, Deutschschweiz, lu-di, toutes les plates-formes

* Rouge TV, Star TV, Tele Top, Telebasel, Tele Bärn, Tele M1, Tele Züri, TSO, Tele1, 3+, 4+, 5+, Léman Bleu, La Télé, TeleBilingue, S1, TV24, Teleticino

** RTL: Les données concernent uniquement le signal suisse.

Heures de programme par rubrique



Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24h/24)

Heures de programme de Televisiun Rumantscha (TR)
voir pages 54 et 55

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment de son profil. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	SRF 1*	SRF zwei	SRF info	3sat	RTR*
■ Actualité et information	2201,1	911,1	5579,4	298,9	89,5
Nouvelles, journal, flashes	538,1		3279,2	110,6	
Actualités régionales	92,1		419,1		
Reportages d'actualité en direct					
■ internationaux			2,5		
■ nationaux et régionaux	12,8		25,6		
Débats sur des sujets d'actualité					
■ internationaux et régionaux	67,1		157,6	2,5	
■ internationaux	1,6		7,4	0,8	
■ nationaux et régionaux	116,2		184,5	0,8	
Elections et votations	28,5		21,2		
Autres émissions d'actualité	423,7		51,9	3,3	
Sujets politiques et économiques	218,3	18,7	370,5	104,8	
Société, aspects sociaux, religion	39,8	4,6		9,2	
Consommation et loisirs, émissions de conseil	87,1	103,9	243,7		
Rencontres, entretiens, portraits	363,8	43,6	337,6	24,1	
Autres émissions d'information	211,9	740,3	478,7	42,6	89,5
■ Culture et formation	2066,5	812,3	1052,2	472,5	0,3
Sciences					
■ Sciences et technique	262,6	128,7	189,9	2,5	
■ Sciences humaines	176,8		64,5	33,7	
■ Médecine, santé	140,1		188,0	0,9	
■ Nature, animaux	227,8	9,6	7,0	24,7	
■ Environnement, écologie	7,7	1,7		2,5	
Pays et peuples					
■ Comptes rendus de voyage	107,6	170,5	1,7	134,2	
■ Documentaires sur la Suisse	143,8	2,7	45,6	52,9	
■ Documentaires sur l'être et son environnement	234,4	311,8	43,9	135,4	
Histoire					
■ Histoire en général	19,7	9,0		2,6	
■ Histoire internationale	30,3	45,8	3,0	0,9	
■ Histoire suisse	15,3		4,6	5,0	
■ Histoire des mœurs et société					
Arts et médias					
■ Documentaires sur les arts					
– Documentaires					
– Beaux-arts	48,0	1,0	36,3	1,1	
– Cinéma	9,8	4,7	3,1	0,5	
– Littérature	40,1		46,0	11,5	
– Arts dramatiques	2,6		3,5		
– Musique	19,7	12,9	20,1	6,1	
■ Radio, télévision, autres médias					
– Politique et développement des médias	1,3				
– Emissions d'archives					
■ Rencontres, entretiens, portraits	106,5	66,6	61,7	30,7	
■ Magazines d'information culturelle	174,8		180,1	20,8	
■ Documentaires de création	1,7		1,6		
■ Autres émissions sur les arts					
Emissions de formation	213,8				
Religion					
■ Services religieux, messes, sermons	25,7		36,1		
■ Autres émissions religieuses	45,8	47,3	115,4	6,7	0,3
Théâtre					
■ Enregistrement de pièces de théâtre	10,8				
■ Création théâtrale en studio					

Heures de programme par rubrique	SRF 1*	SRF zwei	SRF info	3sat	RTR*
Musique	20,6	443,1	0,5	9,9	
Opéras					
Opérettes, comédies musicales					
Ballets					
Concerts	13,6	1,6	0,5	6,8	
Jazz		2,5			
Folklore et musique populaire	5,8				
Musique pop et rock, clips	1,3	439,0		3,0	
Musique country					
Films et séries	1549,1	3967,6		57,8	
Films de cinéma	525,8	1545,7		36,7	
Films de télévision	217,2	48,2		9,0	
Films à épisodes	8,4				
Séries et feuilletons télévisés	786,0	2179,5		11,7	
Courts métrages	1,9	27,9		0,4	
Dessins animés	9,7	166,3	0,2		
Divertissement	1207,5	222,9		47,9	
Shows, variétés musicales	194,6	12,9			
Jeux, concours, jeux de compétition	260,2	5,1			
Cirque et artistes	10,7	3,2			
Talkshows	141,4				
Humour et cabaret	111,0	6,1			
Emissions de divertissement populaire	59,7				
Autres émissions de variété	429,9	195,6		47,9	
Sport	19,6	1519,6	1541,1		
Retransmissions sportives		923,1	114,1		
Enregistrements (partiels), magazines (une discipline)		91,8	10,9		
Résultats et magazines sportifs		287,8	34,5		
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)	19,6	188,1	1381,6		
Autres émissions sportives		28,8			
Emissions pour les enfants	151,3	221,5	15,4		15,5
Autres émissions	1439,1	661,9	571,2		
Euronews					
Cartes météo	521,5				
Swissview	33,2	6,7			
Autre	251,1	216,3	438,5		
Publicités	632,4	437,7	130,2		
Pauses	1,0	1,2	2,5		
Heures de programme par rubrique (total)	8654,7*	8760,0	8760,0	887,0	105,3*

En plus des chiffres cités ci-dessus, la SRF a produit 86 heures et RTR 1576 heures d'émission sur le web (web-only) au cours de l'exercice sous revue.

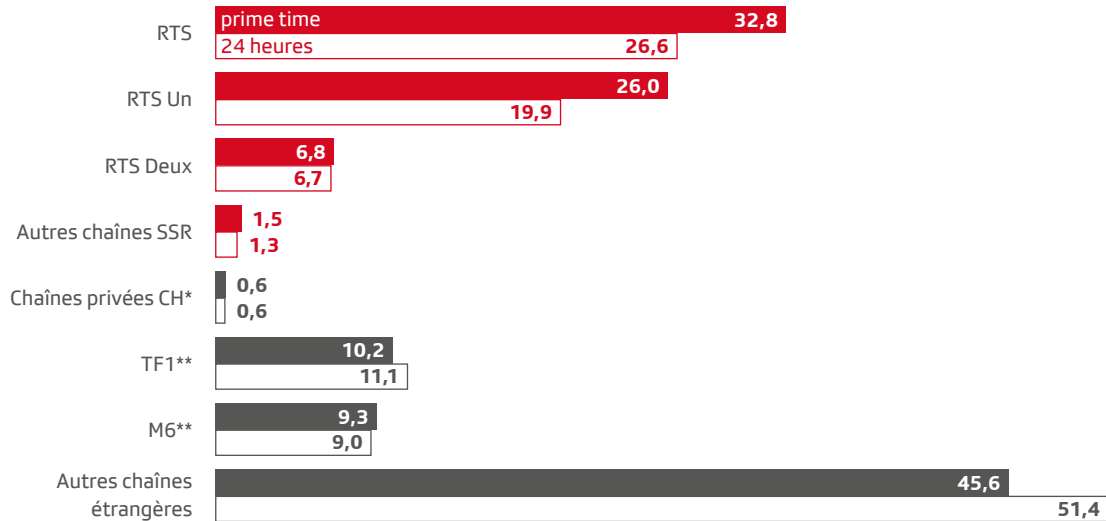
* Les émissions RTR «Telesguard», «Minisguard», «Cuntrasts» et «In pled sin via» sont diffusées sur SRF 1

Statistiques TV

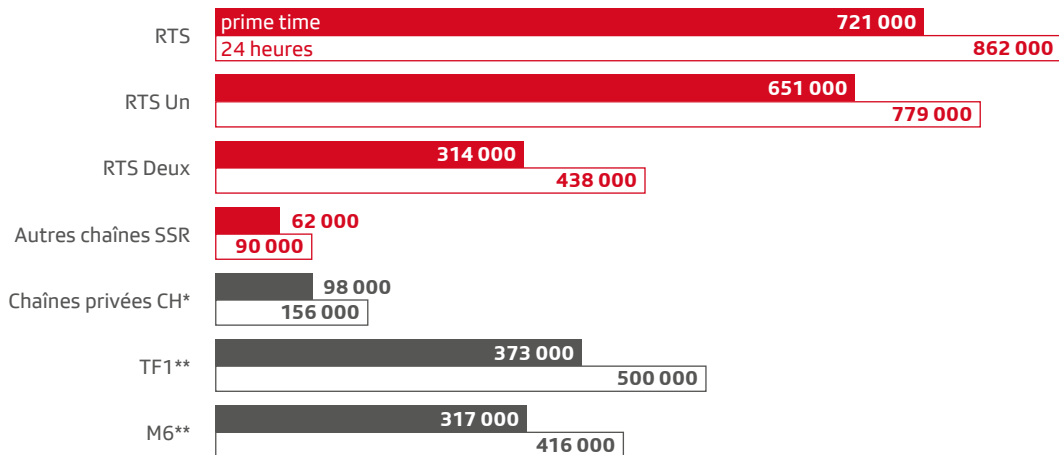
Tous les détails sur la production des programmes, sur le nombre de clics et sur les effectifs figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Parts de marché en %



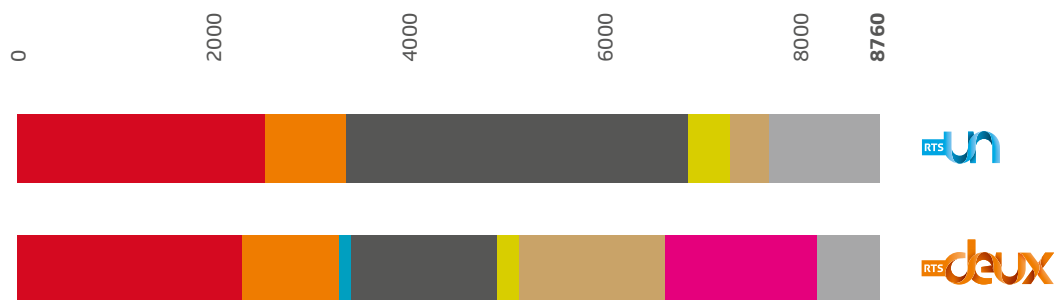
Pénétration Ø nombre de téléspectateurs



■ prime time (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 18 h 00 et 23 h 00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)
 □ 24 heures (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 02 h 00 et 02 h 00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)
 Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2015 (Service public > Statistiques TV):
 Parts de marché et pénétration 24 heures (overnight +7) par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel télévision, InfoSys+, Suisse romande, lu-di, toutes les plates-formes
 * Rouge TV, Star TV, Tele Top, Telebasel, Tele Bärn, Tele M1, Tele Züri, TSO, Tele1, 3+, 4+, 5+, Léman Bleu, La Télé, TeleBilingue, S1, TV24, Teleticino
 ** TF1 et M6: Les données concernent uniquement le signal suisse.

Heures de programme par rubrique



- Actualité et information
- Culture et formation
- Musique
- Films et séries
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24h/24)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment de son profil. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

* Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	RTS Un	RTS Deux	TV5*
■ Actualité et information	2513,7	2285,7	4409,3
Nouvelles, journal, flashes	1445,7	709,1	1880,8
Actualités régionales	567,4	204,9	
Reportages d'actualité en direct			
■ internationaux			
■ nationaux et régionaux		4,9	
Débats sur des sujets d'actualité			
■ internationaux et régionaux	12,4	41,5	26,6
■ internationaux			
■ nationaux et régionaux	28,8	98,7	147,4
Elections et votations	25,8	33,5	
Autres émissions d'actualité	160,7	337,3	
Sujets politiques et économiques	131,7	496,0	1425,6
Société, aspects sociaux, religion	3,8	11,0	27,2
Consommation et loisirs, émissions de conseil	51,7	164,3	527,5
Rencontres, entretiens, portraits	36,2	93,7	171,8
Autres émissions d'information	49,5	90,9	202,4
■ Culture et formation	820,0	979,4	1442,7
Sciences			
■ Sciences et technique	11,6	38,8	279,2
■ Sciences humaines			
■ Médecine, santé	16,8	58,4	103,4
■ Nature, animaux	83,8	24,1	15,2
■ Environnement, écologie		1,7	
Pays et peuples			
■ Comptes rendus de voyage	117,8	103,0	24,4
■ Documentaires sur la Suisse	53,7	123,5	452,9
■ Documentaires sur l'être et son environnement	349,5	278,8	264,3
Histoire			
■ Histoire en général		20,0	
■ Histoire internationale	10,1	76,9	30,8
■ Histoire suisse		10,6	26,9
■ Histoire des mœurs et société	0,9	0,9	
Arts et médias			
■ Documentaires sur les arts			
– Documentaires			11,3
– Beaux-arts		0,9	7,2
– Cinéma	1,1	1,8	32,2
– Littérature		0,9	
– Arts dramatiques		1,3	
– Musique	6,2	12,6	54,5
■ Radio, télévision, autres médias			
– Politique et développement des médias			
– Emissions d'archives		3,5	
■ Rencontres, entretiens, portraits	60,2	31,9	
■ Magazines d'information culturelle	28,1	89,0	133,8
■ Documentaires de création	0,8	0,9	
■ Autres émissions sur les arts			
Emissions de formation			
Religion			
■ Services religieux, messes, sermons	30,6		
■ Autres émissions religieuses	47,5	98,6	
Théâtre			
■ Enregistrement de pièces de théâtre	1,5	1,5	6,6
■ Création théâtrale en studio			

Heures de programme par rubrique	RTS Un	RTS Deux	TV5*
Musique	18,4	125,1	38,3
Opéras		1,5	8,7
Opérettes, comédies musicales		1,0	
Ballets		5,5	
Concerts	2,1	12,0	27,5
Jazz		3,4	
Folklore et musique populaire	0,9	9,6	
Musique pop et rock, clips	15,3	92,2	2,1
Musique country			
Films et séries	3477,2	1477,5	173,1
Films de cinéma	561,3	474,0	122,5
Films de télévision	253,9	208,2	
Films à épisodes	12,8		
Séries et feuilletons télévisés	2637,6	706,1	28,3
Courts métrages		11,5	20,6
Dessins animés	11,7	77,8	1,7
Divertissement	422,6	232,6	41,0
Shows, variétés musicales	23,9	55,9	3,9
Jeux, concours, jeux de compétition	202,2	77,2	
Cirque et artistes	0,4	5,0	
Talkshows			
Humour et cabaret	175,1	76,6	23,7
Emissions de divertissement populaire	16,2	15,5	
Autres émissions de variété	4,9	2,5	13,5
Sport	429,1	1478,5	
Retransmissions sportives	44,7	129,4	
Enregistrements (partiels), magazines (une discipline)		82,7	
Résultats et magazines sportifs	48,5	1070,9	
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)	334,2	182,7	
Autres émissions sportives	1,7	12,8	
Emissions pour les enfants		1554,6	101,9
Autres émissions	1079,1	626,6	0,1
Euronews	256,3	2,2	
Cartes météo	37,5	101,2	
Swissview	1,2		
Autre	190,5	208,6	
Publicités	590,8	313,5	
Pauses	2,8	1,0	0,1
Heures de programme par rubrique (total)	8760,0	8760,0	6206,3*

En plus des chiffres cités ci-dessus, la RTS a produit 298 heures d'émission sur le web (web-only) au cours de l'exercice sous revue.

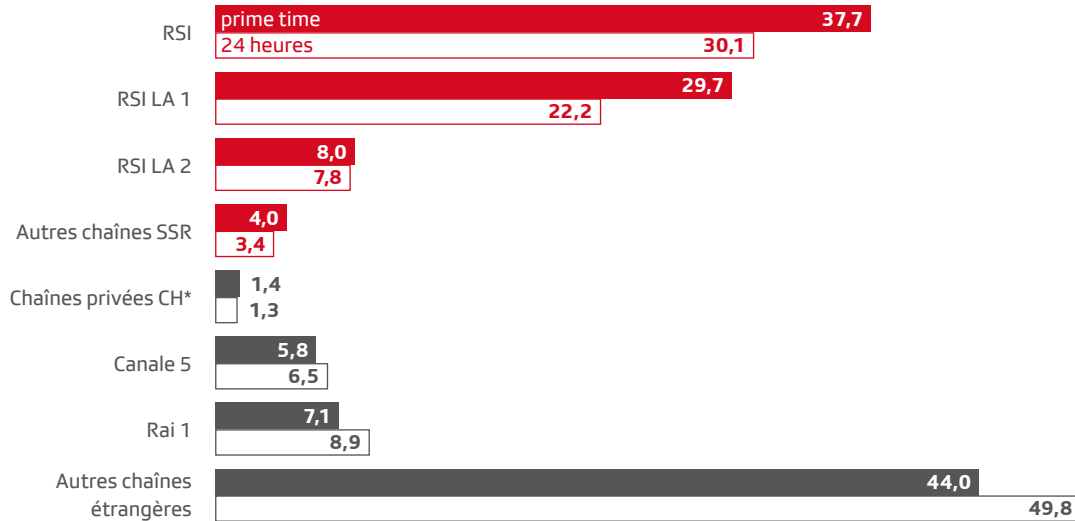
* Tient exclusivement compte des reprises de la RTS relayées en différé dans neuf zones du monde (Afrique, Amérique latine, Asie, Canada, Europe, France Belgique Suisse, Pacifique, Proche et Moyen Orient, USA)

Statistiques TV

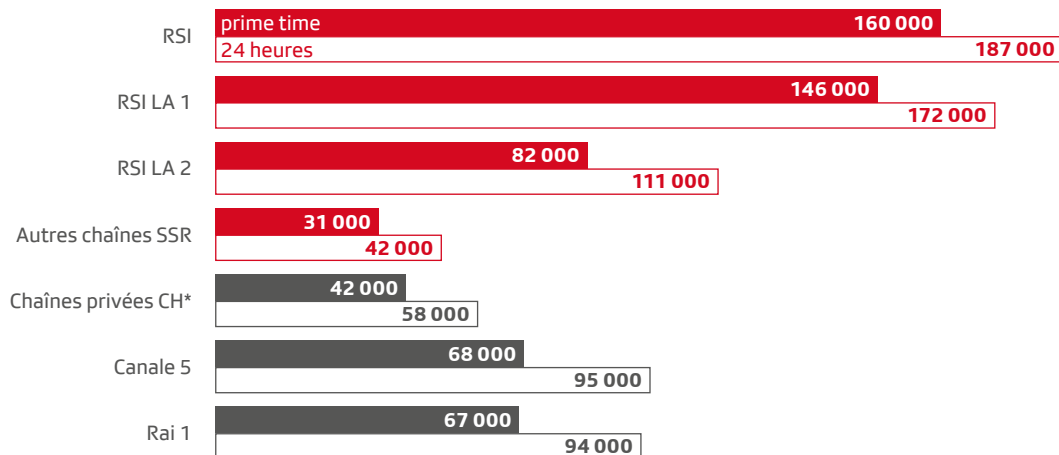
Tous les détails sur la production des programmes, sur le nombre de clics et sur les effectifs figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Parts de marché en %



Pénétration Ø nombre de téléspectateurs



■ prime time (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 18 h 00 et 23 h 00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)

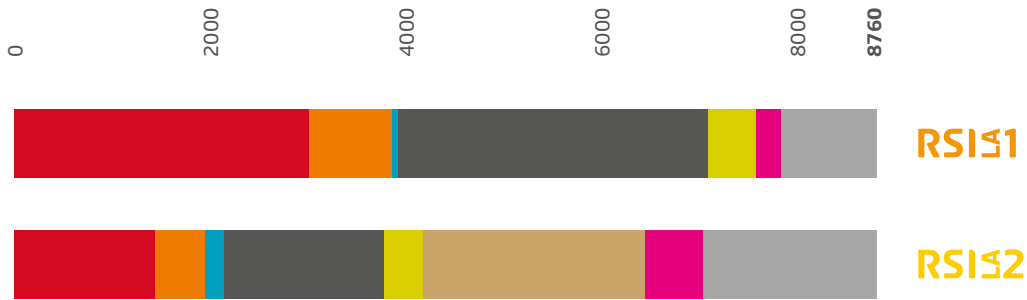
□ 24 heures (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 02 h 00 et 02 h 00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)

Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2015 (Service public > Statistiques TV): Parts de marché et pénétration 24 heures (overnight +7) par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel télévision, InfoSys+, Svizzera italiana, lu-di, toutes les plates-formes

* Rouge TV, Star TV, Tele Top, Telebasel, Tele Bärn, Tele M1, Tele Züri, TSO, Tele1, 3+, 4+, 5+, Léman Bleu, La Télé, TeleBilingue, S1, TV24, Teleticino

Heures de programme par rubrique



- Actualité et information
- Culture et formation
- Musique
- Films et séries
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24h/24)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment de son profil. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	RSI LA 1	RSI LA 2
■ Actualité et information	2987,7	1424,5
Nouvelles, journal, flashes	1063,4	370,2
Actualités régionales	1103,2	416,7
Reportages d'actualité en direct		
■ internationaux		
■ nationaux et régionaux	3,8	
Débats sur des sujets d'actualité		
■ internationaux et régionaux		
■ internationaux		
■ nationaux et régionaux	8	49,2
Elections et votations	53,8	73,4
Autres émissions d'actualité	1,4	1,8
Sujets politiques et économiques	213,5	140,1
Société, aspects sociaux, religion		5,8
Consommation et loisirs, émissions de conseil	453,8	181,1
Rencontres, entretiens, portraits	62,1	71,6
Autres émissions d'information	24,7	114,7
■ Culture et formation	844,6	505,1
Sciences		
■ Sciences et technique	36,9	22,8
■ Sciences humaines		
■ Médecine, santé	7	11,5
■ Nature, animaux	201,6	129,4
■ Environnement, écologie	14,5	7,1
Pays et peuples		
■ Comptes rendus de voyage	138,6	83,3
■ Documentaires sur la Suisse	12,1	31,3
■ Documentaires sur l'être et son environnement	6,6	37,1
Histoire		
■ Histoire en général	2	4,8
■ Histoire internationale	76,5	4,3
■ Histoire suisse		2,4
■ Histoire des mœurs et société	2,7	11,5
Arts et médias		
■ Documentaires sur les arts		
– Documentaires	0,7	
– Beaux-arts		4,1
– Cinéma	31	6,2
– Littérature		
– Arts dramatiques		
– Musique	11,8	15,1
■ Radio, télévision, autres médias		
– Politique et développement des médias		
– Emissions d'archives	126,7	4,8
■ Rencontres, entretiens, portraits	27,7	69,3
■ Magazines d'information culturelle	57,9	51
■ Documentaires de création	0,8	1,1
■ Autres émissions sur les arts		
Emissions de formation	0,4	
Religion		
■ Services religieux, messes, sermons	19,2	3
■ Autres émissions religieuses	70,1	
Théâtre		
■ Enregistrement de pièces de théâtre		3,3
■ Création théâtrale en studio		1,4

Heures de programme par rubrique	RSI LA 1	RSI LA 2
Musique	61,3	189,7
Opéras		7,8
Opérettes, comédies musicales	1,7	1,7
Ballets	9	8,1
Concerts	49,9	71,7
Jazz		11,2
Folklore et musique populaire		5,7
Musique pop et rock, clips	0,7	83,6
Musique country		
Films et séries	3147,4	1632,6
Films de cinéma	865,2	712,2
Films de télévision	132,4	60,2
Films à épisodes		5,5
Séries et feuilletons télévisés	2099,2	801,9
Courts métrages	3,3	2
Dessins animés	47,3	50,7
Divertissement	492,1	394,7
Shows, variétés musicales	4,7	15
Jeux, concours, jeux de compétition	473,4	374,2
Cirque et artistes	1,6	
Talkshows		
Humour et cabaret	4	0,4
Emissions de divertissement populaire		0,9
Autres émissions de variété	8,4	4,3
Sport	12	2255,5
Retransmissions sportives	9,3	954,6
Enregistrements (partiels), magazines (une discipline)		241,1
Résultats et magazines sportifs	2,7	216,5
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)		771,4
Autres émissions sportives		72
Emissions pour les enfants	243,8	582,4
Autres émissions	971,1	1775,6
Euronews	76,3	1314,2
Cartes météo		
Swissview	205,4	1,8
Autre	346,4	241,6
Publicités	324,1	213,9
Pauses	1,0	4,1
Heures de programme par rubrique (total)	8760	8760

En plus des chiffres cités ci-dessus, la RSI a produit 344 heures d'émission sur le web (web-only) au cours de l'exercice sous revue.

La qualité, notre ambition

La gestion de la qualité à la SSR

La qualité est importante. Nous y aspirons tous, la célébrons et la prôtons. Mais rares sont les termes à connotation si positive et pourtant si difficiles à cerner. Car toute affirmation sur la qualité a nécessairement un caractère subjectif. Une évaluation objective de la qualité implique donc de s'accorder sur des critères.

Si les sociétés de médias privées sont relativement libres d'établir leurs propres critères de qualité, ce n'est pas le cas d'une entreprise telle que la SSR, chargée d'un mandat public. Ainsi, la création des programmes de la SSR doit satisfaire à des exigences qualitatives et éthiques, et répondre aux critères suivants: sens des responsabilités, professionnalisme journalistique, pertinence et crédibilité.

Ces quatre critères fondamentaux définis par la Concession constituent le fondement de la qualité à la SSR. Il y a plusieurs années, la SSR a mis en place sur cette base un système global de gestion de la qualité éditoriale couvrant les six domaines suivants:

- standards de qualité et normes,
- gestion par objectifs,
- ressources et processus,
- feed-back et contrôles de qualité,
- formation,
- études de marché et d'audience.

Depuis l'introduction de ce système, les unités d'entreprise de la SSR ont développé et perfectionné leurs instruments et mesures pratiques. SRF a remanié son concept de gestion de la qualité et mis sur pied une coordination centrale de la qualité. La RTS a mis en place un organe supérieur en créant un poste de délégué à la qualité. En étroite collaboration avec les producteurs, ce délégué analyse la qualité d'un certain nombre d'émissions et engage des mesures d'optimisation. La RSI et RTR ont systématisé leur culture du feed-back Et swissinfo.ch a perfectionné ses contrôles de qualité.

De plus, les personnes responsables de la qualité éditoriale se réunissent régulièrement pour échanger expériences et points de vue, examiner les instruments de travail et réfléchir à des questions de fond. Leurs conclusions sont communiquées aux équipes de direction de la SSR et mises à l'ordre du jour des conférences et des séances des rédacteurs en chef, des directeurs de programme et du Comité de direction de la SSR, notamment.

Assurance qualité, formation et perfectionnement

Durant la période couverte par le rapport, les unités d'entreprise ont travaillé à l'optimisation de leurs instruments de contrôle qualité. De même, de nombreux éléments du programme (sur les trois canaux) ont eux aussi fait l'objet d'analyses qualitatives. Les critiques positives et négatives ont été assorties de suggestions, visant à augmenter l'attrait de la présentation et des contenus des émissions soumises à évaluation.

L'une des clés du professionnalisme journalistique réside par ailleurs dans la formation et le perfectionnement professionnels. Les collaborateurs de la SSR, de même que les apprentis et les stagiaires, ont participé l'an dernier à plusieurs centaines de cours internes et externes conçus pour leur développement professionnel et personnel. Ces cours englobaient des formations pratiques standard ainsi que des ateliers, des stages et des coachings sur mesure. Cet ensemble de cours de formation et de perfectionnement contribue à une augmentation de la productivité et à un renforcement de la qualité des programmes de la SSR.

Dans les pages suivantes, les unités d'entreprise présentent leurs analyses et leurs constats en matière d'assurance qualité, et rendent compte des mesures de formation et de perfectionnement mises en œuvre.

Les observations des conseils du public

Les conseils du public de la SSR ont eux fait part de leurs observations. Parallèlement à diverses émissions des régions linguistiques, les conseils du public ont examiné tous ensemble en 2015 les prestations de l'entreprise en matière de couverture préélectorale à l'occasion des élections fédérales. Un type de contrôle qualité particulièrement vaste et complexe. Enfin, l'échange avec des organismes de radio-télévision étrangers ainsi qu'avec des associations implantées en Suisse et l'étranger était également au programme des conseils.

Au-delà des différences entre les régions linguistiques, toutes les unités d'entreprise de la SSR poursuivent le même objectif: développer un large dialogue structuré afin de s'interroger sur la qualité des processus rédactionnels et de l'offre journalistique. Les collaboratrices et collaborateurs de la SSR continueront à entretenir ce dialogue.

L'importance d'un journalisme de qualité

A l'heure de la révolution numérique et de son déluge d'informations quasi incontrôlé, un journalisme de qualité, indépendant des intérêts économiques et politiques, joue un rôle plus important que jamais. Internet est une véritable mine d'informations. Mais malgré l'apparente diversité des sources, on y retrouve souvent des contenus identiques uniquement présentés de manière différente. Il s'agit parfois aussi de simples opérations de relations publiques ou de propagande. Quoi qu'il en soit, l'énorme quantité d'informations proposées sur Internet n'est pas un gage de qualité et de fiabilité. Car un travail compétent de sélection et d'analyse est indispensable à la transmission d'informations pertinentes et replacées dans un contexte plus large. En d'autres termes, le journalisme de qualité joue un rôle crucial, et avec lui le courage civique, l'impartialité et le sens critique.

Sans journalisme de qualité, le public n'est pas en mesure de se forger sa propre opinion. Sans journalisme de qualité, les mécanismes démocratiques ne peuvent pas fonctionner. Ce principe ne s'applique pas seulement à la Suisse, mais à toute société qui se veut éclairée. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

Pour garantir durablement le niveau de qualité élevé de ses contenus journalistiques, SRF dispose d'un système de gestion de la qualité solidement fondé. Dans le cadre du contrôle interne de la qualité des programmes, SRF a réalisé en 2015 quatre analyses, dans le cadre d'un groupe de réflexion ou «sounding board», qui ont porté sur la matinale de Radio SRF 1, sur les plateformes News et Culture de l'offre en ligne et sur l'application de Radio SRFVirus. Chaque «sounding board» était composé de 15 collaborateurs et collaboratrices de SRF travaillant dans différents secteurs de l'entreprise. Une petite enquête en ligne a servi de base à leurs discussions.

Concernant la matinale de Radio SRF 1, le groupe a loué la qualité journalistique, l'intelligibilité, la crédibilité et l'actualité du programme. Il a recommandé d'accorder une place plus importante à la musique et de renoncer à la rubrique «Heute in den Medien» («Aujourd'hui dans les médias»), qui apporte une valeur ajoutée relativement faible en se contentant de reprendre les grands titres du jour.

La plateforme culturelle de SRF a été jugée actuelle, diversifiée et de qualité. Selon l'analyse réalisée, la classification des thèmes et la structure logique pourraient toutefois être améliorés. La plateforme News et Sport a été jugée positivement pour son niveau de crédibilité élevé, sa qualité journalistique, sa grande clarté et la pertinence de ses thèmes. Globalement, le contenu et la technique des deux plateformes ne présentent pas de faille majeure. Le groupe de réflexion a toutefois recommandé de rendre la classification et l'assemblage des contenus plus attrayants. L'application de Radio SRFVirus a séduit par sa fonctionnalité et sa conception moderne. On regrette toutefois l'absence d'une fonction de recherche.

Parallèlement à l'application d'instruments concrets de contrôle qualité, SRF a travaillé en 2015 à l'harmonisation et à la meilleure adéquation de tous les instruments de gestion de la qualité qui sont actuellement utilisés dans l'entreprise. Ces travaux doivent s'achever et déboucher sur des mesures concrètes en 2016.

Formation de base et formation continue

SRF a encouragé le développement professionnel et personnel de ses 2135 collaborateurs (1645 postes à plein temps) en leur proposant des formations pratiques standard ainsi que des ateliers, des stages et des coachings sur mesure. En 2015, 366 offres de formation totalisant 4533 jours ont trouvé preneur, ce qui correspond environ à 2,85 journées de cours par équivalent temps plein.

En plus des cours habituels, les formations journalistiques ont permis d'élaborer pour les rédactions de nombreuses offres sur mesure (storytelling, reportages, etc.). Dans le cadre du re-launch de certaines émissions, de nombreux modules animés par des formateurs internes et externes ont été proposés aux collaborateurs. En juillet 2015, SRF a organisé la journée d'impulsion «Nouveaux marchés» consacrée à l'avenir des médias traditionnels: des spécialistes internes et externes ont tenu des conférences devant une centaine de collaborateurs de tous les secteurs de l'entreprise, et les ateliers pratiques ont constitué autant d'occasions d'échanger des expériences et des opinions.

En 2015, la formation à la direction a été étroitement liée à la stratégie de SRF, en particulier dans le domaine des nouveaux médias. Elle a bénéficié notamment d'une série de rencontres organisées sur le temps de midi («Lunch Date mit ...!»), au cours desquelles des spécialistes internes ont informé les collaborateurs sur des sujets tels que le journalisme de données et la communication sécurisée. Les cadres ont par ailleurs bénéficié d'un soutien individuel basé sur des conseils et un coaching personnalisé. Les talents promis à des fonctions de direction plus importantes ont été encouragés de manière ciblée par une formation externe en management.

Le troisième stage de formation trimédia organisé par SRF a débuté en 2015. Son objectif est de former 12 journalistes stagiaires pendant 24 mois, tant sur le plan théorique que pratique. Deux d'entre eux seront formés spécifiquement au secteur du multimédia, ce qui est une nouveauté de 2015. Durant l'été, sept nouveaux apprentis ont entamé leur formation chez SRF: cinq comme employés de commerce, deux comme agents en information documentaire et un comme médiamaticien (nouveauté). SRF a également permis à 21 jeunes de faire un stage-découverte de deux jours dans le domaine commercial. ■

Les observations du Conseil du public



En 2015, le Conseil du public a examiné 24 émissions lors de ses dix séances. Ces examens ont donné lieu à des échanges intenses et constructifs avec les responsables de SRF. Le Conseil du public s'est penché tant sur les nouveaux concepts de programmes et d'émissions que sur les offres en ligne qu'il avait déjà observées précédemment. En 2015, le Conseil du public dans son ensemble a réalisé un contrôle qualité particulièrement vaste et exigeant, qui a consisté à évaluer – en collaboration avec tous les autres Conseils du public de la SSR – les prestations de l'entreprise en matière de couverture préélectorale (élections fédérales du 18 octobre 2015).

Focalisation sur la politique et la jeunesse

Après une phase d'observation de plusieurs semaines, le Conseil du public a constaté que SRF utilisait tous les vecteurs disponibles pour livrer au public des informations variées sur les partis politiques et leurs candidat(e)s. Il est clairement apparu que SRF s'employait à transmettre une information factuelle et équilibrée pendant la période préélectorale, avec une offre d'émissions considérable.

Pour atteindre également la jeunesse de notre pays, SRF a conçu de nouveaux formats innovants, tels que l'émission «Wahlfahrt», et lancé l'application en cinq langues «Politbox» développée par la SSR. Le Conseil du public a particulièrement apprécié la couverture télévisée lorsqu'elle s'est employée à présenter l'avis général d'un parti politique – et pas seulement les positions de quelques-un(e)s de ses représentant(e)s.

Sur Radio SRF 1, il a notamment plébiscité les journées thématiques «Wahl-Lokal» organisées dans quatre villes suisses. Ces journées étaient complétées à la télévision (SRF 1) par l'excellent programme «Wahl-Arena». Les journaux régionaux de Radio SRF 1 ont également rempli une mission importante en transmettant des informations précieuses sur des élections certes nationales, mais étroitement liées aux régions. A la télévision comme à la radio, SRF a toutefois négligé de jeter des ponts au-delà des frontières linguistiques. Face à la masse exceptionnelle d'informations à traiter dans leur propre région linguistique, les deux médias se sont arrêtés aux frontières de la Suisse alémanique.

Dans son ensemble, l'offre en ligne a été appréciée pour sa grande diversité de contenus. SRF a même réalisé de brillantes prestations avec «Wahlanleitung», «Parteienporträts», «Politkompass» et «Datenbank». Le Conseil du public aurait toutefois aimé que les internautes puissent s'orienter plus facilement sur la page d'accueil et que la différence entre les genres soit prise en compte dans l'offre en ligne.

Informations, autres comités et formation continue

Le Conseil du public s'informe régulièrement auprès des responsables de SRF sur les nouveautés et les coulisses du secteur des médias, ce qui lui permet de rester à la pointe. Il peut ainsi satisfaire ses propres exigences en matière de qualité et continuer à se former.

En 2015, le Conseil du public a intensifié ses échanges avec des comités étrangers. C'est ainsi que l'ensemble du Comité des programmes d'ARD et la présidente du Conseil du public ORF, Ilse Brandner-Radinger, ont participé en tant qu'invités au Comité directeur ainsi qu'à la réunion du Conseil du public. Paul Siebertz (président du Comité des programmes d'ARD) et Ilse Brandner-Radinger ont été impressionnés par la culture du dialogue au sein du Conseil du public – un dialogue qui se veut apaisé, différencié et objectif. En retour, le président du Conseil du public SRG.D a pris part à la réunion du Comité de qualité du Conseil du public ORF. Lors de cette réunion, il a présenté aux participants la méthode de travail du Conseil du public SRG.D et débattu avec eux de questions liées à la qualité.

Cette année encore, le Conseil a participé à un séminaire de formation de deux jours, dont le thème était l'animation. Guidés par des coaches vocaux de SRF, les membres du Conseil ont appris ce que c'est de parler en direct dans un micro ou de respecter le déroulé d'une émission devant une caméra de télévision. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

Se centrer sur la qualité signifie valoriser l'orientation «clients» (auditeurs, téléspectateurs, internautes, mobinautes). La qualité à la RTS est doublement vérifiée: elle passe d'abord au quotidien par le tamis des responsables éditoriaux qui se concentrent, notamment, sur les questions opérationnelles d'anticipation et de debriefing des sujets et, en aval, par le processus du suivi de la qualité, qui se fonde plus spécifiquement sur les exigences de la Concession et des valeurs la RTS. Concrètement, il s'agit d'effectuer un arrêt sur image qui évalue une émission ou une opération sur le long terme, loin de l'urgence du quotidien dans un média. Par ailleurs, les responsables éditoriaux tiennent aussi compte des rapports d'analyse d'émissions du Conseil du Public.

En 2015, le suivi de la qualité du programme de la RTS a évalué cinq émissions tv : «Les coups de cœur», «Couleurs locales», «Passe-moi les jumelles» «Les feuilletons-documentaires» et «26 minutes». Le suivi de la qualité a été adapté pour analyser une thématique transversale, la culture à la RTS, et une émission radio dont l'horaire de diffusion a été modifié en 2015, «Médialogues». Avec le service «Etudes et audience», nous n'avons mis sur pied que trois études qualitatives (le point de vue des téléspectateurs) réalisées par un institut indépendant. Cette diminution découle directement des mesures budgétaires.

L'avis du public sur l'offre de la RTS demeure néanmoins indispensable. Nous cherchons actuellement des solutions pour mieux connaître encore, fût-ce dans les grandes lignes, les critiques et attentes de nos publics. Pour exemple, l'émission quotidienne d'actualité «Couleurs Locales» dont le «Bilan Qualité» réunissait le producteur, le rédacteur en chef, le chef de département de l'Actualité, la responsable de la programmation, le chef d'Etudes et audience et la déléguée au suivi de la qualité du programme. Le groupe de travail a insisté sur le potentiel que pourrait représenter le développement d'une approche intégrant plus de journalisme constructif: montrer ce qui marche dans divers cantons est une manière très appréciée des téléspectateurs d'appréhender les sujets. Ces mesures à prendre, décidées avec la ligne professionnelle, sont vérifiées ensuite.

Formation de base et formation continue

Après une année 2014 hors du commun, les chiffres 2015 de la formation des collaborateurs des métiers de l'éditorial retrouvent un niveau normal. La baisse du nombre de stagiaires et de projets d'envergure explique cette évolution. 1380 personnes (un collaborateur qui suit plusieurs formations est ici compté plusieurs fois) ont suivi 158 480 heures de formation, soit 128 560 heures de formation continue et 29 920 heures de formation initiale. Ce qui représente, en termes d'heures de formation global, une baisse de 13,6 % par rapport à 2014. En moyenne, les collaborateurs des départements Actualité et Programmes ont suivi 1,8 jour de formation.

A la fin 2015, 17 stagiaires journalistes et réalisateurs effectuaient une formation à plein temps à la RTS. Nous en avons 23, à titre exceptionnel, une année plus tôt. Les 6 ex-stagiaires sont désormais au sein des rédactions Actualité ou Programmes. Open Media, le nouvel outil rédactionnel radio-tv de l'Actualité, a été déployé en février 2015 à la radio et six mois plus tard à la télévision. Avec les rédactions et l'équipe en charge du projet, le service de la Formation a étroitement collaboré à sa mise en place: les différentes actions de formation ont totalisé 488 inscriptions. En parallèle, l'outil de production radio DIGAS (déployé en 2014) a occasionné la mise en place de compléments de formation en 2015 (61 inscriptions).

L'accent sur la formation à la déontologie s'est poursuivi en 2015, avec 53 participants au cours de base et 11 pour une session de rafraîchissement. Enfin, le service Formation a renouvelé sa certification eduQua en octobre 2015, attestant ainsi de la qualité constante de ses prestations. ■

Les observations du Conseil du public



Le Conseil du public (CP) s'est réuni 10 fois en 2015 et a traité un total de 14 émissions et thématiques durant l'année, portant aussi bien sur l'actualité que sur le divertissement ou la fiction. Il a également procédé pour la première fois à un examen du suivi des recommandations, portant sur 7 émissions analysées les années précédentes ainsi que l'année en cours. Il a, enfin, poursuivi sa formation en recevant la professeure Annick Dubied, directrice de l'Académie du journalisme et des médias (AJM) de l'Université de Neuchâtel, pour une conférence sur le traitement des faits divers dans les médias.

Les élections fédérales

Les analyses du CP ont porté tant sur de nouvelles émissions («Tribu», «Outre zapping») que sur des émissions ayant largement fait leurs preuves («Temps Présent», «Forum»). Il a également procédé à une analyse en profondeur de la couverture des attentats de janvier 2015 à Paris, conscient que ce type d'événements était, hélas, appelé à se reproduire et qu'à l'époque de l'immédiateté de l'information des défis supplémentaires se posent aux rédactions devant traiter de tels drames. De l'avis du Conseil, la RTS a su éviter les écueils, bien que ces événements touchent tous les journalistes. Avec les autres conseils du public de Suisse, le CP a en outre procédé à une analyse conjointe de la couverture des élections fédérales de cette année – moment important de notre démocratie.

Débat sur les médias de service public

Le CP a pu constater que le souci de qualité était constant et que la RTS a assuré sa mission de service public sans avoir à rougir, cela dans une année marquée par la votation sur la nouvelle LRTV, qui a donné le coup d'envoi d'un long débat sur les médias de service public. De l'avis du CP, le champ couvert actuellement est juste. En effet, il lui apparaît que réduire les domaines d'activité de tels médias à la seule couverture de l'actualité ne répondrait pas aux attentes de la population. Cette dernière souhaite être informée tant sur les faits internationaux que locaux et également pouvoir s'évader de son quotidien au travers de magazines et de fictions produites dans notre pays.

Recommandations

Le CP a profité de cette année 2015 pour mettre en place un contrôle de la mise en œuvre des recommandations. En effet, n'ayant que voix consultative, le conseil se doit de vérifier dans quelles mesures ses recommandations sont suivies. Si certaines d'entre elles induiraient des coûts supplémentaires, d'autres, d'ordre purement qualitatif pourraient s'appliquer sans encombre pour peu que les professionnels y souscrivent. Le CP a consacré deux séances à cet examen, la première portant sur des émissions analysées lors de la période d'observation s'achevant (2012-15) et la seconde revenant notamment sur des émissions abordées lors de l'année en cours. Globalement, le CP salue la qualité d'écoute des professionnels et se félicite du bon climat qui règne lors des échanges avec les équipes de production et avec la direction des programmes et de l'actualité. Il a noté que ses recommandations étaient souvent appliquées, en tout ou en partie. Le CP continuera de contrôler leur mise en œuvre, à raison d'une séance par année, en décembre.

Couverture asymétrique en Suisse romande

Cet examen aura notamment été l'occasion pour le CP de constater qu'en ce qui concerne la couverture de l'actualité culturelle en Suisse romande, il règne une disparité importante entre le bassin lémanique, qui bénéficie d'une bonne couverture, et le reste de la Romandie, qui souffre d'un manque de visibilité. Le conseil poursuivra ses démarches sur cette question afin de parvenir à une couverture plus équilibrée.

Enfin, les économies annoncées, ainsi qu'une refonte de la grille d'Espace 2, ont provoqué de vives inquiétudes dans les milieux concernés par les choix éditoriaux en découlant. Le conseil y est sensible et ne manquera pas de vérifier notamment que la qualité sera toujours au rendez-vous dans la nouvelle grille de la chaîne culturelle. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

En 2015, le processus de monitoring s'est enrichi d'une étape supplémentaire: comme à l'accoutumée, chaque programme a été examiné individuellement par huit collaborateurs internes. Mais pour la première fois, cet examen a été suivi de discussions en groupe, qui ont permis des analyses plus différenciées et plus complètes. Les réflexions sur les programmes, de collègues à collègues, ont aiguisé le regard de chacun sur ses propres émissions et sur le travail réalisé quotidiennement dans les rédactions. Cet échange ouvert entre des collaborateurs en charge d'émissions très différentes a permis d'étendre les connaissances de chacun sur les multiples réalités de l'entreprise et de renforcer un sentiment commun d'appartenance. Comme chaque année, les réactions d'auditeurs internes et externes sur différents aspects formels sont venues compléter les résultats des discussions.

Sept produits ont été examinés en 2015: quatre émissions de télévision, deux émissions de radio et une offre en ligne. Les points critiques ont été discutés en détail et différentes mesures d'optimisation ont été définies. Certaines de ces mesures ont déjà été mises en œuvre à l'automne 2015, d'autres étapes sont prévues en 2016.

Télévision

- Tous les collaborateurs du journal régional «Il Quotidiano» ont participé à un cours de storytelling écrit et visuel, dans la perspective d'améliorer l'attractivité de l'émission. Le produit a d'abord été analysé dans son ensemble, puis fractionné en segments individuels, avant d'être réassemblé. De nouveaux formats et des modes de narration plus efficaces ont été testés.
- Une nouvelle façon de présenter les livres a été introduite dans la rubrique culturelle «Turné» de l'édition du samedi de «Il Quotidiano». Désormais, le choix du lieu est davantage déterminé par les contenus des différents épisodes.
- Le programme «Black Jack» a connu d'importants changements, parmi lesquels des adaptations structurelles concernant le tempo de l'émission, une mise en valeur des aspects débats, des changements dans la forme et une plus grande sollicitation du public présent dans le studio.
- Grâce à l'introduction d'un deuxième résumé et d'un clip diffusé après chaque segment, les téléspectateurs peuvent désormais s'orienter plus facilement dans l'offre du programme «Sport non stop», qui est par nature très variable.

Radio

- Le fait que des personnalités différentes se succèdent au micro de l'émission «Geronimo» conduit à un manque d'unité qui nuit à la reconnaissance de l'émission par les auditeurs. Une structure plus claire, incluant des consignes pour l'utilisation de la musique et des lancements, sera définie et partagée.
- Les débats sont au cœur de l'émission en direct «Diritti e rovesci». A l'avenir, les contradicteurs seront choisis avec encore plus de soin et le programme fera une part plus belle aux personnalités dont le nom est moins connu, afin que la palette des opinions exprimées soit plus large et que la diversité de programmes de la RSI soit plus manifeste. Désormais, les interlocuteurs devront obligatoirement être présents dans le studio, afin que les discussions restent passionnantes et surtout équilibrées.

Offre en ligne

- La rédaction de l'actualité en ligne a mis en œuvre ses premiers changements. Elle accorde désormais une plus grande attention à la bonne formulation des contenus et renforce la présence et la visibilité des éléments multimédia. Des productions complémentaires entendent valoriser l'ensemble du produit et mettre en œuvre les changements correspondants au cours de l'année 2016.

Formation de base et formation continue

Le projet «Accademia RSI» s'est poursuivi en 2015: 30 stagiaires issus de 14 métiers différents sont désormais en mesure de contribuer activement à la productivité de la RSI. Leur formation s'est concentrée sur des ateliers pratiques et sur des productions simulées ou réelles. Le projet a donné naissance à des profils professionnels flexibles, et pas seulement spécialisés. Pour des raisons de contingents, les recrutements ont été limités.

L'offre de formation continue a inclus des cours indispensables sur les techniques vocales et sur les compétences non techniques. D'autres programmes ont été inspirés par les tendances du marché et les évolutions technologiques. L'offre de formation a mis l'accent sur l'efficacité, l'efficience et le multimédia.

En 2015, la RSI a organisé 260 cours internes (119 types de cours), ce qui représente environ 9,5 jours de formation par personne (stagiaires compris). Des dizaines de cours externes ont également été fréquentés. ■

Les observations du Conseil du public

CORSI

SOCIETÀ COOPERATIVA PER LA RADIOTELEVISIONE SVIZZERA DI LINGUA ITALIANA

Le Conseil du public de la Corsi s'est réuni à onze reprises en 2015. Sous la direction de Tiziana Mona, il a examiné de nombreuses offres de la RSI diffusées à la radio, à la télévision et en ligne. Parallèlement à la surveillance interne assurée par la RSI, le Conseil du public a observé de près la programmation, en mettant l'accent sur les programmes culturels radio/tv et sur les offres d'information et de divertissement de Rete Uno. Il a également mené un examen approfondi de la couverture médiatique des élections cantonales du Tessin au printemps et des élections fédérales d'octobre. Au niveau national, l'analyse de la couverture des élections fédérales par la RSI a nourri les observations communes des Conseils du public des autres régions.

Culture

Le Conseil du public a observé l'ensemble de l'offre culturelle de la RSI, en s'intéressant plus particulièrement aux programmes de Rete Due et à certains éléments radiophoniques (discussions thématiques et références à des événements culturels, reportages, critiques littéraires, magazines et concerts). L'évaluation des différentes émissions a été très positive. Le Conseil du public confirme que l'offre culturelle de la RSI est innovante et de grande qualité et que son volume actuel devrait être maintenu et si possible étendu. Les émissions culturelles sont l'un des fondements de l'offre de la RSI. Loin d'être accessoires, elles ont la même valeur que les émissions d'information, de divertissement et de sport et ne doivent pas s'aligner en premier lieu sur les audiences. Les programmes culturels sont une «raison d'être» du service public et ne doivent en aucun cas être victimes de mesures d'économie.

Elections fédérales et cantonales

Le Conseil du public s'est également félicité des prestations réalisées par le service Information dans le contexte des élections cantonales et fédérales. Il a notamment estimé que sur les trois canaux de diffusion, l'offre relative aux élections tessinoises était vaste et majoritairement satisfaisante, aussi bien pendant la campagne électorale qu'immédiatement après. Il a toutefois critiqué le manque de contextualisation éditoriale et d'approfondissements, l'absence d'infographies et la trop grande place laissée aux hommes et aux femmes politiques. Le Conseil du public a par ailleurs examiné la vaste couverture médiatique des élections fédérales: il a jugé positivement les formats classiques tels que les débats politiques et loué en particulier des innovations telles que «La mia Svizzera», «Svizzera estrema» et l'application «Politbox», ainsi que le formidable engagement de l'équipe du programme radio «Albachiara».

Rete Uno

En 2015, Rete Uno a lancé de nouvelles émissions destinées à fidéliser les auditeurs au moyen d'un programme clairement structuré. Ces nouvelles émissions sont fortement associées à leur animatrice ou animateur, ce qui leur confère un taux de reconnaissance élevé. Si leur volonté de légèreté est nettement perceptible, il existe néanmoins un risque de basculer dans l'insipidité. Les invitations répétées lancées aux auditeurs afin qu'ils participent par SMS ou par le biais de commentaires paraissent souvent excessives. Le divertissement n'exclut pas le véritable échange ni l'approfondissement des sujets, dès lors que des invités participent au programme et que les sujets traités sont importants.

Evénements du 13 novembre à Paris

Le Conseil du public a exprimé son étonnement et son incompréhension quant au fait que la RSI, contrairement à tous les autres diffuseurs tv européens, n'a pas interrompu ses programmes pour couvrir en direct les événements de Paris. Après avoir entendu les explications de la direction de la RSI à ce sujet, le Conseil du public et la direction se sont mis d'accord pour dire qu'une telle chose ne devait pas se reproduire. Le Conseil du public a rappelé la nécessité d'élaborer aussi vite que possible une procédure journalistique permettant de faire face aux situations exceptionnelles, aussi bien en termes d'infrastructure technique que de ressources humaines. Le Conseil du public s'est toutefois félicité de la couverture assurée depuis Paris dans les jours qui ont suivi les attentats. Cette prestation a témoigné de la grande qualité de la structure d'information de la RSI.

La période administrative de quatre ans du nouveau Conseil du public a débuté le 1er janvier 2016. Lors de la séance constitutive du 29 janvier 2016, le Conseil du public a nommé Raffaella Adobati Bondolfi présidente et Nicola Pini vice-président pour la période administrative 2016–2017. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

Les contrôles annuels de tranches de programme ou de différentes émissions se fondent sur les consignes de la gestion qualité standardisée de RTR. En 2015, RTR a procédé à un contrôle dans les domaines suivants, sur demande de la rédaction en chef:

- Magazine «Cuntrast»: l'analyse interne a montré que le concept thématique actuel du magazine télévisé n'était plus adapté et devait être repensé. A l'avenir, chaque édition sera consacrée à un seul thème principal, abordé sous différents angles dans des reportages. Au terme d'une phase-pilote, les responsables ont validé et lancé l'émission dans sa nouvelle forme.
- Emissions radio hebdomadaires: des retours d'information concernant différentes émissions ont montré que certaines d'entre elles ne pouvaient plus satisfaire aux exigences qualitatives avec les moyens à disposition. Toutes les émissions hebdomadaires ont donc été soumises à une analyse interne. Sur la base de cette analyse, les émissions vieillissantes «Forum» et «Radioarchiv» ont été supprimées au profit des rédactions de deux autres émissions thématiques considérées par RTR comme des productions phares. Le contenu de ces émissions sera également repensé.
- Site Internet rtr.ch: le renouvellement du site Internet de RTR, effectué en 2015, a nécessité un examen approfondi des processus de travail. Etant donné que les rédactions régionales de RTR publient désormais elles-mêmes leurs contenus en ligne, le contrôle qualité au sein de ces rédactions a fait l'objet d'une évaluation et d'une réorganisation.

Formation de base et formation continue

Les 170 collaborateurs (130 postes à temps plein) de Coire et des régions ont pris part à des manifestations de formation et de perfectionnement internes et externes. Les 45 cours internes conçus sur mesure ont été suivis par 237 personnes pendant 80 jours. 44 collaborateurs ont assisté à des séances de formation et de perfectionnement individuelles externes, dont 27 cours de base et d'initiation proposés par SRF. Au total, les collaborateurs y ont consacré 77 jours.

En interne, RTR a assuré la formation individuelle de 14 nouveaux collaborateurs et stagiaires. Par ailleurs, le personnel a participé à 26 cours de perfectionnement technique. Neuf personnes ont suivi une formation de 162 jours sanctionnée par un diplôme DAS ou CAS dans une haute école spécialisée (HES) ou une école supérieure (ES), alors que 5 cadres ont consacré 42 jours à l'atelier de conduite du personnel ou aux cours de gestion de projet I et II. Les 8 stagiaires ont passé 220 jours à

l'école durant l'année couverte par le rapport. Au total, 316 participants ont suivi des cours pendant 631 jours, soit environ 4,8 jours de formation par poste à temps plein. Ces chiffres ne comprennent pas les jours passés à l'école professionnelle par les quatre apprentis (trois personnes en apprentissage de commerce et une en informatique), la participation volontaire de 155 collaborateurs aux 8 séances de la manifestation «Sur mezdi», ni les nombreuses heures consacrées par les tuteurs à l'accompagnement et à la réflexion auprès des nouveaux collaborateurs et des stagiaires.

Cette année, l'offre de perfectionnement interne conçue sur mesure s'est axée sur le cours «Filmer avec un iPhone». Tous les reporters radio ont suivi le cours de trois jours et publieront désormais des reportages de courte durée sur le portail en ligne. Les collaborateurs TV ont quant à eux pu se perfectionner dans l'utilisation de «Sonaps». Lors de l'atelier «Sound et story», les éditeurs ont abordé le thème de la fonction et de l'effet des fonds musicaux: quelle place accorder à la musique? Et que doit susciter le fond musical chez le spectateur? Enfin, les collaborateurs du service graphique ont approfondi leurs connaissances dans l'utilisation de «After Effects» et «Illustrator».

Les séances de la manifestation «Sur mezdi» organisées le midi ont été consacrées cette année aux thèmes «Dunnas» (les femmes) et «nouveaux médias». Comme d'ordinaire, les mesures individuelles de formation et de perfectionnement ont été examinées et convenues avec les collaborateurs dans le cadre des entretiens de situation professionnelle (ESP). En 2015, plusieurs formations ont également été soutenues, dans les limites des moyens financiers disponibles, par le Service de la formation et du perfectionnement ou par le Fonds de créativité et le Fonds d'encouragement. ■

Les observations du Conseil du public

SRG SSR Svizra Rumantscha

Les constatations et les recommandations du Conseil du public SRG.R visent à optimiser le travail quotidien des journalistes de RTR. Elles sont faites dans le cadre de la gestion qualité RTR. En 2015, le Conseil du public s'est réuni à quatre reprises. Les groupes de travail rédigent pour chaque réunion des rapports complets à l'attention des professionnels du programme, les chefs d'émission étant ensuite appelés à prendre position. Ce retour d'information permet de vérifier comment les remarques du Conseil du public sont prises en compte par les journalistes.

Nouvel habillage des émissions tv de RTR

Depuis le début de l'année 2015, RTR diffuse ses émissions dans les décors du studio réaménagé, conforme aux exigences actuelles sur le plan technique comme graphique. Grâce aux moniteurs de grande taille et à la position centrale de la table des animateurs, le studio de Coire paraît plus spacieux et plus moderne. Son réaménagement est une réussite.

Fonctionnalité et présentation du site Internet www.rtr.ch

Le design du site Internet de RTR s'inspire de celui de SRF, ce qui avait suscité la crainte d'une perte d'indépendance. Le nouveau site Internet propose une vaste palette d'informations, d'une qualité toujours aussi élevée, et bénéficie d'une présentation attrayante, claire et bien structurée. Les problèmes de performance ont été résolus lors de la mise en place du nouveau site. RTR a remplacé son application par le «Play RTR».

Couverture médiatique du Grand Conseil

Les émissions d'information de Radio Rumantsch et l'émission télévisée «Telesguard» offrent une vision claire et équilibrée des principaux thèmes débattus au Grand Conseil. L'observation a porté sur les reportages consacrés à la session extramuros à Arosa (en juin 2015) ainsi qu'à la session d'août du Grand Conseil. RTR fournit de nombreuses informations et offre aux auditeurs et téléspectateurs une vue d'ensemble de l'actualité politique dans le canton des Grisons. Le Conseil du public suggère d'inviter des experts à se prononcer sur certains des thèmes abordés et incite à adopter de temps à autre une approche encore plus critique. Le Conseil souhaiterait également un approfondissement de certains thèmes dans le cadre d'une réflexion encore plus poussée.

Elections fédérales 2015

Le Conseil tire un bilan très positif de la couverture préélectorale assurée par RTR. La chaîne a informé le public de manière factuelle et équilibrée. Les émissions consacrées au dimanche électoral, le 18 octobre 2015, ont elles aussi donné satisfaction. L'offre de RTR a été à la fois complète et sans équivalent. Le Conseil souligne notamment la qualité des informations proposées en ligne, détaillées et présentées avec une grande clarté, par exemple dans le dossier spécial. La chaîne a su mettre à l'honneur les spécificités régionales et cantonales des Grisons, sans pour autant négliger l'actualité politique du reste de la Suisse. La rédaction du portail «Battaporta», consacré au jeune public, a interviewé et présenté les jeunes de partis de manière rafraîchissante et récréative. Il serait souhaitable d'optimiser et de pousser plus avant l'intégration des canaux de réseaux sociaux.

Par ailleurs, le projet «Politbox» a été trop axé sur l'application de la SSR, reléguant quelque peu au second plan le reste de l'offre diversifiée proposée dans le cadre de ce projet national. En comparaison avec les émissions électorales de SRF «Wahlfahrt» et «Wähler gesucht», certaines émissions avaient un caractère plutôt traditionnel et peu innovant. On peut affirmer en conclusion que l'offre de RTR a été très complète, pour ne pas dire exhaustive.

Prix Médias SRG.R

Le Prix Médias SRG.R, doté de 6000 francs, a été décerné pour la deuxième fois au printemps 2015. La lauréate 2015 est Petra Rothmund, récompensée pour son film de 30 minutes environ «Dal Magic Wood al Action Wood». Une trentaine d'émissions avaient été sélectionnées.

Organe de médiation SRG SSR Svizra Rumantscha

Le médiateur, Toni Hess, n'a pas enregistré de cas durant la période couverte par le rapport.

Archives RTR

Le domaine d'activité du département Documentation et Archives (D+A) a été présenté au Conseil du public. Le département assure la numérisation des images et contenus audiovisuels, qui seront par la suite également mis à disposition des personnes intéressées sur Internet. ■

Gestion qualité et contrôle interne

SWI swissinfo.ch

Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

Le contrôle qualité chez SWI swissinfo.ch est assuré tout au long de la chaîne de création de valeur par les auteurs, les correcteurs (principe des quatre yeux), les traducteurs, les responsables de rédaction et les rédacteurs en chef. Ces derniers font office d'instance de décision et peuvent intervenir et exiger des corrections au cours de chaque phase de concept ou de production.

En 2015, le Conseil du public de SWI a rédigé deux rapports sur les thèmes dossier spécial «démocratie directe» et «élections parlementaires 2015» en sa qualité d'organe d'observation et de conseil. Il s'est basé sur des articles sélectionnés par la rédaction en chef et publiés dans plusieurs langues. Le Conseil du public donne aux rédactions de très bonnes notes sur les plans de l'équilibre, de l'objectivité, de la diversité et de la pertinence. Il note en revanche un potentiel d'amélioration journalistique dans le «dossier spécial : démocratie directe» qui devrait être complété plus avant, conformément à la planification rédactionnelle. La rédaction en chef a discuté des résultats des analyses avec les équipes concernées.

L'offre russophone a été soumise à un audit externe en 2015. Les experts étaient des journalistes russophones de Radio Sweden International. En échange, les journalistes de SWI ont étudié l'offre de leurs collègues russo-suédois. Les résultats de l'audit définissent les textes russes de SWI comme «corrects dans l'ensemble». On note plus rarement de «petites erreurs ou des coquilles». Selon les experts de Stockholm, la qualité des textes est généralement élevée, les textes sont bien structurés, parfois malheureusement un peu trop longs. La rédaction en chef a discuté des résultats de l'audit avec l'équipe russe.

Formation de base et formation continue

En 2015 également, des formations de base et des cours de perfectionnement ont été organisés à l'interne comme à l'externe afin de satisfaire aux exigences en matière de qualité avec le soutien de SWI. Citons par exemple les formations continues multimédiales spécialisées destinées aux responsables de programmes qui ont été données en allemand, en français et en anglais.

Parmi les thèmes traités, on trouve les réseaux sociaux, l'utilisation des photos et des vidéos, les produits dans le domaine du journalisme de données, l'infographie ainsi que la production et l'utilisation des images tirées d'Internet. Les thèmes filmer avec un smartphone, mettre en récit et gérer le leadership au quotidien dans les rédactions étaient également au programme.

Les collaborateurs des services informatiques se sont également formés en allemand, en français et en anglais: gestion de projet Scrum, Design Thinking, Adobe, Coremedia et Open Media. En moyenne, les 104 collaborateurs de SWI ont suivi 1,5 jour de formation pendant l'exercice 2015.

A l'occasion d'un atelier pour les cadres en novembre 2015, la direction et les responsables de conduite de SWI se sont penchés sur le thème de la gestion du stress. En effet, les journalistes sont sujets à la surcharge de travail, au stress et au burnout.

Les responsables de conduite ont appris, avec le concours d'une psychologue du travail chevronnée à reconnaître à temps les symptômes de stress des collaborateurs et à y remédier. Cette rencontre peut également être qualifiée de précieuse contribution à l'assurance qualité de l'offre multilingue de SWI. ■

Les observations du Conseil du public de SWI swissinfo.ch

Echanges de vues et rencontres

En 2015, le Conseil du public s'est réuni trois fois en séance ordinaire. La traditionnelle séance commune avec le comité du Conseil d'administration SSR responsable de SWI swissinfo.ch s'est tenue dans le cadre de la deuxième réunion, au mois de mai.

En mars, la médiatrice Sylvia Egli von Matt et le président du Conseil du public Walter Suter ont pris part à une première rencontre entre l'Office fédéral de la communication (OFCOM) et les organes de médiation ainsi que les conseils du public de la SSR. Rappelons que les organes de médiation SSR indépendants sont subordonnés aux conseils du public sur le plan organisationnel et administratif. L'OFCOM est quant à lui chargé de contrôler le respect des exigences formelles de la LRTV.

Points forts

Le Conseil du public a pour mission d'évaluer, du point de vue de la qualité, de la pertinence et de l'efficacité, les différents produits d'information de SWI destinés à un public international, de cultures et de langues diverses. Cette mission englobe également la définition exacte des «références à la Suisse», exigées en matière d'information. Le Conseil du public a par ailleurs de nouveau mis l'accent sur l'observation du nombre d'utilisateurs du site Internet. Etant donné que trois des cinq membres du conseil avaient démissionnés le 31 décembre et que la nouvelle rédactrice en chef de SWI n'est entrée en fonction qu'au 1er janvier 2016, le Conseil du public a décidé de remettre à l'ordre du jour la question de son rôle et des grands axes de son travail en 2016.

Observations en 2015

Dans ses observations, le Conseil du public s'est concentré sur la couverture des élections fédérales d'octobre 2015.

Les rencontres avec la rédaction en chef ont été l'occasion pour le Conseil du public de lui faire part des observations que chaque membre avait préalablement consignées selon des critères uniformes améliorés. Si les cinq membres du Conseil portent un regard parfois très différent sur les six productions multimédias sélectionnées, ils s'accordent dans leur évaluation globale à considérer que la rédaction SWI a fourni un travail de qualité répondant dans une large mesure aux attentes d'un public international intéressé par la politique suisse.

Lors de la mise en délibération de ses premières observations sur le nouveau dossier «Démocratie directe», le Conseil du public a constaté qu'il était encore trop tôt pour procéder à une évaluation définitive. Les membres du conseil ont donc décidé, au terme de leur consultation, de revenir sur ce thème dans le courant de l'année 2016.

Dans ce cadre, le président et le vice-président du Conseil du public ont pris part au symposium de printemps du Forum européen de Lucerne, consacré au thème «La démocratie directe au banc d'essai».

Contrôles qualité

Pour des raisons d'organisation, le Conseil du public a dû remettre à 2016 le programme de contrôles qualité pour les rédactions linguistiques espagnole, allemande, française et italienne.

Suisses de l'étranger

Lors de la session de printemps du Conseil des Suisses de l'étranger à Berne, le président du Conseil du public a apporté son soutien à la direction de SWI dans la présentation des informations sur les prestations spécialement destinées à nos compatriotes vivant hors du territoire helvétique.

Le président a également participé en avril, à Vittel, à la conférence annuelle des associations suisses implantées en France. Cette participation lui a donné l'occasion d'exposer aux présidents des associations l'importance et le rôle du Conseil du public de SWI.

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) proposera en 2016 différentes manifestations pour célébrer son 100e anniversaire. Le congrès annuel se tiendra en août, à Berne. Cet événement ne manquera pas de susciter l'intérêt de la rédaction et du Conseil du public de SWI.

Nombre d'internautes

Le Conseil du public s'est informé, lors de ses différentes séances, de l'évolution du nombre de visiteurs du site Internet. Ce chiffre est resté en hausse durant la période couverte par le rapport. Les statistiques montrent que l'offre d'information de SWI correspond toujours aux intérêts et aux attentes du lecteur international. ■

Notre responsabilité à l'égard des collaborateurs

«De fortes personnalités font de bons programmes, de même que des collaborateurs compétents, orientés services, mobiles, fiables, responsables et loyaux font le succès économique de la SSR.» Telle est la conviction sur laquelle s'appuie la nouvelle politique du personnel de la SSR, concrétisée dans un programme d'action sous la forme d'une stratégie RH 2013–2017. Celle-ci définit cinq priorités s'appliquant au Human Resources Management (HRM) SSR:

Direction professionnelle et harmonisation: efficience, harmonisation, qualité. Le repositionnement des RH doit être mené à bien.

Un personnel prêt au changement: de l'engagement des collaborateurs, de leur motivation et de leurs compétences professionnelles et personnelles dépend le succès de l'entreprise. La SSR s'adresse à des personnes orientées prestations, qui ont un sens aigu du service public.

Flexibilité et équité: des conditions d'engagement équitables motivent le personnel et renforcent le sentiment de sécurité. La SSR recherche avec son partenaire social des solutions qui permettent à l'entreprise de tirer profit de la mutation des médias.

Développement des cadres: les cadres occupent une position clé. L'objectif est d'instaurer une approche de la conduite identique dans les quatre régions.

Pérennité de la Caisse de pension: la Caisse de pension a besoin d'une marge de manœuvre et d'une assise technique garantissant sa viabilité.

Nouvelle stratégie RH: la numérisation à l'honneur

La SSR travaille actuellement à une nouvelle stratégie RH qui devrait entrer en vigueur cette année. La nouvelle stratégie est axée sur la numérisation, une tendance de très grande envergure et un moteur de progrès qui transforme le quotidien des hommes dans le monde entier. Et ce qui est vrai pour le public radio, TV et Internet de la SSR l'est aussi pour ses collaborateurs. En effet, ces derniers ont tendance à recourir aux plateformes électroniques d'information, de communication et d'échange de manière plus intensive mais aussi à des heures et en des lieux toujours plus variables. Si cette tendance implique une accélération du rythme de travail, elle s'accompagne également d'un gain de flexibilité et d'individualisation. En résumé, l'essor de la numérisation appelle la création de modèles de travail adaptés. La SSR souhaite relever le défi et a défini en

2015 de nouvelles mesures visant à promouvoir et optimiser les formes de travail mobiles et flexibles.

Work Smart: la SSR signataire de la charte

Quelles conditions préalables faut-il remplir pour garantir le bon fonctionnement des formes de travail mobiles et flexibles? Quels sont les avantages et les inconvénients pour les collaborateurs et pour l'entreprise? Afin de répondre à ces questions et d'encourager les formes de travail flexibles et mobiles, sept entreprises suisses (CFF, Swisscom, La Poste, SSR, La Mobilière, Microsoft Suisse et Witzig The Office Company) ont lancé ensemble l'initiative «Work Smart» en juin 2015. Grâce à une charte signée en commun, ces entreprises donnent un signal fort tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des entreprises. Ce faisant, elles traduisent leur volonté de contribuer à la réalisation des objectifs suivants (extrait de la charte):

- Créer des conditions-cadres motivantes: nous voulons renforcer la notion d'engagement et la motivation chez nos collaborateurs en leur permettant d'organiser leur travail de manière plus autonome.
- Mieux couvrir le marché du travail: en tant qu'employeur, nous voulons devenir plus attrayant et intégrer davantage de groupes de personnes sur le marché du travail. Cette mesure nous permet notamment de mieux concilier le travail et les autres domaines de la vie.
- Exploiter plus intelligemment les ressources et les infrastructures: nous voulons faire un usage plus astucieux de l'énergie, des bâtiments et des infrastructures de transport, et en répartir l'utilisation de manière plus égale pendant la journée.

Les formes de travail mobiles et flexibles sont particulièrement importantes pour la SSR, puisque son public privilégie de plus en plus les contenus en ligne et un mode de consommation nomade. Tout comme le comportement de consommation des auditeurs, des téléspectateurs et des internautes change, les formes de travail évoluent dans une entreprise média. Les modèles de travail mobiles et flexibles requièrent davantage de sens des responsabilités et d'autonomie, d'une part, et contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, de la créativité, de la productivité et de la capacité d'innovation, d'autre part. Ils sont nécessaires pour réussir dans un environnement de travail soumis à des mutations sociales et des évolutions technologiques constantes.

Harmonisation et introduction de nouveaux outils RH

La numérisation et l'individualisation jouent un rôle important dans les processus et les systèmes HR. C'est pourquoi la SSR a

élargi les possibilités de saisie et de gestion des données personnelles (Self-Services): depuis la mi-2015, les collaborateurs peuvent modifier eux-mêmes leurs données (coordonnées bancaires, adresse, interlocuteur en cas d'urgence) dans le système et signaler facilement par voie électronique les changements d'état civil ou les naissances. Par ailleurs, la SSR a introduit un outil de gestion des absences à des fins de test. Il permet aux supérieurs hiérarchiques de consulter les absences pour maladie ou pour accident de leurs collaborateurs, et d'aller au besoin vers les personnes concernées. L'objectif de ce nouvel outil est de limiter les absences imprévues et de préserver les performances et la motivation des collaborateurs. La SSR poursuivra en 2016 l'harmonisation et la standardisation des processus et des systèmes HR. La palette de Self-Services proposée aux supérieurs hiérarchiques sera par ailleurs élargie.

Développement des cadres: élargissement de l'offre

La Direction générale et les unités d'entreprise de la SSR ont élaboré en 2015 un nouveau programme de développement des cadres, et ont ainsi élargi l'offre de formation et de perfectionnement à l'intention des supérieurs hiérarchiques. Le programme de développement s'adresse aux cadres expérimentés et met l'accent sur des thèmes stratégiques, l'innovation, la mobilisation des ressources dans un environnement en mutation ainsi que le développement de son propre domaine de responsabilités. Ce programme sera proposé pour la première fois en 2016. En matière de conduite, la formation de base nationale qui avait déjà donné satisfaction ces dernières années a de nouveau été organisée avec succès en 2015. Deux sessions ont permis à 24 personnes d'acquérir les notions fondamentales de la conduite du personnel de même que des connaissances techniques.

Nouveau plan social et renouvellement de la CCT

En 2015, la SSR a remanié avec le syndicat SSM le plan social concernant les collaborateurs sous CCT, et celui concernant les cadres avec l'Association des cadres. Les deux plans sociaux sont entrés en vigueur le 1er novembre 2015. Ils constituent une mesure d'accompagnement permettant d'atténuer les effets du programme d'économies de la SSR sur le personnel. Les partenaires sociaux SSM et SSR ont également décidé d'un commun accord de prolonger la convention collective de travail (2013-2016) de deux ans, jusqu'à la fin 2018. Par ailleurs, les partenaires sociaux ont adopté le règlement «Congés syndicaux et activités syndicales» remanié, qui est entré en vigueur le 1er janvier 2016. Deux dispositions de la CCT étant interprétées de manière différente par les partenaires sociaux, un tribunal arbitral a été saisi. Le verdict est attendu cette année.

Enquête de satisfaction auprès du personnel 2015

Au printemps 2015, la SSR a organisé pour la quatrième fois une enquête de satisfaction auprès du personnel à laquelle 60 % des collaborateurs ont pris part. Les résultats obtenus sont similaires à ceux de la dernière enquête, effectuée en 2013: la satisfaction au travail et le sentiment d'appartenance à l'entreprise restent élevés. Les collaborateurs s'identifient très fortement à leur unité d'entreprise. Les facteurs «contenu du travail» et «travail en équipe» ont obtenu de bons résultats, de même que les compétences sociales et les compétences de conduite du supérieur direct. La participation (possibilité de s'impliquer dans son travail et de l'influencer) enregistre elle aussi un bon score. L'enquête a par ailleurs révélé un potentiel d'amélioration dans trois domaines: l'organisation adéquate et efficace de son propre domaine, la manière d'appréhender les changements, le développement du personnel ainsi que la confiance témoignée à la direction des unités d'entreprise et, enfin, la communication de la stratégie d'entreprise.

Caisse de pension (CPS): baisse de performance

En 2015, la CPS a enregistré une performance de 0,75 % avec ses placements de capitaux (contre 8,45 % l'année précédente). A la fin de l'exercice, le taux de couverture se montait à 105,4 % (106,9 % fin 2014). Comment expliquer cette baisse?

- La baisse constante des rendements des placements;
- La tendance croissante à la régulation qui constitue un nouveau défi pour les caisses de pension et les employeurs;
- Les taux négatifs que les banques suisses imposent aux caisses de pension;
- Les stratégies différentes des banques centrales: alors que la FED a légèrement relevé ses taux, les banques centrales européenne et japonaise continuent de maintenir leurs taux bas en pratiquant une politique monétaire expansive.

La performance de la CPS n'est pas seulement inférieure au taux minimal LPP fixé à 1,75 % pour 2015, mais aussi aux objectifs de rendement de la CPS fixés à 3,3 %. Le taux minimal dépend des revenus réels des placements sûrs. Or, ces derniers sont en baisse et affichent des plus bas historiques. C'est pourquoi le Conseil fédéral a décidé de réduire le taux minimal LPP à 1,25 % à la fin octobre 2015. Comme la performance et le potentiel de rendement n'ont pas suffi à financer les obligations de la CPS, le taux de couverture a également baissé. Le taux technique de la CPS (3,25 %) est supérieur à celui de la moyenne suisse et n'est plus finançable à moyen terme. Le Conseil de fondation se penche actuellement sur une baisse du taux technique.

Informations et chiffres clés relatifs à nos collaborateurs

La SSR propose des conditions d'engagement et de travail attrayantes, des salaires équitables ainsi que des prestations sociales adéquates. Elle considère cette approche comme une condition essentielle pour la production de contenus radio, TV et Internet de haute qualité et pour l'accomplissement de son mandat de service public. La SSR est le plus grand employeur dans le secteur de la radio et de la télévision. A ce titre, elle apporte une contribution essentielle à la diversité des emplois proposés aux professionnels des médias sur le marché du travail suisse.

Environ 6000 postes de travail

A la fin 2015, la SSR employait 6101 personnes à plein temps ou à temps partiel. Environ deux tiers d'entre elles étaient en charge de la conception du programme, de la production et de la technique. Un tiers environ travaillait dans l'informatique ainsi que dans d'autres domaines logistiques, tels que les finances, les ressources humaines et la communication.

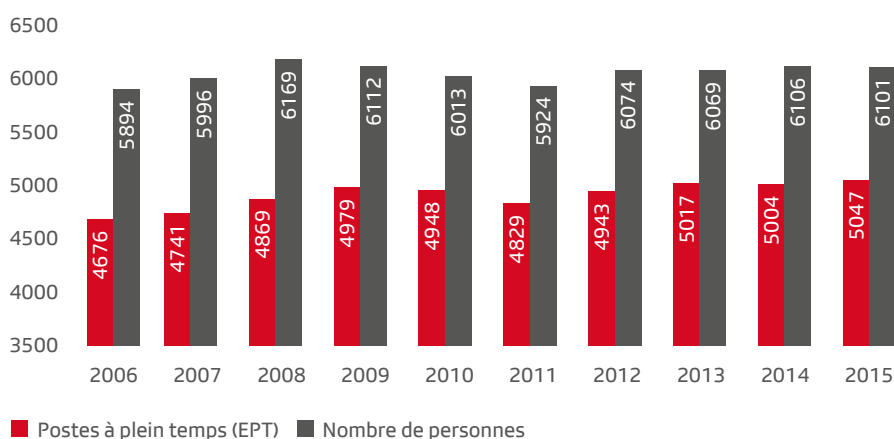
Les contrats des collaborateurs de la SSR varient en fonction du taux d'occupation ainsi que des fonctions exercées. En 2015, les collaborateurs soumis à la convention collective de travail (CCT) représentaient 85,6 % du total. La proportion de cadres s'établissait à 8,2 %. Les 6,2 % restants travaillaient à temps partiel avec un taux d'occupation de moins de 30 % et disposaient donc d'un contrat individuel de travail (CTr).

Objectifs de RH formulés dans la stratégie d'entreprise

La SSR encourage le développement interne de ses collaborateurs et planifie la relève aux postes clés. Dans le cadre de sa stratégie d'entreprise, la SSR s'est donné pour objectif de relever le pourcentage de femmes cadres à 30 % d'ici à 2020. Un chiffre qui paraît relativement proche des 27 % actuels, mais cette valeur varie selon les fonctions exercées. Dans le domaine technique par exemple, elle n'atteint pas les 20 %.

La SSR souhaite également augmenter la part de «digital natives» (les personnes nées en 1980 ou après) et parvenir à une bonne mixité du public en termes de groupes d'âge et de modes de vie. En effet, la numérisation et la révolution qui s'ensuit dans la branche des médias mettent la SSR et ses collaborateurs face à des défis de taille. C'est pourquoi la SSR accorde une place importante à la «révolution numérique» dans sa stratégie RH et y affirme sa volonté de promouvoir toujours plus la polyvalence des collaborateurs et leur flexibilité entre les vecteurs.

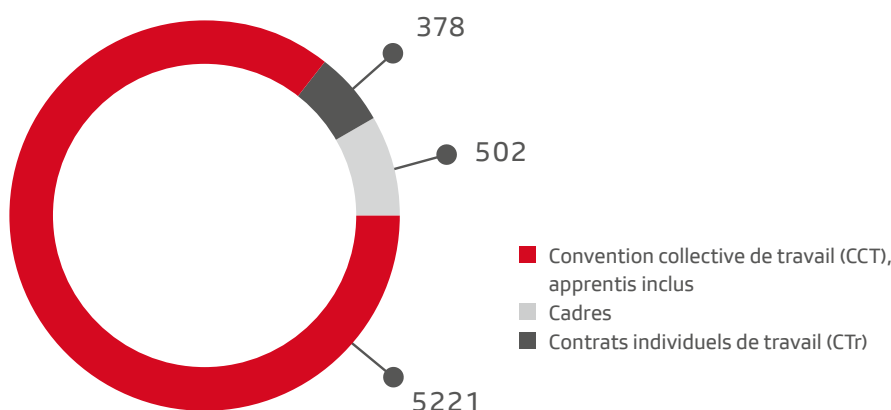
Effectifs de 2006 à 2015



5000 postes à plein temps

Près de 6100 personnes travaillent à la SSR. Au cours des dix dernières années, le nombre d'employés a augmenté de 3 %. La hausse des postes à plein temps a été plus marquée: depuis 2006, leur nombre a progressé de 8 % pour atteindre près de 5000 équivalents plein temps (EPT, chiffre stable depuis 2013). Mais cette tendance va désormais de nouveau s'inverser. En effet, en automne 2015, la SSR a décidé de supprimer 250 postes (-5 %). Il en résultera une diminution du nombre d'employés, mais aussi du nombre d'EPT en 2016/2017.

Effectifs 2015 en fonction de la catégorie contractuelle

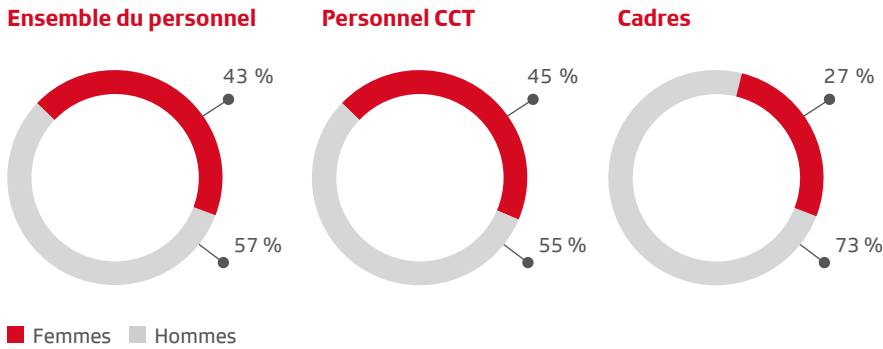


5221 personnes sous CCT

En 2015, la grande majorité des collaborateurs de la SSR (5221 personnes, soit 85,6 %) étaient soumis à la convention collective de travail. Près d'un dixième (502 collaborateurs, soit 8,2 %) faisait partie des cadres, et 378 personnes (6,2 %) avaient un contrat individuel de travail (cette catégorie englobe les collaborateurs ayant un taux d'occupation inférieur à 30 %).

		2015	2014	2013	2012	2011
Postes à plein temps		5 047	5 004	5 017	4 943	4 829
Nombre de personnes en fonction de la catégorie contractuelle						
CCT (apprentis inclus)	Personnes au total	5 221	5 235	5 200	5 193	5 086
	Femmes	2 333	2 348	2 321	2 307	2 255
	Hommes	2 888	2 887	2 879	2 886	2 831
Cadres	Personnes au total	502	499	495	476	464
	Femmes	134	134	136	129	132
	Hommes	368	365	359	347	332
CTr (contrats individuels de travail)	Personnes au total	378	372	374	408	376
	Femmes	166	157	156	176	167
	Hommes	212	215	218	232	209
Toutes les catégories	Personnes au total	6 101	6 106	6 069	6 077	5 926
	Femmes	2 633	2 639	2 613	2 612	2 554
	Hommes	3 468	3 467	3 456	3 465	3 372

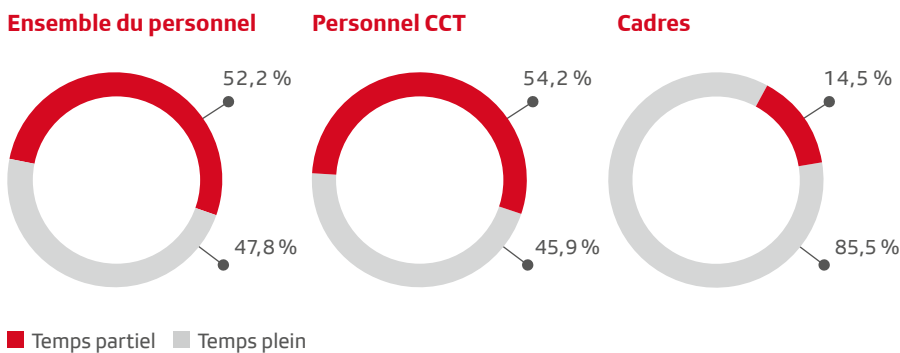
Collaborateurs par sexe en 2015



43 % de femmes

Avec 43 % de femmes, la mixité est relativement équilibrée au sein de la SSR; dans les fonctions journalistiques, le pourcentage de femmes atteint les 44 %. Dans les domaines de la technique et de la production, les hommes sont en revanche nettement plus nombreux. Dans la catégorie du personnel soumis à la CCT (apprentis inclus), le pourcentage de femmes est égal à 45 %; chez les cadres, elles sont 27 %. Le Conseil d'administration de la SSR s'est fixé pour objectif stratégique d'augmenter le pourcentage de femmes cadres à 30 % d'ici à 2020. Dans cette optique, la SSR a pris diverses mesures pour inciter les femmes à occuper des postes de cadres et pour leur offrir de bonnes conditions cadres.

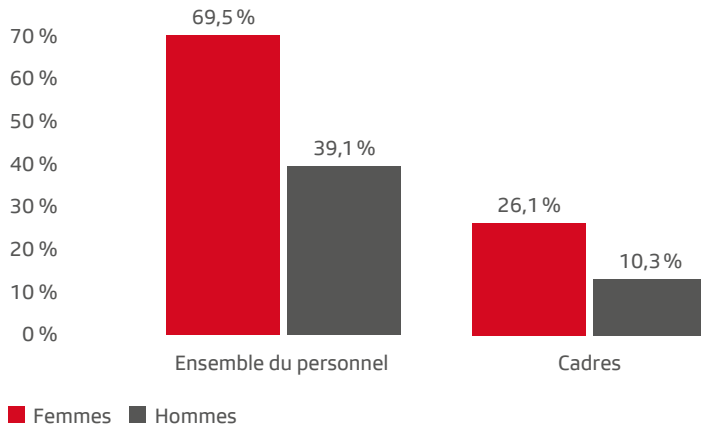
Collaborateurs à temps partiel 2015



52,2 % à temps partiel

A la SSR, le travail à temps partiel est très répandu: plus de la moitié des collaborateurs soumis à la CCT ne sont pas employés à plein temps (à la SSR, un poste à temps partiel correspond à un taux d'occupation inférieur ou égal à 90 %). Dans la catégorie CCT (apprentis inclus), le pourcentage est égal à 54 %. Chez les cadres, il est, avec 15 %, encore relativement faible. Pour faire augmenter le pourcentage de cadres travaillant à temps partiel, ce sujet est abordé et encouragé à chaque nouvelle embauche.

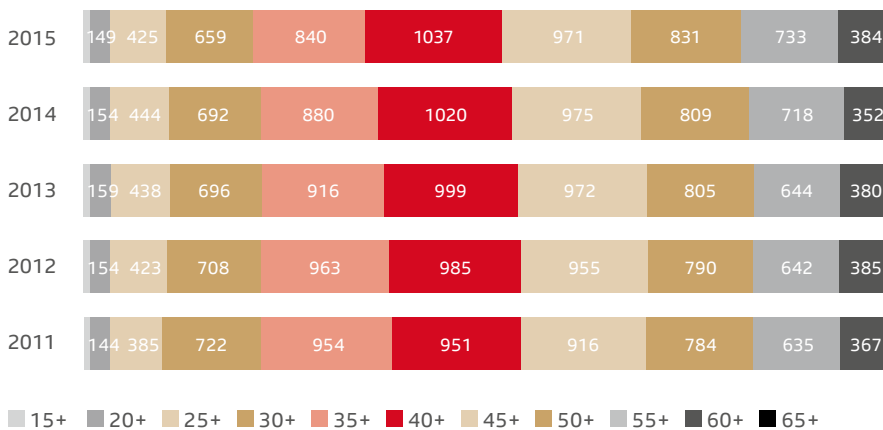
Collaborateurs travaillant à temps partiel par sexe en 2015



69,5 % de femmes

Comme dans de nombreuses autres entreprises, à la SSR, beaucoup plus de femmes que d'hommes travaillent à temps partiel. Par sexe: alors que près de deux tiers des femmes (près de 1830 personnes, soit 70 %) sont employées à temps partiel, la part des hommes est de 39 % ou 1356 personnes). Chez les cadres, le pourcentage est encore plus faible: 26 % des femmes cadres contre seulement 10 % des hommes cadres travaillent à temps partiel.

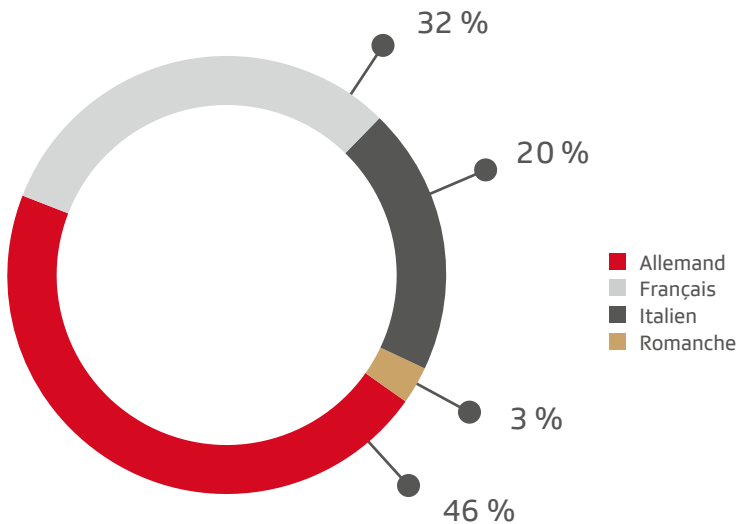
Catégories d'âges de 2009 à 2015



45 ans en moyenne

Les collaborateurs de la SSR ont en moyenne 45 ans. La répartition entre les différentes catégories d'âges est équilibrée. Au cours des cinq dernières années, le pourcentage de personnes de moins de 40 ans a baissé continuellement. La raison principale en est le taux de fluctuation relativement faible. Dans sa stratégie d'entreprise, la SSR a formulé comme objectif d'augmenter la part des «digital natives» (les personnes nées en 1980 ou après). Cet objectif doit être atteint en embauchant 50 % au moins de personnes de moins de 35 ans pour occuper les postes qui se libèrent.

Collaborateurs en fonction de langue nationale 2015

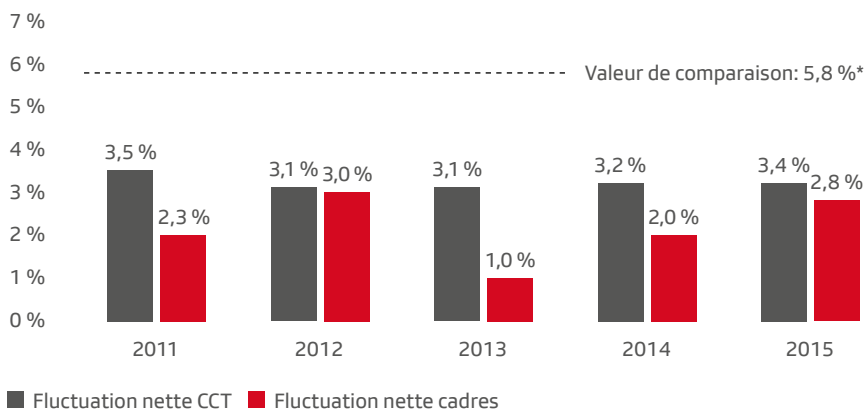


22 langues

La SSR est également à l'image de la Suisse dans les domaines des langues et de la culture: 46 % des collaborateurs parlent (suisse) allemand, 32 % parlent français, 20 % italien et 3 % romanche. Parallèlement aux quatre langues nationales, les collaborateurs parlent au moins 18 autres langues. Au total, 39 nationalités sont représentées au sein du personnel de la SSR.

Fluctuation nette de 2011 à 2015

CCT et Cadres



■ Fluctuation nette CCT ■ Fluctuation nette cadres

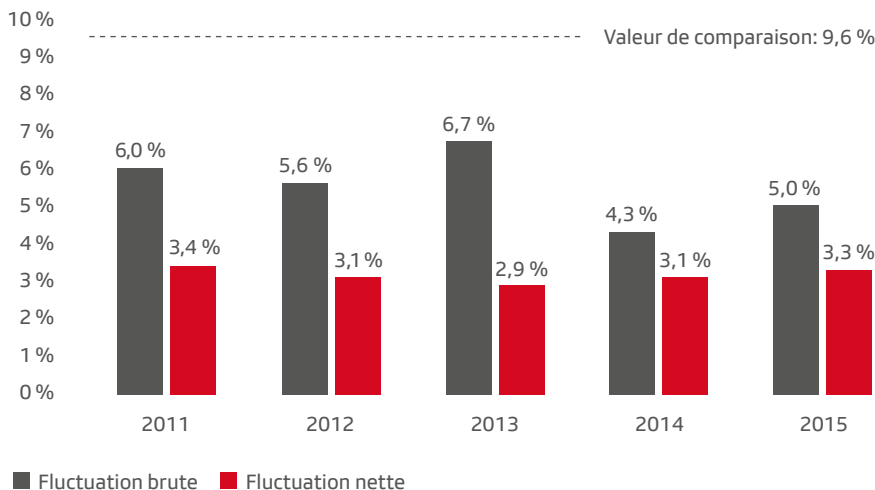
* Comparaison des données de plusieurs grandes entreprises privées et d'entreprises proches de la Confédération en Suisse

3,3 % net en moyenne

La fluctuation nette comprend les démissions de collaborateurs. Par rapport aux autres grandes entreprises suisses, elle est plutôt faible (valeur de comparaison: 5,8 %*). Pour le personnel sous CCT, elle se situe en moyenne à 3,3 %, chez les cadres à 2,2 %. Ces chiffres relativement faibles s'expliquent d'une part par le grand attachement des collaborateurs à l'entreprise (commitment) et, d'autre part, par le marché du travail: en raison du haut degré de spécialisation, notamment dans le domaine des médias audiovisuels, les postes de journalistes et de techniciens sont rares.

Fluctuation brute / nette de 2011 à 2015

CCT et Cadres

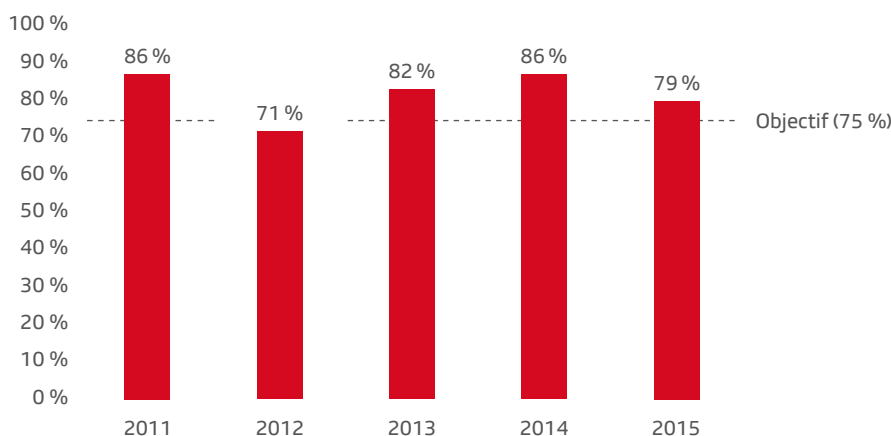


* Comparaison des données de plusieurs grandes entreprises privées et d'entreprises proches de la Confédération en Suisse

5,5 % brut en moyenne

En plus des démissions, la fluctuation brute prend en compte les licenciements ainsi que tous les départs à la retraite. Le chiffre élevé enregistré en 2013 (6,7 %) s'explique par des départs exceptionnellement nombreux à la retraite fin 2013, dus au changement de primauté de la Caisse de pension au 1^{er} janvier 2014. Avec une moyenne de 5,5 %, la fluctuation brute de la SSR est faible par rapport aux autres grandes entreprises suisses (benchmark: 9,6 %*).

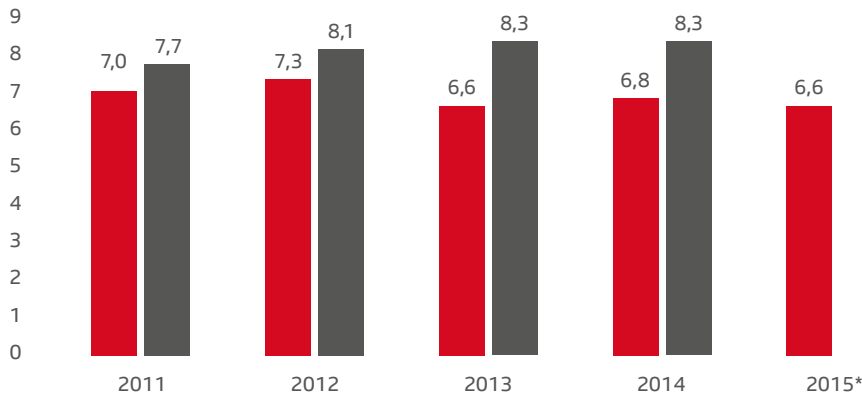
Recrutement interne des cadres de 2011 à 2015



80 % en moyenne

Cet indicateur mesure le pourcentage de nouveaux cadres ayant été recrutés en interne. Un chiffre élevé indique des perspectives d'évolution attrayantes. Au cours des cinq dernières années, la SSR a toujours atteint son objectif de 75 %, à une exception près (2012). Grâce aux mesures internes de développement du personnel, 10 à 15 personnes sont recrutées chaque année pour occuper un poste de cadre.

Jours de congé maladie de 2011 à 2015 en comparaison avec le marché



■ SSR (CCT/Contrat individuel de travail) ■ Valeur de comparaison

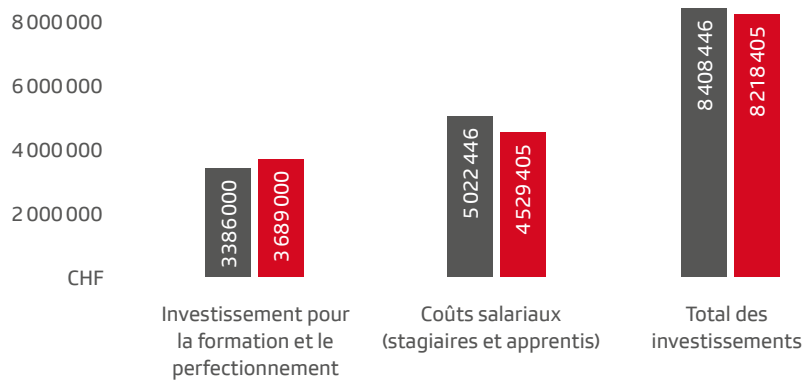
* La valeur de comparaison 2015 n'est pas encore disponible

** Comparaison des données de plusieurs grandes entreprises privées et d'entreprises proches de la Confédération en Suisse

6,6 jours

Le taux d'absentéisme correspond au nombre de jours au cours desquels un collaborateur ou une collaboratrice n'a pas pu travailler pour cause de maladie. A la SSR, il a été relativement constant au cours des cinq dernières années, tournant autour de 6 à 7 jours par an (CCT/CTr). Ainsi, la SSR se situe légèrement en deçà du chiffre de comparaison des autres grandes entreprises suisses qui s'élève à 8 jours**.

Investissements dans la formation et le perfectionnement 2014/2015



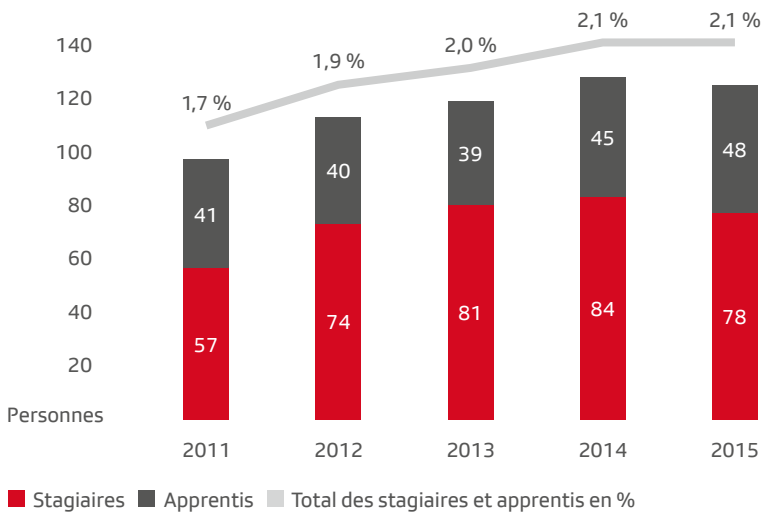
■ 2014 ■ 2015

* Comparaison des données de plusieurs grandes entreprises privées et d'entreprises proches de la Confédération en Suisse

8 218 000 francs

Chaque année, la SSR investit plus de 8 millions de francs, soit 1,5 % du total de la masse salariale, dans la formation et le perfectionnement interne et externe de ses collaborateurs. Les coûts qui y sont liés se composent des coûts des cours ou des honoraires versés aux intervenants et des coûts salariaux pour les personnes en formation (apprentis et stagiaires). Avec 2,6 journées de formation par an, la SSR se situe dans la moyenne du marché (benchmark grandes entreprises suisses: 2,8 jours*).

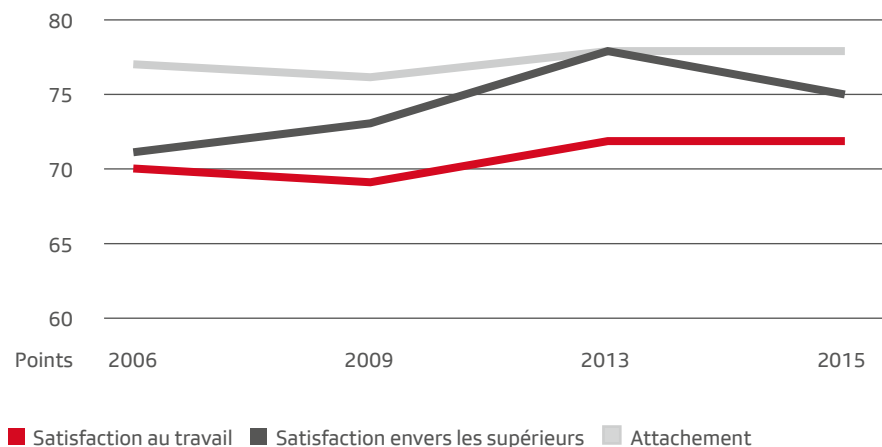
Apprentis et stagiaires de 2011 à 2015



2 % en moyenne

La SSR propose des stages aux jeunes journalistes diplômés. Les stagiaires suivent un programme de 12 à 24 mois. La priorité est donnée aux cours de journalisme. Mais ils peuvent également participer à des cours s'adressant aux créateurs de programmes (techniques d'élocution, métiers de la vidéo, droit des médias). Parallèlement aux stages ordinaires, la SSR a, en 2015, proposé 250 stages de courte durée (de 1 à 6 mois). En comparaison, le pourcentage d'apprentis est plutôt bas. Raison: en Suisse, il existe de nombreux apprentissages professionnels pour les métiers techniques ou les fonctions logistiques, mais pas pour les professions journalistiques.

Enquête de satisfaction effectuée auprès du personnel de 2006 à 2015



grand attachement

Une enquête de satisfaction nationale auprès du personnel est réalisée tous les deux ans. L'évolution des chiffres montre que l'attachement à l'entreprise (commitment) et la satisfaction au travail sont restés relativement stables à un niveau élevé; ces chiffres ont même légèrement augmenté au cours des dernières années. La satisfaction envers les supérieurs a progressé jusqu'en 2013, avant de reculer légèrement en 2015. Sur une échelle de 0 à 100 points, des chiffres compris entre 70 et 80 peuvent être considérés comme bons.

La rémunération de nos cadres supérieurs, de nos cadres et de nos collaborateurs

La SSR informe le public de sa politique salariale. Elle décrit l'évolution des salaires de ses cadres supérieurs, de ses cadres et de ses collaborateurs. Elle replace les montants correspondants dans un contexte plus large, en les situant à l'échelle nationale et en les comparant à ceux d'autres entreprises.

Des salaires équitables

Le salaire annuel moyen versé par la SSR toutes catégories de collaborateurs confondus s'élève à 107 000 francs par poste à temps plein, pour un âge moyen de 45 ans. A première vue, ce chiffre peut paraître relativement élevé.

Précisons toutefois que d'une manière générale, les entreprises médias doivent supporter des charges de personnel relativement élevées. Ainsi, de nombreux postes au sein de la SSR nécessitent un haut niveau de qualifications: 42 % des collaborateurs sont titulaires d'un diplôme d'une école supérieure ou d'une haute école spécialisée. Dans le cas des collaborateurs exerçant des activités journalistiques, ce chiffre atteint même les 65 %.

Un système salarial moderne

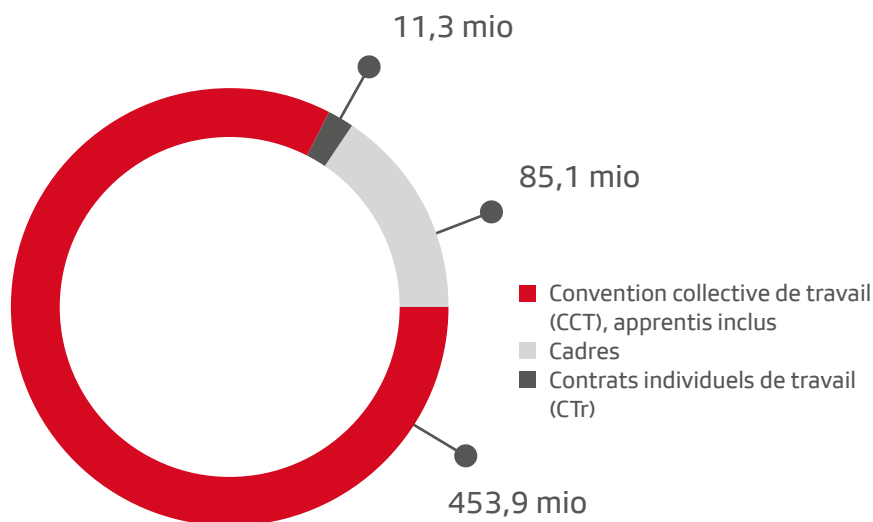
Les principales activités professionnelles de la SSR sont réparties sur quelque 120 fonctions dites de référence. Chaque poste est rattaché à une fonction de référence. Le salaire maximal dépend des exigences associées à cette fonction et, par conséquent, du niveau de cette dernière dans la grille de classification.

La classification des 120 fonctions répertoriées à la SSR s'opère sur la base de sept critères: exigences techniques, conduite et communication, degré de difficulté des tâches, responsabilités, marge de manœuvre, contraintes physiques et facteurs liés à l'environnement de travail.

Le salaire minimal est fixé à 75 % du salaire maximal (= 100 %) correspondant à la fonction. La détermination du salaire (entre 75 et 100 % du salaire maximal) dépend de l'expérience personnelle et spécifique à la fonction concernée, des performances individuelles ainsi que de la valeur sur le marché.

Dans le cas des cadres, le salaire de fonction comprend une composante variable. Elle s'élève en moyenne à 11 % de la masse salariale des cadres. Le montant versé chaque année dépend du degré de réalisation des objectifs.

Répartition des salaires en fonction des catégories contractuelles

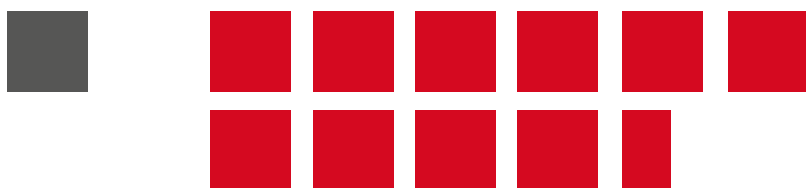


550 millions de francs

En 2015, la masse salariale de la SSR atteignait 550 millions de francs, dont environ quatre cinquièmes (453 millions de francs) ont été versés aux collaborateurs ayant un poste à durée indéterminée soumis à la convention collective de travail, et un cinquième (97 millions de francs) aux cadres et aux collaborateurs sous contrat individuel de travail (CTr). Aucune augmentation de salaire n'est prévue dans l'exercice en cours. En effet, la SSR a annoncé à l'automne 2015 des suppressions de postes. Afin de limiter cette mesure à 250 postes, la SSR et le syndicat SSM ont convenu de geler les salaires en 2016.

		2015	2014	2013	2012	2011
CCT (apprentis inclus)	CHF 1000	453 947	449 913	452 217	445 789	438 121
	%	82,5	82,4	82,9	83,1	82,8
Cadres	CHF 1000	85 128	84 147	82 415	78 322	80 681
	%	15,5	15,4	15,1	14,8	15,2
CTr (contrats individuels de travail)	CHF 1000	11 284	11 814	11 092	11 515	10 710
	%	2,1	2,2	2,0	2,1	2,0
Total de la masse salariale	CHF 1000	550 359	545 873	545 760	536 626	529 512
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Rapport entre le salaire le plus bas et le salaire le plus élevé

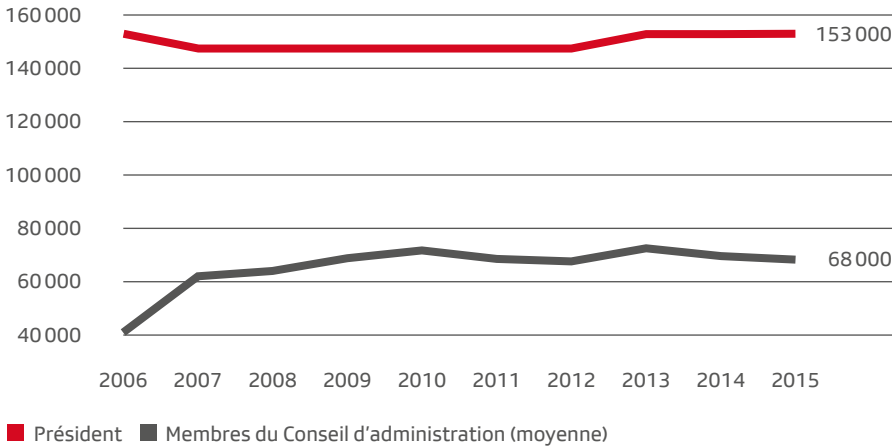


1 à 10,6

En 2015, le salaire annuel le plus bas versé par la SSR s'élevait à 52 400 francs et le plus élevé à 557 434 francs (honoraires et prestations accessoires inclus), soit un rapport de 1 à 10,6.

Rémunération du Conseil d'administration de la SSR de 2006 à 2015

Rémunération totale: honoraires et prestations accessoires

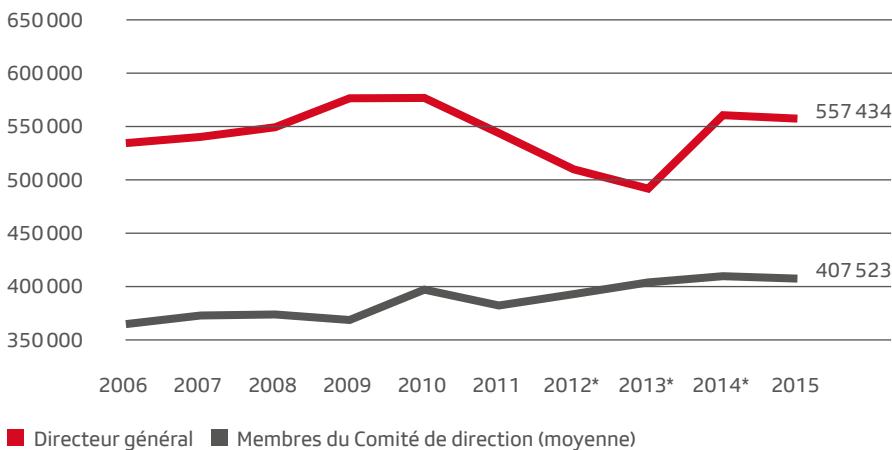


153 000 francs

Les émoluments du CA sont restés constants ces dernières années. Les honoraires du président s'élèvent à 153 000 francs pour un taux d'occupation de 50 % (honoraires CHF 135 000 et prestations accessoires CHF 18 000), ceux des 8 autres membres à 32 000 francs par personne pour un taux d'occupation de 20 %. Les présidents des 4 sociétés régionales perçoivent des honoraires supplémentaires compris entre 20 000 et 34 000 francs. Les membres du CA touchent des jetons de présence de 1000 francs par réunion. Ces chiffres ne sont pas appelés à changer en 2016, le gel des salaires s'appliquant également au CA.

Rémunération du Comité de direction de la SSR de 2006 à 2015

Rémunération totale: salaire, part liée à la prestation et prestations accessoires



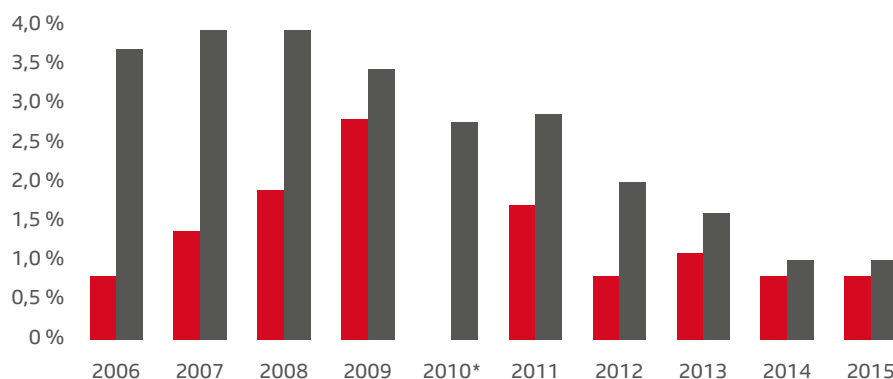
557 434 francs

En 2015, le directeur général de la SSR a perçu au total 557 434 francs (contre 560 411 francs l'année précédente). Les années 2012 à 2014 ne sont pas comparables en raison du changement progressif de la date de paiement du salaire variable. Le salaire moyen des 6 membres du Comité de direction a atteint 407 523 francs (contre 409 548 francs l'année précédente). Leur rémunération varie en fonction de la taille de l'unité d'entreprise et des mandats exercés.

* Pas de comparaison possible avec l'exercice précédent en raison du changement de date de paiement (salaire variable)

Augmentation des salaires des cadres SSR en comparaison avec la moyenne nationale de 2006 à 2015

**1,3 %
en moyenne**



Moyenne par an: ■ SSR: 1,3 % ■ Marché suisse cadres: 2,6 %

Source: Kienbaum

*SSR 2010: gel des salaires

Au cours des dix dernières années, la masse salariale des cadres de la SSR a augmenté de 1,3 % en moyenne. Ce chiffre est inférieur de 50 % en moyenne à celui qui a été enregistré sur le marché suisse. Les chiffres recueillis chaque année par la société Kienbaum Consulting permettent également de constater une tendance générale à une augmentation modérée des salaires des cadres depuis 2012. La politique de la SSR en matière de salaires des cadres s'inscrit elle aussi dans cette tendance.

Augmentation des salaires du personnel sous CCT en comparaison aux cadres

**1,3 %
en moyenne**



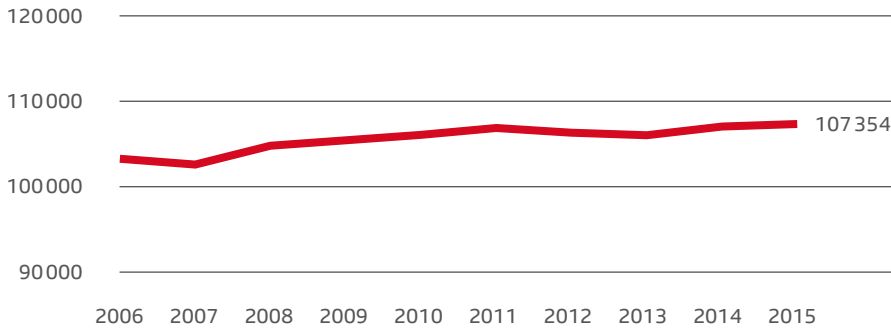
Moyenne par an: ■ CCT: 1,3 % ■ Cadres: 1,3 %

*2010: gel des salaires

La politique du personnel menée par la SSR est conforme au principe d'égalité de traitement des collaborateurs sous CCT et des cadres: au cours des dix dernières années, la SSR a consacré le même volume de ressources financières (en moyenne 1,3 %) aux augmentations de salaire du personnel CCT et des cadres.

Evolution du salaire moyen à la SSR de 2006 à 2015

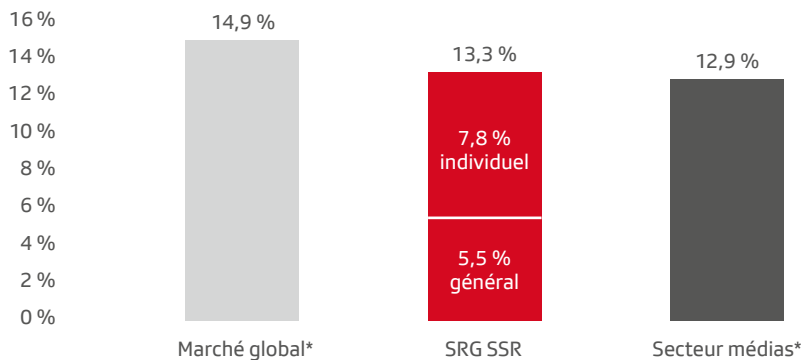
CCT et cadres, 13^e mois de salaire inclus, composante salariale variable des cadres incluse



107 354 francs

De 2006 à 2015, le salaire moyen versé par la SSR est passé de 103 221 à 107 354 francs (+4 %). Les éventuelles allocations (par exemple pour le travail de nuit ou le dimanche) ne sont pas incluses dans le salaire moyen, étant donné qu'elles varient fortement selon le type de contrat et d'intervention.

Evolution des salaires de la SSR de 2006 à 2015 en comparaison avec la moyenne nationale

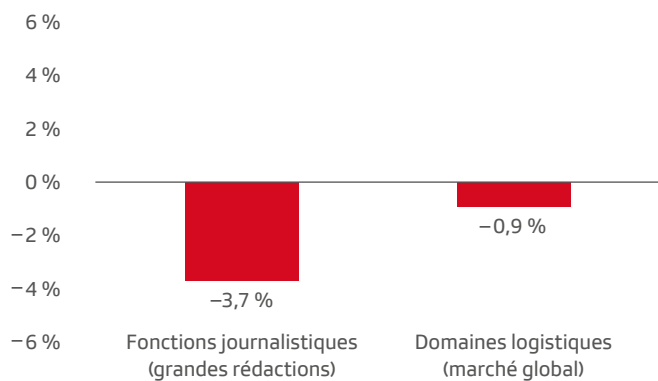


*Enquête UBS sur les salaires

13,3 %

En matière d'évolution des salaires, la SSR se situe dans la moyenne: au cours des dix dernières années, les salaires suisses ont augmenté de 1,6 % de plus que ceux de la SSR. La comparaison des chiffres de la SSR à ceux du secteur des médias dans son ensemble (de la radio locale aux groupes de médias nationaux) montre une augmentation des salaires légèrement supérieure à la SSR (+0,4 %). Précisons que la SSR a consacré davantage de moyens financiers aux augmentations de salaire individuelles qu'aux augmentations de salaire globales. Il y a deux raisons à cela: les trois quarts environ de ses collaborateurs n'ont pas encore atteint leur salaire maximal et le niveau d'inflation entre 2006 et 2015 est resté relativement bas.

Niveau des salaires selon les fonctions en comparaison avec le marché suisse



* Gehaltsumfrage Medien Schweiz 2013 (klinglerconsultants.ch)

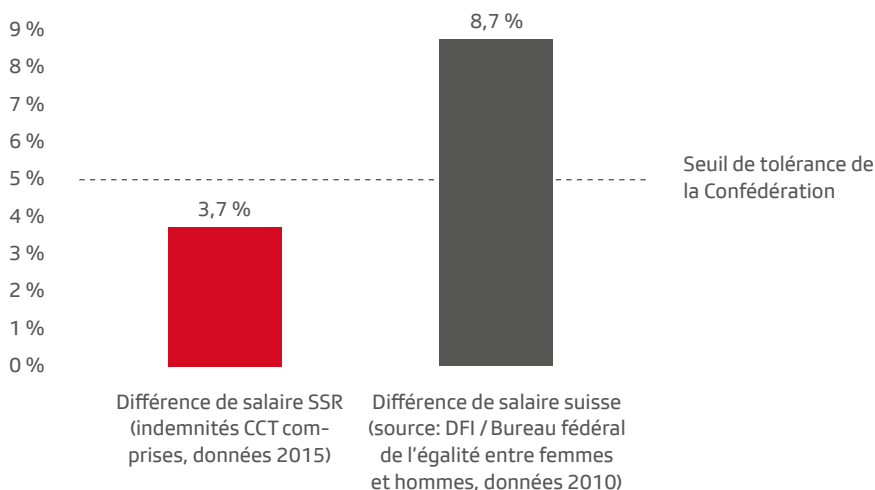
** Salärvergleich Swiss ICT 2013 (swissict.ch) /

Salärbenchmark Supportfunktionen 2015 (salaervergleich.ch)

-0,9 % à -3,7 %

En moyenne, les salaires pratiqués par la SSR se situent légèrement en dessous du marché, avec des divergences selon les fonctions exercées. Les salaires des collaborateurs de la SSR exerçant des activités journalistiques sont inférieurs de 3,7 %* à ceux versés par les grandes entreprises nationales de médias. Dans les domaines logistiques (finances, informatique, communication, RH), la SSR se situe dans la moyenne du marché (-0,9 %**).

Différences de salaire entre femmes et hommes en comparaison avec le marché suisse



3,7 %

Depuis 2013, la SSR se penche chaque année sur les différences de salaire entre les sexes au moyen de l'outil d'auto-contrôle mis à disposition par la Confédération (Logib). Les résultats obtenus montrent qu'à la SSR, les salaires des femmes sont inférieurs de 3,7 % en moyenne à ceux des hommes (différence inexplicable). C'est un bon résultat en comparaison avec le marché suisse, et un chiffre bien inférieur au seuil de tolérance de 5 % fixé par la Confédération. La SSR poursuivra ses contrôles réguliers d'égalité des salaires en y associant le partenaire social, et prendra les mesures nécessaires afin de réduire les écarts constatés.

Une gestion et un contrôle responsables

L'Association SSR diffuse des programmes de radio et de télévision et des services journalistiques (médias en ligne, télétexte, offre destinée à l'étranger), conformément à la Constitution fédérale, à la loi fédérale sur la radio et la télévision du 24 mars 2006 (LRTV), à l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) du 9 mars 2007 et à la concession du 28 novembre 2007 octroyée par le Conseil fédéral. Pour s'acquitter de son mandat au service de la collectivité, l'Association exploite une entreprise sans but lucratif.

L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de l'Association. Le Conseil d'administration assume la haute direction.

Epaulé par le Comité de direction, qui lui est subordonné, le directeur général dirige l'entreprise dans le respect des compétences qui lui sont attribuées par le Conseil d'administration. Depuis le 1^{er} janvier 2009, la société Ernst & Young est l'organe de révision de l'entreprise (maison mère et filiales).

L'Association

L'Association SSR compte quatre sociétés régionales:

- Société SRG.D: Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und rätoromanischen Schweiz
- Société RTSR: Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande
- Coopérative Corsi: Società cooperativa per la Radiotelevisione svizzera di lingua italiana
- Société SRG.R: SRG SSR Svizra Rumantscha

Les sociétés régionales SRG.D et RTSR sont subdivisées à leur tour en sept sociétés membres (la SRG.R est également une société membre de la SRG.D). Environ 23 500 personnes des 26 cantons sont membres des sociétés régionales ou des sociétés membres.

Bien implantées dans la société, les sociétés régionales alimentent le débat sur le service public et elles influencent le développement et la qualité des émissions radio/TV et des autres offres journalistiques de la SSR. Les conseils régionaux

- expliquent les enjeux culturels et les questions de société,
- prennent connaissance des concepts de programme et du rapport des unités d'entreprise sur la qualité et le service public,
- soumettent au comité régional des amendements aux concepts de programme,*
- désignent les délégués et
- assument les tâches qui n'incombent pas aux assemblées (société ou coopérative) ou au comité régional.

Les sociétés régionales s'acquittent des tâches prévues à l'art. 4 des statuts de la SSR. La stratégie de l'Association, qui a été approuvée par l'Assemblée des délégués le 5 décembre 2014, concrétise les objectifs à atteindre. Les mesures qui en découlent sont concrétisées et mises en œuvre par les sociétés régionales.

Les quatre comités régionaux dirigent les sociétés régionales. Comme le prévoient les statuts de la SSR, ils jouent un rôle actif dans le traitement des dossiers consacrés au programme que le Conseil d'administration examine.

Chaque société régionale dispose d'un conseil du public consultatif et représentatif, qui assure un lien étroit entre les chefs de programme et les auditeurs-télé spectateurs; elle soutient aussi les activités de programme, le conseil du public étant appelé à faire des observations, des remarques et des suggestions. Les présidents des conseils du public se réunissent trois fois par an pour partager des expériences, développer des méthodes et des instruments et coordonner les commentaires ayant trait à l'offre. Dans chaque région linguistique, le conseil du public a institué un organe de médiation, chargé de traiter les réclamations en rapport avec le programme radio/TV et les autres offres journalistiques. La gérance des sociétés régionales est assurée par des secrétaires régionaux qui se réunissent trois fois par an lors d'une séance de coordination, sous la direction du secrétaire central.

* Le concept de programme définit l'axe de développement général, les groupes cibles et les objectifs de marché stratégiques, la structure générale du contenu et les axes de développement d'une chaîne (La Première, etc.), d'un domaine (l'information, etc.) ou d'une autre offre journalistique (service en ligne de swissinfo.ch, par exemple). Il repose sur le mandat de service public, sur les exigences qualité de la LRTV, sur la Concession et, pour ce qui est de la stratégie du programme, sur les consignes du Conseil d'administration.

L'entreprise

Entreprise est synonyme de groupe; elle comprend la maison mère, qui fait juridiquement partie intégrante de l'Association, et cinq filiales. Les programmes radio/TV et les autres offres journalistiques sont assurées par les cinq unités d'entreprise (succursales):

- RSI Radiotelevisione svizzera
- RTR Radiotelevision Svizra Rumantscha
- RTS Radio Télévision Suisse
- SRF Schweizer Radio und Fernsehen
- SWI swissinfo.ch

Les domaines de gestion centralisés et les prestations communes sont regroupés au sein de la Direction générale. Les services centraux comprennent le Secrétariat général, la Communication d'entreprise, Marchés et Qualité ainsi que la Coordination nationale multimédia. Ils sont directement subordonnés au directeur général. Les domaines spécialisés sont composés de Finances et Controlling, Opérations et Ressources humaines.

A la fin de 2015, la SSR détenait une participation supérieure à 50 % dans cinq filiales: Technology and Production Center Switzerland AG (tpc AG), Swiss TXT SA, Telvetia SA, Mxlab AG et MCDT SA. Exception faite du tpc et partiellement de Swiss TXT, leurs activités ne sont pas directement liées à la production des émissions radio/TV ou à celle des autres offres journalistiques. Ces filiales sont des sociétés non cotées en Bourse (cf. annexe aux comptes du groupe page 165). Chaque filiale est gérée par un conseil d'administration, au sein duquel siègent des représentants désignés par le Comité de direction de la SSR. Les présidents des conseils d'administration des filiales sont en règle générale membres du Comité de direction de la SSR. Le directeur du tpc participe, avec voix consultative, aux réunions de la direction de Schweizer Radio und Fernsehen (SRF).

Structure du capital

Au 31 décembre 2015, les capitaux propres de la SSR s'élevaient à 394,1 millions de francs. Ils se composent d'une réserve de base de 480 millions de francs et d'une réserve négative de 85,9 millions de francs provenant des bénéfices.

L'Assemblée des délégués

Organe suprême de la SSR, l'Assemblée des délégués compte 41 membres. Sa composition est la suivante:

Délégués	
SRG.D	18
RTSR	9
Corsi	6
SRG.R	3
Total des délégués	36
(y compris les quatre présidents régionaux qui sont d'office délégués et membres du Conseil d'administration)	
Autres membres	
Administrateurs élus par l'Assemblée des délégués	3
Administrateurs nommés par le Conseil fédéral	2
Total des autres membres	5
Total délégués + autres membres	41

Une période administrative de quatre ans a débuté le 1er janvier 2012; elle s'est achevée fin 2015. L'Assemblée des délégués invite également à participer à ses réunions un représentant de l'association du personnel signataire de la convention collective de travail (CCT) et un représentant des cadres.

Les compétences de l'Assemblée des délégués sont définies dans les statuts de la SSR. En plus des questions statutaires, qui sont du ressort de l'Assemblée générale en vertu du droit des sociétés anonymes, l'Assemblée des délégués approuve, à la demande du Conseil d'administration, la nomination du directeur général, les propositions d'amendement de la Concession émanant du Conseil d'administration et le rapport sur la qualité du service public publié chaque année par la SSR. Elle édicte le règlement sur les indemnités de ses membres et de ceux du Conseil d'administration et elle se prononce sur les propositions au Conseil fédéral concernant le montant de la redevance. Par ailleurs, elle décide de l'allocation annuelle des ressources aux sociétés régionales. Elle peut proposer au Conseil d'administration le réexamen du service public et de la qualité; les administrateurs ont six mois pour répondre. Enfin,

l'Assemblée des délégués prend acte du règlement d'organisation, de la stratégie et du rapport de mise en œuvre de la stratégie. Elle se réunit au moins deux fois par an.

Assemblée des délégués		
Délégués élus par les sociétés régionales	Autre fonction	Première nomination
SRG.D		
Baumeler Viktor, Lucerne (président SSR, depuis le 27.11.2015)	Administrateur	2007
Cuttat Marcel, Berne		2012
Flury Peter, Laufon		2007
Gamma Robert, Küssnacht/SZ		2007
Hasler Susanne, Villnachern		2007
Hatz Christine, Bâle		2007
Hofstetter Walter, Frauenfeld		2014
Jaggi Léander, Brigue-Glis		2007
Kaufmann Dorette, Gränichen		2012
Marti Werner, Herrliberg		2012
Meili Barbara, Zurich		2012
Melchior Andreas, Berikon		2009
Moor Peter, Olten		2012
Niederer Erich, Grub/AR		2011
Oehler Arthur, Heerbrugg		2007
Schefer Andreas, Berne		2009
Ullrich Niklaus, Arlesheim (vice-président SRG.D)		2001
Zeier Niklaus, Lucerne		2008

Assemblée des délégués

Délégués élus par les sociétés régionales	Autre fonction	Première nomination
RTSR		
Béguin Thierry, Saint-Blaise		2008
Benjamin Eric, Genève		2007
Berger-Loutan Nicole, Cousset		2009
Brunner Wicht Isabelle, Fribourg		2012
Busset Jean-Bernard, Meyrin		2012
Cleusix Jean-Marie, Leytron		2008
Flühmann Martine, Epalinges		2007
Langel Marc-Alain, Bevaix		2012
Roth Jean-François, Courtételle (président RTSR)	Administrateur	2007
Corsi		
Gendotti Gabriele, Faido		2012
Keller Fabrizio, Grono		2005
Michael Maurizio, Castasegna		2008
Pedrazzini Luigi, Locarno (président Corsi)	Administrateur	2012
Perucchi Borsa Simonetta, Lugano		2008
Soldini Renato, Davesco Soragno		2008
SRG.R		
Baselgia Beatrice, Domat/Ems		2009
Blumenthal Duri, Degen (vice-président SRG.R)		2007
Knapp Oscar, Scuol (président SRG.R)	Administrateur	2013

Assemblée des délégués

	Autre fonction	Première nomination
Administrateurs nommés par l'Assemblée des délégués		
Bührer-Fecker Regula, Zurich	Administratrice	2012
Küng Lucy-Shankleman, Küsnacht/ZH	Administratrice	2008
Loretan Raymond, Genève (président jusqu'au 23.06.2015)	Administrateur	2012
Administrateurs nommés par le Conseil fédéral		
Gygi Ulrich, Muri b. Berne	Administrateur	2008
Lauri Hans, Münsingen	Administrateur	2008
Participants avec voix consultative		
Bruderer Ruedi, Coire Araschgen	Représentant SSM	2012
de Weck Roger, Berne et Zurich	Directeur général	2011
Schäffler Jürg, Berne	Représentant de l'Association des cadres (ADC)	2001

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la SSR compte neuf membres: les quatre présidents régionaux, deux personnes nommées par le Conseil fédéral et trois personnes désignées par l'Assemblée des délégués.

Le président SSR est élu par l'Assemblée des délégués; il est en même temps président de l'Assemblée des délégués et président du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration exerce la haute direction de la SSR et la haute surveillance de l'entreprise. Il dirige les affaires et répond devant l'autorité concédante de la satisfaction des exigences légales et des contraintes de la Concession. En vertu des art. 716a et 716b du Code des obligations (CO) et des statuts, il a, dans le règlement d'organisation du 13 décembre 2013, délégué au directeur général la gestion de l'entreprise et la direction générale des programmes, mais pas ses attributions intransmissibles et inaliénables. Les comités régionaux définissent les concepts de programme dans le respect des consignes du Conseil d'administration relatives à la stratégie de l'offre. Après avoir évalué les concepts, ils répartissent les ressources financières avalisées par le Conseil d'administration entre les chaînes ou les domaines. Ils font par ailleurs des propositions au Conseil d'administration, en rapport avec les dossiers suivants:

- nomination des directeurs des unités d'entreprise et nomination des cadres du second échelon justifiant d'une compétence de programme,
- déplacement des studios régionaux,
- modification de la structure régionale des unités d'entreprise,
- modification, dans les unités d'entreprise, du second échelon de direction justifiant d'une compétence de programme.

Si le Conseil d'administration rejette les propositions, il renvoie les dossiers au comité régional en formulant des recommandations. Il peut arriver que le comité régional désapprouve les consignes du Conseil d'administration sur les concepts de programme ou sur l'allocation des ressources; il appartient alors au Conseil d'administration de trancher. Le comité régional peut en outre proposer au Conseil d'administration le réexamen de la qualité des programmes et du service public des unités d'entreprise.

Suite au départ du président Raymond Loretan le 23 juin 2015, l'intérim de la présidence a été assuré par le vice-président Viktor Baumeler. Réunis en assemblée le 27 novembre 2015, les délégués ont élu Viktor Baumeler président de la SSR (avec effet immédiat et jusqu'en 2017 au plus tard) et reconduit les

membres du Conseil d'administration Lucy Küng-Shanklemann et Regula Bühler-Fecker pour une nouvelle période administrative de quatre ans. Jean-François Roth est vice-président depuis le 23 juin 2015.

Le Conseil d'administration a décidé que la représentation féminine en son sein devait être portée à 30 % d'ici 2020. Il remplira cette condition dès le 1er janvier 2016.

Mandat

Quatre membres du Conseil d'administration étant simultanément présidents régionaux et le Conseil fédéral nommant deux membres du Conseil d'administration (art. 24 de la Concession), un mandat d'un an pour les membres de ce dernier n'est pas indiqué. Un administrateur ne peut pas exercer son mandat plus de 12 ans. Une nouvelle période de quatre ans a débuté le 1^{er} janvier 2016.

Organisation interne

Le président du Conseil d'administration est élu par l'Assemblée des délégués. Le Conseil d'administration s'organise librement. Il désigne un secrétaire, qui n'est pas membre du Conseil d'administration (Secrétariat central). Le Conseil d'administration a institué les comités ci-après et un groupe de travail permanent, chargés de l'informer oralement, de lui soumettre des propositions écrites et de lui faire suivre les comptes rendus des réunions.

Comité des ressources humaines: il est composé de Raymond Loretan (président), de Viktor Baumeler, de Jean-François Roth et de Hans Lauri. Suite au départ de Raymond Loretan, Viktor Baumeler a repris la présidence du comité des ressources humaines et Regula Bühler-Fecker est devenue membre. Le comité des ressources humaines évalue la politique du personnel à l'attention du Conseil d'administration, il prépare les dossiers de nomination du Conseil d'administration et il le seconde dans la définition de l'enveloppe salariale des cadres supérieurs de l'entreprise et dans l'indemnisation des organes de l'Association. Il fixe, sur mandat du Conseil d'administration, les conditions d'engagement du directeur général. Par ailleurs, il veille à une composition équilibrée du Conseil d'administration et il prépare, à l'intention de ce dernier, les dossiers de nomination du directeur général et des autres cadres. Il s'est réuni trois fois en 2015.

Suite page 106 →

Le 1^{er} janvier 2016, le Conseil d'administration présentait la composition suivante (pages 100 à 105) →

Structure de l'Association

Assemblée des délégués		
Conseil d'administration		Organe de révision
Président		Société de révision
Viktor Baumeler		Ernst & Young AG
Secrétaire central	Chef de la Révision interne	
Beat Schneider	Jean-Blaise von Arx	
		Chef de l'organe de révision
		Martin Gröli

Sociétés régionales			
SRG.D SRG Deutschschweiz Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und rätoromanischen Schweiz	RTSR Radio Télévision Suisse Romande Société de radiodiffusion et de télévision de Suisse romande	Corsi Società cooperativa per la Radiotelevisione svizzera di lingua italiana	SRG.R SRG SSR Svizra Rumantscha
Präsident	Président	Presidente	President
Andreas Schefer	Jean-François Roth	Luigi Pedrazzini	Oscar Knapp
Regionalrat	Conseil régional	Consiglio regionale	Cussegl regional
Regionalvorstand	Comité régional	Comitato del Consiglio regionale	Suprastanza
Publikumsrat	Conseil du public	Consiglio del pubblico	Cussegl dal public
Präsident: Manfred Pfiffner	Président: Matthieu Béguelin	Presidente: Tiziana Mona *	President: Michael Spescha
Ombudsstelle	Organe de médiation	Organo di mediazione	Servetsch da mediaziun
Achille Casanova **	Raymonde Richter	Francesco Galli	Toni Hess

* Raffaella Adobati Bondolfi à partir du 29.01.2016

** Roger Blum à partir du 01.04.2016

Structure de l'entreprise



Direction générale	Unités d'entreprise	Sociétés régionales
Secrétariat général Finances et Controlling Opérations Ressources humaines Communication Marchés et Qualité Coordination nationale multimédia	RSI Radiotelevisione svizzera	Corsi Consiglio regionale Comitato del Consiglio regionale
	RTR Radiotevisiun Svizra Rumantscha	SRG SSR Svizra Rumantscha Cussegl regional Suprastanza
	RTS Radio Télévision Suisse	RTSR Conseil régional Comité régional
	SRF Schweizer Radio und Fernsehen	SRG Deutschschweiz Regionalrat Regionalvorstand
	SWI swissinfo.ch	SWI swissinfo.ch Comité

Filiales*

Technology and Production Center Switzerland AG	Swiss TXT SA	MCDT AG
Telvetia SA	Mxlab AG	

* La filiale Publisuisse SA a été transférée au sein de la nouvelle coentreprise créée avec Ringier et Swisscom.

Conseil d'administration

Viktor **Baumeler**

Président de la SSR

En fonction



Membre depuis 2008, président depuis 2015

Parcours professionnel

Viktor Baumeler, docteur en droit, a été chef d'état-major du département social de la Ville de Zurich (de 1979 à 1984), puis du département de l'éducation du Canton de Lucerne (de 1984 à 1988), avant d'assumer les fonctions de chancelier d'Etat du Canton de Lucerne (en qualité de chef d'état-major du gouvernement et du parlement) entre 1988 et 2008.

Jean-François **Roth**

Vice-président de la SSR et président de la RTSR

En fonction



Membre depuis 2007

Parcours professionnel

Jean-François Roth est licencié en lettres et en droit de l'Université de Fribourg. Il obtient ensuite son brevet d'avocat et il exerce le barreau à Delémont. Il entre très jeune au Parlement jurassien qu'il préside en 1987. De 1987 à 1994, il représente la République et Canton du Jura au Conseil des Etats, puis en 1994, il entre au Gouvernement jurassien. Il y reste douze ans durant lesquels il a en charge l'économie publique et les affaires extérieures. Au cours de son deuxième mandat de conseiller d'Etat, il est nommé ambassadeur d'Expo 02 et s'attache à promouvoir ce grand rendez-vous national à travers la Suisse.

Mandats

Suisse Tourisme (président); Switzerland Travel Centre SA (STC), Zurich; Commission des loteries et paris (président).

Regula **Bührer-Fecker**

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre depuis 2012

Parcours professionnel

Regula Bührer-Fecker est planificatrice en communication et marketing avec brevet fédéral et diplômée de la «Miami Ad School». A partir de 1999, elle a travaillé dans différentes agences de communication à Zurich, à New York et à Berlin; elle occupe d'abord la fonction de conseillère en publicité, puis de stratège. Elle fonde, avec deux partenaires, l'agence Rod Kommunikation en 2007. En 2010, elle est désignée publicitaire de l'année.

Mandat

Présidente du Conseil d'administration et membre de la direction de Rod Kommunikation AG.

Lucy **Küng**

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre depuis 2008

Parcours professionnel

Lucy Küng est professeure d'innovation dans les médias à l'Université d'Oslo, professeure hôte au «Reuters Institute for the Study of Journalism» à l'Université d'Oxford et membre associée de l'Université de St-Gall. Elle conseille les entreprises et les organisations dirigeantes sur les questions d'innovation, de stratégie et de développement de l'organisation, plus particulièrement dans le domaine de l'innovation des modèles économiques. Ancienne présidente de la «European Media Management Association» (EMMA), elle a passé son doctorat et soutenu une thèse d'habilitation en économie d'entreprise à l'Université de St-Gall.

Mandats

CA de Vizrt, Bergen (Norvège); Membre du Conseil de fondation de «The Zurich International School» à Wädenswil.

Ulrich Gygi

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre depuis 2008

Parcours professionnel

Ulrich Gygi, Dr. rer. pol., a étudié les sciences économiques à l'Université de Berne, où il a obtenu son doctorat. Assistant à l'Institut de gestion d'entreprise de l'Université de Berne, il a intégré ensuite l'Administration fédérale des finances (AFF) en 1979. Après un passage à l'ancien Office fédéral de l'organisation, il a été promu, en 1986, vice-directeur et, en 1989, directeur de l'AFF. En 2000, Ulrich Gygi est nommé directeur général de La Poste Suisse, fonction qu'il occupe jusqu'en mars 2009. Depuis le 1^{er} janvier 2009, il est président du Conseil d'administration des CFF.

Mandats

CA des CFF, Berne (président); AXA Versicherungen AG et AXA Leben AG, Winterthour; BNP Paribas SA (Suisse), Genève.

Luigi Pedrazzini

Membre du Conseil d'administration SSR et président de la Corsi

En fonction



Membre depuis 2012

Parcours professionnel

Licencié en droit de l'Université de Zurich (1977), Luigi Pedrazzini obtient son brevet d'avocat en 1992. De 1977 à 1983, il est rédacteur en chef du quotidien tessinois «Popolo e Libertà». En 1983, il rejoint la Società Elettrica Sopracenerina SA à Locarno, dont il assume la présidence de la direction à partir de 1986. En 1999, Luigi Pedrazzini est élu conseiller d'Etat cantonal, où il dirige jusqu'en 2011 le département des Institutions (Intérieur, Justice, Sécurité). Entre 2001 et 2005, il préside la Conférence des gouvernements cantonaux. A la fin de son mandat de conseiller d'Etat, il rejoint le bureau BMA Studio Legale, à Locarno, en tant qu'avocat.

Mandats

Edy Toscano Engineering & Consulting, Zurich; Salus Medica Clinic, Lugano; Ars Medica Clinic SA, Sorengo; Festival du Film de Locarno; Fondations: Scuola Dimitri, Valle Bavone, il Gabbiano, Orchestra della Svizzera italiana (OSI), Ricerca Neurologica, Action de Carême.

Ursula Gut-Winterberger

Membre du Conseil d'administration SSR

Nouveau



Membre depuis 2016

Parcours professionnel

Docteur en droit, Ursula Gut-Winterberger a exercé différentes activités dans le secteur privé de 1986 à 2006. Elle a notamment été membre de la direction de la grande banque Credit Suisse, puis vice-directrice du groupe d'assurances Swiss Life. Ursula Gut a entamé sa carrière politique en tant que conseillère municipale et présidente de la commune de Küsnacht (ZH). De 2006 à 2015, elle a été conseillère d'Etat du canton de Zurich: tout d'abord directrice des travaux publics, elle est nommée directrice des finances du canton en 2007.

Mandats

CA de la clinique privée Hohenegg, Meilen; membre du conseil de fondation de la clinique Schulthess, Zurich; membre du conseil de fondation de la Moriz und Elsa von Kuffner-Stiftung, Zurich; membre d'honneur de l'organisation des alumni de la faculté de droit de l'université de Zurich, Zurich.

Andreas Schefer

Membre du Conseil d'administration SSR et président de la SRG Deutschschweiz

Nouveau



Membre du Conseil d'administration depuis 2016

Parcours professionnel

Andreas Schefer a étudié l'histoire, le journalisme et l'ethnologie à l'université de Zurich. De 1989 à 2006, il a occupé diverses fonctions de direction à Schweizer Radio DRS, notamment celle de chef des programmes à DRS 3. En 2007, il entre dans une agence de communication et, en 2008, il intègre l'équipe d'OGS Beratungsteam AG à Uster où il gère les mandats des domaines communication et organisation. De 2007 à 2015, il a été professeur à la Haute École d'art de Zurich, dans la filière «Cast / Médias audiovisuels». De 2009 à 2015, il a présidé la société membre SRG Bern Freiburg Wallis.

Mandat

CA d'OGS Beratungsteam SA.

Oscar Knapp

Membre du Conseil d'administration SSR et président de la SRG SSR Svizra Rumantscha

En fonction



Membre depuis 2013

Parcours professionnel

Oscar Knapp, docteur ès sciences économiques de l'Université de St-Gall, a débuté sa carrière diplomatique en 1978 à la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique (DFE). En 1996, après des missions à Paris, au Brésil et à Washington D.C., il est promu ambassadeur de Suisse au Brésil. Le Conseil fédéral le nomme délégué aux traités de commerce du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) du DFE en 2000. De 2006 à 2010, Oscar Knapp est ambassadeur de Suisse en Autriche et, jusqu'à sa retraite en août 2013, ambassadeur et membre de la direction du Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales du Département fédéral des finances.

Beat Schneider

Secrétaire central SSR

En fonction



Secrétaire du Conseil d'administration depuis septembre 2013 (sans droit de vote)

Parcours professionnel

Beat Schneider obtient son diplôme d'économiste d'entreprise ESCEA en 1993 et son Master of Business Administration in Media Management de la Steinbeiss-Hochschule de Berlin en 2005. De 1987 à 1992, il travaille à Swisslex SA, où il est responsable de la comptabilité pendant deux ans. De 1994 à 1995, il est responsable Compensation des risques au Concordat des assureurs-maladie suisses (aujourd'hui SantéSuisse). De 1995 à 2001, il est responsable des processus Personnel et Finances au Centre informatique pour l'assurance maladie. En 2002, il rejoint Swiss TXT/Teletext Suisse SA, une filiale de la SSR. Il occupe la fonction de directeur adjoint dès 2004 et de directeur dès 2005.

Raymond Loretan

Président de la SSR

Jusqu'à fin juin 2015



Membre depuis 2012

Parcours professionnel

Raymond Loretan est licencié en droit de l'Université de Fribourg (1981). Après avoir été secrétaire diplomatique du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Edouard Brunner (1984–1987), il devient collaborateur personnel du conseiller fédéral Arnold Koller au Département militaire fédéral et au Département fédéral de justice et police (1987–1990). Il occupe ensuite les postes de délégué aux Affaires européennes et transfrontalières du canton du Valais (1991–1992) et de secrétaire général du PDC suisse (1993–1997). Il est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse à Singapour et au Brunei (1997–2002), puis consul général de Suisse à New York, avec titre d'ambassadeur (2002–2007). Il quitte le service public en 2007 pour fonder le cabinet conseils «Fasel Balet Loretan Associés» à Genève.

Mandats

Groupe Aevis Holding, Fribourg (vice-président); filiale Aevis Genolier Swiss Medical Network SA (président) et CA de neuf cliniques de la filiale Genolier (président, vice-président ou membre); filiale Aevis Les Hauts de Genolier (président); Société Suisse des Explosifs SSE, Brigue (président); Vins des Chevaliers SA, Salquenen; Fondation Centre for Humanitarian Dialogue, Genève; Victoria-Jungfrau Collection, Interlaken.

Hans Lauri

Membre du Conseil d'administration SSR

Jusqu'à fin 2015



Membre depuis 2008

Parcours professionnel

Hans Lauri est docteur en droit et avocat. Après avoir été chef de section et vice-directeur auprès de l'Administration fédérale des finances (AFF), il a dirigé de 1986 à 1994 l'Administration fédérale des douanes (AFD), avant d'être nommé Conseiller d'État et directeur des finances du canton de Berne jusqu'en 2001. Il a par ailleurs présidé la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances durant les deux dernières années de son mandat. De 2001 à 2007, il a représenté le canton de Berne au Conseil des États.

Mandat

Basler & Hofmann AG, Ingenieure, Planer und Berater, Zurich.

Comité de nomination: en milieu d'année, le Conseil d'administration a institué un comité de nomination pour la désignation du nouveau président de la SSR. La présidence de ce comité a été confiée à Viktor Baumeler, assisté par Jean-François Roth, Hans Lauri et Regula Bühler-Fecker. En novembre 2015, Viktor Baumeler s'est retiré du comité de nomination, dont la présidence a été confiée à Jean-François Roth. Le nouveau membre du Conseil d'administration Andreas Schefer a rejoint le comité début 2016. Le comité de nomination s'est réuni huit fois en 2015.

Comité d'audit et des finances: en 2015, il était composé de Hans Lauri (président), d'Ulrich Gygi, d'Oscar Knapp et de Luigi Pedrazzini. Ulrich Gygi assure le contact entre le comité d'audit et des finances et le comité d'investissement, conformément à la réglementation. Oscar Knapp a rejoint le comité d'investissement en milieu d'année; il a été remplacé au comité d'audit et des finances par Lucy Küng-Shankleman. Le comité évalue la situation financière de l'entreprise pour le Conseil d'administration et il le seconde dans la définition des principes comptables, du contrôle financier, de la planification financière et de la surveillance de la gestion d'entreprise en veillant au respect des lois, des statuts, des règlements et des directives. Il évalue:

- l'organisation, l'indépendance et l'efficacité des procédures de travail de la Révision interne et de l'organe de révision, de même que leur mode de coopération,
- l'indépendance et l'efficacité du système de contrôle interne (SCI),
- la qualité de la comptabilité et du rapport financier, sur la base de l'évaluation de la Révision interne et de l'organe de révision,
- le respect des normes (compliance).

En 2015, le comité d'audit et des finances s'est réuni six fois. Le président de la SSR peut demander à participer aux réunions, avec voix consultative.

Comité d'investissement: il est composé d'Ulrich Gygi (président), de Jean-François Roth et de Lucy Küng-Shankleman jusqu'en milieu d'année puis d'Oscar Knapp. Le comité évalue, à l'attention du Conseil d'administration, les besoins en investissement de l'entreprise et il le seconde dans la définition de l'organisation et des procédures d'investissement. Il examine la stratégie d'investissement, les masterplans (plans directeurs à long terme), le plan et le budget d'investissement ainsi que les projets d'investissement et de désinvestissement qui requièrent l'approbation du Conseil d'administration. Il lui appartient enfin de suivre la réalisation de projets d'investissement

d'envergure ou d'importance stratégique. En 2015, le comité d'investissement s'est réuni cinq fois.

Comité SWI swissinfo.ch: il est composé de Lucy Küng-Shankleman (présidente), de Regula Bühler-Fecker et d'Oscar Knapp. Le comité, qui s'est réuni deux fois en 2015, prépare des dossiers pour le Conseil d'administration de la SSR. Il justifie aussi de compétences de décision pour les questions suivantes:

- concept de l'offre et allocation des ressources, dans le respect des directives fixées par le Conseil d'administration,
- règlement du Conseil du public et nomination de ses cinq membres,
- indemnisation du Conseil du public et de l'organe de médiation de swissinfo.ch, en appliquant des taux comparables à ceux de la SSR,
- rapport annuel sur la qualité et le service public de swissinfo.ch,
- adaptation de l'accord de prestations passé avec la Confédération (tous les 4 ans).

Le support administratif du comité SWI swissinfo.ch a été assuré pour la première fois par le Secrétariat central en 2014; il n'incombe plus à swissinfo.ch.

Comité de transparence: le président de la SSR (Raymond Loretan, puis Viktor Baumeler à partir du 23 juin 2015), le vice-président du Conseil d'administration (Viktor Baumeler, puis Jean-François Roth à partir du 23 juin 2015) et le président du comité d'audit et des finances Hans Lauri siègent au sein de ce comité mis en place en 2012. Le comité de transparence vérifie l'exactitude des données qui doivent apparaître dans le volet «Corporate Governance» du rapport de gestion et qui concernent les membres du Conseil d'administration. Il se penche sur les déclarations des intérêts signées par les membres du Conseil d'administration, sur les risques de réputation et sur les contrats. S'il constate un conflit d'intérêts ou un risque de réputation, même potentiel, il le signale au Conseil d'administration en l'assortissant d'une recommandation. Le membre du comité de transparence dont le dossier est étudié doit se récuser. Le comité de transparence s'est réuni une fois en 2015.

Groupe de travail des présidents régionaux: sous la direction du président de la SSR, les présidents des sociétés régionales partagent leurs expériences dans les domaines qui relèvent de leur compétence exclusive en application des statuts de la SSR et de la stratégie de l'Association. Le groupe de travail est libre

de prendre des initiatives à cette fin et de développer des méthodes et des outils. Par ailleurs, il rend compte au Conseil d'administration de l'enveloppe financière et de l'efficacité des méthodes et des instruments utilisés dans les concepts de programme, qu'il peut proposer de modifier. Le groupe de travail s'est réuni trois fois en 2015.

Déclaration des intérêts

Les autres activités principales au sein d'organes de direction ou de surveillance et les fonctions politiques sont indiquées pour chaque membre.

Participations croisées

Il n'existe pas de participation croisée à des conseils d'administration entre la SSR et d'autres sociétés en dehors de l'Association SSR ou de son périmètre de consolidation.

Fonctionnement du Conseil d'administration

En 2015, le Conseil d'administration s'est réuni six fois en séance ordinaire, dont quatre fois avec la participation des comités régionaux (dans chacune des quatre régions). Deux rencontres, consacrées à la formation et à la révision de la stratégie, ont duré deux jours. Le directeur général et le secrétaire central ont participé aux réunions.

Si les affaires traitées le requièrent, le Conseil d'administration invite des membres du Comité de direction, des responsables de la Direction générale ou des experts externes. En règle générale, il procède à une auto-évaluation une fois par an.

Instruments d'information et de contrôle

Le Conseil d'administration dispose des instruments d'information et de contrôle suivants:

- rapport trimestriel selon le «Balanced Scorecard» dans les domaines ci-après: marché, offre, finances, processus d'exploitation, RH, respect des objectifs stratégiques et projets,
- comptes prévisionnels trois fois par an (rapport financier),
- comptes annuels,
- budget et plan financier à moyen terme,
- rapport annuel sur la compliance,
- rapport annuel sur les risques,
- rapport annuel de participation,
- plan annuel de la Révision interne,
- rapports de révision de la Révision interne et de l'organe de révision, management letter de l'organe de révision,
- rapport annuel sur l'allocation des biens aux sociétés régionales.

Subordonnée au Conseil d'administration et à son comité d'audit et des finances, la Révision interne les seconde dans leurs tâches de surveillance et de contrôle.

Le directeur général

Le directeur général assure la gestion du groupe et la direction des programmes conformément aux compétences qui lui sont attribuées par le Conseil d'administration. Il est tenu de rendre compte au Conseil d'administration du respect des objectifs. Il met en place les instruments de gestion d'entreprise ad hoc et veille à leur application. Il prépare les dossiers du Conseil d'administration, il informe régulièrement le président et le Conseil d'administration de la marche des affaires et des dossiers importants de l'entreprise; il tient également au courant l'Assemblée des délégués de la politique de l'entreprise, en accord avec le président.

Il peut participer aux réunions des comités régionaux ou se faire représenter par le directeur de l'unité d'entreprise de la région concernée. Il participe aux comités électoraux du comité régional; il peut participer aux comités qui approuvent les propositions, ou se faire représenter. Pour ce qui est des propositions de nomination ou des propositions d'approbation que le comité régional fait au Conseil d'administration, le directeur général peut recommander leur rejet. S'il estime que les concepts de programme ou la répartition de l'enveloppe financière approuvés par le comité régional sont contraires à la politique de l'entreprise, il le fait savoir au Conseil d'administration et il propose une modification. Comme il se trouve à la tête du Comité de direction, le directeur général tranche lorsque celui-ci ne parvient pas à un accord.

Le Comité de direction

En tant qu'organe supérieur de direction, le Comité de direction définit les stratégies et les plans du groupe qu'il soumet au Conseil d'administration avant d'en coordonner la mise en œuvre. Il traite les questions essentielles qui concernent l'entreprise et, par son action de coordination et de concertation, il veille à ce que les activités des entités de l'entreprise (succursales et filiales) soient menées dans l'intérêt du groupe.

Suite page 112 →

Le 1^{er} janvier 2015, le Comité de direction était composé des membres suivants (pages 108 à 111) →

Comité de direction

Roger de Weck
Directeur général SSR

En fonction



Membre depuis 2011, né en 1953, Suisse

Parcours professionnel

Fribourgeois et bilingue, Roger de Weck a grandi à Genève et Zurich. Au terme de ses études d'économie à Saint-Gall, il débute en 1976 à la «Tribune de Genève». Suivent la «Weltwoche» à Zurich et l'hebdomadaire allemand «Die Zeit». De 1992 à 1997, il est rédacteur en chef du quotidien zurichois «Tages-Anzeiger» et membre de la direction de Tamedia. En 1997, il est de retour à Hambourg à «Die Zeit» dont il dirige la rédaction. De 2001 à 2010, il est journaliste libre et chroniqueur à Zurich et Berlin; il anime l'émission de télévision «Sternstunde Philosophie» chez SRF et préside le Conseil de fondation de l'Institut de hautes études internationales et du développement à Genève. Roger de Weck est docteur honoris causa des Universités de Lucerne et de Fribourg.

Mandats

Vice-président Prix Europa «European Broadcasting Festival» à Berlin; Enseignant au Collège d'Europe à Bruges et à Varsovie/Natolin; Conseil de fondation du Prix Charlemagne à Aix-la-Chapelle; Conseil scientifique de l'Institut des sciences culturelles de l'Université de Lucerne (KWI); Conseil scientifique de «Critique internationale» à Sciences Po Paris; Comité consultatif du «SwissMediaForum» à Lucerne; Comité consultatif du «Swiss Economic Forum» à Interlaken; Conseil de la fondation Theodor Heuss à Stuttgart, CA d'Admeira.

Marco Derighetti
Directeur Opérations SSR

En fonction



Membre depuis 2011, né en 1967, Suisse

Parcours professionnel

Le Tessinois Marco Derighetti a grandi à Muralto et à Losone. A l'EPFZ, il obtient un diplôme d'ingénieur en électronique en 1991 et un post-diplôme en techniques de l'information en 1993, avant de devenir docteur en sciences techniques, en 1998. De 1991 à 1998, Marco Derighetti travaille comme assistant à l'Institut d'Automatique de l'EPFZ. De 1998 à 2001, il est ingénieur développement dans le département capteurs radars d'Oerlikon Contraves AG et, de 2001 à 2002, chef du même département. En 2002, il est nommé Chief Technology Officer (CTO) et chef du secteur Media Technology à Radiotelevisione svizzera (RSI).

Mandats

Technology and Production Center Switzerland AG, Swiss TXT SA (président).

Beat **Grossenbacher**

Directeur Finances et Controlling SSR

En fonction



Membre depuis 2014, né en 1960, Suisse

Parcours professionnel

Après ses études d'économie, Beat Grossenbacher a été consultant auprès de l'Allgemeine Treuhand AG à Berne, contrôleur à la Société suisse de réassurance (Swiss Re) à Zurich, puis «Division Controller» chez Ascom Telematic AG. Il a poursuivi sa carrière en tant qu'assistant du CFO de Telecom PTT avant de passer 10 ans au service de Swisscom, tout d'abord en qualité de chef de projet puis de «Head of Treasury». En 2008, Beat Grossenbacher est entré chez BKW Energie AG, où il a occupé le poste de CFO et de responsable du secteur d'activité Finances et services jusqu'en juin 2014.

Mandats

Billag SA, Caisse de pension SRG SSR (CPS), Admeira

Maurizio **Canetta**

Directeur Radiotelevisione svizzera

En fonction



Membre depuis 2014, né en 1956, Suisse

Parcours professionnel

Maurizio Canetta entre à RSI en 1980 après des études à l'Université de Pavie (lettres et philosophie). D'abord journaliste stagiaire à la rédaction du «Telegiornale» à Zurich, il est tour à tour rédacteur, présentateur, correspondant et rédacteur en chef du «Telegiornale» jusqu'en 1987. Il est ensuite correspondant au Palais fédéral, puis producteur de la «Domenica Sportiva» et du «Telegiornale». En 1993, il prend la direction du département Sport; en 2000, celle du «Telegiornale» et en 2007, celle de «Falò» et des magazines d'approfondissement de l'information. Il est parallèlement responsable et producteur de programmes et de reportages. Le 1^{er} septembre 2008, il est nommé responsable du secteur Culture TV, puis du département Culture en 2010. Du 1^{er} juillet 2012 au 31 mai 2014, il est à la tête du département Information.

Gilles Marchand

Directeur Radio Télévision Suisse

En fonction



Membre depuis 2001, né en 1962, Suisse

Parcours professionnel

Sociologue de formation (M.A.), Gilles Marchand a travaillé à la « Tribune de Genève » de 1988 à 1990. Il a ensuite rejoint Ringier Romandie où il a dirigé le département Recherche, marketing et communication avant de prendre la direction du groupe en 1998.

Mandats

Mandats au sein de conseils d'administration et institutions : Publisuisse SA (président), TV5 Monde, Euronews, Médias Francophones Publics, Union Européenne de Radio-Télévision/Eurovision Operations Council, Conseil d'orientation stratégique de l'Université de Genève, Commission fédérale des médias, Président Prix Italia, CA d'Admeira.

Ladina Heimgartner

Directrice Radiotelevisiun Svizra Rumantscha

En fonction



Membre depuis 2014, née en 1980, Suisse

Parcours professionnel

Ladina Heimgartner a étudié la germanistique et le rhétoromanche (lic. phil. I) à l'Université de Fribourg. Elle a commencé sa carrière journalistique en 2001 en tant que collaboratrice indépendante de «Freiburger Nachrichten» et collaboratrice du «Bündner Tagblatt». A la fin de ses études, en 2006, elle a pris la direction de la rubrique «Kultur» au «Bündner Tagblatt». Elle est entrée à la SSR en 2007, d'abord en tant que rédactrice pour Radio Rumantsch, puis en tant que cheffe de la rubrique «Hintergrund» et rédactrice en chef adjointe à RTR. En 2011, elle a quitté RTR pour la Direction générale SSR, à Berne, où elle a mis en place et dirigé pendant trois ans le nouveau domaine Marchés et Qualité.

Mandats

Présidente de la Chaîne du Bonheur, membre du Comité de la Société Suisse des Sciences de la Communication et des Médias (SSCM), Membre du Conseil du musée, Musée national suisse.

Ruedi **Matter**

Directeur Schweizer Radio und Fernsehen

En fonction



Membre depuis 2011, né en 1953, Suisse

Parcours professionnel

Ruedi Matter a fait des études d'histoire, de journalisme et de philosophie à l'Université de Zurich (lic. phil. I) et suivi le Stanford Executive Program (SEP) à la Stanford Graduate School of Business à Palo Alto, aux Etats-Unis. De 1974 à 1976, Ruedi Matter a été rédacteur au «Basler National Zeitung», de 1976 à 1988 rédacteur, producteur et présentateur du «Tagesschau» et producteur et animateur de «Karussell» de Schweizer Fernsehen. De 1988 à 1992, il a travaillé comme journaliste TV indépendant, notamment pour la chaîne European Business Channel EBC (Zurich) et la chaîne spécialisée dans l'économie et l'information WIF (Cologne). De 1992 à 1993, il a été spécialiste en communication pour McKinsey & Company, de 1993 à 1997 rédacteur en chef et animateur à «Cash TV» et de 1997 à 2006 chef de rédaction puis directeur à la chaîne N-TV à Berlin et Cologne. Ruedi Matter est entré en 2006 à Schweizer Radio DRS comme rédacteur en chef et responsable de l'information.

Mandats

Technology and Production Center Switzerland AG (président), Mediapulse AG, Telepool Sàrl (président du Conseil de surveillance).

Walter **Bachmann**

Secrétaire général SSR

En fonction



Participe aux réunions du Comité de direction depuis 2011 (sans droit de vote), né en 1963, Suisse

Parcours professionnel

Walter Bachmann a grandi à Wil (SG). En 1989, il obtient une licence de droit à la HSG, avec spécialisation en droit des médias. En 2002, il décroche le diplôme postgrade de contrôleur à l'Institut de Management de St-Gall (SGMI). De 1980 à 1989, Walter Bachmann travaille comme rédacteur et producteur à la télévision locale de Wil, avant de passer à Schweizer Fernsehen en 1989, où il sera successivement chef Honoraires, licences et sponsoring (jusqu'en 1994), chef Fiction et divertissement (jusqu'en 1999), chef des services de programme et chef du staff du directeur des programmes (jusqu'en 2005) et, enfin, chef du centre multimédia et chef Commercialisation et partenariats.

Mandats

Agence Télégraphique Suisse SA (ATS), Viasuisse SA.

Dans le règlement de gestion, le Comité de direction définit les compétences et les processus de gestion de l'entreprise. Ce règlement a été revu dans le cadre de la refonte du règlement d'organisation, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014. Il est entré en vigueur début 2015.

Le Comité de direction compte sept membres: le directeur général, le directeur Opérations, le directeur Finances et Controlling et les directeurs des unités d'entreprise RSI, RTS et SRF ainsi que la directrice de RTR nommée le 1^{er} août 2014. Le secrétaire général participe aux réunions, sans droit de vote.

Autres activités et déclarations des intérêts

Les membres du Comité de direction représentent la SSR dans les conseils d'administration des filiales de la SSR ou dans des sociétés détenues en partie par la SSR, dans les conseils de fondation ou dans d'autres sociétés proches. Lorsque des honoraires sont prévus, ils sont versés à la SSR (déduction faite des frais). L'acquis est garanti pour les mandats actuels. Les membres du Comité de direction ne peuvent exercer, au sein de conseils d'administration ou d'autres organes de collectivités, une activité qui soit contraire aux intérêts de la SSR. Le directeur général peut faire une exception dans les cas suivants:

- activités discrètes de gérance de patrimoine à titre privé,
- mandats familiaux dans une SA, pour autant qu'ils ne génèrent ni conflits d'intérêts, ni problèmes de direction,
- activités de nature caritative, politique ou sociale, à condition que peu de temps leur soit consacré.

Les mandats et les activités accessoires des membres du Comité de direction sont précisés pour chacun d'eux.

Fonctionnement du Comité de direction

Le Comité de direction siège chaque mois; les réunions durent un à deux jours. Les dossiers sont présentés par ses membres, par d'autres cadres ou par des spécialistes.

Contrats de management

Le groupe SSR n'a délégué aucune tâche de direction à des tiers.

Droit de participation des membres de l'Association

Voir les explications sur les sociétés régionales en page 920.

Organe de révision

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la société Ernst & Young est l'organe de révision de l'entreprise (maison mère et filiales). Depuis 2009, elle contrôle également les comptes annuels des filiales

Technology and Production Center Switzerland AG (tpc), Swiss TXT et Publisuisse SA et elle révisé les comptes du groupe. Martin Gröli et Fredi Widmann sont les réviseurs en chef.

Les honoraires versés pour la maison mère et ses filiales s'élèvent à 525 000 francs. Le Comité d'audit et des finances examine le résultat de la révision avec l'organe de révision. Il s'informe du calendrier et du processus de révision, de la collaboration avec la Révision interne et les départements SSR concernés, et il évalue la qualité de la révision.

Politique d'information

La SSR communique ouvertement, de façon transparente et suffisamment tôt. Elle informe à l'interne et à l'externe via tous les canaux disponibles, notamment Internet, Intranet, la presse, les événements, les contacts directs avec le personnel, les représentants des autorités et des milieux politiques et les associations. A l'instar d'une société cotée en Bourse, elle informe régulièrement de sa stratégie, de son évolution, de la planification financière de l'entreprise et des décisions importantes. Diffuseur de service public financé essentiellement par la redevance, la SSR s'est fixé des objectifs quantitatifs, mais surtout qualitatifs; elle rend compte de leur respect à intervalles réguliers.

Au niveau national, la SSR informe à travers la Communication d'entreprise de la Direction générale et, au niveau régional, par l'intermédiaire des services de communication des unités d'entreprise ou des filiales. La Communication d'entreprise de la Direction générale explique les questions nationales: objectifs, mission et stratégie du service public de l'audiovisuel, loi et ordonnance sur la radio et la télévision, concession, distribution, redevance et péréquation financière, projets nationaux, dossiers et partenariats médias nationaux, convention collective de travail et projets interrégionaux. Elle est responsable du branding national, de son identification au service public et de sa visibilité pour les usagers qui paient la redevance. Elle se charge des relations avec les groupes d'intérêts nationaux.

Responsables du positionnement stratégique de leurs marques, les services régionaux de communication se chargent de l'information concernant les programmes, les sujets qui intéressent leurs unités d'entreprise et les projets régionaux.

Les organes de l'Association et les organes régionaux des sociétés régionales assurent seuls la communication en rapport avec leurs activités.

Rémunération 2015

en CHF 1000 / chiffres 2014 entre parenthèses	Salaire	Honoraires	Part prestation	Prestations accessoires	Total 2015
Président du Conseil d'administration		135 (135)		18 (18)	153 (153)
Autres membres du Conseil d'administration 8 (8) Mandats nationaux et régionaux consolidés		516 (525)		31 (32)	547 (557)
Autres membres du Conseil d'administration 8 (8) Mandats nationaux		348 (353)		23 (24)	371 (377)
Directeur général	401 (400)		103 (103)	53 (57)	557 (560)
Autres membres Comité de direction 6 (6)**	1810 (1717)		386 (519)*	249 (221)	2445 (2457)

* Les valeurs de 2014 sont exceptionnellement plus élevées du fait de versements au prorata de leur part liée à la prestation à trois membres du Comité de direction sortants.

** La rémunération des autres membres du Comité de direction dépend de la taille de l'unité d'entreprise et des mandats exercés.

Rémunération

Le salaire indiqué correspond au salaire de base. La part «prestation» comprend la partie du salaire liée à la réalisation des objectifs (composante salariale variable) et les primes versées pour récompenser des prestations particulières. S'agissant du Conseil d'administration et du Comité de direction, les prestations accessoires comprennent les forfaits pour frais professionnels et pour frais de représentation de même que les contributions de l'employeur à la caisse de prévoyance professionnelle des cadres. Le Comité de direction bénéficie en outre de l'usage privé des véhicules de service et de l'abonnement général CFF 1^{re} classe. La redevance de réception radio/TV n'est plus remboursée aux cadres des niveaux 1 et 2 depuis janvier 2014.

Les honoraires des membres du Conseil d'administration comprennent la rémunération des activités exercées au sein du Conseil d'administration, de ses comités ou de ses groupes de travail (mandats nationaux), de même que la rémunération du travail fourni par les quatre présidents régionaux au sein des organes régionaux (mandats nationaux et mandats régionaux consolidés). Les honoraires du président s'élèvent à 135 000 francs, ceux des autres membres du Conseil d'administration n'exerçant pas de fonction spéciale à 32 000 francs (mandat national).

Les membres du Conseil d'administration touchent des jetons de présence de 1000 francs pour chaque réunion du comité ou d'un groupe de travail. Le vice-président et les présidents des comités perçoivent une indemnité de fonction. Les montants sont conformes aux tarifs que le Conseil fédéral a recommandés par arrêté du 21 décembre 2007 pour le président et les administrateurs de la SSR n'exerçant pas de fonction spéciale, et repris dans la décision de l'Assemblée des délégués du 28 avril 2008 (dans sa version du 24 mai 2012). Les honoraires des présidents régionaux sont fixés par les conseils régionaux; ils fluctuent entre 20 000 et 34 000 francs.

Le Comité des ressources humaines fixe le salaire de base du directeur général dans les limites de l'enveloppe avalisée par le Conseil d'administration. Il décide aussi de la part «prestation», en fonction des objectifs annuels arrêtés par le Conseil d'administration. Les salaires et la part prestation des autres membres du Comité de direction sont fixés par le directeur général compte tenu de l'enveloppe salariale. ■

SRG Deutschschweiz

Rencontres au plus près du public

Le 14 juin 2015, les électeurs étaient appelés à se prononcer sur la modification de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV). L'adaptation de la redevance aux modes d'utilisation actuels des médias a mobilisé un grand nombre de partisans et d'opposants. En amont de la votation, les sociétés membres de SRG.D ont organisé différentes rencontres publiques dans leurs régions respectives, qui ont donné lieu à des débats passionnés autour du texte soumis à votation.

L'un des piliers de la télévision, le divertissement, s'est invité dans les cantons d'Argovie, de Bâle et de Saint-Gall avec le show itinérant «That's Entertainment!». La star de SRF Sven Epiney a emmené le public à la découverte des anciens et des nouveaux formats de divertissement et a mis en avant le rôle du divertissement dans l'offre de service public de la SSR.

Grâce au cabinet des glaces «Miroir de la Suisse», SRG Deutschschweiz a permis aux visiteurs de différents salons de découvrir l'institution SSR et ses médias en vivant une véritable expérience sensorielle. Cette installation a fait le tour de la Suisse pendant trois ans. En 2015, elle a fait une halte à la muba de Bâle, avant de conclure sa tournée à la BEA de Berne. Les sociétés membres de la région concernée étaient chargées de l'organisation.

A l'occasion du 50e anniversaire des Journées de Soleure, SRG.D était à nouveau présente à l'événement avec 200 membres environ. Lors de ce rendez-vous traditionnel des membres, des invités renommés ont discuté de cinéma à la «Haus der Kunst». Les participants ont ainsi obtenu un aperçu du travail des cinéastes, de la façon dont ils gèrent les nombreux défis quotidiens et des raisons de leur fascination pour le cinéma.

Notre engagement: tout un programme, sur tous les canaux

Depuis septembre, SRG.D a renouvelé son image sur le Web, à la radio et à la télévision. Les différents canaux de communication de SRG.D sont désormais plus axés sur les nouveaux modes de consommation des usagers des médias. Ainsi, le site www.srgd.ch a été principalement conçu comme une plateforme d'information qui propose chaque jour à une communauté de personnes intéressées les dernières actualités et des sujets de fond sur la SSR et le paysage médiatique suisse. La plateforme «jeunes» de SRG.D, www.srginsider.ch, s'inscrit elle aussi dans cette stratégie en répondant essentiellement aux besoins de la jeune génération.

Le magazine des membres «LINK» approfondit les thèmes et les situe dans un contexte global. La campagne télévision et radio a quant à elle été clairement axée sur le «faire ensemble». Les individus de cultures et d'âges variés jouent un rôle central dans la structure de l'Association SSR. Dans les spots, différentes personnes reflètent la diversité de l'institution et appellent les membres à s'engager activement.

Adaptation des statuts

En janvier, le Comité régional a décidé d'étudier les propositions de la stratégie de l'Association SSR relatives à l'organisation des sociétés régionales de SRG.D qui pourraient être mises en œuvre afin que SRG.D soit encore mieux à même de remplir son mandat statutaire à l'avenir. Dans sa séance de septembre, le Conseil régional a voté des ajustements dans l'organisation des organes SRG.D, notamment la réduction du Conseil régional de 33 à 28 membres ainsi que le droit pour tous les membres de l'Association de soumettre au Conseil régional des propositions de réexamen sur les concepts de programmes. Ces adaptations ont été approuvées par le Conseil d'administration de la SSR.

Changements au sein des organes et du secrétariat

Au 1er janvier 2016, Andreas Schefer a succédé à Viktor Baumeler à la présidence de SRG.D, ce dernier ayant quitté ses fonctions au 31 décembre 2015. Andreas Schefer représentera à ce titre SRG.D au Conseil d'administration de la SSR.

A partir de janvier 2016, Mariann Halasy-Nagy Liratni est un nouveau membre du Comité régional SRG.D. Elle succède à Amira Hafner-Al Jabaji, qui a quitté le Comité régional après avoir été nommée présentatrice de «Sternstunde Religion» sur SRF début 2015. Les trois autres membres, Esther Gassler-Leuenberger, conseillère d'Etat du canton de Soleure, Urs Rellstab, conseiller en communication de Rehetobel (AR) et Jakob Stark, conseiller d'Etat du canton de Thurgovie, ont été reconduits pour un nouveau mandat dans leurs fonctions de membres du Comité régional.

Dani Ernst a rejoint SRG.D en septembre. Il a succédé le 1er octobre à Kurt Nüssli au poste de secrétaire régional, ce dernier partant à la retraite.

Les six sociétés membres suisses alémaniques comptaient 16 354 membres au 31 décembre 2015. ■

Temps forts de 2015

Le premier semestre 2015 a été largement consacré à la campagne en faveur de la révision de la LRTV. La RTSR a ainsi organisé dans chaque canton romand une conférence ouverte au public, en collaboration avec les 7 Sociétés de radiodiffusion et de télévision (SRT) – qui ont fait preuve d'un grand engagement. En moyenne, plus de 80 personnes ont participé à chacun de ces rendez-vous. Une journée institutionnelle a été organisée pour les membres des organes RTSR et des comités des SRT. Sur le thème «La révision de la LRTV et les enjeux de l'audiovisuel de service public», cette journée comprenait notamment un débat contradictoire sur la LRTV.

Les membres des organes RTSR ont également écrit de nombreuses contributions en faveur de la révision de la loi dans la presse romande. Le résultat de la votation du 14 juin sur la LRTV a été très serré. Le succès final est venu des grandes villes alémaniques, des Suisses de l'étranger et principalement de la Suisse romande.

Le deuxième semestre a été marqué par le renouvellement des organes de la RTSR pour la période 2016-2019 et la réélection par acclamation de son Président Jean-François Roth. Cette année, la remise du Prix des SRT a eu lieu à Bienne, à l'issue du Conseil régional, sous l'égide de la SRT Berne. C'est l'émission «36.9» sur RTS Un, choisie par les membres des SRT, qui a été récompensée.

Comité régional

Le Comité régional a tenu sept séances ordinaires et un séminaire consacré à la préparation des concepts de programme de la RTS. Les concepts de programmes 2016-2019 ont été adoptés ainsi que les moyens y afférents. Les thèmes à l'ordre du jour du séminaire annuel étaient d'une part l'empathie et la distance journalistique et d'autre part la modération du débat interactif. Lors de cette journée, le Comité régional a également été informé en détail sur le dispositif mis en place pour les élections fédérales.

Un groupe de travail ad hoc présidé par le Président RTSR et composé de membres du Comité régional et de présidents de SRT s'est réuni en début d'année pour mettre en place un train de mesures pour sensibiliser les Romands aux enjeux de la révision de la LRTV.

Contacts

Comme chaque année, une délégation du Comité régional et de la direction de la RTS a rencontré deux Gouvernements cantonaux : le Conseil d'Etat vaudois en mai et une délégation du Conseil d'Etat genevois en novembre. Des sujets d'intérêt commun y ont été abordés.

A l'invitation du « Regionalvorstand SRG.D », le Comité régional s'est rendu à Leutschenbach pour un échange de vues entre les deux instances. Les enjeux de la votation sur la révision de la LRTV ont été largement abordés. Le Comité régional a rendu l'invitation en accueillant le Regionalvorstand SRG.D à Genève. A cette occasion, c'est avant tout la question de la communication autour du débat à venir sur le service public qui a été traitée. Le masterplan immobilier de la RTS a également été présenté.

En novembre, le Comité régional a rencontré à Genève le Conseil d'administration SSR. Après une présentation de l'organisation de la RTSR et de ses principales activités, la question du débat sur le service public a été abordée par le président de la RTSR et notamment la manière d'informer le public sur les prochains enjeux pour la SSR. Puis le directeur de la RTS a présenté les résultats d'un audit de la RTS effectué par des pairs de l'UER.

Conseil du public

10 séances ont été agendées en 2015. Pour la première fois cette année, le Conseil du public est revenu sur quelques émissions analysées au cours de ces dernières années pour voir si les recommandations énoncées avaient été suivies d'effets. Le bilan s'est avéré tout à fait satisfaisant. Le Conseil du public a consacré sa séance de formation au « traitement du fait divers par les médias ».

Quelques chiffres

Au total, près de 150 activités différentes auront été proposées aux membres des SRT pendant l'année. Le 31 décembre 2015, les 7 SRT romandes comptaient 3571 membres. ■

CORSI

SOCIETÀ COOPERATIVA PER LA RADIOTELEVISIONE SVIZZERA DI LINGUA ITALIANA

Activités de l'institution

Le Comité régional (CR) s'est occupé à plusieurs reprises du projet «Proximité du public numérique» et, dans le cadre de la révision de la LRTV, des débats autour du service public audiovisuel. A la fin de l'année, il s'est aussi chargé de la nomination de la nouvelle responsable du service Divertissement de la RSI. De septembre à décembre 2015, le CR a travaillé en comité réduit suite au départ de deux de ses membres. Lors de deux séances plénières, le Conseil régional a confirmé les trois groupes de travail permanents: un groupe de travail chargé du contrôle des concepts de programmes 2016–2019 de la RSI, un autre du contrôle de la qualité (l'année sous revue étant axée sur la garantie de la qualité dans la conception des programmes) et le troisième des manifestations à destination du public en 2016. Le Conseil régional a pris connaissance des comptes rendus et des recommandations des groupes de travail et a donné des consignes pour les activités de l'année suivante.

Manifestations à destination du public

En 2015, l'attention s'est concentrée sur les jeunes générations. Au cours de trois rencontres didactiques, il a été discuté de la manière d'aider les plus jeunes à s'y retrouver dans le flot d'informations et à prendre des décisions libres et responsables (I giovani nel mare delle informazioni – come aiutarli a fare scelte libere e responsabili).

Dans le contexte de la votation sur la révision de la LRTV en juin 2015 et des débats sur le service public, la Corsi a organisé deux soirées autour des programmes de la RSI et un débat entre des membres de la Corsi et des membres du Grand Conseil du Tessin. La Corsi a également réalisé, sous la direction de l'Université de Lausanne et en collaboration avec la RSI, une enquête sur les résultats de la votation en Svizzera italiana.

D'autres manifestations pour le public ont rencontré un franc succès, comme la présentation du livre «Menu per Orchestra», la participation au salon tessinois «Sapori e saperi», la présentation des terminaux multimédias qui donnent accès au contenu des archives de la RSI, l'après-midi dédié aux seniors autour de questions liées à l'âge ou encore la collaboration à plusieurs débats externes dans le cadre de l'émission de radio de fond «Modem» de la RSI. La Corsi a par ailleurs organisé son traditionnel apéritif de bienvenue pour les nouveaux membres à l'occasion du concert de fin d'année de l'Orchestra della Svizzera italiana (OSI). Elle a une nouvelle fois apporté son soutien aux concerts de l'OSI destinés aux familles.

Publicité et effectif des membres

Les canaux publicitaires ont été optimisés, notamment la publication trimestrielle «per.corsi», le rapport de gestion, les dépliants et les invitations aux différentes manifestations, le site Internet et la newsletter. Comme prévu, la page Facebook et le canal Youtube ont été mis à jour. Deux spots publicitaires de la Corsi ainsi que le livre «Menu per Orchestra» déjà mentionné ont été produits. Au 31 décembre 2015, la Corsi comptait 2786 membres, ce qui correspond à une hausse de 136 membres par rapport à l'année précédente.

Election des membres et révision des statuts

Le mandat de quatre ans des organes institutionnels de la Corsi arrivait à échéance le 31 décembre 2015. Lors de l'Assemblée générale 2015, les 317 sociétaires présents, représentant un total de 519 voix, ont élu les membres des organes et du conseil du public pour les années 2016 à 2019.

Perspectives

En 2016, cinq nouvelles soirées sont prévues sur le thème «I giovani nel mare delle informazioni», avec une approche axée sur le service public. Cette offre sera complétée par des activités de lobbying auprès des faiseurs d'opinion de Suisse italophone. Au programme également, trois événements destinés à des publics spécifiques, la participation à deux ou trois manifestations ou salons et une excursion en rapport avec les programmes. Ces initiatives donnent aux participants la possibilité d'entrer personnellement en contact avec la SSR. Enfin, avec l'organisation du colloque national 2016, la Corsi relèvera cette année un nouveau défi. ■

Nouvelle secrétaire régionale

Anna Maria Ratti a pris ses fonctions de secrétaire régionale SRG.R début mai 2015. La direction du secrétariat régional SRG.R a été séparée du secrétariat de direction RTR dans le cadre d'une réorganisation.

Grands thèmes du Comité régional

Au cours du premier semestre 2015, les membres du Comité régional se sont consacrés à la votation relative à la nouvelle loi sur la radio et la télévision (LRTV) et ont cherché le moyen de gagner les voix de leurs interlocuteurs et parties prenantes. Dans ce cadre, le Comité régional a travaillé en étroite collaboration avec les membres du Conseil régional et du Conseil du public ainsi qu'avec d'autres représentants d'intérêts, notamment ceux œuvrant à la promotion de la langue et de la culture romanches. SRG.R et RTR souhaitent désormais agir conjointement pour nouer et entretenir des relations avec des personnalités clés de la Suisse romanche. L'objectif est de mieux connaître leurs aspirations mais aussi de présenter la perspective de l'Association (SRG.R) et de l'entreprise (RTR).

SRG.R constate que la part des contenus multimédias ou web continue à progresser dans l'offre de RTR. Cette évolution sera plusieurs fois à l'ordre du jour des réunions du Comité régional. SRG.R examine actuellement différents scénarios avec RTR en vue de déterminer la dimension et la forme à donner à la transformation de son offre. Un point fait d'ores et déjà l'unanimité : l'offre linéaire actuelle de RTR ne doit pas être restreinte.

Votation sur la LRTV

Le canton des Grisons a voté en faveur de la nouvelle loi sur la radio et la télévision (LRTV). Pour la Suisse romanche, le nombre élevé de voix favorables enregistré en zone romancheophone témoigne particulièrement bien du rôle indispensable joué par RTR dans la préservation de l'identité linguistique des Romanches. Notons que le reste de la population suisse ne paraît pas non plus remettre en cause l'offre proposée par la SSR dans la quatrième région linguistique.

Prix SRG.R 2015

La chancelière Corina Casanova a été récompensée pour son engagement sans relâche en faveur de la langue romanche. Tout au long de sa carrière, Corina Casanova n'a eu de cesse de rappeler le statut singulier de la quatrième langue officielle. La chancelière a ainsi contribué à renforcer la notoriété et la présence de la Suisse romanche en Suisse comme à l'étranger.

Rencontres et actions de relations publiques

En 2015, l'Assemblée générale de SRG.R s'est tenue pour la première fois hors du canton des Grisons, dans le studio 2 de SRF à Zurich-Leutschenbach. SRG.R souhaitait ainsi se rapprocher des nombreux Romanches établis en Suisse alémanique. La veille de l'assemblée, RTR a organisé la traditionnelle rencontre «Da cumpagnia». La manifestation agrémentée de musique romanche aux accents rock a ravi tous les participants, du plus jeune au plus âgé. En 2015, SRG.R et RTR étaient présents lors de différentes manifestations, par exemple au Marathon de ski de l'Engadine, à l'Open Air Lumnezia ou encore à la Fête des enfants de Laax. Une réunion avec des représentants du Grand Conseil du canton des Grisons était également au programme de l'année 2015, ainsi qu'une rencontre avec l'intergroupe parlementaire «Lingua e cultura Rumantscha» au Palais fédéral, à Berne.

Le Conseil d'administration de la SSR s'est quant à lui rendu à Coire pour deux jours en septembre. Ce séjour a donné l'occasion au Comité régional de SRG.R de se réunir et de discuter avec les membres du Conseil d'administration. Différentes personnalités des Grisons ont elles aussi participé aux échanges: le président du Grand Conseil du canton des Grisons, le président du gouvernement des Grisons et le ministre de la culture, le président de la ville de Coire ainsi que le secrétaire général de la Lia Rumantscha. Le Colloque national de la SSR s'est également tenu à Coire, le lendemain. Les participants y ont mené des discussions animées sur le thème «Notre contribution à la démocratie». Les exposés de Walter Thurnherr, secrétaire général du DETEC, et de Sonia Mikich, rédactrice en chef de WDR, ont tout autant suscité l'enthousiasme des participants que le message vidéo de Martin Schulz, président du Parlement européen, et les tables rondes animées par Caspar Selg.

Nombre de membres et perspectives pour 2016

En 2015, le nombre de membres de SRG.R a légèrement augmenté pour atteindre environ 1000 personnes. Cette année, la société régionale entend cibler son travail de prospection sur les communes politiques de la Suisse romanche. SRG.R souhaite par ailleurs attirer de nouveaux membres au moyen de spots radio. Avec le soutien de la société régionale SRG.D, SRG.R a remanié et mis en ligne son site Internet au début de l'année. Les contenus web de SRG.R restent accessibles depuis la page d'accueil de rtr.ch. ■

Comptes annuels SSR

Rapport sur la situation financière

Chiffres en bref

Le commentaire ci-après porte sur les comptes annuels de la maison mère.

		2015	2014
Résultat d'entreprise	CHF mio	-90,0	4,8
Produit d'exploitation	CHF mio	1 607,3	1 651,2
Charges d'exploitation	CHF mio	1 711,1	1 647,8
Entrées de fonds liées à l'exploitation	CHF mio	34,5	133,2
Acquisition d'immobilisations corporelles	CHF mio	103,9	99,2
Effectif postes	à plein temps	5 047	5 004
	personnes	6 101	6 106
Redevance de réception par foyer *	CHF par an	451	462
Radio		165	169
Télévision		286	293
Volume de diffusion radio des quatre régions linguistiques	en heures	150 832	150 840
Productions maison		37 211	37 805
Productions de tiers		89 133	89 777
Reprises		24 488	23 259
Productions maison	en %	24,7	25,1
Productions de tiers		59,1	59,5
Reprises		16,2	15,4
Volume de diffusion télévision des quatre régions linguistiques	en heures	65 172	64 846
Productions maison		9 079	9 506
Productions de tiers		14 200	15 053
Reprises		41 893	40 288
Productions maison	en %	13,9	14,7
Productions de tiers		21,8	23,2
Reprises		64,3	62,1

* Redevance de réception – TVA de 2,5 % incluse jusqu'en mars 2015; hors TVA à compter d'avril 2015

Commentaire du compte de résultat

Il y a d'abord eu la baisse des recettes publicitaires due au franc fort. SRG SSR a pu amortir ces pertes grâce à une réduction immédiate des dépenses. Mais deux autres événements extraordinaires ont provoqué une perte de 90 millions de francs: des provisions destinées à compenser la baisse du taux d'intérêt technique de la caisse de pension et l'arrêt du Tribunal fédéral sur la TVA. La mise en œuvre systématique de mesures d'économies permettra cependant à la SSR d'équilibrer son budget en 2016.

L'année qui vient de s'écouler a été riche en événements pour la SSR. Le franc fort a provoqué un important manque à gagner sur le marché publicitaire. Des mesures de réduction des coûts avant toutefois été prises immédiatement, ces pertes ont pu être amorties. En avril, le Tribunal fédéral a décidé de ne plus assujettir la redevance à la TVA. Elle est ainsi passée de 462 à 451 francs et c'est désormais à la SSR de prendre la TVA à sa charge. En 2015, cela a entraîné un manque à gagner de 27 millions de francs. L'augmentation de 1,7 % du nombre de ménages acquittant la redevance n'a permis de composer ces pertes que partiellement. En raison de l'arrêt du Tribunal fédéral, les recettes de la SSR issues de la redevance accuseront désormais une baisse annuelle de 35 millions de francs. Les recettes de l'entreprise seront également impactées par la révision de la loi sur le radio et la télévision (LRTV), qui prévoit une augmentation de 4 à 6 % de la quote-part du produit de la redevance dévolue aux stations et aux chaînes locales et régionales. Lorsque cette loi entrera en vigueur, mi-2016, les chaînes et les stations privées disposeront de moyens plus importants, ce qui entraînera une baisse des recettes de la SSR. En réaction à cette nouvelle donne, dont les effets se feront sentir à long terme, la SSR a lancé un programme d'économies. Les coûts correspondant aux provisions nécessaires, qui s'élèvent à 30,9 Millions de francs au total, ont été imputés aux comptes annuels 2015.

Abaissement du taux d'intérêt technique de la caisse de pension

En raison des perspectives défavorables sur les marchés financiers, il est probable que la caisse de pension de la SSR doive réduire son taux d'intérêt technique. Au cours du changement de primauté, en 2013, la SSR s'est engagée, dans le cas d'une baisse du taux d'intérêt technique survenant dans les cinq ans, à prendre en charge le financement du capital de couverture qui manquerait alors aux bénéficiaires de rentes. Compte tenu du contexte financier, il est probable que le taux d'intérêt technique soit effectivement abaissé et que la SSR soit amenée à honorer son engagement. L'entreprise a provisionné 79 millions de francs dans cette optique.

Transfert de Publisuisse dans une nouvelle entreprise

La SSR a fondé conjointement avec Swissom et Ringier une coentreprise dédiée au sponsoring et à la commercialisation d'espaces publicitaires. La Commission de la concurrence a autorisé la création de cette nouvelle plate-forme le 16 décembre 2015, suite à quoi le DETEC a annoncé le 29 février 2016 que rien ne s'opposait à ce que la SSR y participe. Le transfert de Publisuisse, filiale de la SSR, au sein de cette coentreprise a permis à la maison mère SSR (soit l'entreprise sans ses filiales) d'enregistrer un produit de participation de 22,9 millions de francs.

Au total, la maison mère accuse une perte de 90 millions de francs.

Redevance de réception

Nombre de payeurs

Etat au 31 décembre

	2015	2014
Radio à titre privé	2 944 911	2 887 595
Radio à titre professionnel	48 497	47 356
Radio à titre commercial I - III	65 493	64 825
Total radio	3 058 901	2 999 776
Télévision à titre privé	2 963 921	2 922 336
Télévision à titre professionnel	10 455	10 022
Télévision à titre commercial I - III	27 719	27 435
Total télévision	3 002 095	2 959 793

L'an passé, le nombre de personnes assujetties à la redevance a augmenté de 1,7 % (2014: +1,4 %), permettant à la SSR d'encaisser 12,1 millions de francs supplémentaires. En raison de la décision du Tribunal fédéral selon laquelle les redevances de réception sont exonérées de TVA. et du changement de pratique à compter d'avril 2015, la SSR a toutefois perdu 27,0 millions de francs de redevance. Au final, malgré l'augmentation du nombre de payeurs, le produit de la redevance de réception a diminué.

Comparaison pluriannuelle

CHF mio	2015	2014	2013	2012	2011
Redevance radio/tv	1 195,5	1 210,4	1 203,2	1 188,0	1 175,2
Recettes commerciales	340,5	370,6	348,5	360,2	388,2
Autres recettes	71,4	70,3	63,8	86,5	64,2
Diminution de recettes	-0,1	-0,2	-	-0,1	17,8
Produit d'exploitation	1 607,3	1 651,1	1 615,5	1 634,6	1 645,4
Charges de personnel	-791,4	-685,5	-673,9	-814,0	-662,3
Charges programme et production	-609,5	-628,9	-592,9	-604,4	-589,8
Autres charges d'exploitation	-231,5	-253,9	-249,9	-249,9	-265,4
Amortissements et corrections de valeur	-78,7	-79,5	-79,8	-79,8	-97,5
Charges d'exploitation	-1 711,1	-1 647,8	-1 596,5	-1 748,1	-1 615,0
Résultat d'exploitation	-103,8	3,3	19,0	-113,5	30,4
Résultat financier	13,8	1,5	1,1	-3,9	-4,6
Résultat d'entreprise	-90,0	4,8	20,1	-117,4	25,8

Indicateurs

Ratios

Maison mère	31.12.2015	31.12.2014
Current Ratio Actifs circulants en % des capitaux étrangers à court terme	109,9%	107,1%
Intensité de placement Actifs immobilisés en % du total du bilan	61,5%	63,7%
Couverture des actifs immobilisés I Capitaux propres en % des actifs immobilisés	54,1%	64,5%
Couverture des actifs immobilisés II Capitaux propres et capitaux étrangers à long terme en % des actifs immobilisés	105,7%	103,8%
Coefficient d'autofinancement Capitaux propres en % du total du bilan	33,3%	41,1%

La perte de 90,0 millions de francs enregistrée par l'entreprise a fait baisser les fonds propres de 484,1 millions de francs à 394,1 millions de francs, ce qui s'est fortement répercuté sur les indicateurs «Couverture des actifs immobilisés I» et «Coefficient d'autofinancement».

Comptes annuels maison mère 2015

Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2015	2014
Redevance radio/tv	M 1	1 195 519	1 210 397
Recettes commerciales	M 2	340 502	370 647
Autres recettes	M 3	71 354	70 292
Diminution de recettes	M 4	-73	-182
Produit d'exploitation		1 607 302	1 651 154
Charges de personnel	M 5	791 365	685 512
Charges programme et production	M 6	609 494	628 906
Autres charges d'exploitation	M 7	231 544	253 945
Amortissements et corrections de valeur	M 8	78 675	79 476
Charges d'exploitation		1 711 078	1 647 839
Résultat d'exploitation		-103 776	3 315
Résultat financier	M 9	13 769	1 531
Résultat d'entreprise		-90 007	4 846

M = comptes annuels maison mère, annexe

Bilan

CHF 1000	Annexe	2015	2014
Liquidités	M 10	205 148	246 676
Créances résultant de livraisons et de prestations	M 11	74 220	29 618
Autres créances	M 12	2 183	3 454
Comptes de régularisation actifs	M 13	49 128	26 185
Stocks	M 14	125 851	122 636
Actifs circulants		456 530	428 569
Immobilisations corporelles	M 15	630 246	646 672
Immobilisations financières	M 16	91 799	95 226
Immobilisations incorporelles	M 17	6 451	8 629
Actifs immobilisés		728 496	750 527
ACTIFS		1 185 026	1 179 096
Engagements résultant de livraisons et de prestations	M 18	72 531	74 888
Encaissement anticipé de la redevance	M 19	203 259	187 190
Autres dettes	M 20	32 847	66 319
Comptes de régularisation passifs	M 21	73 047	64 079
Provisions à court terme	M 22	33 651	7 758
Capitaux étrangers à court terme		415 335	400 234
Dettes financières à long terme	M 23	250 000	250 000
Provisions à long terme	M 24	125 614	44 778
Capitaux étrangers à long terme		375 614	294 778
Capitaux étrangers		790 949	695 012
Réserve de base		480 000	480 000
Réserves provenant de bénéfices		4 084	-762
Résultat d'entreprise		-90 007	4 846
Capitaux propres		394 077	484 084
PASSIFS		1 185 026	1 179 096

M = comptes annuels maison mère, annexe

Tableau de financement

CHF 1000	Annexe	2015	2014
Résultat d'entreprise		-90 007	4 846
Amortissements	M 8	76 948	78 555
Corrections de valeur	M 8	1 727	921
Diminution papiers-valeurs et autres placements à court terme		-	24
Augmentation créances résultant de livraisons et de prestations	M 11	-44 602	9 620
Diminution autres créances	M 12	1 271	1 721
Augmentation comptes de régularisation actifs	M 13	-22 943	3 144
Augmentation stocks	M 14	-3 215	12 607
Diminution dettes		-	-609
Diminution engagements découlant de livraisons et de prestations	M 18	-2 357	-3 096
Augmentation encaissement anticipé redevance	M 19	16 069	-1 307
Diminution autres dettes	M 20	-1 497	25 292
Diminution comptes de régularisation passifs	M 21	-4 032	1 861
Augmentation provisions à court terme	M 22	25 893	1 869
Augmentation provisions à long terme	M 24	80 836	-440
Autres charges sans incidence sur le fonds		433	153
Perte résultant de la vente d'immobilisations corporelles		37	-
Bénéfice résultant de la vente d'immobilisations corporelles		-74	-1 980
Flux de fonds liés à l'exploitation		34 487	133 181
Achat d'immobilisations corporelles	M 15	-103 949	-99 247
Vente d'immobilisations corporelles		13 095	8 517
Achat de placements financiers	M 16	-	-25
Vente de placements financiers	M 16	16 547	-
Prêt accordé	M 16	-100	-
Achat d'immobilisations incorporelles	M 17	-1 608	-2 191
Flux de fonds liés aux opérations d'investissement		-76 015	-92 946
Free cashflow		-41 528	40 235
Opérations de financement	M 23	-	-
Flux de fonds liés aux opérations de financement		-	-
Variation des fonds		-41 528	40 235
Liquidités au 1 ^{er} janvier		246 676	206 441
Liquidités au 31 décembre		205 148	246 676
Variation des fonds		-41 528	40 235

M = comptes annuels maison mère, annexe

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Réserve de base	Réserve prov. de bénéfices/pertes cumulées	Résultat d'entreprise	Total
Solde au 1^{er} janvier 2014	480 000	-20 883	20 121	479 238
Réimputation résultat 2013	-	20 121	-20 121	-
Résultat d'entreprise 2014	-	-	4 846	4 846
Solde au 31 décembre 2014	480 000	-762	4 846	484 084
Réimputation résultat 2014	-	4 846	-4 846	-
Résultat d'entreprise 2015	-	-	-90 007	-90 007
Solde au 31 décembre 2015	480 000	4 084	-90 007	394 077

Principes régissant l'établissement des comptes

Généralités

Les comptes annuels de la maison mère (bouclément individuel), tout comme les comptes du groupe de la Société suisse de radiodiffusion et télévision sise à Berne (ci-après SSR), sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels de la maison mère et les comptes du groupe offrent une image de l'état de la fortune, des finances et des revenus conforme à la réalité (true and fair view).

Conversion des monnaies étrangères

La comptabilité de la maison mère et des diverses sociétés du groupe est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur les résultats.

Participations

Principales participations directes de la maison mère SSR au 31 décembre 2015:

Sociétés du groupe	2015	2014
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Capital actions CHF 10,0 millions Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs TV suisses et étrangers	100%	100%
Swiss TXT SA, Bienne Capital actions CHF 1,0 million Teletext et Data Broadcast	100%	100%
Telvetia SA, Berne Capital actions CHF 1,0 million Participations dans le domaine de la radiodiffusion	100%	100%
Publisuisse SA, Berne Capital actions CHF 4,5 millions Commercialisation de la publicité TV et sponsoring	0%	99,8%

La société Publisuisse SA a été transférée à l'entreprise commune de la SSR avec Ringier et Swisscom dans le cadre de la joint-venture de la SSR avec Ringier et Swisscom. Elle ne fait ainsi plus partie des sociétés du groupe. La liste complète des sociétés associées et des autres participations figure dans l'annexe des comptes du groupe (G 37).

Institutions de prévoyance

Les répercussions économiques réelles des engagements de prévoyance sont présentées conformément à la Swiss GAAP RPC 16, sur la base des comptes annuels de la Caisse de pension SRG SSR (CPS) établis selon la Swiss GAAP RPC 26. Des informations détaillées sont fournies dans l'annexe des comptes du groupe pour l'année 2015 (G 30).

Principes d'activation et d'évaluation

Le principe appliqué aux comptes annuels de la maison mère et aux comptes du groupe est celui de l'évaluation des éléments de fortune au prix d'acquisition ou de production. Les actifs et les passifs sont soumis au principe de l'évaluation séparée. Lorsque ce principe n'est pas applicable ou adapté, l'évaluation repose sur des groupes homogènes.

A chaque clôture de bilan, la valeur des actifs est réexaminée. En cas de diminution, la valeur comptable est abaissée à la valeur réalisable et la dépréciation d'actif est imputée au résultat périodique. Inversement, toute augmentation de valeur résultant de la disparition (partielle) des causes de la dépréciation d'actif est elle aussi comptabilisée avec effet sur les résultats. Le goodwill, qui ne peut être imputé, constitue cependant une exception.

Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les comptes postaux et les avoirs bancaires, de même que les fonds assimilés à des liquidités comme les dépôts à terme, les fonds à vue et les dépôts dont la durée résiduelle ne dépasse pas 90 jours. L'évaluation intervient à la valeur nominale.

Papiers-valeurs et autres placements à court terme

Cette catégorie englobe les titres négociés sur le marché et facilement réalisables qui servent de réserves de liquidités dans le cadre de la politique financière. Ils sont évalués au cours de la bourse en vigueur à la date de clôture du bilan. Les dépôts à terme d'une durée résiduelle supérieure à 90 jours sont eux aussi portés au bilan sous cette catégorie et évalués à la valeur nominale.

Créances

Les créances comprennent toutes les prétentions à l'égard de tiers qui n'ont pas encore été satisfaites. Elles sont évaluées à la valeur nominale, après déduction des dépréciations nécessaires. Après déduction des dépréciations pour chaque valeur nominale, le total restant est soumis à une dépréciation globale de 2 % (valeur empirique) afin de couvrir le risque général d'insolvabilité et de taux d'intérêt.

Stocks

Les stocks sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou de production, mais au maximum à la valeur nette réalisable. Ils englobent essentiellement les stocks de programme télévisé (productions internes et externes, y compris les droits cinématographiques) et les marchandises.

Les coûts d'acquisition ou de production de l'intégralité des stocks de programme télévisé sont activés puis entièrement amortis après la première diffusion. Les droits de rediffusion ne sont pas activés. La valeur des stocks de programme activés est réexaminée en permanence. Les stocks de programme qui ne sont plus diffusables sont imputés dans leur totalité au compte de résultat. En vertu du principe d'importance relative, les droits de diffusion et les préproductions de programme radio ne sont pas activés.

Sont également comptabilisées à ce poste, outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les avances versées aux fournisseurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations nécessaires. Les immobilisations en cours de construction comprennent les coûts de projet activables. Les charges non activables et les charges d'intérêts sont imputées au compte de résultat en fonction de la période correspondante et de leur type. Les biens d'équipement d'une valeur inférieure à 5000 francs ne sont pas activés mais imputés directement au compte de résultat au moment de leur acquisition. Outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les immobilisations corporelles comprennent les avances versées aux fournisseurs.

Les amortissements sont effectués sur la base de la valeur d'acquisition ou de construction, linéairement sur la période d'utilisation estimée. Le premier amortissement intervient à la mise en service, à l'achèvement des travaux ou au moment du transfert de propriété, au prorata temporis.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

– Bâtiments	10 à 50 ans
– Moyens de production et Informatique	3 à 10 ans
– Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations cumulés. Seules les valeurs associées à une utilité mesurable s'étalant sur plusieurs années sont activées. Les immobilisations incorporelles générées par la SSR ne figurent qu'à titre exceptionnel dans les actifs des filiales, mais jamais dans ceux de la maison mère. Les amortissements sont effectués linéairement sur la période d'utilisation estimée, qui s'étend d'ordinaire de 3 à 5 ans. Les immobilisations incorporelles destinées à être commercialisées (droits de programme ou de diffusion, par exemple) sont traitées comme des stocks.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières à long terme comprennent les titres sans caractère de participation, acquis à des fins de placement à longue échéance, ainsi que les prêts et les participations. Les titres et les prêts sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou à la valeur nominale, déduction faite des éventuelles dépréciations nécessaires pour couvrir des pertes de valeur durables ou le risque d'insolvabilité. Les participations sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuelles dépréciations liées à des pertes de valeur durables.

Instruments financiers dérivés

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

Engagements et engagements conditionnels

Les engagements en cours sont comptabilisés à la valeur nominale. Les engagements conditionnels mentionnés en annexe sont également enregistrés à leur valeur nominale.

Encaissement anticipé de la redevance

Etant donné que la redevance est facturée une seule fois par an et que la procédure ordinaire prescrit de transmettre les rentrées de fonds à la SSR, une partie en est encaissée pour l'année suivante. Cette partie de la redevance est considérée comme un encaissement anticipé et comptabilisée au passif sous «Encaissement anticipé de la redevance».

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation actifs et passifs servent à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

Provisions

Les provisions sont des engagements probables, fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables. Ces engagements constituent des passifs exigibles. Les provisions ne couvrent pas les corrections de valeur d'actifs. Par ailleurs, l'événement doit avoir eu lieu avant la date de clôture du bilan.

Les provisions de restructuration ne peuvent être constituées qu'après présentation d'un plan de restructuration détaillé, déjà mis en œuvre ou annoncé. Le solde de temps à long terme du personnel est porté au passif sous les provisions pour le personnel. Les autres provisions couvrent les litiges juridiques et les autres risques. En raison de l'exonération fiscale de la maison mère, les impôts différés concernent uniquement les comptes du groupe.

Pour l'ensemble des provisions, on distingue les engagements à court terme et les engagements à long terme. Sont considérées comme provisions à court terme toutes les positions dont l'échéance probable se situe dans les 12 prochains mois. Dès lors que l'échéance probable dépasse les 12 mois, l'engagement entre dans la catégorie des provisions à long terme.

Si le facteur temps joue un rôle essentiel, les positions sont actualisées au taux de 1 %. Le taux d'escompte est examiné tous les ans et ajusté si nécessaire.

Produits

La redevance de réception pour la radio et la télévision est intégrée au compte de résultat conformément au décompte de la société Billag, l'organe d'encaissement mandaté par l'Office fédéral de la communication. Les produits commerciaux et les autres produits contiennent toutes les recettes liées aux activités de radio/télévision et comprises dans la période sous revue. Le produit publicitaire est comptabilisé sous forme de montant net. En d'autres termes, les rabais pratiqués ou convenus au moment de la signature du contrat sont directement déduits du produit publicitaire brut.

Annexe

Explications

M 1 Redevance radio/tv

CHF 1000	2015	2014
Redevance télévision	750 542	761 821
Redevance radio	444 977	448 576
Total	1 195 519	1 210 397

En avril 2015, le Tribunal fédéral a estimé que la **redevance** radio-tv ne devait pas être soumise à la TVA. Cette décision a induit un changement de pratique dès le 1^{er} avril 2015 ainsi qu'un manque à gagner de près de 27,0 millions de francs pour l'exercice écoulé. Celui-ci a pu être en partie compensé par l'augmentation du nombre de payeurs. Il en a résulté une perte de 14,9 millions de francs (2014: +7,2 millions) en redevance de réception.

M 2 Recettes commerciales

CHF 1000	2015	2014
Publicité	243 073	259 728
Sponsoring	54 758	56 741
Programme	42 671	54 178
Total	340 502	370 647

La vigueur du franc qui a fait suite à la levée du cours plancher de l'euro, et l'absence de grands événements sportifs en 2015 se font notamment ressentir au niveau du **produit publicitaire** et du produit du programme. Le produit publicitaire a par conséquent enregistré un recul de 16,7 millions de francs (2014: +11,7 millions) tout comme le **produit du sponsoring** qui a baissé de 2,0 millions de francs (2014: +1,6 million). Les mandats de production importants et les ventes de licences supplémentaires ont également fait défaut, ce qui a entraîné une diminution de 11,5 millions de francs (2014: +7,5 millions) du **produit du programme**.

M 3 Autres recettes

CHF 1000	2015	2014
Contributions	21 933	23 305
Prestations de services	35 528	36 963
Autres produits d'exploitation	13 893	10 024
Total	71 354	70 292

Les **contributions** comprises dans les autres produits, et essentiellement composées de subventions fédérales aux programmes et des émissions réalisées dans le cadre du mandat pour l'étranger, enregistrent une baisse de 1,4 million de francs (2014: +3,0 millions). Celle-ci est due à la réduction des subventions fédérales (-2,6 millions de francs). La diminution de 1,4 million de francs (2014: +2,0 millions) du produit des **prestations de services** se justifie par la suppression des prestations d'ingénierie supplémentaires et des revenus locatifs d'infrastructure qui n'ont pas pu être compensés du fait de l'absence des grands événements sportifs. Les **autres produits d'exploitation** affichent une hausse de 3,9 millions de francs (2014: +1,5 million). Désormais, c'est le montant brut des redevances de la Suisa, qui ont été facturées aux filiales, qui est indiqué. Jusqu'à présent, elles étaient indiquées sous les charges (cf. M 6). Ce changement de pratique a engendré une hausse de 6,6 millions de francs des autres produits d'exploitation. La différence de 2,7 millions de francs s'explique entre autres par le bénéfice issu de la vente de biens immobiliers en 2014 (1,8 million).

M4 Diminutions de recettes

CHF 1000	2015	2014
Diminutions	-73	-182
Total	-73	-182

Le montant indiqué est principalement imputable aux modifications du ducroire.

M5 Charges de personnel

CHF 1000	2015	2014
Salaires	541 178	539 480
Indemnités	19 771	20 036
Prestations sociales	181 549	109 577
Autres charges de personnel	48 867	16 419
Total	791 365	685 512

L'accroissement des **salaires** de 1,7 million de francs s'explique principalement par des mesures salariales individuelles. La hausse des **prestations sociales** de 72,0 millions de francs (2014: +13,7 millions) est essentiellement due à la constitution d'une provision de 70,0 millions de francs. Elle correspond à la prise en charge des coûts de financement de la réserve mathématique manquante des retraités suite à l'abaissement probable du taux technique à 2,75 % (voir également G 30). Le reste de l'augmentation provient de la hausse des prestations sociales en lien avec les mesures salariales individuelles. La progression de 32,4 millions de francs (2014: -1,2 million) des **autres charges de personnel** s'explique majoritairement par la constitution de provisions de restructuration (cf. M 22 et M 24).

M6 Charges programme et production

CHF 1000	2015	2014
Indemnisations artistes et auteurs	29 861	30 820
Droits d'auteur	111 655	116 223
Productions de tiers et commandes	353 190	369 140
Charges de liaisons et de lignes	103 329	105 054
Charges diverses programme et production	8 669	9 463
Variation des stocks de programmes	2 790	-1 794
Total	609 494	628 906

Durant l'exercice sous revue, les indemnisations versés aux **artistes et auteurs** ont baissé de près de 1,0 million de francs (2014: +1,0 million). Le recul des **droits d'auteur** de 4,6 millions de francs (2014: +13,9 millions) s'explique de deux manières: d'une part, ce sont les montants bruts des redevances de la Suisa refacturées qui sont désormais comptabilisés. Jusqu'à présent, elles étaient indiquées sous les charges. Ce changement de pratique a engendré une hausse des autres produits d'exploitation (cf. M 3) et des droits d'auteur de 6,6 millions de francs. D'autre part, un nombre inférieur de droits de diffusion a été acheté, ce qui a allégé le compte de résultat de 11,2 millions de francs par rapport à l'année précédente. Les **productions de tiers** et commandes ont également diminué de 16,0 millions de francs (2014: +17,7 millions). Cette baisse s'explique par les réductions des frais en raison de l'absence de grands événements sportifs et par les mesures de réduction des coûts. Les **charges de liaisons et de lignes** ont elles aussi diminué de 1,7 million de francs par rapport à 2014 (+9,1 millions). Les cours de change favorables de l'euro et l'indexation des prix des contrats de services en sont à l'origine. La **variation des stocks de programme** pèse sur le compte de résultat à hauteur de 2,8 millions de francs (2014: -1,8 million).

M7 Autres charges d'exploitation

CHF 1000

	2015	2014
Entretien et remplacement	46 993	49 495
Frais administratifs et publicité	53 227	62 451
Communication, logistique et frais	46 019	53 176
Autres charges	85 305	88 823
Total	231 544	253 945

Les charges pour l'**entretien et le remplacement** ont baissé de 2,5 millions de francs durant l'exercice écoulé, ce qui est principalement dû à la diminution des charges pour la technique du bâtiment (-0,9 million) et de l'informatique (-1,4 million). Il y a deux raisons principales au recul de 9,2 millions de francs (2014: -2,4 millions) des **charges administratives et publicitaires générales** en 2015: d'une part, une nouvelle pratique de comptabilisation selon laquelle les cotisations de membres (p. ex. à l'European Broadcasting Union) sont désormais indiquées sous les autres charges (près de 3,9 millions de francs) et d'autre part, une baisse des coûts (loyers: -1,1 million, assurances: -0,7 million, administration: -0,8 million et publicité: -2,7 millions). L'absence de grands événements sportifs à l'étranger ainsi que des voyages et transports moins nombreux expliquent la baisse des **charges de communication, logistique et frais** de 7,2 millions de francs (2014: +4,9 millions). Malgré la reclassification des cotisations de membres sous les **autres charges**, qui a pesé à hauteur de 3,9 millions de francs sur ce poste, il a enregistré un recul de 3,5 millions de francs par rapport à l'exercice précédent qui s'explique par une baisse des fonds et fondations (-6,1 millions) et des coûts de conseil et de prestations de tiers (-1,3 million).

M8 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000

	2015	2014
Amortissements prévus immobilisations corporelles	72 099	74 133
Dépréciations immobilisations corporelles	1 747	1 145
Immobilisations corporelles	73 846	75 278
Dépréciations immobilisations financières	-20	-224
Immobilisations financières	-20	-224
Amortissements prévus valeurs incorporelles	4 849	4 422
Valeurs incorporelles	4 849	4 422
Total	78 675	79 476

L'écart total entre les **amortissements** et les **corrections de valeur** s'est réduit de 0,8 million de francs par rapport à 2014 (-0,3 million), notamment grâce au domaine de l'immobilier.

M9 Résultat financier

CHF 1000	2015	2014
Produits financiers	29 586	8 714
Charges financières	-15 817	-7 183
Total	13 769	1 531

Le résultat financier net positif est principalement dû à des produits de participation extraordinaires à hauteur de 22,9 millions de francs. Par rapport à 2014, ce sont les couvertures des risques de change (principalement vis-à-vis de l'euro) qui ont pesé sur le compte de résultat à hauteur de 9,6 millions de francs supplémentaires.

M10 Liquidités

CHF 1000	2015	2014
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	205 142	246 628
Fonds assimilés à des liquidités	6	48
Total	205 148	246 676

Le détail de ces évolutions figure dans le tableau des mouvements de trésorerie de la maison mère.

M11 Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2015	2014
Tiers	17 177	12 067
Sociétés du groupe	2 460	17 584
Sociétés proches	55 193	581
Corrections de valeur	-610	-614
Total	74 220	29 618

Les **créances résultant de livraisons et de prestations** enregistrent une hausse de 44,6 millions de francs (2014: -9,6 millions). Cette forte variation s'explique principalement par le transfert de Publisuisse à l'entreprise commune. Publisuisse ne faisant plus partie des filiales de la SSR, le chiffre des sociétés du groupe a baissé; la totalité des positions ouvertes figure désormais sous les créances vis-à-vis de sociétés proches. Le chiffre nettement supérieur est dû au fait que Publisuisse ne participe plus à la gestion centralisée de la trésorerie, mais bénéficie de conditions de paiement en usage dans la branche.

M 12 Autres créances

CHF 1000

	2015	2014
Tiers	2 183	3 454
Total	2 183	3 454

Les **autres créances** sont en recul de 1,3 million de francs (2014: -1,7 million), une baisse imputable à la diminution des paiements anticipés (-0,8 million) et de l'impôt anticipé (-0,4 million).

M 13 Comptes de régularisation actifs

CHF 1000

	2015	2014
Tiers	26 153	25 579
Sociétés du groupe	60	606
Sociétés proches	22 915	-
Total	49 128	26 185

Les **comptes de régularisation actifs** enregistrent une hausse de 22,9 millions de francs (2014: -3,1 millions) essentiellement imputable à la régularisation des produits de la participation exceptionnels (cf. M 9).

M 14 Stocks

CHF 1000

	2015	2014
Paiements anticipés de programmes	17 996	12 106
Productions maison	51 393	49 561
Productions de tiers	56 452	61 173
Corrections de valeur	-434	-673
Stocks de programmes	107 411	110 061
Stocks de marchandises	444	469
Stocks	125 851	122 636

Les **paiements anticipés** affichent une hausse de 5,9 millions de francs (2014: -14,1 millions), dont une majeure partie (+7,0 millions) est imputable aux droits sportifs. Seules les dépenses se rapportant à des productions télévisées non encore diffusées sont portées à l'actif des **stocks de programmes**. Elles sont en baisse de 2,7 millions de francs (2014: +1,8 million). Pour des raisons d'importance relative, les productions radio ne sont pas activées.

M15 Immobilisations corporelles

CHF 1000	Solde au 1.1.2014	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2014
Immobilisations en construction et paiements anticipés	69 515	52 427	–	–24 968	96 974
Terrains	22 742	–	–1 109	–	21 633
Bâtiments	921 549	8 352	–9 709	9 915	930 107
Moyens de production et Informatique	479 619	37 736	–25 753	14 715	506 317
Autres immobilisations corporelles	26 651	867	–2 454	316	25 380
Valeurs d'acquisition	1 520 076	99 382	–39 025	–22	1 580 411
Immobilisations en construction et paiements anticipés	–	–	–	–	–
Terrains	–	–	–	–	–
Bâtiments	–437 000	–30 253	5 374	–	–461 879
Moyens de production et Informatique	–337 322	–41 821	23 574	–	–355 569
Autres immobilisations corporelles	–21 816	–2 059	2 405	–	–21 470
Amortissements prévus	–796 138	–74 133	31 353	–	–838 918
Immobilisations en construction et paiements anticipés	–	–	–	–	–
Terrains	–	–	–	–	–
Bâtiments	–85 238	–812	–	–	–86 050
Moyens de production et Informatique	–8 756	–333	842	–	–8 247
Autres immobilisations corporelles	–529	–	5	–	–524
Dépréciations	–94 523	–1 145	847	–	–94 821
Immobilisations en construction et paiements anticipés	69 515	52 427	–	–24 968	96 974
Terrains	22 742	–	–1 109	–	21 633
Bâtiments	399 311	–22 713	–4 335	9 915	382 178
Moyens de production et Informatique	133 541	–4 418	–1 337	14 715	142 501
Autres immobilisations corporelles	4 306	–1 192	–44	316	3 386
Valeurs comptables nettes	629 415	24 104	–6 825	–22	646 672

CHF 1000	Solde au 1.1.2015		Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2015
Immobilisations en construction et paiements anticipés	96 974	70 976	-44 982	-26 997	95 971
Terrains	21 633	-	-	-	21 633
Bâtiments	930 107	12 026	-	17 292	959 425
Moyens de production et Informatique	506 317	19 907	-51 093	8 308	483 439
Autres immobilisations corporelles	25 380	1 345	-1 700	334	25 359
Valeurs d'acquisition	1 580 411	104 254	-97 775	-1 063	1 585 827
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-461 879	-28 463	-	-	-490 342
Moyens de production et Informatique	-355 569	-41 975	49 275	-	-348 269
Autres immobilisations corporelles	-21 470	-1 661	1 675	-	-21 456
Amortissements prévus	-838 918	-72 099	50 950	-	-860 067
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-86 050	-1 511	-	-	-87 561
Moyens de production et Informatique	-8 247	-236	1 053	-	-7 430
Autres immobilisations corporelles	-524	-	1	-	-523
Dépréciations	-94 821	-1 747	1 054	-	-95 514
Immobilisations en construction et paiements anticipés	96 974	70 976	-44 982	-26 997	95 971
Terrains	21 633	-	-	-	21 633
Bâtiments	382 178	-17 948	-	17 292	381 522
Moyens de production et Informatique	142 501	-22 304	-765	8 308	127 740
Autres immobilisations corporelles	3 386	-316	-24	334	3 380
Valeurs comptables nettes	646 672	30 408	-45 771	-1 063	630 246

Les acomptes figurant dans les **immobilisations en construction et paiements anticipés** s'élèvent à 0,9 million de francs (2014: 0,1 million). La baisse des immobilisations en construction est principalement due à la vente d'un immeuble à Genève. La part des terrains non construits s'établit à 10,7 millions de francs (2014: 10,7 millions). Avec l'introduction du nouveau règlement sur les amortissements en 2015, les catégories d'immobilisations **Moyens de production et Informatique** ont été regroupées. Conformément à la nouvelle classification, les chiffres pour 2014 des deux anciennes catégories ont été additionnés. Aucun grand changement dans la durée d'amortissement n'a été enregistré. Le solde de reclassification a été reporté aux immobilisations incorporelles (voir M 17).

M 16 Immobilisations financières

CHF 1000	Solde au 1.1.2014	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2014
Prêts	58 056	–	–	–	58 056
Participations	37 500	25	–	–	37 525
Valeurs d'acquisition	95 556	25	–	–	95 581
Prêts	–	–	–	–	–
Participations	–579	–20	244	–	–355
Amortissements cumulés	–579	–20	244	–	–355
Prêts	58 056	–	–	–	58 056
Participations	36 921	5	244	–	37 170
Valeurs comptables nettes	94 977	5	244	–	95 226

CHF 1000	Solde au 1.1.2015	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2015
Prêts	58 056	100	–3 547	–	54 609
Participations	37 525	7 011	–7 011	–	37 525
Valeurs d'acquisition	95 581	7 111	–10 558	–	92 134
Prêts	–	–	–	–	–
Participations	–355	–	20	–	–335
Amortissements cumulés	–355	–	20	–	–335
Prêts	58 056	100	–3 547	–	54 609
Participations	37 170	7 011	–6 991	–	37 190
Valeurs comptables nettes	95 226	7 111	–10 538	–	91 799

Dans le cadre de la joint-venture entre Ringier, Swisscom et la SSR, un échange d'actions a eu lieu. La participation dans Publisuisse à hauteur de 7,0 millions de francs a été échangée contre une participation d'un tiers dans l'entreprise commune. L'entreprise sera désormais gérée comme société associée. La correction de valeur de 20 000 francs pour SwissMediaCast AG effectuée en 2014 a été annulée durant l'exercice clôturé, étant donné qu'il n'y a plus de raison pour une perte de valeur durable.

CHF 1000	2015	2014
Prêts aux tiers	110	10
Prêts aux sociétés du groupe	54 499	58 046
Total prêts	54 609	58 056
Sociétés du groupe (participation supérieur à 50%)	28 871	35 882
Sociétés à participations (participation entre 20% et 49%)	7 754	743
Autres participations (participation inférieure à 20%)	565	545
Total participations	37 190	37 170
Total immobilisations financières	91 799	95 226

L'aperçu des participations figure au point G 37 de l'annexe des comptes du groupe 2015.

M 17 Immobilisations incorporelles

CHF 1000	Solde au 1.1.2014	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2014
Logiciels et licences	33 603	2 191	-2 160	22	33 656
Valeurs d'acquisition	33 603	2 191	-2 160	22	33 656
Logiciels et licences	-22 347	-4 422	2 160	-	-24 609
Amortissements prévus	-22 347	-4 422	2 160	-	-24 609
Logiciels et licences	-418	-	-	-	-418
Dépréciations	-418	-	-	-	-418
Logiciels et licences	10 838	-2 231	-	22	8 629
Valeurs comptables nettes	10 838	-2 231	-	22	8 629

CHF 1000	Solde au 1.1.2015	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2015
Logiciels et licences	33 656	1 608	-903	1 063	35 424
Valeurs d'acquisition	33 656	1 608	-903	1 063	35 424
Logiciels et licences	-24 609	-4 849	903	-	-28 555
Amortissements prévus	-24 609	-4 849	903	-	-28 555
Logiciels et licences	-418	-	-	-	-418
Dépréciations	-418	-	-	-	-418
Logiciels et licences	8 629	-3 241	-	1 063	6 451
Valeurs comptables nettes	8 629	-3 241	-	1 063	6 451

Les entrées de **valeurs incorporelles** s'expliquent en grande partie par l'inscription à l'actif de 1,1 million de francs pour le site Internet Playinfo-plus.net, le portail en ligne de Swiss Satellite Radio (Radio Swiss Pop, Radio Swiss Classic et Radio Swiss Jazz).

M 18 Engagements découlant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2015	2014
Tiers	58 687	54 968
Sociétés du groupe	8 836	17 156
Sociétés proches	5 008	2 764
Total	72 531	74 888

Les **engagements découlant de livraisons et de prestations** ont baissé de 2,4 millions de francs (2014: -3,1 millions). Cette évolution est liée aux opérations réalisées durant l'exercice et se situe au niveau habituel.

M 19 Encaissement anticipé de la redevance

CHF 1000	2015	2014
Encaissement anticipé de la redevance	203 259	187 190
Total	203 259	187 190

Etant donné que la **redevance** est facturée une seule fois par an et que la procédure ordinaire prescrit de transmettre les rentrées de fonds à la SSR, une partie en est encaissée pour l'année suivante. Cette partie de la redevance est considérée comme un encaissement anticipé et comptabilisée au passif sous ce poste. Durant l'exercice sous revue, les encaissements anticipés affichent une hausse de 16,1 millions de francs (2014: -1,3 million).

M20 Autres dettes

CHF 1000	2015	2014
Tiers	32 847	66 319
Total	32 847	66 319

Les **autres dettes** enregistrent une baisse de 33,5 millions de francs (2014: +25,3 millions) qui s'explique par les acomptes déjà encaissés pour la transaction immobilière réalisée en 2015 à Genève.

M21 Comptes de régularisation passifs

CHF 1000	2015	2014
Tiers	70 791	62 130
Sociétés du groupe	2 231	1 949
Sociétés proches	25	–
Total	73 047	64 079

Par rapport à 2014, les **comptes de régularisation passifs** ont augmenté de 9,0 millions de francs (2014: +1,9 million). La raison principale en est la régularisation de redevances encaissées à hauteur de 8,1 millions de francs.

M22 Provisions à court terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Total
Valeur comptable 1.1.2014	94	2 746	3 049	5 889
Constitution	70	1 560	5 596	7 226
Utilisation	–94	–1 876	–1 968	–3 938
Dissolution	–	–1 210	–880	–2 090
Reclassification	–	341	330	671
Valeur comptable 31.12.2014	70	1 561	6 127	7 758
Constitution	1 899	21 679	7 257	30 835
Utilisation	–599	–442	–4 526	–5 567
Dissolution	–	–652	–1 101	–1 753
Reclassification	2 273	–	105	2 378
Valeur comptable 31.12.2015	3 643	22 146	7 862	33 651

Les provisions à court terme figurant à la rubrique **personnel et prévoyance** s'élèvent au total à 3,6 millions de francs (2014: 0,1 million). Elles se répartissent comme suit: 2,3 millions de francs pour les primes de fidélité et 1,3 million de francs pour les paiements de compensation envers les collaborateurs. Les **provisions pour restructuration** se montent à 22,1 millions de francs (2014: 1,6 million) et doivent être utilisées dans le cadre de plans sociaux. Les **autres provisions** se composent de 3,4 millions de francs pour l'optimisation de DVB-T et la désactivation du signal OUC et de 1,0 million de francs pour les litiges juridiques (2014: 0,6 million).

M 23 Dettes financières à long terme

CHF 1000	2015	2014
Prêt contre reconnaissance de dette	250 000	250 000
Total	250 000	250 000

Le prêt contre reconnaissance de dette de 250,0 millions de francs auprès de PostFinance arrivera à échéance à la fin septembre 2023.

M 24 Provisions à long terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructu- ration	Autres provisions	Total
Valeur comptable 1.1.2014	38 868	1 739	4 611	45 218
Constitution	3 225	1 007	183	4 415
Utilisation	-3 654	-	-211	-3 865
Dissolution	-221	-5	-93	-319
Reclassification	-	-341	-330	-671
Valeur comptable 31.12.2014	38 218	2 400	4 160	44 778
Constitution	73 404	9 081	4 907	87 392
Utilisation	-3 660	-	-262	-3 922
Dissolution	-	-100	-156	-256
Reclassification	-2 273	-	-105	-2 378
Valeur comptable 31.12.2015	105 689	11 381	8 544	125 614

Les provisions à long terme **personnel et prévoyance** couvrent, outre les soldes temps et les primes de fidélité des collaborateurs à hauteur de 35,7 millions de francs (2014: 38,2 millions), également la prise en charge garantie des coûts de financement de la réserve mathématique manquante des retraités dus à la Caisse de pension (cf. également G 30). Elles s'élèvent à 70,0 millions de francs. Dans le cadre du calcul des assurances, les primes de fidélité ont été escomptées des taux d'intérêt versés à la Caisse au titre des obligations fédérales (état décembre 2013). Les **provisions de restructuration** comprennent les coûts des mesures liées aux plans sociaux pour un montant de 11,4 millions de francs (2014: 2,4 millions). Les **autres provisions** sont principalement constituées de provisions pour les litiges juridiques à hauteur de 2,5 millions de francs (2014: 1,2 million), de 2,8 millions pour l'optimisation de DVB-T et des frais de remise en état de bâtiments et de parties de bâtiment loués à hauteur de 2,3 millions de francs (2014: 2,3 millions).

Autres indications

M 25 Engagements conditionnels et engagements non inscrits au bilan

Le «Pacte de l'audiovisuel» a été renouvelé. Il existe encore une obligation d'acceptation de 110,0 millions de francs au total (2014: 22,3 millions) pour les années 2016 à 2019. La Business Unit Sport a conclu des contrats pour des manifestations sportives à venir pour un montant de 48,6 millions de francs (2014: 122,3 millions). Les autres contrats de programmes se montent à 28,9 millions de francs.

Des contrats de bail à long terme ont été signés pour un montant approximatif de 152,1 millions de francs (2014: 165,2 millions). 8,9 millions arriveront à échéance au cours des douze prochains mois, 43,9 millions dans deux à cinq ans et 99,3 millions dans plus de cinq ans. Les autres contrats à long terme relevant des activités ordinaires sont estimés à près de 178,9 millions de francs. Les garanties bancaires s'élèvent à plus de 14,3 millions de francs (2014: 15,3 millions) et le cautionnement d'une filiale à 0,2 million de francs. Les litiges juridiques en cours, qui n'apparaissent pas au bilan, se chiffrent à 1,8 million de francs.

Des engagements conditionnels envers la Caisse de pension apparaissent en rapport avec le changement de primauté. Ils concernent des dépenses non encore précisément quantifiables prévues au plus tard d'ici le 31 décembre 2018, dans le cas où la Caisse de pension de la SSR (CPS) ait besoin d'être assainie. Les engagements conditionnels pour les garanties d'exécution vis-à-vis des sociétés associées ne sont pas non plus quantifiables. Les autres engagements conditionnels s'élèvent à 1,8 million de francs.

M 26 Instruments financiers dérivés

CHF 1000		Valeurs contractuelles	Valeurs d'acquisition	
			Positives	Négatives
Opérations de change à option ouvertes 2014				
Achat	EUR	94 324	–	498
Achat	USD	16 230	1 588	–
Total achat		110 554	1 588	498
Total des opérations de change à option au 31.12.2014		110 554	1 588	498
Opérations de change à option ouvertes 2015				
Achat	EUR	59 560	248	277
Achat	USD	11 906	332	–
Total achat		71 466	579	277
Vente	EUR	7 580	53	–
Total vente		7 580	53	–
Total des opérations de change à option au 31.12.2015		79 046	632	277

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

M 27 Engagements envers des institutions de prévoyance

Les engagements à court terme envers les caisses de pension s'élèvent à 0,4 million au 31 décembre 2015 (2014: 0,4 million). L'annexe du rapport financier sur les comptes du groupe, point G 30, contient d'autres informations sur les institutions de prévoyance, sur la réserve de cotisations de l'employeur et sur la situation économique.

M 28 Evaluation des risques

Les organes responsables de l'entreprise procèdent à la saisie et à l'évaluation systématiques des risques. La gestion des risques fait partie intégrante de l'instrument de direction de la SSR. Elle constitue un élément fixe des processus commerciaux et de direction en termes de prise de décision et de responsabilité. Elle englobe la culture, les processus et les structures visant à gérer efficacement les opportunités et les dangers dans le contexte opérationnel et stratégique.

Les responsabilités et l'organisation de la gestion des risques ont été définies par le Conseil d'administration SSR dans une politique ad hoc. Chaque année, les risques susceptibles d'affecter l'entreprise sont réévalués aux principaux échelons de direction. Cette démarche itérative vise à repérer les principaux risques et à engager les mesures et les projets nécessaires.

A ce jour, cette procédure a permis d'identifier dix risques majeurs dans les catégories suivantes: politique et régulation, conjoncture, marché des capitaux et caisse de pension, modes de consommation et besoins du public, actions de la concurrence, projets et systèmes ainsi que sécurité informatique. Des mesures adéquates ont été définies en vue de contrôler les risques identifiés.

M 29 Informations sectorielles

Les informations sectorielles figurent au point G 36 de l'annexe des comptes du groupe.

M 30 Evénements survenus après la clôture du bilan

Le 29 février 2016, après la clôture du bilan, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a bouclé la procédure de surveillance à l'encontre de la coentreprise de la SSR avec Ringier et Swisscom. Il est désormais établi que la SSR peut participer à l'entreprise commune mais elle n'est pas encore autorisée à diffuser de la publicité TV personnalisée. Conformément à la décision de l'Office fédéral de la communication (OFCOM), ce genre de publicité n'est pas prévu par la Concession. Les dispositions réglementaires y relatives doivent tout d'abord être définies.

Proposition

Suite à la réunion du Conseil d'administration du 6 avril 2016, et compte tenu des commentaires qui précèdent sur l'exercice financier 2015 de la maison mère et du rapport de l'organe de révision, ci-après, nous proposons aux délégués de la SSR d'approuver les comptes 2015 de la maison mère lors de l'Assemblée des délégués du 29 avril 2016.

L'exercice 2015 de la SSR se solde par une perte de 90,0 millions de francs, que nous proposons de prélever des réserves provenant des bénéfices.

SRG SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le Président
Viktor Baumeler



Le Directeur général
Roger de Weck

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 122 – 141) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

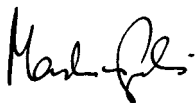
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b CC en liaison avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b CC en liaison avec l'art. 728a, al. 1, chiff. 3 CO et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Martin Gröli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Fredi Widmann
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 6 avril 2016

Comptes du groupe 2015

Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2015	2014
Redevance radio/tv	G 1	1 195 519	1 210 397
Recettes commerciales	G 2	378 221	412 788
Autres recettes	G 3	60 148	64 078
Diminution de recettes	G 4	-3 929	-5 058
Produit d'exploitation		1 629 959	1 682 205
Charges de personnel	G 5	925 694	812 301
Charges programme et production	G 6	482 942	494 925
Autres charges d'exploitation	G 7	225 769	258 189
Amortissements et corrections de valeur	G 8	102 033	104 008
Charges d'exploitation		1 736 438	1 669 423
Résultat d'exploitation		-106 479	12 782
Résultat financier	G 9	-13 179	-4 311
Impôts	G 10	-1 434	-1 626
Part des entités associées au résultat		3 136	1 543
Participations minoritaires		11	-6
Résultat d'entreprise		-117 945	8 382

G = comptes du groupe, annexe

Bilan

CHF 1000	Annexe	2015	2014
Liquidités	G 11	232 984	266 875
Papiers-valeurs et autres placements à court terme	G 12	2 554	2 256
Créances résultant de livraisons et de prestations	G 13	74 066	76 228
Autres créances	G 14	2 947	5 412
Comptes de régularisation actifs	G 15	50 786	27 947
Stocks	G 16	127 220	123 873
Actifs circulants		490 557	502 591
Immobilisations corporelles	G 17	690 545	719 768
Entités associées	G 18	20 320	19 993
Immobilisations financières	G 19	2 105	3 311
Immobilisations incorporelles	G 20	7 666	9 843
Actifs immobilisés		720 636	752 915
ACTIFS		1 211 193	1 255 506
Engagements résultant de livraisons et de prestations	G 21	70 755	69 079
Encaissement anticipé de la redevance	G 22	203 259	187 190
Autres dettes	G 23	37 519	74 783
Comptes de régularisation passifs	G 24	75 116	84 869
Provisions à court terme	G 25	36 726	9 370
Capitaux étrangers à court terme		423 375	425 291
Dettes financières à long terme	G 26	250 000	250 000
Provisions à long terme	G 27	140 871	59 810
Capitaux étrangers à long terme		390 871	309 810
Capitaux étrangers		814 246	735 101
Réserve de base		480 000	480 000
Réserves provenant de bénéfices		37 599	32 824
Réserves monnaies étrangères		-2 744	-916
Résultat d'entreprise		-117 945	8 382
Capitaux propres (sans parts minoritaires)		396 910	520 290
Intérêts minoritaires		37	115
Capitaux propres (intérêts minoritaires compris)		396 947	520 405
PASSIFS		1 211 193	1 255 506

G = comptes du groupe, annexe

Tableau de financement

CHF 1000	Annexe	2015	2014
Résultat d'entreprise		-117 945	8 382
Résultat intérêts minoritaires		-11	6
Part des entités associées au résultat		-3 136	-1 543
Amortissements	G 8	98 864	102 507
Corrections de valeur	G 8	3 169	1 501
Augmentation papiers-valeurs et autres placements à court terme	G 12	-298	-26
Diminution créances résultant de livraisons et de prestations	G 13	-5 314	2 473
Diminution autres créances	G 14	1 652	2 242
Augmentation comptes de régularisation actifs	G 15	-23 243	3 321
Augmentation stocks	G 16	-3 346	13 547
Diminution dettes		-	-609
Augmentation engagements découlant de livraisons et de prestations	G 21	3 597	-4 700
Augmentation encaissement anticipé de la redevance	G 22	16 069	-1 307
Diminution autres dettes	G 23	-2 347	25 702
Diminution comptes de régularisation passifs	G 24	-5 513	9 681
Augmentation provisions à court terme	G 25	27 357	1 693
Augmentation provisions à long terme	G 27	86 672	-656
Diminution réserves cotisations employeur	G 19	1 301	-528
Autres charges sans incidence sur le fonds		21 854	348
Bénéfice résultant de la vente d'immobilisations corporelles		-133	-2 056
Perte résultant de la vente d'immobilisations corporelles		38	10
Flux de fonds liés à l'exploitation		99 287	159 988
Achat d'immobilisations corporelles		-117 530	-120 181
Vente d'immobilisations corporelles		12 217	7 417
Achat de placements financiers		-	-75
Vente d'organisations consolidées (moins liquidités y afférentes)		-26 880	-
Prêt accordé	G 19	-100	-
Remboursement d'un prêt	G 19	-	20
Achat d'immobilisations incorporelles		-2 271	-2 413
Flux de fonds liés aux opérations d'investissement		-134 564	-115 232
Free cashflow		-35 277	44 756
Paiement de dividendes aux minoritaires		-7	-5
Paiement de dividendes des entités associées		1 393	1 135
Flux de fonds liés aux opérations de financement		1 386	1 130
Variation des fonds		-33 891	45 886
Liquidités au 1 ^{er} janvier	G 11	266 875	220 989
Liquidités au 31 décembre	G 11	232 984	266 875
Variation des fonds		-33 891	45 886

G = comptes du groupe, annexe - suite à la page suivante

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Capitaux propres			Résultat du groupe	Total sans les parts des minoritaires	Parts des minoritaires	Total avec les parts des minoritaires
	Réserve de base	Réserve provenant de bénéfices	Ecart de conversion cumulé				
Solde au 1^{er} janvier 2014	480 000	11 846	-591	21 020	512 275	114	512 389
Réimputation résultat 2013	-	21 020	-	-21 020	-	-	-
Ecart monnaies étrangères	-	-	-325	-	-325	-	-325
Paiement de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	-	-5	-5
Modification du périmètre de consolidation	-	-42	-	-	-42	-	-42
Résultat d'entreprise 2014	-	-	-	8 382	8 382	6	8 388
Solde au 31 décembre 2014	480 000	32 824	-916	8 382	520 290	115	520 405
Réimputation résultat 2014	-	8 382	-	-8 382	-	-	-
Ecart monnaies étrangères	-	-	-1 828	-	-1 828	-	-1 828
Paiement de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	-	-7	-7
Compensation du goodwill	-	-3 607	-	-	-3 607	-	-3 607
Déconsolidation	-	-	-	-	-	-60	-60
Résultat d'entreprise 2015	-	-	-	-117 945	-117 945	-11	-117 956
Solde au 31 décembre 2015	480 000	37 599	-2 744	-117 945	396 910	37	396 947

Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes du groupe de la Société suisse de radiodiffusion et télévision sise à Berne (ci-après SSR) sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels offrent une image de l'état de la fortune, des finances et des revenus conforme à la réalité (true and fair view).

En sus des principes de consolidation détaillés ci-après, il y a lieu de tenir compte des règles de la maison mère figurant dans les principes régissant l'établissement des comptes (page 114) et dans les principes d'inscription au bilan et d'évaluation (page 114).

Principes de consolidation

Généralités

La clôture des comptes du groupe repose sur la clôture des comptes des sociétés du groupe au 31 décembre, opérée selon les mêmes principes.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation englobe les principales sociétés dans lesquelles la SSR détient une participation au capital directe ou indirecte et la majorité des droits de vote, ou dans lesquelles elle exerce un contrôle direct ou indirect sous une autre forme. Le périmètre de consolidation regroupe les entreprises suivantes:

Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

Maison mère (holding), sous la forme juridique d'une association

Sociétés du groupe	2015	2014
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Capital actions CHF 10,0 millions Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs tv suisses et étrangers	100%	100%
Swiss TXT SA, Bienne Capital actions CHF 1,0 million Teletext et Data Broadcast	100%	100%
Telvetia SA, Berne Capital actions CHF 1,0 million Participations dans le domaine de la radiodiffusion	100%	100%
Publisuisse SA, Berne Capital actions CHF 4,5 millions Commercialisation de la publicité tv et sponsoring	0%	99,8%
MCDT AG, Zurich Capital actions CHF 0,1 million Marketing et conseils en matière de radio numérique	100%	100%
Mxlab AG, Berne Capital actions CHF 0,1 million Développement, exploitation et commercialisation de plateformes musicales	51%	51%

Dans le cadre de la coentreprise de la SSR, Ringier et Swisscom, la société Publisuisse SA a été transférée à l'entreprise commune. La société Radio Events GmbH, Berne, dans laquelle la SSR détient une participation de 50 % au capital initial de 20 000 francs, n'est pas consolidée en vertu du principe d'importance relative; elle figure parmi les autres participations. La liste complète des entités associées et des autres participations figure dans l'annexe des comptes du groupe (G 37).

Méthode de consolidation et goodwill

Les participations inférieures à 20 % des droits de vote et celles de moindre importance sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuels ajustements liés à des pertes de valeur durables. La valeur des participations entre 20 % et 50 % est évaluée selon la méthode de la mise en équivalence (part des capitaux propres) et portée au bilan. Les participations supérieures à 50 % sont intégralement consolidées.

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition. Les capitaux propres de la société consolidée sont inscrits dans les comptes annuels de la maison mère (holding) à la valeur comptable de la participation au moment de l'acquisition ou de la fondation. Les actifs et les passifs des sociétés du groupe sont évalués selon des critères homogènes au moment de la première consolidation. Suite à cette réévaluation, l'éventuelle différence entre le prix d'achat ou la valeur comptable de la participation (valeur d'acquisition) et les capitaux propres d'une société acquise est compensée directement au titre de goodwill avec les capitaux propres au moment de l'acquisition.

Conformément à la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les produits des sociétés consolidées sont repris dans leur intégralité, tandis que les parts des actionnaires minoritaires au capital propre et au bénéfice sont présentées séparément.

Monnaies étrangères

La comptabilité de la maison mère et des diverses sociétés du groupe est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur les résultats. Les différences de cours résultant de la réévaluation des parts des sociétés étrangères associées sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Consolidation des dettes, chiffre d'affaires interne et bénéfices intermédiaires

Les charges et les produits réalisés entre les sociétés consolidées ainsi que leurs dettes et créances réciproques sont éliminés. Les bénéfices intermédiaires sur stocks sont éliminés dans les comptes consolidés, avec un effet sur le résultat.

Impôts

Les provisions pour impôts différés sont constituées au bilan des participations consolidées en raison des écarts temporels entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales. Sur ces montants, les impôts sont provisionnés au taux effectif attendu, soit 22 % en moyenne.

Annexe

Explications

G1 Redevance radio/tv

CHF 1000	2015	2014
Redevance télévision	750 542	761 821
Redevance radio	444 977	448 576
Total	1 195 519	1 210 397

En avril 2015, le Tribunal fédéral a décidé que la **redevance** radio-tv ne devait pas être soumise à la TVA. Un changement de pratique a donc pris effet au 1^{er} avril 2015, induisant une diminution de recettes de quelque 27,0 millions de francs, qui a cependant pu être compensée partiellement par le nombre croissant de personnes s'acquittant de la redevance. Il en résulte une diminution du produit de la redevance de 14,9 millions de francs (2014: +7,2 millions de francs).

G2 Recettes commerciales

CHF 1000	2015	2014
Publicité	279 008	295 841
Sponsoring	57 706	63 667
Programme	41 507	53 280
Total	378 221	412 788

La vigueur du franc qui a fait suite à la levée du cours plancher de l'euro, et l'absence de grands événements sportifs en 2015, se font notamment ressentir au niveau du produit publicitaire et du produit du programme. Le **produit publicitaire** a enregistré un recul de 16,8 millions de francs (2014: +14,8 millions) tout comme le **produit du sponsoring** qui a baissé de 6,0 millions de francs (2014: +5,7 millions). Les mandats de production importants et les ventes de licences supplémentaires ont également fait défaut, ce qui a entraîné une diminution de 11,8 millions de francs (2014: +8,5 millions) du **produit du programme**.

G3 Autres recettes

CHF 1000	2015	2014
Contributions	21 921	23 355
Prestations de services	26 568	24 998
Autre produit d'exploitation	11 659	15 725
Total	60 148	64 078

Les **contributions** comprises dans les autres produits, et essentiellement composées de subventions fédérales aux programmes et des émissions réalisées dans le cadre du mandat pour l'étranger, enregistrent une baisse de 1,4 million de francs (2014: +3,2 millions). Celle-ci est principalement due à la réduction des subventions fédérales (-2,6 millions de francs). Si la maison mère affiche une diminution de 1,4 million de francs du **produit des prestations** de services, le groupe enregistre, quant à lui, un résultat positif de 1,6 million de francs (2014: -3,3 millions) qui s'explique par des recettes supplémentaires sur le marché tiers. Les **autres produits** d'exploitation affichent une diminution de 4,1 millions de francs (2014: +3,9 millions) essentiellement imputable à la modification des pratiques de comptabilisation des redevances de la Suisse sous la maison mère (voir M 3).

G4 Diminutions de recettes

CHF 1000	2015	2014
Diminutions	-3 929	-5 058
Total	-3 929	-5 058

L'évolution des **diminutions de recettes** de 1,1 million de francs (2014: +1,9 million) est principalement imputable à des volumes publicitaires réduits et aux rabais y relatifs.

G5 Charges de personnel

CHF 1000	2015	2014
Salaires	639 626	640 634
Indemnités	23 394	23 663
Prestations sociales	202 841	128 889
Autres charges de personnel	59 833	19 115
Total	925 694	812 301

Malgré des mesures salariales individuelles pour un total de 2,5 millions de francs, les **salaires** enregistrent une diminution de 1,0 million de francs (2014: +2,1 millions). Ce recul est imputable au nombre réduit d'événements d'envergure – dans le domaine du sport en particulier – où moins de personnel de production a dû être engagé. L'accroissement des **prestations sociales** de 74,0 millions de francs (2014: +17,8 millions) découle essentiellement de la constitution d'une réserve de 70,0 millions à la maison mère. Cette réserve est liée à la prise en charge des coûts de financement du capital de couverture qui manquerait aux bénéficiaires de rente dans l'optique d'un probable abaissement du taux technique (voir aussi G 30). Autre raison de cette hausse: les prestations sociales plus importantes qui vont de pair avec les mesures salariales individuelles. S'agissant des **autres charges de personnel**, la hausse de 40,7 millions de francs (2014: -1,1 million) s'explique principalement par la constitution de provisions de restructuration (voir G 25 et G 27).

G6 Charges programme et production

CHF 1000	2015	2014
Indemnisations artistes et auteurs	30 368	31 544
Droits d'auteur	111 367	123 027
Productions de tiers et commandes	219 482	222 837
Charges de liaisons et de lignes	97 730	99 404
Charges diverses programme et production	21 204	19 907
Variation des stocks de programmes	2 791	-1 794
Total	482 942	494 925

Durant l'année sous revue, 1,2 million de francs (2014: +0,8 million) de moins ont été versés au titre d'**indemnisations artistes et auteurs**. La diminution des **droits d'auteur** de 11,7 millions de francs (2014: +14,0 millions) découle essentiellement du recul des achats dans le domaine des droits sportifs. Les **productions de tiers et commandes** enregistrent une diminution de 3,4 millions de francs (2014: -1,9 million) en raison de la diminution des frais liée à l'absence d'événements sportifs d'envergure. Les **charges de liaisons et de lignes** se creusent de 1,7 million de francs par rapport à l'exercice précédent (2014: +6,1 millions). Ce recul s'explique surtout par le cours de l'euro particulièrement avantageux et à l'indexation des prix de contrats de prestations. Les **charges diverses de programme et production** affichent une progression de 1,3 million de francs (2014: +11,5 millions) due à l'augmentation des productions maison et de certains coûts. La **variation des stocks de programmes** alourdit le compte de résultat de 2,8 millions de francs (2014: -1,8 million).

G7 Autres charges d'exploitation

CHF 1000	2015	2014
Entretien et remplacement	53 340	58 672
Frais administratifs et publicité	51 378	68 013
Communication, logistique et frais	52 762	60 338
Autres charges	68 289	71 166
Total	225 769	258 189

Durant l'exercice sous revue, le poste **entretien et remplacement** s'améliore de 5,3 millions de francs (2014: +0,6 million), ce qui s'explique essentiellement par le faible cours de l'euro lors des acquisitions de remplacement ainsi que par une diminution des charges dans la technique du bâtiment (-1,0 million de francs) et dans l'informatique (-1,7 million de francs). Les **frais administratifs et publicité** reculent, quant à eux, de 16,6 millions de francs (2014: -0,8 million). Ce creusement s'explique notamment par les nouvelles pratiques de comptabilisation à la maison mère (voir M 7) et par des coûts réduits dans les domaines des locations, de l'administration et de la publicité. Le poste **communication, logistique et frais** recule de 7,6 millions de francs (2014: +4,6 millions) du fait d'activités de transport et de voyage moindres en raison de l'absence d'événements sportifs d'envergure à l'étranger. Malgré le reclassement des cotisations de membres sous les **autres charges**, ce qui les alourdit de 3,9 millions de francs, celles-ci sont en recul de 2,9 millions de francs par rapport à l'exercice précédent (2014: +1,3 million) – un résultat rendu possible par des cotisations moindres versées à des fonds et à des fondations (-6,1 millions de francs) ainsi que par des dépenses réduites dans le domaine du conseil et des prestations de tiers.

G8 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000	2015	2014
Amortissements prévus immobilisations corporelles	93 413	97 082
Dépréciations immobilisations corporelles	3 164	1 733
Immobilisations corporelles	96 577	98 815
Dépréciations immobilisations financières	5	-244
Immobilisations financières	5	-244
Amortissements prévus valeurs incorporelles	5 451	5 425
Dépréciations valeurs incorporelles	-	12
Valeurs incorporelles	5 451	5 437
Total	102 033	104 008

L'écart total entre les **amortissements** et les **corrections de valeur** se réduit de 2,0 millions de francs par rapport à 2014. Cette diminution dans le domaine des amortissements prévus tient essentiellement à l'immobilier (-2,3 millions de francs) et aux moyens de production et informatique (-1,4 million de francs). L'accroissement des dépréciations de valeurs s'explique par des mesures de restructuration.

G9 Résultat financier

CHF 1000	2015	2014
Produits financiers	2 457	2 926
Charges financières	-15 636	-7 237
Total	-13 179	-4 311

Les **charges financières** progressent de 8,4 millions de francs (2014: -2,4 millions) en raison des couvertures de change activées au cours des exercices précédents (euro principalement).

G 10 Impôts

CHF 1000	2015	2014
Impôts courants	-2 460	-1 579
Variation impôts différés	1 026	-47
Total	-1 434	-1 626

La maison mère est exonérée d'impôts. Les impôts courants et les impôts différés ne concernent donc que les filiales.

G 11 Liquidités

CHF 1000	2015	2014
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	232 962	266 827
Fonds assimilés à des liquidités	22	48
Total	232 984	266 875

Durant l'exercice sous revue, les **liquidités** ont diminué de 33,9 millions de francs (2014: +45,9 millions). Ce recul découle essentiellement de la déconsolidation de Publisuisse (-39,9 millions de francs). Le détail de ces évolutions figure dans le tableau des mouvements de trésorerie du groupe.

G 12 Papiers-valeurs et autres placements à court terme

CHF 1000	2015	2014
Papiers-valeurs	2 554	2 256
Total	2 554	2 256

Les **papiers-valeurs et autres placements à court terme** comprennent des titres à court terme qui ne sont pas considérés comme des immobilisations financières.

G 13 Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2015	2014
Tiers	19 484	78 026
Sociétés proches	55 209	588
Corrections de valeur	-627	-2 386
Total	74 066	76 228

Les **créances résultant de livraisons et de prestations** enregistrent une baisse de 2,2 millions de francs (2014: -2,5 millions). Les principaux changements découlent du transfert de Publisuisse à l'entreprise commune. Publisuisse ne figurant plus au bilan SSR au titre de filiale, l'ensemble des postes ouverts ont été passés sous les créances au profit de sociétés liées.

G 14 Autres créances

CHF 1000	2015	2014
Tiers	2 947	5 412
Total	2 947	5 412

Le recul des **autres créances** de 2,5 millions de francs (2014: -2,2 millions) est principalement imputable à la diminution des encaissements anticipés et de l'impôt anticipé ainsi qu'à la déconsolidation de Publisuisse.

G 15 Comptes de régularisation actifs

CHF 1000	2015	2014
Tiers	27 871	27 947
Sociétés proches	22 915	-
Total	50 786	27 947

L'augmentation des **comptes de régularisation actifs** de 22,8 millions de francs (2014: -3,3 millions de francs) découle de la déconsolidation de Publisuisse.

G 16 Stocks

CHF 1000	2015	2014
Paiements anticipés de programmes	17 996	12 487
Productions maison	52 090	49 561
Productions de tiers	56 452	61 173
Corrections de valeurs	-434	-673
Stocks de programmes	108 108	110 061
Stocks de marchandises	1 116	1 325
Stocks	127 220	123 873

Les **paiements anticipés** ont augmenté de 5,5 millions de francs (2014: -15,1 millions). Le poste le plus important est l'augmentation des droits sportifs (+7,0 millions). S'agissant des stocks de programmes, seules ont été activées les applications effectives pour des productions tv qui n'ont pas encore été diffusées. La diminution s'établit à 2,0 millions de francs (2014: +1,8 million). Pour des raisons d'importance relative, les productions radio ne sont pas activées.

G 17 Immobilisations corporelles

CHF 1000	Solde au 1.1.2014	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2014
Immobilisations en construction et paiements anticipés	72 041	59 420	–	–26 716	104 745
Terrains	22 742	–	–1 109	–	21 633
Bâtiments	932 374	8 363	–10 814	9 915	939 838
Moyens de production et Informatique	757 948	51 620	–44 566	15 949	780 951
Autres immobilisations corporelles	40 360	1 467	–3 046	830	39 611
Valeurs d'acquisition	1 825 465	120 870	–59 535	–22	1 886 778
Immobilisations en construction et paiements anticipés	–	–	–	–	–
Terrains	–	–	–	–	–
Bâtiments	–446 371	–30 502	6 375	–	–470 498
Moyens de production et Informatique	–536 902	–63 844	40 880	–	–559 866
Autres immobilisations corporelles	–33 531	–2 736	2 959	–	–33 308
Amortissements prévus	–1 016 804	–97 082	50 214	–	–1 063 672
Immobilisations en construction et paiements anticipés	–	–	–	–	–
Terrains	–	–	–	–	–
Bâtiments	–85 663	–812	83	–	–86 392
Moyens de production et Informatique	–18 246	–889	2 820	–	–16 315
Autres immobilisations corporelles	–611	–32	12	–	–631
Dépréciations	–104 520	–1 733	2 915	–	–103 338
Immobilisations en construction et paiements anticipés	72 041	59 420	–	–26 716	104 745
Terrains	22 742	–	–1 109	–	21 633
Bâtiments	400 340	–22 951	–4 356	9 915	382 948
Moyens de production et Informatique	202 800	–13 113	–866	15 949	204 770
Autres immobilisations corporelles	6 218	–1 301	–75	830	5 672
Valeurs comptables nettes	704 141	22 055	–6 406	–22	719 768

CHF 1000	Solde au 1.1.2015	Entrées	Sorties	Déconso- lisation	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2015
Immobilisations en construction et paiements anticipés	104 745	73 974	-44 981	-	-35 705	98 033
Terrains	21 633	-	-	-	-	21 633
Bâtiments	939 838	12 026	-561	-160	17 292	968 435
Moyens de production et Informatique	780 951	31 607	-67 846	-6 619	16 406	754 499
Autres immobilisations corporelles	39 611	2 510	-2 905	-1 217	363	38 362
Valeurs d'acquisition	1 886 778	120 117	-116 293	-7 996	-1 644	1 880 962
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-
Bâtiments	-470 498	-28 685	455	144	-	-498 584
Moyens de production et Informatique	-559 866	-62 310	60 844	2 149	-	-559 183
Autres immobilisations corporelles	-33 308	-2 418	2 761	697	-	-32 268
Amortissements prévus	-1 063 672	-93 413	64 060	2 990	-	-1 090 035
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-
Bâtiments	-86 392	-1 511	106	-	-	-87 797
Moyens de production et Informatique	-16 315	-1 649	5 901	4	-	-12 059
Autres immobilisations corporelles	-631	-4	109	-	-	-526
Dépréciations	-103 338	-3 164	6 116	4	-	-100 382
Immobilisations en construction et paiements anticipés	104 745	73 974	-44 981	-	-35 705	98 033
Terrains	21 633	-	-	-	-	21 633
Bâtiments	382 948	-18 170	-	-16	17 292	382 054
Moyens de production et Informatique	204 770	-32 352	-1 101	-4 466	16 406	183 257
Autres immobilisations corporelles	5 672	88	-35	-520	363	5 568
Valeurs comptables nettes	719 768	23 540	-46 117	-5 002	-1 644	690 545

Les acomptes figurant dans les **immobilisations en construction et paiements anticipés** s'élèvent à 0,9 million de francs (2014: 0,1 million). La part des **terrains** non construits s'établit à 10,7 millions (2014: 10,7 millions). La diminution des immobilisations en construction est principalement due à la vente d'un bien immobilier à Genève. La part des terrains non construits s'établit à 10,7 millions de francs (2014: 10,7 millions). Par suite de l'introduction du nouveau règlement sur les amortissements, en 2015, les classes d'immobilisation **Moyens de production et Informatique** ont été réunies. Les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés et regroupés conformément aux nouvelles classes. Aucune modification d'envergure n'est à noter dans la durée des amortissements. Le solde de la reclassification a été transféré aux immobilisations incorporelles (voir G 20).

G 18 Entités associées

CHF 1000	2015	2014
Entités associées	20 320	19 993
Total	20 320	19 993

La valeur en hausse de 0,3 million de francs (2014: +0,3 million) pour les sociétés associées est le fait de l'entrée de la nouvelle entreprise commune. Une grande partie de cette progression a été absorbée par des distributions et des pertes de change (3,4 millions de francs) d'autres sociétés associées.

G 19 Immobilisations financières

CHF 1000	Solde au 1.1.2014	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2014
Titres	2	-	-	-	2
Prêts	80	-	-20	-	60
Participations	874	25	-	-	899
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 157	528	-	-	2 685
Valeurs d'acquisition	3 113	553	-20	-	3 646
Titres	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Participations	-579	-	244	-	-335
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	-	-	-	-	-
Dépréciations	-579	-	244	-	-335
Titres	2	-	-	-	2
Prêts	80	-	-20	-	60
Participations	295	25	244	-	564
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 157	528	-	-	2 685
Valeurs comptables nettes	2 534	553	224	-	3 311

CHF 1000	Solde au 1.1.2015	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2015
Titres	2	-	-	-	2
Prêts	60	100	-	-	160
Participations	899	-	-	-	899
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 685	500	-1 801	-	1 384
Valeurs d'acquisition	3 646	600	-1 801	-	2 445
Titres	-	-	-	-	-
Prêts	-	-5	-	-	-5
Participations	-335	-	-	-	-335
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	-	-	-	-	-
Dépréciations	-335	-5	-	-	-340
Titres	2	-	-	-	2
Prêts	60	95	-	-	155
Participations	564	-	-	-	564
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 685	500	-1 801	-	1 384
Valeurs comptables nettes	3 311	595	-1 801	-	2 105

G20 Immobilisations incorporelles

CHF 1000	Solde au 1.1.2014	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2014
Logiciels et licences	43 763	2 324	-3 872	22	42 237
Autres immobilisations incorporelles	1 818	89	-358	-	1 549
Valeurs d'acquisition	45 581	2 413	-4 230	22	43 786
Logiciels et licences	-30 106	-5 261	3 548	-	-31 819
Autres immobilisations incorporelles	-1 423	-164	345	-	-1 242
Amortissements prévus	-31 529	-5 425	3 893	-	-33 061
Logiciels et licences	-1 005	-	123	-	-882
Autres immobilisations incorporelles	-	-12	12	-	-
Dépréciations	-1 005	-12	135	-	-882
Logiciels et licences	12 652	-2 937	-201	22	9 536
Autres immobilisations incorporelles	395	-87	-1	-	307
Valeurs comptables nettes	13 047	-3 024	-202	22	9 843

CHF 1000	Solde au 1.1.2015	Entrées	Sorties	Déconsolida- tion	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2015
Logiciels et licences	42 237	1 692	-2 009	-272	1 644	43 292
Autres immobilisations incorporelles	1 549	81	-448	-	-	1 182
Valeurs d'acquisition	43 786	1 773	-2 457	-273	1 644	44 474
Logiciels et licences	-31 819	-5 332	1 986	129	-	-35 036
Autres immobilisations incorporelles	-1 242	-119	448	-	-	-913
Amortissements prévus	-33 061	-5 451	2 434	129	-	-35 949
Logiciels et licences	-882	-	23	-	-	-859
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Dépréciations	-882	-	23	-	-	-859
Logiciels et licences	9 536	-3 640	-	-143	1 644	7 397
Autres immobilisations incorporelles	307	-38	-	-	-	269
Valeurs comptables nettes	9 843	-3 678	-	-143	1 644	7 666

Les entrées dans les **immobilisations incorporelles** découlent principalement de l'activation de 1,1 million de francs pour le site web «Playinfo-plus.net» et pour le portail en ligne de Swiss Satellite Radio (Radio Swiss Pop, Radio Swiss Classic et Radio Swiss Jazz).

Goodwill

Conformément aux règles comptables de la SSR, le goodwill est calculé au moment de l'acquisition avec le capital propre du groupe. L'activation théorique du goodwill aurait l'impact suivant sur le bilan:

CHF 1000	2015	2014
Coûts d'acquisition		
Solde au 1 ^{er} janvier	-	-
Entrée	3 607	-
Solde au 31 décembre	3 607	-
Amortissements et corrections de valeur		
Etat au 1 ^{er} janvier	-	-
Amortissement prévu	-30	-
Solde au 31 décembre	-30	-
Valeur comptable nette théorique		
Solde au 1 ^{er} janvier	-	-
Solde au 31 décembre	3 577	-

En cas d'activation, le goodwill serait amorti de manière linéaire sur cinq ans. L'amortissement théorique prévu pour 2015 a été effectué au pro rata temporis.

Impact sur le compte de résultat

CHF 1000	2015	2014
Résultat du groupe	-117 960	8 382
Amortissement goodwill	-30	-
Résultat d'entreprise théorique (y c. amortissement du goodwill)	-117 990	8 382

Impact sur le bilan

CHF 1000	2015	2014
Capital propre selon bilan	396 992	520 405
Activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill	3 577	-
Capital propre théorique (y c. amortissement du goodwill)	400 569	520 405

G21 Engagements découlant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2015	2014
Tiers	64 900	66 315
Sociétés proches	5 855	2 764
Total	70 755	69 079

Les **engagements résultant de livraisons et de prestations** ont augmenté de 1,7 million de francs (2014: -4,7 millions). Cette évolution découle des activités ordinaires, non d'effets ponctuels.

G22 Encaissement anticipé de la redevance

CHF 1000	2015	2014
Encaissement anticipé de la redevance	203 259	187 190
Total	203 259	187 190

Etant donné que la **redevance** est facturée une seule fois par an et que la procédure ordinaire prescrit de transmettre les rentrées de fonds à la SSR, une partie en est encaissée pour l'année suivante. Cette partie de la redevance est considérée comme un encaissement anticipé et comptabilisée au passif sous ce poste. Durant l'année sous revue, les encaissements anticipés progressent de 16,1 millions de francs (2014: -1,3 million).

G23 Autres dettes

CHF 1000	2015	2014
Tiers	37 519	74 119
Sociétés proches	-	664
Total	37 519	74 783

Les **autres dettes** reculent de 37,3 millions de francs (2014: +25,7 millions). Ce recul s'explique principalement par la diminution des versements perçus dans le cadre de la transaction immobilière réalisée à Genève en 2015 (-32,6 millions de francs) et par la déconsolidation de Publisuisse (-2,3 millions de francs).

G24 Comptes de régularisation passifs

CHF 1000	2015	2014
Tiers	75 091	84 869
Sociétés proches	25	-
Total	75 116	84 869

Malgré des régularisations supérieures dans le domaine de la redevance (8,1 millions de francs), les **comptes de régularisation passifs** diminuent de 9,8 millions de francs par rapport à l'exercice précédent (2014: +9,7 millions). Le recul est principalement imputable aux positions suivantes: déconsolidation Publisuisse (-10,8 millions de francs), dissolution régularisation immobilier (-6,6 millions de francs) et régularisation temps de collaborateurs (-2,7 millions de francs).

G 25 Provisions à court terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructu- ration	Autres provisions	Impôts différés	Total
Valeur comptable 1.1.2014	94	3 073	4 479	31	7 677
Constitution	70	2 506	5 686	2	8 264
Utilisation	-94	-2 182	-2 194	-	-4 470
Dissolution	-	-1 232	-1 540	-	-2 772
Reclassification court/long terme	-	341	330	-	671
Valeur comptable 31.12.2014	70	2 506	6 761	33	9 370
Constitution	1 899	24 629	7 257	-	33 785
Utilisation	-599	-1 278	-4 956	-	-6 833
Dissolution	-	-1 030	-1 305	-14	-2 349
Reclassification court/long terme	2 273	375	105	-	2 753
Valeur comptable 31.12.2015	3 643	25 202	7 862	19	36 726

Les provisions à court terme **personnel et prévoyance** totalisent 3,6 millions de francs (2014: 0,1 million). Elles se composent de 2,3 millions de francs pour les primes de fidélité et de 1,3 million de francs pour des paiements compensatoires à des collaborateurs. Les **provisions de restructuration** s'établissent à 25,2 millions de francs (2014: 2,5 millions) et sont destinées à des plans sociaux. Les **autres provisions** se répartissent principalement comme suit: 3,4 millions de francs pour l'optimisation TNT et le démantèlement du signal OUC ainsi que 1,0 million de francs pour des litiges juridiques (2014: 0,6 million).

G 26 Dettes financières à long terme

CHF 1000	2015	2014
Prêt contre reconnaissance de dette	250 000	250 000
Total	250 000	250 000

Le **prêt contre reconnaissance** de dette de 250,0 millions de francs souscrit par la maison mère auprès de Postfinance arrivera à échéance à fin septembre 2023.

G27 Provisions à long terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructu- ration	Autres provisions	Impôts différés	Total
Valeur comptable 1.1.2014	50 200	1 739	6 719	1 808	60 466
Constitution	4 253	1 382	846	1 260	7 741
Utilisation	-4 642	-	-388	-	-5 030
Dissolution	-761	-5	-715	-1 215	-2 696
Reclassification	-	-341	-330	-	-671
Valeur comptable 31.12.2014	49 050	2 775	6 132	1 853	59 810
Constitution	74 437	15 406	5 195	665	95 703
Utilisation	-4 725	-	-335	-	-5 060
Dissolution	-	-100	-1 421	-1 688	-3 209
Déconsolidation	-2 718	-	-346	-556	-3 620
Reclassification	-2 273	-375	-105	-	-2 753
Valeur comptable 31.12.2015	113 771	17 706	9 120	274	140 871

Les provisions à long terme **personnel et prévoyance** couvrent, outre les soldes temps et les primes de fidélité des collaborateurs à hauteur de 43,7 millions de francs (2014: 49,1 millions), également la prise en charge garantie des coûts de financement du capital de couverture qui manqueraient aux bénéficiaires de rente de la Caisse de pension (voir aussi M 30). La provision s'élève à 70,4 millions de francs. Dans le cadre du calcul des assurances, les primes de fidélité ont été escomptées des taux d'intérêt versés à la Caisse au titre des obligations fédérales (état décembre 2013). Les **provisions de restructuration** regroupent les coûts des mesures liées au plan social de 17,7 millions de francs (2014: 2,8 millions de francs). Les **autres provisions** sont principalement constituées de provisions pour les litiges juridiques à hauteur de 2,5 millions de francs (2014: 1,6 million), de 2,8 millions de francs pour l'optimisation de la TNT et de provisions pour les frais de remise en état de bâtiments et de parties de bâtiments loués à hauteur de 2,3 millions de francs (2014: 2,3 millions).

Autres indications

G28 Engagements conditionnels et engagements non inscrits au bilan

Le «Pacte de l'audiovisuel» a été renouvelé. Les obligations d'acceptation de films et de séries envers différentes associations cinématographiques suisses atteignent un total de 110,0 millions de francs (2014: 22,3 millions) pour les années 2016 à 2019. La Business Unit Sport a signé des contrats d'une valeur totale de 48,6 millions de francs (2014: 122,3 millions) pour de futurs événements sportifs. Les autres contrats de programme portent sur un total de 28,9 millions de francs.

Des contrats de bail à long terme ont été signés pour un montant approximatif de 152,7 millions de francs (2014: 169,1 millions). 9,2 millions de francs arriveront à échéance au cours des douze prochains mois, 44,2 millions de francs dans deux à cinq ans et 99,3 millions de francs dans plus de cinq ans. Les autres contrats à long terme relevant des activités ordinaires sont estimés à près de 180,8 millions de francs. Les garanties bancaires s'élèvent à 14,3 millions de francs (2014: 15,3 millions) et un cautionnement en faveur d'une filiale atteint 0,2 million de francs. Les litiges ouverts qui ne figurent pas au bilan peuvent être chiffrés à 1,8 million de francs.

Des engagements conditionnels envers la Caisse de pension apparaissent en rapport avec le changement de primauté. Ils concernent des dépenses non encore précisément quantifiables prévues au plus tard d'ici le 31 décembre 2018, pour le cas où la Caisse de pension (CPS) devait être assainie. Les engagements conditionnels pour les garanties d'exécution vis-à-vis des sociétés associées ne sont pas non plus quantifiables. Les autres engagements conditionnels s'élèvent à 1,8 million de francs.

G29 Instruments financiers dérivés

Dans le groupe, seule la maison mère a recours à des instruments financiers dérivés. Des informations détaillées à ce sujet figurent dans l'annexe des comptes de la maison mère (point M 26).

G 30 Institution de prévoyance

Le principe de présentation appliqué est conforme à la Swiss GAAP RPC 16. Les répercussions économiques réelles des plans de prévoyance sur la SSR sont évaluées et portées au bilan à la date de clôture de ce dernier. Les plans de prévoyance de la SSR sont axés sur les cotisations et sur les prestations. Les éléments de fortune de ces plans sont regroupés, indépendamment du patrimoine de la SSR et de ses filiales, auprès d'institutions de prévoyance juridiquement autonomes. Les plans de prévoyance sont financés au moyen des cotisations des employés et de l'employeur, excepté dans le cas de la caisse des cadres, financée par des fonds patronaux. L'assurance des collaborateurs de la SSR couvre les risques d'invalidité et de décès ainsi que la prévoyance vieillesse. Au 31 décembre 2015, le cercle des personnes assurées (hors Publisuisse) se composait de 6748 assurés actifs (2014: 6932) et de 1957 bénéficiaires de prestations (2014: 1900).

L'évolution de la réserve de cotisations de l'employeur et des données économiques (utilité, engagement) en référence aux institutions de prévoyance se présente comme suit:

Réserve de cotisations de l'employeur

CHF 1000	Valeur nominale 2015	Renon- ciation à l'utilisation 2015	Consti- tution 2015	Bilan 31.12.15	Bilan 31.12.14	Résultat réserves dans charges personnel	
						2015	2014
Fonds patronaux/institu- tions de prévoyance	1 384	-	500	1 384	2 685	1 801	-
Total	1 384	-	500	1 384	2 685	1 801	-

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

CHF 1000	Excédent/ déficit 31.12.15	Part économique de l'entité 31.12.15	31.12.14	Var. exer. préc. et avec effet sur résultat de l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
						2015	2014
Prévoyance cadres MCDT	1	-	-	-	10	10	17
Prévoyance cadres tpc	33	-	-	-	439	439	365
Prévoyance cadres SSR maison mère	321	-	-	-	4 518	4 518	3 870
Fonds patronaux/institutions de prévoyance patronales	355	-	-	-	4 967	4 967	4 252
MxLab	-	-	-	-	20	20	25
MCDT	-	-	-	-	52	52	49
tpc	-	-	-	-	5 684	5 684	7 436
SSR maison mère	-	-	-	-	55 260	55 260	55 082
Swiss TXT	-	-	-	-	1 010	1 010	-
Plan de prévoyance sans excé- dent / déficit de couverture	-	-	-	-	62 026	62 026	62 592
Swiss TXT*	-	-	-	-	-	-	1 555
Publisuisse **	2 759	-	-	-	982	982	977
Plan de prévoyance avec excé- dent de couverture	2 759	-	-	-	982	982	2 532
Plan de prévoyance avec déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Total	3 114	-	-	-	67 975	67 975	69 376

* En 2015, Swiss TXT a quitté PVS pour rejoindre la CPS SSR.

** Publisuisse a été transférée en décembre 2015.

Situation financière de la CPS

Les répercussions économiques sur l'employeur sont déterminées sur la base de la situation financière de l'institution de prévoyance à la clôture de l'exercice précédent, au 31 décembre 2014. S'il y a lieu de croire que des évolutions majeures se sont produites depuis la clôture du dernier exercice, leurs incidences devront être prises en compte. Au 31 décembre 2015, le taux de couverture de la CPS atteignait 105,4 % (2014: 106,8 %). En 2014, la CPS est passée du système de primauté des prestations à celui de primauté des cotisations. Dans ce cadre, la SSR s'est déclarée prête à assumer le financement du capital de couverture qui manquerait aux bénéficiaires de rente si le taux technique devait être abaissé jusqu'au seuil minimum de 2,75 % dans les cinq ans suivant le changement de primauté. En 2015, le Conseil d'administration de la SSR a décidé de constituer une réserve de plus de 70 millions de francs, l'abaissement de ce taux devenant inéluctable. La date de l'abaissement n'est cependant pas encore arrêtée. La décision de savoir si l'adaptation aura lieu en 2017 ou en 2018 sera prise en 2016 par le Conseil de fondation.

G 31 Engagements envers des institutions de prévoyance

Les engagements à court terme envers les caisses de pension s'élèvent à 1,4 million de francs au 31 décembre 2015 (2014: 3,0 millions).

G 32 Transactions avec des sociétés liées

Toutes les transactions avec des sociétés ou des personnes liées se basent sur des formes contractuelles et des conditions conformes aux règles commerciales usuelles. Ces transactions figurent dans les comptes consolidés 2015. Les soldes y relatifs de créances et de dettes figurent séparément au présent bilan.

Les recettes - principalement sous forme de prestations - réalisées avec des sociétés liées s'élèvent à 5,1 millions de francs en 2015 (dont 0,3 million avec des associations). Les charges s'établissent à 29,5 millions de francs (dont 9,0 millions avec des associations); 17,2 millions de francs pour des droits cinématographiques et 12,3 millions de francs pour des contributions d'exploitation.

Des frais de location et de gestion à hauteur de 1,4 million de francs n'ont pas été facturés à la Caisse de pension CPS, car cela aurait induit une importante charge administrative qui aurait été refacturée à la SSR.

G 33 Evaluation des risques

Les organes responsables de l'entreprise procèdent à la saisie et à l'évaluation systématique des risques. La gestion des risques fait partie intégrante de l'instrument de direction de la SSR. Elle constitue un élément fixe des processus commerciaux et de direction en termes de prise de décision et de responsabilité. Elle englobe la culture, les processus et les structures visant à gérer efficacement les opportunités et les dangers dans le contexte opérationnel et stratégique. Les responsabilités et l'organisation de la gestion des risques ont été définies par le Conseil d'administration SSR dans une politique ad hoc. Chaque année, les risques susceptibles d'affecter l'entreprise sont réévalués aux principaux échelons de direction. Cette démarche itérative vise à repérer les principaux risques et à engager les mesures et les projets nécessaires.

En 2015, cette procédure a permis d'identifier les risques majeurs dans les catégories suivantes à l'échelle de l'entreprise: politique et régulation, marché de capitaux et caisse de pension, conjoncture, modes de consommation et besoins du public, actions de la concurrence, projets et systèmes ainsi que sécurité informatique. Des mesures adéquates propres à contrôler les risques identifiés ont été définies.

G 34 Evénements significatifs

En décembre 2015, la Commission de la concurrence (COMCO) a donné son feu vert à la création d'une coentreprise entre la SSR, Ringier et Swisscom. La filiale Publisuisse a ainsi été transférée à la nouvelle entreprise commune, à laquelle la SSR, Ringier et Swisscom participent chacune pour un tiers. Cette coentreprise n'entrant en activité qu'à partir de 2016 et le résultat global 2015 de Publisuisse s'inscrivant dans le groupe SSR, le compte de résultat de Publisuisse est consolidé jusqu'à la fin de l'année. Au bilan, l'entreprise a été entièrement déconsolidée et le goodwill passé au capital propre. Principaux postes de la déconsolidation:

Liquidités	39,9 millions de francs
Créances résultant de livraisons et de prestations	55,4 millions de francs
Immobilisation corporelles	5,1 millions de francs
Créances résultant de livraisons et de prestations	57,2 millions de francs
Comptes de régularisation passifs	10,8 millions de francs

G 35 Evénements survenus après la clôture du bilan

Le 29 février 2016, après la clôture du bilan, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a bouclé la procédure de surveillance à l'encontre de la coentreprise de la SSR avec Ringier et Swisscom. Il est désormais établi que la SSR peut participer à l'entreprise commune mais elle n'est pas encore autorisée à diffuser de la publicité TV personnalisée. Conformément à la décision de l'Office fédéral de la communication (OFCOM), ce genre de publicité n'est pas prévu par la Concession. Les dispositions réglementaires y relatives doivent tout d'abord être définies.

G 36 Information sectorielle

Produit d'exploitation 2014 *

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Redevance	448,6	761,8	0,0	1 210,4
Recettes commerciales	9,1	392,8	10,9	412,8
Autres produits	8,6	27,6	27,8	64,1
Diminution de recettes	0,0	-4,5	-0,5	-5,0
Total	466,4	1 177,7	38,1	1 682,2

Charges d'exploitation 2014 *

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et tpc	134,1	438,5	13,2	585,8
Radio Télévision Suisse (RTS)	108,7	279,1	3,1	390,9
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI)	76,6	164,0	2,6	243,2
Radio e Televisiun Rumantscha (RTR)	14,4	10,5	0,4	25,3
swissinfo.ch	5,2	12,2	0,0	17,5
Unités d'organisation nationales	103,8	245,4	5,4	354,7
Autres sociétés filiales	5,4	42,2	4,5	52,0
Total	448,3	1 191,8	29,2	1 669,4

Résultat d'exploitation 2014	18,0	-14,1	8,9	12,8
-------------------------------------	-------------	--------------	------------	-------------

* Les valeurs de 2014 ont été adaptées au nouveau modèle de calcul, plus précis. Les totaux généraux demeurent inchangés.

Produit d'exploitation 2015

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Redevance	445,0	750,5	0,0	1 195,5
Recettes commerciales	10,1	362,3	5,9	378,2
Autres produits	8,5	25,3	26,3	60,1
Diminution de recettes	0,0	-3,7	-0,2	-3,9
Total	463,6	1 134,4	32,0	1 629,9

Charges d'exploitation 2015

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et tpc	134,1	437,2	13,6	584,9
Radio Télévision Suisse (RSR)	110,7	279,5	3,1	393,3
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI)	79,4	167,6	2,7	249,7
Radio e Televisiun Rumantscha (RTR)	14,8	9,7	0,4	24,9
swissinfo.ch	5,3	12,3	0,0	17,6
Unités d'organisation nationales	127,2	252,1	3,7	383,0
Autres sociétés filiales	7,1	75,0	1,0	83,1
Total	478,6	1 233,4	24,5	1 736,5

Résultat d'exploitation 2015	-15,1	-99,0	7,5	-106,5
-------------------------------------	--------------	--------------	------------	---------------

Personnel

	Postes à plein temps		Nombre de pers. au 31. 12.	
	2015	2014	2015	2014
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et tpc	2 371	2 355	3 126	3 133
Radio Télévision Suisse (RTS)	1 599	1 584	1 928	1 924
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI)	1 087	1 100	1 194	1 236
Radio e Televisiun Rumantscha (RTR)	130	128	170	172
swissinfo.ch	85	86	103	107
Unités d'organisation nationales	502	484	575	559
Autres sociétés filiales	115	230	169	292
Total	5 889	5 967	7 265	7 417

S'agissant des «Autres sociétés filiales», le principal écart découle essentiellement de la sortie de Publisuisse.

G37 Liste des participations

	Monnaie	Capital de base en monnaie nationale en 1000	Participation SSR en %	Méthode de consolidation*
Sociétés du groupe (participation entre 50,1 % et 100 %)				
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs TV suisses et étrangers	CHF	10 010	100,0	intég.
Swiss TXT SA, Bienne Teletext et Data Broadcast	CHF	1 000	100,0	intég.
Telvetia SA, Berne Participations dans la domaine de la radiodiffusion	CHF	1 000	100,0	intég.
MCDT AG, Zurich Marketing et conseil en matière de radio numérique, filiale de Telvetia SA	CHF	100	100,0	intég.
Mxlab AG, Berne Développement, exploitation et commercialisation de plateformes musicales, filiale de Telvetia SA	CHF	100	51,0	intég.
Sociétés en participation (participation entre 20 % et 50,0 %)				
Telepool GmbH, Munich Acquisition, réalisation et commercialisation de productions tv, films, supports image et son en Suisse et à l'étranger, filiale de Telvetia SA	EUR	5 000	26,0	équiv.
SMD Schweizer Mediendatenbank AG, Zurich Exploitation d'une banque de données online pour les médias	CHF	108	33,3	équiv.
SwissMediaCast AG, Zurich Mise en place, exploitation et développement d'infrastructures radio/tv	CHF	1 030	29,1	équiv.
Viasuisse AG, Bienne Acquisition, mise en forme et commercialisation de services d'information routière	CHF	340	42,1	équiv.
Ringier Publishing SA, Zurich Commercialisation d'espaces publicitaires	CHF	300	33,3	équiv.
Autres participations (participation inférieure à 20 % ou de moindre importance)				
Euronews (Secemie) SA, Lyon	EUR	4 033	8,7	v.a.
Institut für Rundfunktechnik GmbH, Munich	EUR	140	5,7	v.a.
Radio Events GmbH, Berne	CHF	20	50,0	v.a.
YES FM SA, Genève	CHF	600	1,1	v.a.
Romandie Médias SA, Neuchâtel	CHF	750	9,8	v.a.
Agence Télégraphique Suisse SA, Berne	CHF	2 000	10,0	v.a.
Sonal SA, Genève	CHF	1 100	2,3	v.a.
TV5 Monde SA, Paris	EUR	137	11,1	v.a.

* Méthode de consolidation : (consolidation) intégrale, (mise en) équivalence, v.a. (valeur d'acquisition)

Proposition

Suite à la réunion du Conseil d'administration du 6 avril 2016, et compte tenu des commentaires qui précèdent sur les comptes du groupe 2015 et du rapport de l'organe de révision, ci-après, nous proposons aux délégués de la SSR d'approuver les comptes du groupe 2015 lors de l'Assemblée des délégués du 29 avril 2016.

SRG SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le Président
Victor Baumeler



Le Directeur général
Roger de Weck

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 143 - 167) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

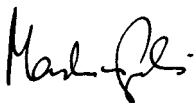
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a, al. 1, chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Martin Gröli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Fredi Widmann
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 6 avril 2016

Impressum

Editeur

SRG SSR, Communication d'entreprise, Berne
www.srgssr.ch, info@srgssr.ch

Direction du projet et rédaction

Simon Denoth (Rapport annuel)
Christian Baeriswyl, Daniel Anderegg et Carole Ingold
(Comptes)
www.srgssr.ch, info@srgssr.ch

Traduction

Services Nationaux SRG SSR, Service linguistique
pool.tandem@srgssr.ch

Concept, design, réalisation

Heusser Communicates AG, Zurich
www.heussercom.ch

Photos chapitre Corporate Governance

Marcel Grubenmann
www.grubenmann.biz
Zeljko Gataric
www.gataric-fotografie.ch

Forme de publication/Mise en page

La version officielle du rapport de gestion est en ligne à l'adresse: www.srgssr.ch/rg2015.
La version pdf ne reprend pas les illustrations sur le service public SSR. Le contenu n'en reste pas moins identique.

Date de publication

2 mai 2016

Le rapport de gestion est disponible en français et en allemand.
La version allemande fait foi.
